1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 472 828
Sala Grande
Scansia 10 Palchetto H
N.° d'ord. 3 13

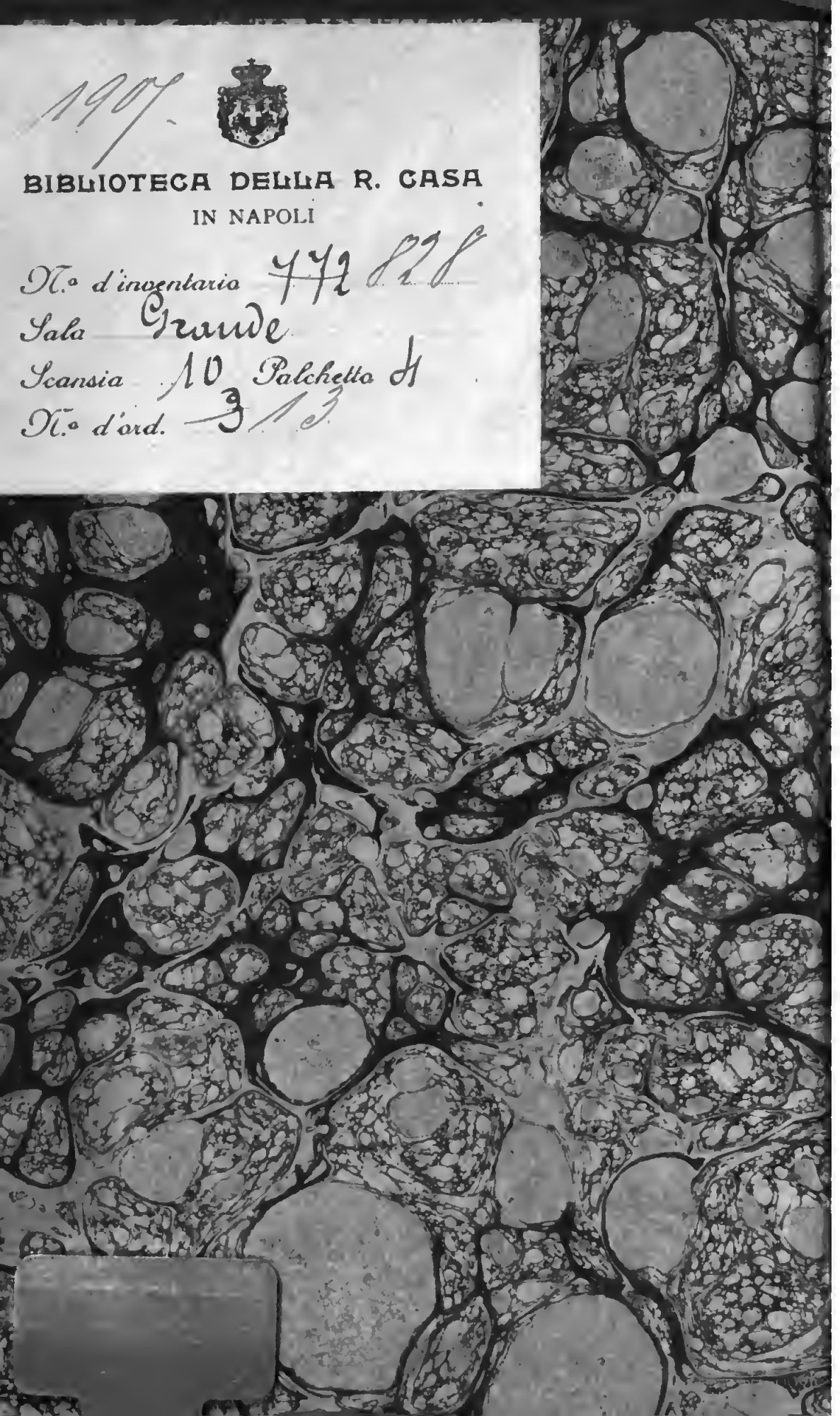

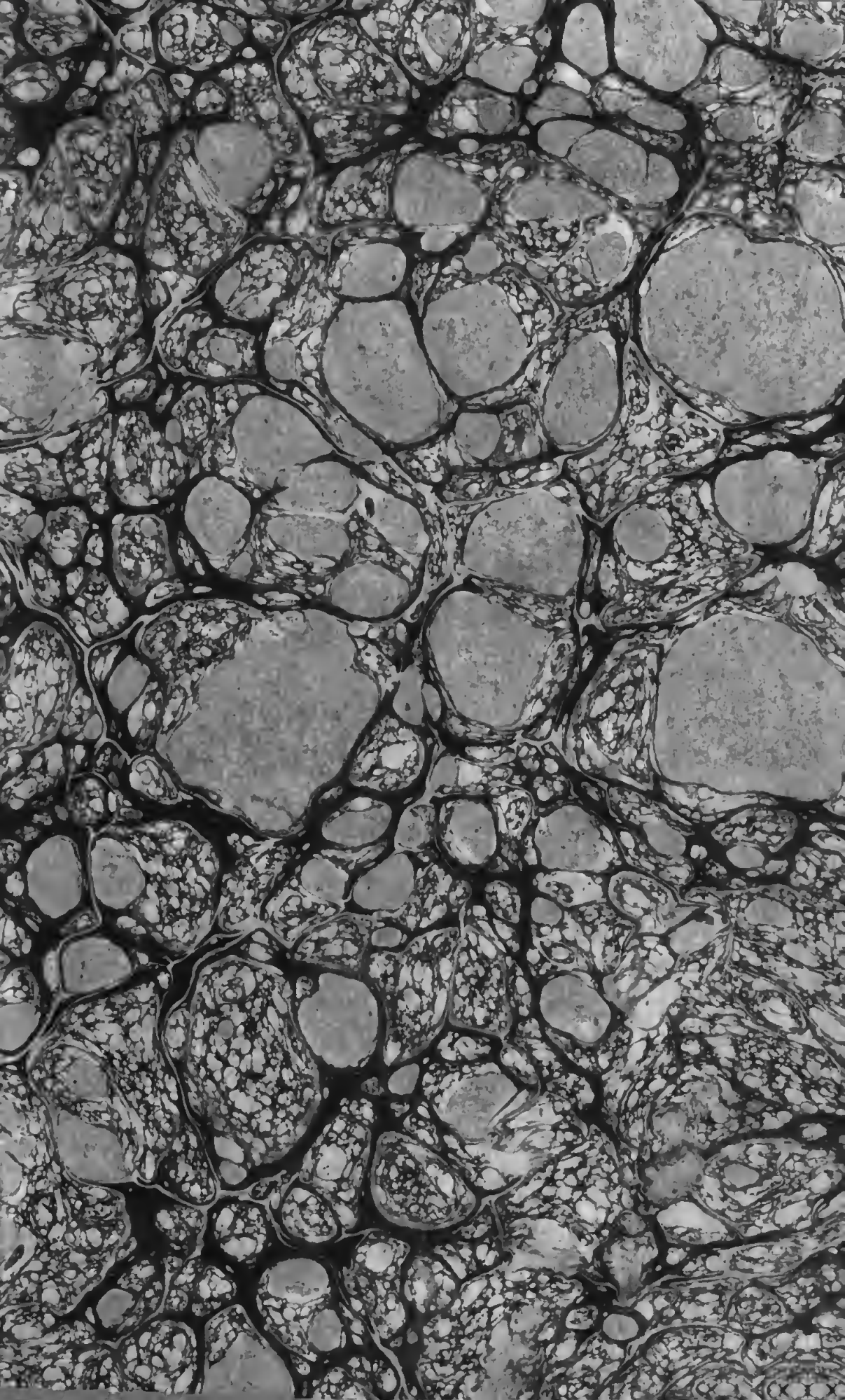

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

564174

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

PAR J. C. L. SIMONDE SISMONDI,

Des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, etc.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

Chez H. NICOLLE, rue de Seine, n.° 12, hôtel de la Rochefoucault.

M. D. CCC. IX.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE VII.

Ambition des Milanois; leurs conquêtes en Lombardie pendant la première moitié du douzième siècle. — Règnes de Lothaire III et de Conrad II. — Révolutions de Rome.

1100—1152.

Les passions religieuses excitées par la querelle des investitures, après avoir produit la fermentation la plus violente, s'étoient enfin calmées d'elles-mêmes, comme par une suite naturelle de leurs excès et de leur durée. Les mêmes mots de ralliement, les mêmes injures, les mêmes calomnies ne peuvent pas toujours produire les mêmes effets sur les peuples; ces levains politiques se neutralisent par un long usage. Les avantages balancés des deux partis apprennent enfin à la nation entière que le

ciel n'en protège aucun ; qu'elle ne doit point s'attendre à voir réaliser les brillantes promesses des uns, ou les menaces des autres; que toutes les vertus ne sont point rangées sous une seule bannière; que tous les vices ne sont point le partage d'une seule faction; les vues privées des ambitieux qui excitoient le peuple se dévoilent, l'enchantement cesse, et la machine redoutable qui avoit ébranlé la société, ne peut plus se remonter jamais, après qu'on a brisé ses rouages.

Déjà plusieurs années avant la paix de Worms, on voyoit des symptômes de lassitude dans les deux partis de l'empire et du sacerdoce. Le plus frappant, et le seul qui nous intéresse immédiatement, c'étoit la renaissance des rivalités de ville à ville, leurs guerres privées, et le développement de passions républicaines, qui remplaçoient chez elles le fanatisme religieux.

Pendant le règne orageux de Henri IV, les villes lombardes avoient affermi en silence leur gouvernement municipal. Dès le commencement du règne de Henri V, on put reconnoître qu'elles n'étoient pas animées par le seul amour de la liberté; et que, non moins que les princes, elles étoient disposées à se livrer à l'ambition et à la passion des conquêtes. Chaque ville étoit libre, mais la

population de toutes les villes n'étoit pas égale; quelques-unes devoient à la fertilité et à l'étendue de leur territoire, aux avantages de leur situation, ou aux anciennes prérogatives de leurs gouverneurs civils et ecclésiastiques, une grande supériorité en richesse et en puissance. Milan et Pavie s'élevoient par-dessus toutes les villes lombardes, et les citoyens de ces deux cités s'abandonnoient à une haine d'autant plus violente les uns pour les autres, qu'ils étoient plus proches voisins. Une plaine de vingt milles d'étendue, qu'aucune grande rivière ne traverse, formoit la seule séparation entre les deux peuples ennemis. Des contestations sur le cours des eaux destinées à l'arrosement, et sur les limites des diocèses, qui n'en avoient reçu aucunes de la nature, auroient pu souvent être de justes motifs de guerre entre les deux républiques, lors même que la rivalité de gloire n'auroit pas suffi pour les armer l'une contre l'autre.

Cependant ces deux villes ne s'attaquèrent pas immédiatement, mais leurs guerres contre des cités voisines, plus foibles, et qu'elles espéroient réduire plus facilement, divisèrent toute la Lombardie en deux ligues, à la tête desquelles se trouvèrent ces deux républiques. Crémone, qui après elles, étoit la plus puissante de la contrée, attaqua, dès l'an 1100,

la ville de Crème, et s'efforça de la soumettre (1); Pavie, un peu plus tard, en 1107, porta ses armes contre Tortone; et Milan, contre Lodi et Novare. Chacune des villes qui craignoit d'être opprimée, demanda du secours à la métropole qu'elle redoutoit le moins; Crème et Tortone se mirent sous la protection des Milanois, tandis que, pour leur résister, Pavie, Crémone, Lodi et Novare, formèrent une ligue opposée. Les Bressans, comme rivaux de Crémone, s'allièrent aux Milanois; les habitans d'Asti, ennemis de ceux de Tortone, se joignirent aux Pavesans. A une plus grande distance, Parme et Modène étoient ordinairement confédérées avec Milan, tandis que Plaisance et Reggio s'attachoient à la ligue contraire.

Les guerres entre ces cités préludoient par quelques escarmouches; chaque peuple cherchoit d'abord, pendant la saison des récoltes, à enlever les moissons de ses ennemis, et lorsque la multitude étoit suffisamment irritée par ces injures mutuelles, souvent les deux villes, se défioient; alors, en un jour fixé, dans un lieu convenu, sur les frontières des deux

(1) *Campi Historia di Cremona*, L. I, p. 17. — *Ludovici Cavitellii Cremonenses Annales, ap. Grævium.* T. III, p. 1293.

États, tous les hommes en âge de porter les armes se rassembloient autour de leur carroccio, et marchoient au combat. La bravoure étoit le seul art militaire que connussent ces républicains; avec la bataille finissoit d'ordinaire la campagne, et souvent la guerre. Les deux nations ne recherchoient dans le combat que l'honneur du triomphe, et elles désiroient jeter de la honte ou du ridicule sur les vaincus, bien plus que les écraser. C'est ainsi que l'an 1108, les Milanois, ayant battu les Pavesans, leur firent un grand nombre de prisonniers qu'ils conduisirent sur la place publique; là ils leur lièrent les mains derrière le dos, et attachant au-dessous un flambeau allumé, ils leur ouvrirent les portes de la ville, et leur permirent de retourner chez eux, en les accompagnant de leurs huées (1).

Toutes les guerres ne se terminoient pas cependant d'une manière aussi peu ruineuse. Les Milanois se trouvoient resserrés entre le territoire de sept républiques: Como, Novare, Pavie, Lodi, Crémone, Crème et Bergame. De ces sept villes, la plus éloignée n'étoit pas à plus de quarante milles de Milan. Crème étoit la plus foible de ces petites républiques,

(1) *Galvano Fiamma Manipul. Florum*, c. 159, T. XI, p. 628.

mais elle s'étoit mise sous la protection des Milanois, et formoit, en quelque sorte, partie de leur État. Les autres cités étoient unies ensemble d'intérêt contre Milan; mais il suffisoit de réussir à les diviser momentanément, pour que cette dernière république pût espérer d'asservir les plus foibles; aucune alliance stable n'avoit été contractée entr'elles, et une victoire ou un traité de paix pouvoit les détacher l'une de l'autre. Les Milanois, ayant trouvé une occasion favorable pour les combattre séparément, déclarèrent, en 1107, la guerre à la ville de Lodi (1).

1107—1111. Cette guerre dura quatre ans, et pendant cet espace de temps les historiens de Lodi assurent que leurs compatriotes remportèrent sur les Milanois plus d'une victoire en rase campagne. Cependant une partie de leurs récoltes leur fut enlevée, et les Milanois s'approchèrent jusqu'au pied de leurs murs pour les insulter. C'étoit là jusqu'alors presque la seule manière de former un siége; si les assaillans ne pouvoient déterminer leurs ennemis à accepter le combat hors des portes, ils étoient bientôt eux-mêmes forcés de se retirer. Les artisans, qui composoient en grande partie l'armée, et qui

(1) *Johannis Baptist. Villanovæ Laudis Pompeiæ Hist. ap. Grævium.* T. III, L. I, p. 856. — *Landulphi Junioris, Hist. Mediol.* c. 16, p. 486.

n'étoient point payés, ne pouvoient pas vivre long-temps loin de leurs ateliers. Chaque année les Milanois renouvelèrent leurs attaques, et ils réussirent chaque année à incendier les récoltes des Lodésans, ou à les enlever, malgré les renforts que ceux-ci recevoient de Crémone et de Pavie. Enfin, au mois de juin de l'an 1111, ils emportèrent d'assaut les murailles, que les bourgeois, épuisés par les veilles et la misère, n'avoient plus eu la force de défendre (1). Alors, donnant carrière à leur fureur, ils abattirent les remparts de Lodi; ils démolirent ou incendièrent ses maisons; ils distribuèrent ses habitans dans six bourgades, qu'ils soumirent au régime le plus sévère et aux lois les plus dures; enfin ils détruisirent de fond en comble cette ville rivale, dont on ne voit que de misérables ruines, dans l'endroit nommé Lodi-vecchio. Quarante-sept ans plus tard, le peuple vaincu rebâtit une nouvelle ville qu'il appela également Lodi; mais ce fut dans un autre lieu. 1107—1111.

Une guerre plus importante encore pour les Milanois fut celle de Como, qu'ils commencèrent en 1118, et qui a été célébrée par un 1118.

(1) *Galvanei Flammæ Manip. Florum*, c. 163, T. XI. *Rer. It.* p. 629. — *Tristani Calchi Hist. Patriæ*, L. VII, p. 208.

1118. poéte comasque demi-barbare. Son ouvrage est presque le seul monument qui nous soit resté de cette sanglante querelle (1).

Dès son début, le chantre de Como compare les malheurs de sa patrie à ceux de Troie (2). Il est loin sans doute d'avoir lui-même aucune ressemblance avec Homère, mais les rapports entre les événemens célébrés par les deux poétes, sont frappans. Le siége de Como dura dix ans comme celui de Troie; toutes les républiques de la Lombardie furent conjurées contre les malheureux Comasques; ce fut le premier grand essai que les cités firent de leurs forces; leurs milices combattirent contre les montagnards des Alpes, les riverains des lacs, les habitans des vallées de Saint-Martin; elles s'aguerrirent ainsi, et se mirent et état de résister ensuite à Frédéric Barberousse, le redoutable Xerxès du moyen âge.

Au commencement de cette querelle, la

(1) *Cumanus, seu de bello Comensi anonimum Poema, apud Scr. Rer. It.* T. V, p. 399. *Cum notis Jos. Mar. Stampæ.*

(2) *Testantur montes, testatur et hoc Baradellus*
Troja suis ducibus defenditur; Hector in illis
Affuit, Æneas, nec non Paris, Hectoris omnes
Pugnabant fratres, pugnat fortissimus Adam
Deque Pira dictus, duros deverberat hostes,
Hortatur socios, in pugna recreat omnes.

Cumanus, v. 38, p. 414.

religion s'y étoit mêlée. Tandis que les Lombards étoient en général attachés au parti de l'empereur, les Comasques soutenoient le pape, qui leur avoit donné un évêque dont ils étoient satisfaits (1). L'antipape Burdino, ou Grégoire VIII, avoit destiné à l'évêché de Como un diacre de l'église de Milan, noble milanois lui-même, nommé Landolphe de Carcano. Celui-ci, espérant profiter de la présence de Henri V en Italie, s'étoit avancé jusqu'au château de Saint-George, d'où il troubloit, par ses intrigues, le diocèse de son rival. Une nuit, Guido, l'évêque légitime, sortant de la ville avec les deux consuls de Como, Adam de Pirro, et Gaudenzo Fontanella, surprit le château de Saint-George, fit prisonnier Landolphe, et mit en pièces plusieurs de 1118.

(1) Guido Grimoldi de Gavalesca. Les historiens milanois considèrent comme une honte pour leur patrie, d'avoir soutenu le schisme; aussi dissimulent-ils ce reproche, ou s'efforcent-ils de le rejeter sur les Comasques leurs ennemis, ce qui jette beaucoup de confusion sur cette partie de leur récit; mais, ce qui n'est pas douteux, c'est que Landolphe de Carcano, que les Milanois défendoient, étoit un évêque schismatique, élu par Henri V (*Scheda Antiq. ap. Jos. Mar. Stampan, præfatio ad Cumanum*, p. 407.), et que le poéte Comasque donne à Anselme de Clivio, l'un des archevêques de Milan, l'épithète de *Male pactus*, qui semble équivalente à simoniaque. *Voy. Cumanus*, *v.* 686, p. 428; *la préface de Muratori*, p. 402, et *Landulphus de St. Paul*, c. 37, T. V, p. 507.

1118. ses parens et de ses partisans, qui avoient tenté de le défendre; les autres s'enfuirent à Milan, et y rapportèrent les vêtemens ensanglantés de ceux qui avoient été tués. Ils les étendirent sur la place publique, et demeurèrent auprès en silence, tandis que les veuves et les enfans des morts, s'abandonnant aux pleurs et aux gémissemens, invoquoient les passans, et supplioient le peuple de venger leur injure. Pendant ce temps les cloches sonnoient, pour appeler les fidèles aux offices sacrés de l'église. L'archevêque Jordan, à la tête de son clergé, arrêta le peuple sur le péristyle du temple, et, donnant l'ordre d'en fermer les portes, il déclara qu'il ne les rouvriroit qu'à ceux qui auroient pris les armes, pour venger l'église et la patrie (1). Dans les pays libres, l'on frappe et l'on ébranle l'esprit des citoyens par tout l'éclat d'un grand spectacle; un tel apprêt n'est plus nécessaire, lorsque la volonté d'un seul homme peut faire la guerre ou la paix.

Les Milanois cependant coururent aux armes; et, après avoir envoyé défier les Comasques par un héraut, ils sortirent en pompe leur

(1) *Landulph. Junior. Hist. Mediol.* c. 34, p. 504. *Notæ Saxii ad eundem.* — *Tristanus Calchus Hist. Patriæ*, L. VII, p. 210.

carroccio, et marchèrent contre Como, ban- 1118.
nières déployées. Au pied du mont Baradello, ils trouvèrent les Comasques qui les attendoient; ils les attaquèrent, et la mêlée se prolongea, sans avantage de part ni d'autre, jusqu'à la nuit, qui sépara les combattans. Les Milanois profitèrent de son obscurité pour descendre dans le lit du torrent *Aperto*, qui se trouvoit à sec, et pour le suivre jusqu'à Como. Tous les habitans en état de porter les armes étoient dans le camp au pied du Baradello; la ville étoit sans défense, et les Milanois purent aisément en enfoncer les portes, et la livrer aux flammes. Les Comasques cependant, au lever du soleil, voyant leurs ennemis partis, reprirent le chemin de Como, au travers de la montagne. Comme ils arrivoient à son sommet, ils virent avec effroi leur cité couverte d'un tourbillon de fumée, d'où s'échappoient des flammes dévorantes. Ils descendirent avec impétuosité le revers du Baradello, fondirent sur les Milanois occupés au pillage, les accablèrent, les mirent en fuite; et maîtres de nouveau de leur cité, ils en éteignirent l'incendie, et en relevèrent les portes abattues (1).

(1) *Cumanus*, *v.* 63-114, p. 415.—*Tristanus Calchus Hist. Patriæ*, L. VII, p. 211.—*Bernardino Corio*, *dell' Hist. Milan.* P. I, p. 28.

Parmi les habitans des villes d'Italie, les Comasques paroissent à cette époque avoir été les plus braves. Peut-être que le voisinage des Suisses, l'habitude de parcourir les hautes montagnes, et de naviguer sur un lac souvent orageux, les avoient aguerris de bonne heure. Les riches et puissans villages bâtis sur le revers des Alpes étoient tous dans leur dépendance ; mais plusieurs de ces villages trouvoient cette dépendance onéreuse. Celui d'Isola, situé au bord du lac, et vis-à-vis d'une petite île qui lui donne son nom (1), voulant s'affranchir entièrement de la domi-
1119. nation de Como, envoya des députés à Milan, qui signèrent un traité d'alliance avec cette république. Les habitans d'Isola équipèrent alors une flotte de bateaux, avec laquelle, au printemps suivant, ils vinrent défier Como. La flotte comasque sortit à leur rencontre, les battit et les dispersa ; elle rentra ensuite en hâte dans le port, pour que ceux qui la montoient pussent combattre des ennemis bien plus redoutables, qui s'avançoient du côté de terre.

On a peine à comprendre comment toutes

(1) L'île d'Isola, à seize milles au nord de Gomo, et à cinquante pas seulement du rivage, peut avoir un mille de tour. Elle contient un fort château des rois lombards.

les villes de la Lombardie purent embrasser la querelle de la cité dont elles étoient le plus jalouses, contre une république qui n'avoit jamais pu les offenser, et dont elles n'avoient rien à craindre : on est surtout étonné de les voir entrer dans cette confédération, lorsqu'on se rappelle que le premier motif de la guerre avoit été de soutenir un évêque schismatique, contre le légitime pasteur. Sans doute qu'à cette époque le parti de Henri et de l'antipape Burdino, prévaloit dans toute la Lombardie; du moins le poéte de Como nous raconte-t-il (1) que les Milanois, ayant envoyé des députés à toutes les villes voisines, obtinrent des secours de Crémone, Pavie, Brescia, Bergame, Verceil, Asti, Novare, Vérone, Bologne, Ferrare, Mantoue et Guastalla. La comtesse de Blandrate, dont le fief étoit situé entre Milan et Novare, se rendit en personne à leur

(1) *Cumanus*, *v.* 200-215. Malgré le témoignage précis du poéte de Como, copié depuis par tous les historiens de la Lombardie, sans exception, je doute encore d'une ligue entre tant de villes qui n'avoient aucun sujet d'inimitié contre les Comasques, et dont plusieurs étoient rivales entr'elles. Peut-être quelques citoyens de chacune s'enrolèrent-ils volontairement dans l'armée milanoise; peut-être le poéte n'a-t-il fait parade de leurs noms que pour rendre plus glorieuse la longue résistance de sa patrie, et ennoblir jusqu'à sa chûte.

armée, portant dans ses bras son fils encore en bas âge ; et les gentilshommes de la Garfagnana, contrée montueuse dans les Apennins, envoyèrent de leur côté de la cavalerie aux confédérés.

Les Comasques n'osèrent pas marcher au-devant d'ennemis si redoutables ; ils les attendirent dans leurs murs. La figure de la ville de Como rappelle celle de l'écrevisse des rivières; sa bouche est tournée vers l'extrémité du lac, c'est le port. Deux faubourgs, Vico et Coloniola, en embrassent les deux rives, comme les serres de l'écrevisse; le corps se prolonge dans la plaine, mais il est resserré entre trois collines, sur chacune desquelles s'élève un château-fort, Castelnovo au levant, Baradello au midi, Carnesino au couchant ; enfin un faubourg prolongé, qui se courbe entre l'orient et le midi, représente la queue de l'écrevisse (1). Les Milanois avec leurs confédérés, attaquèrent les deux faubourgs de Vico et de Coloniola; mais, n'ayant pas pu les emporter d'assaut, après avoir perdu beaucoup de monde, et en avoir tué presqu'autant aux assiégés, ils firent publier par un héraut, qu'ils reviendroient mettre le siége

(1) *Voyez* un plan de la ville de Como, *ap. Alexandrum Ducher. Grævius.* T. III, p. 1199.

devant la ville au mois d'août de l'année suivante. Cet usage d'annoncer d'avance l'époque d'une nouvelle expédition (1), étoit comme un engagement d'honneur, qui mettoit les ennemis à l'abri d'une surprise, et qui, au milieu des inimitiés de tant de villes, procuroit de longs intervalles de trève aux peuples rivaux.

Pendant les huit années qui suivirent, 1120—1127. les Milanois renouvelèrent chaque été leurs attaques contre les Comasques; mais avec moins de vigueur que la première fois. Ils envoyoient des secours aux divers villages qu'ils avoient fait révolter, et la guerre ne se faisoit presque plus que sur les lacs Majeur, de Lugano, ou de Como, sur les rives desquels ces villages étoient situés. Les Comasques repoussèrent long-temps leurs ennemis avec avantage; ils châtièrent sur leur propre lac, les habitans d'Isola et de Menaggio; ils construisirent aussi une flotte sur celui de Lugano, pour contenir, ou faire rentrer dans l'obéissance, les habitans de ses bords; et comme leurs ennemis étoient maîtres du fleuve Trezza, qui forme la communication

(1) *Cumanus*, *v.* 263. On en trouve d'autres exemples les années suivantes, v. 271 et 313.

entre ce bassin et le lac Majeur, ils transportèrent cette flotte sur des chariots jusqu'au dernier, quoique la distance entr'eux soit de huit milles; et le matin, ayant lancé à l'eau leurs brigantins, ils parcoururent en triomphe, les rives du Verbano, raffermissant le courage de leurs alliés, et se chargeant des dépouilles de leurs ennemis surpris.

1125. Mais l'année 1125, ils perdirent Guido, leur Évêque, qui avoit été l'ame de toutes leurs entreprises. Une longue guerre les avoit épuisés d'hommes et d'argent; chaque année une partie de leurs récoltes avoit été incendiée; la moitié de leurs sujets étoit révoltée contre eux, et leurs victoires même étoient trop achetées par le sang des guerriers qu'ils
1126. perdoient. La campagne de 1126 leur fut presque constamment défavorable, et les Milanois purent dès-lors augurer, qu'en redoublant d'efforts ils parviendroient l'année suivante à réduire la ville qui les avoit bravés si long-temps.

1127. Au printemps de l'an 1127, les Milanois s'avancèrent en effet contre Como, avec plus de troupes qu'ils n'en avoient encore jamais rassemblé. Ils trouvèrent moyen d'engager dans leur querelle à peu près les mêmes républiques qui y avoient pris part l'an 1119. On voyoit dans leur armée, à ce qu'assure le

poéte de Como, les étendards de Pavie, de 1127.
Novare, de Verceil, du jeune comte de Blandrate, d'Asti, d'Alba, d'Albenga, de Crémone, de Plaisance, de Parme, de Mantoue, de Ferrare, de Bologne, de Modène, de Vicence et des chevaliers de la Garfagnana (1). Les Milanois ne se contentèrent plus cette fois d'attaquer les châteaux qui défendoient la ville, ils s'avancèrent dans la plaine même où elle est bâtie, et assirent leur camp au pied de ses murs. Ils avoient donné l'ordre aux habitans de la bourgade de Lecco, qui est située à l'extrémité d'un golfe du lac de Como, de leur conduire des bois de construction; d'autre part, ils avoient pris à leur solde, à Pise et à Gênes, des ingénieurs habiles dans l'art des siéges. Ceux de Pise étoient surtout exercés à diriger les mines; ceux de Gênes, à construire les machines de guerre (2). Ces derniers fabriquèrent en effet à quelque distance des murs, quatre tours garnies, en guise de parapet, de claies recouvertes de cuir de bœuf, pour les préserver du feu. Entre les tours, ils placèrent deux *gatti*, espèce de belier, qui ne différoit de celui des anciens

(1) *Cumanus*, *v.* 1834 et suiv., p. 452. — *Voyez* la note à la page 13.

(2) *Cumanus*, *v.* 1815 et suiv., p. 452.

1127. que par le crochet de fer dont il étoit armé, pour arracher les pierres que son choc avoit ébranlées. Ils construisirent également quatre balistes, pour lancer des quartiers de rocher par-dessus les murs. Lorsque ces machines de guerre furent achevées, l'armée, au son des trompettes, les traîna jusqu'au pied des murailles, en les accompagnant de cris de joie.

Les Comasques, de leur côté, ne négligeoient aucun moyen de défense. Ils avoient creusé leurs fossés, appuyé leurs murs par des éperons, couvert les parties les plus foibles de claies et de cuirs de bœuf. En même-temps, ils avoient équipé leur flotte, et ils la tenoient toute prête dans le port, pour pouvoir, au moment favorable, attaquer les habitans d'Isola, qui les bloquoient du côté du lac. Malgré le nombre infiniment supérieur de leurs ennemis, ils tentèrent aussi, dans une sortie, de mettre le feu aux machines des assiégeans; mais ils furent repoussés, après avoir donné des preuves éclatantes de leur valeur.

Cependant, malgré la résistance des assiégés, les machines avoient été conduites jusqu'au pied des murs; le bélier avoit ébranlé la muraille, et les Milanois continuoient à la battre, afin d'élargir assez la brèche, pour

que la cavalerie elle-même pût la franchir le lendemain matin. Pendant la nuit, les Comasques s'efforcèrent de fermer l'ouverture de cette brèche par une palissade; mais la plupart de leurs guerriers avoient péri dans la longue guerre qu'ils avoient soutenue, et surtout dans les deux dernières sorties. Il ne leur restoit presque que des vieillards épuisés de fatigue, et des enfans hors d'état de porter les armes (1). Plutôt que de se rendre, ils prirent alors la résolution désespérée d'abandonner leur patrie, et d'aller chercher, sur une terre nouvelle, la paix et la liberté. Ils choisirent le château de Vico pour leur première retraite; et, tandis qu'ils faisoient monter sur leurs barques leurs femmes et leurs enfans, avec leurs effets les plus précieux, ils tentèrent, au milieu de la nuit, une sortie désespérée, pour occuper les Milanois autour de la brèche, et les empêcher de s'apercevoir de leur évasion. Cet expédient leur réussit; après avoir, par une attaque imprévue, jeté la terreur dans le camp de leurs ennemis, ils s'embarquèrent eux-mêmes, et gagnèrent le château de Vico, sans être molestés dans leur retraite. 1127.

Les Milanois, revenus de leur surprise,

(1) *Cumanus*, v. 1900 et suiv., p. 454.

1127. et ne voyant plus d'ennemis, se rapprochèrent des portes, qu'ils trouvèrent ouvertes et abandonnées (1); ils y allumèrent des feux, et n'osèrent point s'aventurer au-delà, jusqu'à ce que le retour du soleil les eût rassurés contre le danger d'une embuscade. Leur surprise fut extrême de trouver la ville déserte et dépouillée, et de voir le château de Vico, garni de soldats et de machines de guerre, prêt à soutenir un nouveau siége, plus long peut-être que celui de Como, puisque les rochers sur lesquels Vico étoit bâti ne pouvoient être ébranlés ni par la sape, ni par le belier. Alors ils envoyèrent une députation d'ecclésiastiques offrir aux Comasques une capitulation avantageuse, et qui fut bientôt acceptée. Les Milanois s'engagèrent à conserver aux vaincus toutes leurs propriétés; mais ils demandèrent d'eux qu'ils servissent désormais dans toutes leurs guerres; qu'ils se soumissent à leurs impôts, et qu'ils abattissent les murailles de Como, de Vico et de Coloniola (2). C'est ainsi que se termina la guerre de Como. Cette ville, désormais hors d'état de se défendre, demeura longtemps ensuite au pouvoir des Milanois; elle

(1) *Cumanus*, *v.* 1953, p. 455.

(2) *Cumanus*, *v.* 1974 *ad finem*, p. 455.

ne secoua leur joug que durant la guerre de la ligue lombarde, et à l'instigation de Frédéric Barberousse, dont elle embrassa le parti.

La soumission de Lodi et de Como élevoit la république de Milan au-dessus de toutes ses rivales, dont aucune n'avoit encore étendu sa domination sur des villes sujettes. L'ambition des Milanois s'accrut avec leurs succès, et les engagea bientôt dans une guerre nouvelle. Nous avons vu qu'ils avoient pris sous leur protection, Crème, bourgade plutôt que cité, qui relevoit, au spirituel, de l'évêque, et au temporel, de la ville de Crémone. Les Crèmasques, vers l'an 1129, tentèrent de s'affranchir de toute dépendance de Crémone, et ils réclamèrent l'appui des Milanois, comme garans de leurs priviléges. Les Crémonois, de leur côté, recoururent aux habitans de Pavie, Plaisance, Novare et Brescia, qui, jaloux des succès auxquels eux-mêmes avoient contribué, saisirent avec ardeur ce prétexte pour attaquer les Milanois.

Cette nouvelle guerre entre des peuples de forces plus égales, resta subordonnée à des querelles d'un ordre supérieur, auxquelles la succession à l'empire avoit donné lieu. Henri V étoit mort sans enfans, l'an 1125, et la diète des princes allemands, assemblée

à Mayence, pour nommer son successeur, avoit été partagée entre deux maisons dès long-temps rivales, dont les divisions bouleversèrent l'Allemagne et l'Italie, et dont les noms mêmes devinrent, dans la suite, des distinctions de parti. Les quatre derniers empereurs étoient sortis d'une maison qui gouvernoit le duché de Franconie, lorsque Conrad fut élevé au trône, maison qu'on désignoit, tantôt par le nom de Salique, et tantôt par celui de Gueibelinga, ou Waiblinga, château du diocèse d'Augsbourg, dans les montagnes de Hertfeld (1), d'où cette maison étoit peut-être sortie. Ses partisans furent ensuite appelés Gibelins. Une autre maison puissante, originaire d'Altdorf, possédoit, à cette époque, la Bavière; comme elle eut à sa tête, successivement, plusieurs princes qui portoient le nom de Guelfo ou Welf, elle fut elle-même, ainsi que ses partisans, désignée par celui de Guelfe (2). Les

(1) *Otto Frising. de gestis Friderici I*, L. II, c. 2. *Rer. It.* T. VI, p. 699. — *Mascovius Commentar. de rebus Imperii sub Conrado III.* L. III, p. 141.

(2) *Chronicon Weingartense de Guelfis Princip. ap. Leibnitz*, T. I, p. 781. D'après une chronique de Bavière, citée par Mascovius, *L. III, p.* 141, ces noms commencèrent à être donnés aux partis, après la bataille de Winsberg, entre Conrad III et Guelfo, le 21 décembre 1140. Ces noms y furent donnés pour cri de guerre.

deux derniers Henri, et la maison des Gibelins, avoient eus de longues guerres avec l'église; les Guelfes, au contraire, s'étoient déclarés ses protecteurs. Lorsque Henri V mourut, son neveu, Frédéric de Hohenstauffen, duc de Suabe, qui avoit recueilli la principale part de son héritage, se flatta d'obtenir aussi que la couronne impériale ne sortît pas de sa famille. La diète cependant, à la suggestion de l'archevêque de Mayence, ennemi de la maison salique, en ordonna autrement; elle proclama empereur Lothaire, duc de Saxe (1), ennemi de la maison gibeline. Ce monarque ne tarda pas à s'attacher plus étroitement aux Guelfes, en donnant à leur chef, Henri IV, duc de Bavière, sa fille et son unique héritière en mariage, avec l'investiture de son duché de Saxe (2).

Quoique Lothaire fût le légitime successeur de Henri, le passage de l'autorité souveraine à une maison ennemie, devoit exciter de violentes convulsions dans l'État. Le prince gibelin prit les armes au printemps de l'année 1126; et, comme il possédoit de nombreux

(1) *Otto Frisingens. in Chronico*, L. VII, c. 17, p. 137. — *Mascovius Comment. de rebus Imperii sub Lothario II*, L. I, p. 1.

(2) En 1127, à la diète de Mersburg. *Mascov.* p. 12.

châteaux en Alsace, il y attira la guerre, qui ne fut, dans cette première année, signalée par aucune action d'éclat (1).

1127. Mais l'année suivante, Conrad, duc de Franconie, et frère de Frédéric, revint de la Terre sainte, où il avoit été combattre les infidèles, et releva, par sa présence, le parti que dès-lors nous appellerons gibelin. Il força Lothaire à lever le siége de Nuremberg; avec le consentement de son frère, il prit lui-même à Spire le titre de roi, et passa ensuite en Italie, dans l'espérance d'y prévenir Lothaire, et d'attirer les Lombards à son parti (2).

1128. Les Milanois en effet reçurent Conrad avec pompe, comme le successeur des Henri, et le monarque légitime. Un parlement du clergé et du peuple fut convoqué sur la place publique; Roger Clivelli, chevalier, et Landolphe de Saint-Paul, l'historien, députés par l'archevêque, discutèrent devant le peuple les droits des deux compétiteurs, et, d'une seule voix, les Milanois s'écrièrent que l'archevêque devoit venir lui-même, et couronner le prince. Cette cérémonie eut lieu en effet dans l'église de Monza, le 29 juin

(1) *Mascov. Comment.* L. I, §. 6, p. 9.

(2) *Otto Frisingens. Chron.* L. VII, c. 17, p. 137.

1128, et elle fut répétée ensuite à Milan, dans la basilique de Saint-Ambroise (1).

Cependant le pape Honorius s'étoit déclaré en faveur de Lothaire, et les villes de Pavie, Crémone, Novare, Brescia et Plaisance, embrassèrent le même parti : elles assemblèrent une diète à Pavie, pour se concerter sur les moyens de faire la guerre à Conrad; et leurs évêques réunis excommunièrent Anselme, archevêque de Milan, en punition de ce qu'il avoit couronné un usurpateur. Conrad, affoibli par cette opposition du clergé, fut arrêté dans l'expédition qu'il méditoit contre Rome, et contraint de perdre à Parme un temps précieux, tandis que les villes lombardes se faisoient la guerre, sous son nom peut-être, mais pour leurs seuls intérêts. L'indépendance des princes et des prélats de l'empire, ne mettoit pas moins obstacle à ce que la guerre se poursuivît avec vigueur en Allemagne, que la liberté des villes en Italie. Aussi Lothaire, qui, en 1131, attaqua de nouveau le duc Frédéric, 1131. en Suabe et en Alsace, n'eut-il sur lui d'autre avantage que de détruire quelques châteaux (2); et lorsque, l'année suivante, 1132.

(1) *Landulphus Junior*, c. 39, T. V, p. 510.

(2) *Mascovius Comment.* L. I, §. 23, p. 37.

il passa en Italie par les Alpes de Trente, il conduisit avec lui une armée si foible, qu'elle excitoit le mépris et la risée des Italiens dont il traversoit le pays; en sorte qu'il n'osa pas même s'approcher de Milan, et qu'il fit un détour pour arriver à Roncaglia, où il tint l'assemblée des plaids du royaume. Conrad, de son côté, après avoir été longtemps à charge aux Milanois et aux Parmesans ses alliés, n'ayant plus ni soldats, ni argent, avoit prévenu l'arrivée de son rival, et s'étoit retiré furtivement et d'une manière humiliante en Allemagne (1).

1133. Lothaire cependant s'avança jusqu'à Rome avec sa petite armée, et il y fut couronné empereur par le pape Innocent II, le 4 juin 1133. Mais cette cérémonie, contre l'usage antique, se fit dans l'église de Saint-Jean de Latran; car la basilique du Vatican étoit occupée par les soldats de Roger I, roi de Sicile, et par l'antipape Anaclet, ennemis plus puissans que Lothaire (2). Aussi, le nouvel empereur se hâta-t-il, après son couronnement, d'abandonner Rome et l'Italie.

(1) *Otto Frisingens. Chron.* L. VII, c. 18, p. 138.

(2) *Falconis Beneventani Chron.* T. V, p. 115. Suivant cet auteur, Lothaire n'avoit pas plus de deux mille soldats avec lui.

Tandis que les prétentions opposées de deux souverains d'une égale foiblesse, et la manière misérable dont ils soutenoient la guerre, enseignoient aux républiques d'Italie à mépriser l'autorité impériale, un schisme dans l'église portoit atteinte au respect dû aux pontifes, et encourageoit le peuple de Rome à leur retirer son obéissance. 1130.

Ce schisme étoit dû à la rivalité de deux familles puissantes à Rome, les Frangipani et les Pietro Leone. Elles s'étoient attribué tous les droits de la nation, et tous ceux de l'église. Déjà, l'an 1118, à la mort de Pasqual II, ces deux mêmes familles avoient fait naître un premier schisme. Pietro Leone, dans cette occasion, s'étoit déclaré le protecteur de Gélase II, que l'église a reconnu pour le vrai pape, tandis que les Frangipani, avec l'aide de Henri V, avoient fait sacrer Grégoire VIII, plus connu sous le nom d'antipape Burdino. En 1130, les mêmes partis divisèrent de nouveau les cardinaux, qui, depuis le décret de Nicolas II, s'attribuoient la part principale dans les élections. L'un de ces partis porta au saint-siége le fils de Pietro Leone, qui prit le nom d'Anaclet II, tandis que Léon Frangipani et les siens se déclarèrent pour le cardinal de Saint-Ange, qui prit le nom d'Innocent II. Mais

1130. dans ce second schisme, où le droit paroît au moins égal des deux parts (1), l'église a décidé en faveur de la faction contraire à celle à laquelle, douze ans plus tôt, elle avoit accordé la victoire. Pietro Leone, le protecteur de Gélase II, avoit eu pour aïeul un juif converti ; ce fut une raison pour prodiguer à son fils Anaclet les noms de sacrilége et de juif impie, tandis que l'on proclama, comme défenseurs de la foi, les Frangipani (2), que, douze ans plus tôt, on appeloit les oppresseurs de l'église. Les écrivains ecclésiastiques oublient absolument que le bon droit n'étoit reconnoissable à aucun signe certain, en sorte que les deux compétiteurs doivent être jugés comme également innocens ou également coupables. Il est reconnu qu'à l'élection de 1130, le plus grand nombre des cardinaux se déclara pour Anaclet (3); mais les plus *respectables*, nous dit-on, s'étoient rangés du parti d'Innocent;

(1) D'après la relation même de Fleury, *Histoire Ecclésiast.* L. LXVIII, c. 1 et 2, tout homme impartial jugera l'élection d'Innocent II illégale.

(2) *Baronius Annal. Eccl. ad ann.* 1130, p. 183.

(3) Vingt-sept contre dix-neuf. Parmi les premiers, l'évêque de Porto, doyen du sacré collége, et les plus anciens cardinaux. La noblesse et le peuple le favorisoient aussi.

plus *respectables* en ceci, qu'ils ne s'asso- 1130.
cièrent pas avec un schismatique (1). Tellement le cercle vicieux le plus grossier, le sophisme le plus absurde, sont admis comme des raisonnemens valides dans les disputes de religion.

Cependant les deux compétiteurs s'efforcèrent de soutenir leur droit par les armes. Innocent s'étoit fortifié dans le palais de Saint-Jean de Latran, à l'extrémité de la ville, et loin de toute habitation. Ne trouvant pas encore cette demeure assez sûre, il se retira bientôt, avec les cardinaux de son parti, dans les monumens ruinés de Rome, dont les Frangipani avoient fait des forteresses, au-dessus de l'arc de Janus, et de ceux de Titus et de Constantin. De son côté, Anaclet se rendoit maître, l'épée à la main, des basiliques de Saint-Pierre, de Sainte-Marie Majeure, et de toutes les églises de Rome. Innocent, cédant à des forces supérieures, s'enfuit d'abord à Pise; il visita ensuite la France et l'Allemagne. C'étoit lui qui avoit déterminé Lothaire à venir prendre à Rome la couronne impériale; il avoit espéré, avec son aide, pouvoir s'emparer de force du trône pontifical; mais la foiblesse à laquelle

(1) *Anonimus ap. Baronium A.* 1130, §. 2, T. XII, p. 184.

la guerre civile avoit réduit l'empereur, fit comprendre à Innocent qu'il étoit plus urgent
1132. de donner la paix à l'empire qu'à l'église.

Lothaire, de retour en Allemagne, réussit
1134. enfin, en 1134, à y faire reconnoître son autorité. Les deux frères de Hohenstauffen, humiliés par la prise d'Ulm, se résolurent à demander la paix. Frédéric de Suabe fut le premier que l'empereur reçut en grâce, au
1135. mois de mars 1135; et peu après Conrad, renonçant à la dignité royale, fut aussi réconcilié, et admis à partager avec son souverain le commandement de l'expédition que Lothaire se préparoit à conduire de nouveau en Italie (1).

1136. Nous avons rendu compte dans le quatrième chapitre de cette expédition, dans laquelle Lothaire et Conrad parurent, aux yeux des Italiens, d'une manière plus honorable qu'ils n'avoient fait trois ans auparavant. Les Milanois et les Parmesans accueillirent l'empereur avec empressement; les Pavesans et les Crémonois, qui s'étoient auparavant montrés pour lui des alliés si tièdes, trouvèrent moins de grâce auprès de lui que ses anciens ennemis. Après un séjour de quelques mois en Lombardie, l'armée allemande s'avança contre

(1) *Mascovius*, L. II, §. 7 et 9, p. 59-64.

Rome, d'où elle chassa l'antipape Anaclet, et elle força Roger, roi de Sicile, à lever le siége de Naples. Nous avons dit ailleurs combien les avantages recueillis dans cette campagne brillante furent de courte durée. L'année suivante, comme Lothaire retournoit en Allemagne, il mourut dans les montagnes de Trente, le 3 de décembre 1137; et le pape Innocent, qui étoit resté seul à soutenir la guerre contre Roger, fut fait prisonnier par ce prince, au château de Galluzzo, le 22 juillet 1139.

Une longue anarchie et des désordres scan- 1139.
daleux furent la conséquence de cette guerre entre les deux papes, et de cette dernière catastrophe. Le peuple romain, de son côté, profita du schisme et de l'affoiblissement du pouvoir pontifical, pour ressaisir les prérogatives qu'il s'étoit laissé enlever durant l'administration vigoureuse de Grégoire VII et de ses successeurs, dans un temps où le fanatisme lui faisoit fermer les yeux sur les usurpations du saint-siége. Les prédications d'un moine républicain, nommé Arnaud de Brescia, contribuèrent surtout, vers la fin du règne d'Innocent II, à faire renaître l'esprit public.

Arnaud, à son retour de France, où il avoit étudié, osa, pour la première fois à Brescia,

1139. dans ses prédications (1), dévoiler les iniquités du clergé, et dénoncer au monde chrétien son ambition et son despotisme. Les mœurs pures de ce prédicateur, et plus encore sa foi orthodoxe, ne donnoient pas même de prise aux calomnies de ses adversaires. Une érudition profonde pour son siècle, et une éloquence mâle, lui assuroient l'avantage dans toutes les conférences. Les vices du clergé, et les dangereuses conséquences de son pouvoir temporel, étoient le sujet habituel de ses discours, ce sujet étoit à la portée de tous ses auditeurs; aussi l'hérésie des *politiques* (nom expressif qu'on donnoit à ses opinions) fit-elle des progrès allarmans (2).

Arnaud avoit étudié sous Pierre Abailard, et il étoit lié à cet homme célèbre par une tendre amitié. Il est probable que les persécutions qu'Abailard éprouva en 1140, et l'accusation d'hérésie qui fut intentée contre lui, n'étoient que les effets de la haine que le clergé avoit vouée à son disciple. L'un et l'autre furent inculpés pour des erreurs obscures et inintelligibles sur le dogme de la Trinité. Abailard abjura modestement tout ce

(1) *Otto Frisengens. de gestis Frid. I*, L. II, c. 21, p. 719.

(2) *Guntherus in Ligurino*, L. III, v. 270, p. 41, *apud Pithœum Scr. Germ.* Basle, 1569.

qu'il pouvoit y avoir d'erroné dans sa doctrine, 1139.
et mourut regretté des moines de Clugny, qui lui avoient donné asile (1). La persécution d'Arnaud de Brescia avoit commencé plus tôt, elle fut plus longue et plus opiniâtre, et le conduisit enfin à un supplice cruel. Dès l'an 1139, Arnaud fut condamné par le concile de Latran, et obligé de quitter l'Italie (2). Il se réfugia dans l'évêché de Constance, où saint Bernard s'efforça d'exciter par ses lettres une nouvelle persécution contre lui (3); aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on voit Arnaud échapper à la rage des dévots, prêcher sans

(1) *Baronius Annal. Eccles. ann.* 1140, §. 4-19. — *Fleury, Hist. Ecclésiast.* L. LXVII, c. 55, 61, 64-69.

(2) *Annal. Eccles.* 1139, §. 10 et 11.

(3) *Sancti Bernardi Epistolæ*, 195, 196. Saint Bernard écrivoit à l'évêque de Constance : « Vous verrez en lui un homme qui se » rebelle ouvertement contre le clergé, se confiant dans le » pouvoir tyrannique des gens d'épée; un homme qui s'insurge » contre les évêques eux-mêmes, et qui exerce ses fureurs » contre tout l'ordre ecclésiastique. Sachant cela, je doute que, » dans un si grand danger, vous puissiez rien faire de mieux » et de plus salutaire, que de suivre le précepte apostolique, » *ôter le mal du milieu de vous*. Un ami de l'église, cependant, » voudroit plutôt le lier que le mettre en fuite, de peur qu'en » errant davantage, il ne puisse nuire encore plus. Notre seigneur » le pape, quand il étoit encore au milieu de nous, en avoit donné » l'ordre par écrit, sur le rapport du mal que faisoit cet homme; » mais il ne s'est trouvé personne qui voulût faire une si bonne » action ».

1139. crainte la liberté à Zuric, comme il l'avoit prêchée en Italie, et revenir triomphant au bout de cinq ou six ans, pour donner des lois à la république romaine.

A l'époque de l'exil d'Arnaud de Brescia, les Romains étoient engagés avec les habitans de Tivoli, dans une guerre dont le schisme précédent étoit bien moins le motif que le pré-
1140. texte. Rome, retournée en quelque sorte aux jours de sa première enfance, et renfermée dans ses plus étroites limites, étoit devenue rivale de Tivoli, rivale d'une ville formée des maisons de campagne de ses anciens citoyens. Tant que les Romains furent attachés à Innocent II, les habitans de Tivoli soutinrent le
1141. schisme d'Anaclet. En 1141, une armée romaine, après avoir fait précéder sa marche par une excommunication, alla mettre le siége devant cette petite ville. Une sortie imprévue des Tiburtins mit cette troupe en déroute; elle s'enfuit honteusement, et laissa dans son camp un riche butin. L'année suivante, les Romains se vengèrent de cet échec, ils renouvelèrent le siége de Tivoli, et réduisirent cette ville aux dernières extrémités. Ils vouloient la démanteler, et répartir ses habitans dans les villages voisins, pour effacer les traces de leur honte. Le pape, plus modéré et plus sage. accorda la paix aux Tiburtins, à des

conditions équitables; mais il exigea d'eux un serment d'obéissance à l'église, comme s'il les avoit humiliés avec ses propres armes, et non avec celles de Rome (1).

Déjà les disciples d'Arnaud, tous ceux qui avoient reçu de la nature une ame libre et un cœur romain, supportoient impatiemment la domination théocratique; ils profitèrent de l'indignation que causoit la paix de Tivoli. Les nobles se répandirent dans les places pu- 1143.
bliques; ils représentèrent au peuple la conduite d'Innocent comme le résultat d'un plan formé pour entacher leur honneur et détruire leurs priviléges; ils invoquèrent le souvenir toujours puissant de l'antique grandeur de Rome; ils firent un rapprochement effrayant du gouvernement auguste et du sénat de leurs ancêtres, avec celui des prêtres; puis, profitant du mécontentement du peuple, ils entraînèrent sur leurs pas la foule au Capitole. Ce fut sur ce mont consacré à la liberté qu'ils rétablirent le sénat, comme premier gage de la restauration de la république. C'est encore aujourd'hui sur le Capitole qu'est la demeure du sénateur, foible représentant des maîtres du monde. Placé sur l'extrême frontière, entre la Rome antique et la Rome nouvelle, le sénateur

(1) *Otto Frisingens. in Chron.* L. VII, c. 27, p. 143.

1143. semble appartenir encore aux temps de gloire de la première, et faire partie de ses ruines. C'est ainsi que devant son palais une colonne isolée rappelle seule la grandeur et la majesté d'un temple de Jupiter, dont elle est le dernier reste (1).

Innocent II éprouva tant de chagrin de ce mouvement populaire, qu'il en contracta une maladie dont il mourut peu de jours après. Célestin II, son successeur, régna trop peu de temps, pour pouvoir essayer de restreindre le
1144. pouvoir toujours croissant du peuple. Peu après que Lucius II eut été élu pour lui succéder, les Romains mirent la dernière main à leur constitution, en substituant au préfet de la ville, que nommoit le pape, un nouveau magistrat qui devoit présider le sénat, et représenter la majesté de la république, avec le titre de patrice de Rome. Jordan, fils de Pietro Léone, et frère du défunt antipape Anaclet, fut celui qu'ils choisirent pour l'élever à cette haute dignité (2).

La ville étoit divisée en treize quartiers, ou *Rioni*. Les citoyens, assemblés dans chaque

(1) On suppose que cette colonne appartenoit à un temple de Jupiter Custos. Elle est de marbre grec, d'ordre corinthien, et de soixante-quatre palmes de hauteur. *Vasi Itin. T. I, p.* 110.

(2) *Otto Frisingens. in Chron.* L. VII, c. 31, p. 145.

quartier, nommoient annuellement dix élec- 1144.
teurs, auxquels ils remettoient le pouvoir de choisir les cinquante-six membres dont se composoit le sénat (1). Les sénateurs étoient probablement gentilshommes, à en juger d'après l'ardeur avec laquelle la noblesse soutenoit le gouvernement républicain. Les plus distingués d'entr'eux ajoutoient au titre de sénateur celui de conseiller; ce qui feroit supposer que le patrice avoit un conseil privé, formé peut-être successivement et par rotation, de tous les membres du sénat.

Le pape, d'autre part, avoit un parti considérable dans la noblesse et dans le peuple; à la tête de cette faction on voyoit les Frangipani, et, ce qui est plus étrange, les propres frères du patrice Jordan, jaloux sans doute de son autorité. Le pontife, qui depuis peu avoit fait alliance avec Roger, roi de Sicile, pouvoit aussi compter sur son appui. Le sénat, pour se délivrer d'abord des ennemis intérieurs, fit attaquer les tours que les Frangipani et les autres adversaires de la république avoient élevées dans la ville. Plusieurs de ces tours furent alors démolies; mais d'autres furent

(1) Chartre ou traité de paix entre le pape Clément III et le sénat et le peuple. *Anno* 1188. *Murat. Ant. Ital. Diss. XLII.* Vol. III, p. 785. — *Storia diplomatica de Senatori di Roma, di F. A. Vitale. Roma* 1791. 2 vol. in-4.°

1144. bientôt construites à leur place; les monumens antiques, qui presque tous servoient aussi de forteresses, furent conservés, et les nobles continuèrent long-temps encore à posséder dans Rome des retraites fortifiées, qui les soustrayoient au pouvoir de leurs magistrats. Le sénat, pour contre-balancer l'influence de Roger, crut ensuite devoir envoyer une députation au monarque de l'Allemagne, pour l'engager à venir prendre à Rome la couronne de l'empire.

Ce monarque étoit Conrad III (1), le même qui avoit été couronné à Milan, en 1128, et qui avoit abdiqué en 1135. A la mort de Lothaire, Conrad avoit eu pour concurrent le gendre de cet empereur, Henri le superbe, héritier de la maison guelfe, duc de Saxe, de Bavière, et marquis de Toscane; mais dans la diète de Coblentz de 1138, la maison gibeline, ou de Hohenstauffen, avoit recouvré l'avantage sur Henri le superbe, que son orgueil rendoit odieux aux princes, et Conrad avoit été sacré à Aix-la-Chapelle, le 6 de mars de la même année. Les Saxons et les Guelfes, cependant, ne regardèrent point cette élection comme légitime; ils prirent les armes, et Conrad, occupé à les combattre, ne put

(1) Conrad II pour l'Italie, et III.e pour l'Allemagne.

jamais descendre en Italie pour s'y faire cou- 1144.
ronner (1).

Une des lettres que le sénat et le peuple romain adressèrent à Conrad, nous a été conservée par Othon de Frisingen. « Si des fils et » des fidèles, lui disent-ils, peuvent se permettre de juger les actions de leur seigneur » et de leur père, nous nous étonnons que » votre excellence royale n'ait pas répondu » aux lettres par lesquelles nous avions pris » soin de l'informer de nos démarches; cependant toutes nos actions sont dirigées à » votre honneur par notre fidélité. Le sénat » a été rétabli par la grâce de Dieu. Constantin et Justinien régirent glorieusement » tout l'empire, par la vigueur de ce sénat et » par celle du peuple romain; nous souhaitons, » et nous nous efforçons de faire que vous » puissiez gouverner comme eux, et que vous » puissiez recouvrer tous les honneurs qui » vous appartiennent, et qui vous ont été » ravis..... Nous avons jeté les fondemens » de cet ordre nouveau, car nous maintenons » la paix et la justice à tous ceux qui l'aiment; » nous nous sommes rendus maîtres des tours,

(1) *Mascovius Comment. de rebus Imp. sub Conrado III*, L. III, p. 114. — *Otto Frisingens. Chron.* L. VII, c. 22, p. 140. — *Id. de gestis Frid. I*, L. I, c. 22, p. 656.

1144. » des forteresses et des maisons des seigneurs, » qui, de concert avec le sicilien et le pape, » se préparoient à résister à votre empire; » les unes, nous les gardons fidèlement en » votre nom; d'autres, nous les avons rasées » jusqu'au sol..... Que votre prudence se » rappelle tous les maux que la cour des » papes, et les seigneurs dont nous parlons, » ont faits aux empereurs qui vous ont pré- » cédés. Les mêmes gens, d'accord avec le » sicilien, vous en préparent de plus grands » encore..... » (1).

Conrad, qui savoit quel esprit d'indépendance se cachoit sous cette soumission apparente, crut plus prudent de ne pas se mêler de ces querelles, et de ne point répondre au sénat, pour ne pas indisposer le pontife, qui en même-temps s'étoit aussi adressé à lui.

Cependant, Lucius II se flatta que les Romains, découragés par l'abandon de Conrad, et intimidés par l'alliance que lui-même avoit contractée avec le roi de Sicile, renonceroient à leur nouvelle magistrature dès qu'ils ver-
1145. roient leur pontife l'attaquer avec vigueur. Un jour donc, entouré de ses prêtres et de tout l'appareil pontifical, et suivi de ses partisans, armés et disposés pour un siége, il marcha au

(1) *De gestis Frider. I*, L. I, c. 27 et 28, p. 662.

Capitole, pour en chasser le sénat. Le peuple, 1145.
étonné de ce mélange d'armes spirituelles et temporelles, resta quelque temps indécis sur le parti qu'il devoit prendre, et laissa la procession s'approcher de la colline sacrée. Tout-à-coup, cependant, honteux d'abandonner ses magistrats, seuls champions de la liberté romaine, il fit pleuvoir sur les soldats pontificaux un déluge de pierres. Lucius lui-même en fut atteint, et sa blessure, dont il mourut peu de jours après, détermina la retraite de ses satellites (1).

Un nouveau pape, Eugène III, disciple de saint Bernard, fut élu pour le remplacer. Celui-ci s'éloigna immédiatement de Rome, afin de ne pas sanctionner, comme on l'exigeoit de lui, la restauration du sénat. Cependant, au bout de peu de mois, il consentit à le reconnoître, pourvu que les Romains reconnussent de leur côté son préfet, et renonçassent à leur patrice. A ces conditions il rentra dans la ville, où on lui fit une réception brillante; mais il s'en éloigna de nouveau bientôt après; et tandis qu'il voyageoit en Italie et en France, Arnaud de Brescia, rappelé par ses partisans, revint à Rome comme en triomphe (2). Celui-ci

(1) *Godefridus Viterbiens. in Pantheo*, Pars XVII. T. VII, *Rer. Ital.* p. 461.

(2) J. de Müller nous apprend, d'après une chronique de

1145. s'efforça de ramener les Romains à des idées plus justes sur les causes de la grandeur de leur ancienne république. Persuadé que de toutes les réformes la plus durable est celle qui, loin de détruire les anciens usages, s'en rapproche et leur rend de la vigueur, il demanda aux Romains de former un ordre équestre, comme intermédiaire entre les sénateurs et les plébeïens; de rétablir les consuls pour présider le sénat, les tribuns pour défendre le peuple; d'exclure les papes de toute part à l'administration politique; de circonscrire les droits qu'ils étoient forcés de conserver à l'empereur. Mais le silence absolu des historiens italiens, durant cette période, et la brièveté des Allemands, auxquels nous sommes forcés de recourir, ne nous laissent aucun moyen de connoître jusqu'à quel point ces réformes furent exécutées (1). Il paroît seulement que durant tout le pontificat d'Eugène III, les Romains furent en guerre avec

Corbie, que deux mille Suisses des montagnes suivirent Arnaud à son retour à Rome, et l'assistèrent dans le rétablissement de la liberté. Geſchichte der Schweiz: *B. I. c.* 14, p. 410.

(1) *Guntherus in Ligurino*, L. III, p. 43.—*Otto Frising. de gestis Frid. I*, L. II, c. 21, p. 719.—Les vies des papes, par Bernard Guidonis et le cardinal d'Aragon, *T. III, p.* 437, 439, ne nous apprennent presque rien.

le pape, et que, durant le même temps, Arnaud ne cessa point de leur rappeler l'exemple de leurs ancêtres, et les efforts qu'ils devoient faire pour maintenir la liberté de leur pays. Dans le chapitre suivant, nous verrons le supplice de ce grand homme, martyr de la liberté, dans la ville même qu'il avoit voulu affranchir.

CHAPITRE VIII.

Frédéric Barberousse, empereur. — Sa première expédition contre les villes libres d'Italie.

1152—1155.

Conrad III avoit régné quatorze ans sur l'Allemagne; pendant aussi long-temps il avoit porté le titre de roi d'Italie, sans avoir eu, durant tout son règne, la moindre influence sur ce dernier pays. Il avoit été retenu plusieurs années en Allemagne, par la guerre qu'il faisoit aux princes guelfes, Henri le superbe et Guelfe VI, ducs de Bavière et de Saxe. En 1147, il céda, ainsi que Louis VII de France, aux éloquentes exhortations de saint Bernard, et il passa en Orient, aussi bien que ce prince, à la tête d'une puissante armée de croisés. De retour, après trois ans d'une guerre malheureuse, comme il se préparoit à descendre en Italie, pour y recevoir la couronne de l'empire, il fut surpris par
1152. la mort, le 15 février 1152 (1).

(1) *Voyez*, sur ce règne, *Mascovius Comment. de rebus Imp. sub Conrado III*, L. IV et V.

Quoiqu'il laissât après lui un fils en bas âge, 1152.
la diète du royaume, assemblée à Francfort, décerna la couronne, d'après le conseil que Conrad lui-même avoit donné en mourant, à son neveu Frédéric Barberousse, duc de Suabe, alors dans la fleur de la jeunesse. Les princes pouvoient se flatter que l'élection de ce nouveau monarque mettroit fin aux longues et sanglantes divisions des deux plus puissantes familles de l'empire, les Gibelins, ou la maison de Suabe et Franconie, et les Guelfes, ou la maison de Bavière et Saxe. Frédéric étoit l'héritier de la maison gibeline, comme petit-fils d'une sœur de Henri V; d'autre part, il étoit allié à la maison guelfe, comme fils d'une fille de Henri le noir, duc de Bavière; en sorte que par sa mère il étoit neveu de Guelfe VI, duc de Bavière, et cousin de Henri le lion, duc de Saxe, les deux chefs de la maison guelfe (1).

L'attente de l'Allemagne ne fut pas trompée, et durant presque tout le règne de Frédéric, les dissentions furent assoupies entre ces deux familles, qui avoient troublé l'administration de ses prédécesseurs. Les forces de l'Allemagne, rendues plus redoutables par l'habitude des guerres civiles, marchèrent réunies

(1) *Otto Frising. de gestis Frid. I*, L. II, c. 2. *Scr. R. It.* T. VI, p. 699.

1152. sous les étendards de Frédéric. Il est vrai que cette concorde finit avec sa vie; que les deux familles se séparèrent de nouveau durant le règne de son successeur; et que leur haine, se communiquant aux peuples, et se confondant avec l'esprit de parti qu'avoient fait naitre les querelles de l'empire et du saint-siége, donna naissance, en Italie, aux factions trop fameuses des Guelfes et des Gibelins, que nous verrons, pendant plusieurs siècles, faire couler des torrens de sang.

Le jour même de son couronnement, le nouveau souverain laissa entrevoir le caractère sévère et inflexible qu'il devoit porter sur le trône. Un de ses courtisans qui avoit encouru sa disgrâce, et reçu l'ordre de s'éloigner de la cour, crut que, dans ce jour d'allégresse, il lui seroit plus facile d'obtenir son pardon. Au milieu de la cérémonie, il se prosterna aux pieds du nouveau roi, et lui demanda grâce. Les grands qui l'entendirent, sans même connoître sa faute, joignirent aussitôt leurs sollicitations aux siennes, et toute la multitude, cédant à l'émotion qu'un grand spectacle lui inspire d'ordinaire, répéta le cri de grâce avec un accent suppliant. Frédéric imposa silence à ces acclamations, et, au moment où il alloit recevoir l'onction sacrée, il éleva la voix pour déclarer, d'un

ton sévère, que la justice et non la haine avoit motivé son jugement, et que rien ne le lui feroit révoquer (1). Tel étoit l'homme qui alloit armer l'Allemagne contre la liberté italienne. 1152.

Frédéric avoit été élu dans la diète de Francfort, par les seuls princes allemands: l'Italie, comme une province dépendante, se trouvoit donnée à un nouveau monarque, par le suffrage d'autrui. Un petit nombre de gentilshommes toscans, lombards et génois, avoient, il est vrai, assisté, par hasard et sans mission, à la diète (2). Ils n'avoient pas la prétention de conférer, par leurs suffrages, les deux couronnes d'Italie; mais leurs compatriotes, contens, si ce n'est de la domination allemande, du moins de la manière dont leur patrie étoit administrée, et de la liberté dont elle jouissoit sous des souverains étrangers, applaudirent à l'élection de Frédéric, loin de chercher à la contester.

Ce fut devant la diète convoquée au mois d'octobre, à Herbipoli ou Würtzbourg, que

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 3, p. 701. — *Guntheri Ligurinus*, L. I, p. 12. *ap. Pithœum.*

(2) *Guntheri Ligurinus*, L. I, p. 6. On peut même douter qu'il s'y trouvât des Génois; car le nom de *Ligures* est donné par Guntherus à tous les Lombards.

1152. les députés que Frédéric avoit envoyés en Italie, rendirent compte de leur mission. Ils étoient revenus, accompagnés des messagers d'Eugène III. Ce pape sollicitoit les secours du nouveau monarque contre les Romains, que dirigeoit toujours Arnaud de Brescia. Robert, prince de Capoue, le même qui avoit assisté les Napolitains avec tant de courage, durant la guerre où succomba leur république, se rendit en personne à cette même diète; et, secondé par plusieurs barons de la Pouille, exilés comme lui, il supplia le roi et la nation allemande de lui rendre son patrimoine, et de réprimer les usurpations du roi de Sicile, leur ennemi comme le sien (1).

Frédéric étoit jeune, vaillant et avide de gloire; il savoit combien la réunion de tous les partis de l'Allemagne augmentoit ses forces, et il étoit impatient de les mettre en usage. L'Italie étoit la seule contrée où il pût déployer l'activité et les talens militaires dont il se sentoit doué; l'Italie, où il devoit être couronné empereur et roi, et où cependant il savoit qu'il ne trouveroit ni obéissance, ni sujets, ni trésors, ni armée à ses ordres; l'Italie, dont il considéroit l'indépendance

(1) *Otto Frising. Frid. I*, L. II, c. 7, p. 703.

comme un état de révolte, et les priviléges comme autant d'usurpations. Il promit donc des secours à Robert et aux barons appuliens ; il signa un traité d'alliance avec le pape ; Eugène lui promit de placer sur sa tête la couronne impériale ; et Frédéric prit l'engagement de rétablir l'autorité du pontife dans Rome ; enfin, il somma tous les vassaux du royaume de Germanie, de se préparer à marcher avec lui en Italie, dans moins de deux ans. Avant que la diète fût dissoute, tous les seigneurs qui avoient assisté à ses délibérations, prêtèrent serment de suivre leur monarque dans cette expédition (1). 1152.

Au mois de mars 1153, comme Frédéric célébroit, à Constance, une nouvelle diète, deux citoyens de Lodi, portant des croix à leurs mains, traversèrent la foule des princes, et se jetèrent à ses pieds, les yeux pleins de larmes, demandant la liberté de leur patrie, que les Milanois retenoient dans une dure servitude. Il y avoit déjà quarante-deux ans que la république de Lodi avoit été soumise et réunie au territoire de Milan ; la génération qui avoit pris part à un gouvernement libre, qui s'étoit rassemblée sur la place publique, pour y délibérer en peuple 1153.

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 7.

1153. souverain, étoit peut-être déjà toute entière couchée dans le sépulcre; mais le doux et triste souvenir d'une indépendance qu'on a perdue, est un héritage sacré, que des républicains léguent à leurs enfans, qu'ils les chargent de transmettre de générations en générations, et de faire valoir toutes les fois qu'ils pourront appeler la force à l'appui du plus précieux des droits. Les citoyens de Lodi, que le hasard avoit conduits à Constance, sans mission de leurs compatriotes, trouvèrent dans leur cœur les accens qui pouvoient émouvoir, quoique dans une langue étrangère pour eux, une assemblée imposante. Leurs sanglots, au souvenir seul d'une patrie qui n'existoit plus que dans leur cœur, réussirent, mieux encore que leurs paroles, à toucher Frédéric. Celui-ci fit expédier aussitôt, par son chancelier, un ordre adressé aux Milanois, de rétablir les Lodésans dans leurs anciens priviléges, et de renoncer à la jurisdiction qu'ils s'étoient arrogée sur eux. Il chargea un officier de sa cour, nommé Sichérius, de porter sans délai cet ordre aux consuls et au peuple de Milan (1).

Sichérius se rendit d'abord à Lodi, et il

(1) *Otto Morena Hist. Laudensis.* T. VI. *Rer. It.* p. 957. — *Galvan. Flamma Manip. Florum*, c. 173, T. XI, p. 634.

communiqua aux magistrats des bourgades, 1153.
tristes restes de cette ville, la mission dont il étoit chargé. Les Lodésans savoient bien que ce n'étoit pas une simple lettre qui leur feroit recouvrer la liberté; ils virent avec effroi le péril où la démarche inconsidérée de leurs concitoyens les avoit entraînés. Leur ville avoit été réduite en cendres; ils habitoient des villages ouverts de tous côtés, et presque aux portes de Milan; les citoyens de cette ville puissante, provoqués par la lettre hautaine de Frédéric, pouvoient, en peu d'heures, détruire leurs maisons et leurs récoltes, tandis que les secours qu'on leur faisoit espérer d'Allemagne, n'arriveroient pas en moins d'une année. Frédéric les avoit protégés, comme les grands protégent d'ordinaire: ils croient avoir assez fait pour leurs cliens, s'ils se réservent le moyen de les venger. Les magistrats de Lodi représentèrent vainement à Sichérius les dangers de leur situation; ils ne purent obtenir de lui qu'il supprimât les lettres dont il étoit chargé, ou qu'il différât de les remettre, jusqu'à l'approche de Frédéric.

Les consuls de Milan reçurent Sichérius en présence de l'assemblée du peuple, qui entendit la lecture des dépêches qu'il portoit. Personne, dans cette assemblée, ne fut

1153. maître de réprimer l'indignation qu'excitoit une lettre aussi impérieuse : elle fut arrachée des mains du héraut, et foulée aux pieds ; des protestations de défendre l'indépendance de la patrie, des imprécations contre le despote se firent entendre de toutes parts, et Sichérius n'échappa qu'avec peine à la multitude en fureur (1).

Les Lodésans cependant étoient livrés à des terreurs mortelles : ils envoyoient leurs femmes et leurs enfans, avec leurs effets les plus précieux, dans les villes voisines, à Crémone ou à Pavie ; eux-mêmes, pendant le jour, ils restoient attachés à leurs demeures ; mais de nuit, ils n'osoient s'y livrer au sommeil, ils se dispersoient dans les bois, ils erroient dans les campagnes, croyant toujours que l'armée milanoise alloit fondre sur eux, et les punir des souhaits qu'ils avoient osé former. Néanmoins les Milanois, avertis de la prochaine arrivée de l'empereur, ne voulurent pas provoquer son courroux, en attaquant les Lodésans qu'il avoit pris sous sa protection. Au contraire, ils envoyèrent à Frédéric, avec les autres Lombards, le présent que les villes étoient dans l'usage d'offrir à un nouveau souverain. Les députés

(1) *Otto Morena Rerum Laudensium*, p. 965.

de Pavie et de Crémone, chargés d'un pré- 1153.
sent semblable, portèrent en même-temps au pied du trône leurs plaintes contre l'ambition croissante des Milanois. Ces derniers furent bientôt instruits des mauvais services que leur avoient rendus leurs voisins; et, quand la saison des combats fut revenue, ils 1154.
essayèrent de s'en venger par des incursions sur le territoire de Pavie et de Crémone (1).

La Lombardie étoit donc en armes au mois d'octobre 1154, lorsque Frédéric y entra. Il descendoit les Alpes par la vallée de Trente, et marchoit à la tête de tous ses vassaux, et d'une armée plus brillante qu'aucune de celles que ses prédécesseurs avoient jusqu'alors conduites en Italie. Il s'arrêta quelque temps sur les bords du lac de Garda, pour donner à ses feudataires le loisir de le rejoindre; puis il s'avança jusqu'à Roncaglia, dans le voisinage de Plaisance; il y traça son camp sur la plaine qui borde le Pô, et, selon l'antique usage, il y ouvrit les comices du royaume d'Italie (2).

Il commença par priver de leurs fiefs ceux

(1) *Otto Morena*, p. 971.

(2) *Otto Frising.* L. II, c. 12-15, p. 706. — *Otto Morena*, p. 969. — *Sire Raul, seu Radulphus Mediolanensis, de gestis Frid. I*, p. 1175, T. VI. — *Ligurinus*, L. II, p. 24.

1154. des feudataires qui ne se trouvèrent point à la revue; puis il se déclara prêt à juger les différends de ses sujets d'Italie, ainsi qu'à écouter leurs plaintes. Guillaume, marquis de Montferrat, fut le premier à demander justice : il accusa la ville d'Asti, et le bourg de Cairo ou Chieri. Ces deux peuples se gouvernoient en républiques; et, n'ayant pu forcer le marquis de Montferrat à se mettre sous leur protection, ils faisoient la guerre à ses vassaux. L'évêque d'Asti se joignit au marquis, pour accuser son troupeau. Toutes les nouvelles républiques excitoient la défiance ou la colère de Frédéric; il promit donc au prélat et au marquis de tirer une vengeance exemplaire des peuples qui les avoient offensés.

Les consuls de Como et ceux de Lodi se présentèrent ensuite, et renouvelèrent les plaintes que les Lodésans avoient déjà portées à Constance, contre les Milanois. Les consuls de Milan étoient présens et prêts à répondre; la discussion s'engagea devant le roi, et toutes les villes manifestèrent leurs inclinations. On vit que les Milanois pouvoient compter sur l'appui de Crème, de Brescia, de Plaisance, d'Asti et de Tortone; que, d'autre part, les Pavésans n'étoient secondés que par Crémone et Novare, puisque les villes de Como et

Lodi étoient déjà soumises à leurs rivaux. 1154.
Le parti de Pavie étoit évidemment le plus foible; et le roi d'Allemagne, appelé à choisir entre les deux ligues, se détermina en faveur de celle qu'il seroit toujours maître d'opprimer ensuite, sentant bien que s'il secondoit les Milanois, ceux-ci n'auroient bientôt plus besoin de son assistance (1). Il ordonna cependant aux deux partis de poser préalablement les armes, et il fit relâcher les prisonniers que les Milanois avoient faits sur les Pavésans; puis, ayant annoncé son intention de s'approcher de Novare, avant de rien décider sur les plaintes de Como et de Lodi, il demanda aux consuls milanois de le conduire eux-mêmes au travers de leur territoire.

La route naturelle que devoit suivre l'armée, fut celle qu'ils lui indiquèrent en effet; elle traversoit, par une ligne à-peu-près droite, et d'environ cinquante milles de longueur, Landriano, Rosate, et Trécale, où se trouvoit le pont sur le Tésin. Mais cette ligne même étoit celle sur laquelle les Milanois et les Pavésans s'étoient battus, à plusieurs reprises, peu de mois auparavant, en sorte que la campagne étoit dévastée; et, comme les Allemands enlevoient, sans rien

(1) *Sire Raul*, p. 1175.

1154. payer, non-seulement les munitions dont ils avoient besoin, mais souvent encore le bétail et les meubles, les paysans fuyoient devant eux, et la route que suivoit l'armée paroissoit absolument déserte. La première nuit, l'armée de Frédéric campa devant Landriano, où à peine elle trouva suffisamment de vivres. Le jour suivant elle parvint à Rosate; et, comme des pluies violentes retardoient sa marche, elle s'y reposa quarante-huit heures, en dehors du château. Les Milanois ne s'étoient pas attendus à ce retard; les munitions qu'ils avoient fait préparer furent consommées en un seul repas, et l'armée se trouva sans vivres. De plus, Othon de Frisingen convient que le prince et les soldats, fatigués des pluies éternelles auxquelles ils se trouvoient exposés, s'abandonnoient à leur humeur, et rendoient les Milanois responsables des intempéries de la saison (1). Frédéric, le soir du second jour, donna l'ordre à leurs consuls de s'éloigner de son camp, et de fuir son indignation; il y ajouta celui de faire évacuer auparavant le château de Rosate, où ils avoient une garnison de cinq cents soldats, afin que son armée profitât des vivres qu'on y conservoit.

(1) *De Reb. gest. Frid. I*, L. II, c. 14, p. 710.

Les consuls obéirent : non-seulement la garnison, mais encore tous les habitans sortirent du château, emmenant leurs femmes et leurs enfans, quoique la nuit commençât, et qu'une pluie froide et abondante rendît cette exécution militaire plus cruelle encore. Ils se retirèrent vers Milan, dont ils étoient à douze milles de distance, et laissèrent dans le château tous leurs effets, selon l'ordre qu'ils avoient reçu. Au point du jour, l'armée allemande y entra; et, après l'avoir pillé, elle le rasa de fond en comble (1). 1154.

Lorsque les fuyards de Rosate arrivèrent à Milan, empressés d'accuser de leur malheur quelqu'un sur qui ils pussent se venger, ils répétèrent les plaintes des Allemands, et reprochèrent aux consuls milanois d'avoir excité la colère de Frédéric et de ses troupes. Ces magistrats avoient tort à leurs yeux, dès qu'ils avoient conduit l'armée devant leur château. Le peuple milanois ne savoit point résister à l'entraînement d'un grand spectacle; les pleurs des femmes de Rosate, la misère de leurs enfans qu'elles portoient dans leurs bras, couverts de boue, et transis par une pluie glacée, l'abattement des chefs de famille qui avoient tout perdu, faisoient,

(1) *Otto Morena*, p. 973.

1154. sur ce peuple, une impression bien plus profonde que l'éloquence ferme et mesurée d'Oberto dall' Orto, et de Gherardo Nigro, les deux consuls, qui justifioient leur conduite. La foule irritée se porta contre la maison du dernier, et la démolit entièrement. Ce magistrat cependant oublia l'ingratitude du peuple, et n'en servit pas sa patrie avec moins de zèle et de fidélité (1).

De nouveaux députés furent envoyés à Frédéric; ils lui représentèrent le châtiment infligé au consul, comme une satisfaction éclatante que lui donnoit le peuple milanois; ils cherchèrent aussi à l'appaiser, en lui offrant une rançon considérable, sous la condition qu'il ne troubleroit point la république dans la possession de Lodi et de Como. Mais le lion avoit goûté du sang, et repoussoit toute autre nourriture. Frédéric s'indigna de l'offre d'un tribut, comme si l'on avoit cherché à le corrompre à prix d'argent (2); et, conduisant ses soldats dans les plus fertiles campagnes du Milanois, il en livra les richesses à leur discrétion. Il s'avança ensuite vers les deux ponts fortifiés que les Milanois avoient jetés sur le Tésin, pour

(1) *Otto Frising. de gestis Frid. I*, L. II, c. 13 et 15.

(2) *Ib.* c. 14.

pénétrer dans le territoire de Novare, et, 1154.
après les avoir traversés avec son armée, il les livra aux flammes. Sur l'autre rive., le même peuple possédoit encore deux châteaux qu'il considéroit comme la clef du Novarois, et où il entretenoit garnison, c'étoient Trécale et Galiate. Frédéric les prit d'assaut, et, après les avoir abandonnés au pillage, il les fit raser (1).

Les Milanois considéroient avec étonnement les ravages de cette armée barbare, qui, comme une trombe funeste, avoit traversé leur territoire. Elle en étoit enfin sortie, mais on ne pouvoit prévoir ses mouvemens futurs; et, après plusieurs tentatives infructueuses, on avoit renoncé à désarmer son aveugle colère. Revenus de leur première surprise, les magistrats songèrent à se prémunir contre de nouvelles attaques; ils firent entrer dans la ville le plus de munitions qu'il leur fut possible; ils relevèrent avec soin ses fortifications, et mirent les châteaux de leur territoire dans le meilleur état de défense. En même-temps, ils envoyèrent des ambassadeurs aux cités leurs alliées, pour renouveler les anciens traités, et pour leur

(1) *Epistola Friderici ad Ottonem Frisingensem, ap. Scr. R. It.* T. VI, p. 635.

demander ou leur promettre des secours en cas d'attaque (1).

1155. Frédéric célébra les fêtes de Noël dans le voisinage de Novare, et au commencement de l'année 1155, il traversa le territoire de Vercèil et celui de Turin (2). Ces deux villes se gouvernoient en républiques, mais elles eurent le bonheur de trouver le monarque bien disposé pour elles; et, dans la longue guerre qu'il fit ensuite aux Lombards, la dernière fut constamment attachée à son parti. Frédéric, après avoir passé le Pô, reprit, au travers de la plaine qui est à sa droite, la route de Pavie. Guillaume de Montferrat, qui suivoit l'armée, lui rappela les injures qu'il avoit reçues des habitans de Chieri et d'Asti, et lui demanda de châtier ces bourgeois si fiers de leur indépendance. Ceux-ci, effrayés de l'approche d'une armée aussi formidable, et ne se confiant point assez dans leurs tours et leurs murailles, prirent d'avance le parti de la fuite. Frédéric trouva désertes la bourgade de Chieri (3) et

(1) *Tristani Calchi Hist. Patriæ*, L. VIII, p. 222.

(2) *Otto Frising. de gestis Frid. I*, L. II, c. 15.

(3) Tous les historiens contemporains appellent *Cairo* cette bourgade, et Muratori suppose qu'il s'agit d'un château de ce nom, situé au pied des Alpes liguriennes, à quarante milles

la ville d'Asti. Après les avoir abandonnées au pillage des soldats, il y fit mettre le feu. 1155.

Il s'approcha ensuite de Tortone; cette ville étoit alliée de Milan, et avoit pris part à la guerre contre Pavie. Le roi lui fit signifier l'ordre de renoncer à l'alliance des Milanois, et d'en contracter une avec les Pavésans; et, comme le magistrat de Tortone répondit qu'il n'avoit point coutume d'abandonner ses amis dans le malheur, la ville fut aussitôt mise au ban de l'empire, par un décret solemnel, et, le 13 février, le roi en entreprit le siége (1).

La ville de Tortone est bâtie sur un monticule qui domine les plaines de la rive droite du Pô, et qui est placé en avant des Alpes liguriennes, à quelque distance de leur base. Des terres basses et profondes l'entourent de tous les côtés, et le séparent même de Novi, où commence la chaîne des Alpes. La colline de Tortone ne se rattache à cette

au midi d'Asti. Mais, d'après la route que suivoit Frédéric, il ne peut ici être question que de Chieri. Cette bourgade, qu'il traversoit en se rendant de Turin à Asti, s'est gouvernée en république jusqu'à la fin du treizième siècle.

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 17, p. 712. — *Tristani Calchi*, L. VIII, p. 222.

1155. chaîne que par quelques hauteurs qui se prolongent du côté de l'orient. Sur cette colline escarpée, est bâtie la forteresse; au-dessous est un bourg qui, bien qu'entouré d'une muraille, est à peine susceptible de défense; aussi, dès les premières approches, le roi s'empara-t-il de ce bourg ou de la ville basse, tandis que les habitans, avec toutes leurs richesses, s'enfermèrent dans la ville haute.

Dès que les Milanois furent instruits du danger que couroient leurs alliés, ils leur envoyèrent deux cents hommes de leurs meilleurs soldats (1). Ils engagèrent aussi plusieurs gentilshommes des montagnes liguriennes, qui s'étoient mis sous leur protection, entr'autres le marquis Obizzo Malaspina, seigneur de la Lunigiane, à se jeter dans la ville assiégée.

Frédéric avoit établi son quartier à l'occident de la ville, et du côté du fleuve Tanaro; le duc Henri de Saxe occupoit, au midi, le faubourg même, et les milices pavésanes étoient campées du côté de leur propre ville, c'est-à-dire, au nord et au levant. Les assiégeans creusèrent, entre ces divers quartiers,

(1) Tristanus Calchus nous a transmis les noms des chefs de ces braves gens. *l. s.*

un fossé qui coupoit toute communication entre Tortone et la campagne. Des machines de tout genre furent fabriquées, les unes pour atteindre les soldats, en lançant des flèches ou des pierres, les autres pour ébranler les murs. Tels étoient déjà les progrès des ingénieurs dans l'art de leur construction, que l'on raconte qu'une baliste lança un rocher devant le portique de la cathédrale, sur une esplanade où trois des premiers citoyens de Tortone délibéroient sur les moyens de défendre la ville, et les écrasa tous trois de ses éclats. Vis-à-vis des murs, des potences étoient élevées par l'ordre de Frédéric, et l'on y attachoit les prisonniers qui, considérés comme des rebelles, étoient livrés au dernier supplice. 1155.

Les Tortonois cependant trouvoient des forces dans leur désespoir; ils insultoient les assiégeans par de fréquentes sorties, surtout ils attaquoient presque chaque jour le quartier des Pavésans, parce que c'étoit entre les postes avancés de ces derniers et les leurs, qu'étoit située la seule fontaine où les assiégés pussent prendre de l'eau. Le roi renforça ce quartier, en y plaçant le marquis de Montferrat avec sa troupe. Il essaya aussi de faire crouler une tour, nommée *Rubea*, la seule qui ne fût pas fondée sur le roc; mais ses

1155. mineurs furent rencontrés par les assiégés qui creusèrent des contre-mines, et ils périrent étouffés dans leurs galeries (1).

Les Pavésans ne pouvant parvenir à écarter les Tortonois de la fontaine confiée à leur garde, y jetèrent des cadavres d'hommes et d'animaux, pour la corrompre; mais la soif triomphoit du dégoût, et l'eau de la fontaine n'en étoit pas enlevée avec moins d'avidité. A la fin cependant ils y éteignirent de la poix et du soufre enflammés, et parvinrent à la rendre si amère qu'on ne put plus en faire usage. Ces combats se renouvelèrent jusqu'à l'avant-veille de Pâques. Frédéric alors accorda une trève de quatre jours à son armée, pour célébrer les fêtes; trève dont les assiégés profitèrent à peine, puisqu'ils souffroient toujours plus de la soif.

Pendant ces fêtes, le clergé de Tortone sortit en procession, pour demander au roi la grâce de ne point être compris dans la punition d'une ville coupable qu'il abandonnoit à son courroux; Frédéric n'écouta point ces lâches prières d'un corps qui vouloit s'isoler au milieu des calamités publiques; il força les ecclésiastiques à rentrer dans la ville, et renouvela ses attaques (2).

(1) *Otto Frising. de gestis Frid. I*, L. II, c. 17.

(2) *Otto Frisingens.* L. II, c. 19.

Cependant la soif devenoit insupportable; 1155.
et les assiégés, ayant épuisé toutes les ressources de la patience et du courage, après soixante-deux jours de tranchée ouverte, ne pouvant obtenir une capitulation plus honorable, se rendirent sous la seule condition qu'ils sortiroient de la ville, emportant sur leurs épaules les effets dont ils pourroient se charger en une seule fois, tandis que tout le reste du butin seroit abandonné à l'armée victorieuse. En effet, ils sortirent de Tortone, mais dans un état de maigreur et de foiblesse qui rendoit plus glorieuse encore leur longue résistance. Ils se retirèrent vers Milan, tandis que leurs maisons, après avoir été pillées, furent abandonnées aux flammes (1).

Quelque lamentale qu'eût été la fin du siége de Tortone, les républicains lombards se félicitèrent de ce qu'une seule de leurs villes, une des moins peuplées et des moins puissantes, avoit arrêté deux mois la plus formidable armée que le roi d'Allemagne pût conduire contr'eux, et lui avoit coûté plus de sang et de sueur qu'il n'en avoit fallu au

(1) *Otto Morena*, p. 981. — *Otto Frising.* L. II, c. 20, 21, p. 718. — *Abbas Urspergensis in Chron.* p. 283. *ap. Pithœum.* — *Godefridus Viterbiensis in Pantheo*, Pars XVIII, T. VII, p. 464. — *Sicardi Episc. Cremonens. Chron.* p. 599, T. VII. *Rer. It.*

1155. premier Othon pour conquérir l'Italie. Un grand exemple de constance et de courage avoit été donné en faveur de la liberté; les Tortonois étoient ses martyrs, ils furent placés sous la protection des républiques dont ils avoient défendu la cause. Les réfugiés furent répartis entre les différentes familles milanoises, avec lesquelles ils avoient contracté des liens d'hospitalité, et les consuls s'engagèrent à rebâtir les murailles de Tortone, dès que l'armée allemande se seroit éloignée.

Tandis que ces braves réfugiés entroient à Milan, avec leurs femmes et leurs enfans, portant les foibles restes de leur fortune, et qu'ils y étoient reçus aux acclamations du peuple, qui admiroit leur valeureuse résistance, Frédéric, de son côté, célébroit sa victoire par une entrée triomphale à Pavie, où il se fit couronner dans l'église de Saint-Michel, près de l'ancien palais des rois lombards (1).

Impatient de joindre le titre d'empereur à celui de roi, ce monarque s'achemina ensuite vers Rome; il passa près de Plaisance et de Bologne, et traversa la Toscane, sans provoquer ni éprouver de résistance.

Le pape Eugène III étoit mort en 1153.

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 21, p. 718.

Anastase IV, qui lui avoit succédé, n'avoit régné qu'une année, et Adrien IV étoit monté sur le trône de saint Pierre, lorsque Frédéric s'approcha de Rome. Depuis plusieurs années Arnaud de Brescia vivoit en paix dans cette ville, protégé par le sénat, et applaudi par le peuple, auquel il dénonçoit les ambitieuses usurpations du clergé. Au commencement de cette année, Adrien IV, poussé à bout, avoit mis Rome sous l'interdit (1). Jamais, jusqu'alors, la capitale de la chrétienté n'avoit éprouvé ce châtiment spirituel; et, comme le peuple commençoit à murmurer de ce qu'on le privoit des saints offices aux approches de Pâques, le sénat crut prudent de ne pas compromettre la liberté publique, en la mettant aux prises avec la superstition: il engagea Arnaud à s'éloigner, et, à cette condition, il réconcilia la ville avec le pape. Arnaud se retira dans le château d'un gentilhomme de la Campanie, et attendit la détermination que prendroit Frédéric. 1155.

Les deux partis s'efforçoient également de gagner la faveur de ce monarque. Adrien avoit envoyé, jusqu'à San-Quirico, trois cardinaux pour le recevoir; et, après lui avoir

(1) *Baronius Ann. Ecc. ad ann.* 1155, §. 2, 3 et 4. — *Card. Aragonius in vita Adriani IV*, p. 442. *Scr. R. It.* T. III, P. I.

1155. promis la couronne impériale, il avoit demandé et obtenu en retour, que Frédéric l'aidât à subjuguer les Romains. Le roi, pour donner au pontife une première preuve de sa protection, fit arrêter le comte campanien qui avoit accordé un refuge à Arnaud, et il ne le relâcha que lorsque celui-ci eut livré l'éloquent antagoniste des papes entre les mains du préfet de Rome, officier élu par le pontife, et qui lui étoit entièrement dévoué. Le peuple, cédant à la double terreur des foudres spirituelles et du glaive de l'armée allemande, ne fit aucun effort pour délivrer l'apôtre de la liberté, que la sentence d'un concile avoit diffamé, en le déclarant hérétique. Avant que les Romains eussent le temps de revenir de leur surprise, la cruelle vengeance du pape étoit accomplie. Le préfet demeuroit dans le château Saint-Ange avec son prisonnier; il le fit transporter un matin sur la place destinée aux exécutions, devant la porte du peuple. Arnaud de Brescia, élevé sur un bûcher, fut attaché à un poteau, en face du Corso. Il pouvoit mesurer des yeux les trois longues rues qui aboutissoient devant son échafaud; elles font presqu'une moitié de Rome. C'est là qu'habitoient les hommes qu'il avoit si souvent appelés à la liberté. Ils reposoient encore en paix, ignorant le danger

de leur législateur. Le tumulte de l'exécu- 1155.
tion et la flamme du bûcher réveillèrent les Romains; ils s'armèrent, ils accoururent, mais trop tard; et les cohortes du pape repoussèrent, avec leurs lances, ceux qui, n'ayant pu sauver Arnaud, vouloient du moins recueillir ses cendres comme de précieuses reliques (1).

Après cette exécution, Adrien, accompagné de ses cardinaux, s'avança jusqu'à Viterbe, pour recevoir Frédéric. Quelque besoin qu'il eût de lui, il vouloit, à l'exemple de ses prédécesseurs, forcer l'empereur élu à s'humilier devant l'église, avant d'être exalté par elle. Frédéric, en le voyant arriver, n'accourut point pour lui tenir l'étrier et l'aider à descendre de sa mule; c'en fut assez pour que le pontife refusât de recevoir de lui ou de lui rendre le baiser de paix, jusqu'à ce que l'orgueilleux monarque, persuadé par les remontrances de ceux des courtisans qui avoient vu Lothaire dans une circonstance semblable, se fût conformé à ce cérémonial humiliant. On eut soin de l'assurer cependant que cette condescendance ne pouvoit le compromettre, puisque ce n'étoit pas au pape, mais à l'apôtre

(1) *Vita Adriani Papæ, a Card. Aragonio.* T. III, p. 442. — *Otto Frising.* L. II, c. 21, p. 720.

1155. qu'il représentoit, qu'on le pressoit de rendre hommage (1).

Vingt milles plus loin, entre Népi et Sutri, les députés du sénat de Rome se présentèrent à Frédéric; le discours qu'ils lui adressèrent nous a été conservé en entier par Othon de Frisingen (2). Ils retraçoient l'ancienne gloire de Rome, qu'il étoit du devoir du nouvel empereur de rétablir; ils rappeloient la domination de cette ville sur l'univers, domination à laquelle elle pouvoit prétendre encore, depuis qu'elle avoit secoué le joug injuste des prêtres; et ils demandoient à Frédéric, avant qu'il entrât dans la ville, de prêter le serment de respecter les coutumes et les lois antiques de Rome, que tous les empereurs avoient déjà confirmées par leurs chartres; de préserver les citoyens de la licence des Barbares; et de payer cinq mille livres d'argent aux officiers qui devoient, au nom du peuple romain, le couronner au Capitole.

Quoique Frédéric eût été blessé de la hauteur d'Adrien IV, il avoit cependant accordé à la dignité de la religion et à l'âge du

(1) *Muratori Antiq. Ital. Dissert. IV.* Vol. I, p. 117, *ex Cencio Camerario.*

(2) *Otto Frising.* L. II, c. 22.

pontife le sacrifice de son propre orgueil; mais rien ne le prévenoit en faveur de la morgue du sénat romain. Les sentimens républicains qu'il avoit déjà combattus en Lombardie ne lui inspiroient ni respect ni estime; aussi répondit-il en despote: qu'il n'étoit pas fait pour recevoir des conditions; que le prince doit donner des lois au peuple, et non point les prendre de lui; que lorsqu'il fait le bien de ses sujets, il suit l'impulsion de son cœur, sans qu'aucun devoir ou aucun serment l'y oblige. Puis, retraçant aux envoyés romains la dégénération de leurs concitoyens, et la foiblesse qui avoit succédé à leur antique énergie, il les renvoya avec mépris. Comme ces députés se retiroient, il les fit suivre par un corps de mille chevaux, qui occupèrent la cité Léonine. C'est une partie de Rome bâtie sur le mont Vatican, au-delà du Tibre, et autour de la basilique de Saint-Pierre. Ce quartier avoit été fortifié, en 848, par le pape Léon IV, après que les Sarrasins eurent pillé, sous son pontificat, cette même basilique; dès-lors il portoit son nom (1). La cité Léonine ne communique avec la ville que par un 1155.

(1) *Anastasius Biblioth. de vita Leonis IV*, p. 240. *Scr. R. It.* T. III, P. I.

1155. pont bâti sous le château Saint-Ange (1); pont dont les Allemands s'emparèrent aussi, et qu'ils barricadèrent. Après ces précautions, Frédéric et Adrien purent, le lendemain matin, entrer sans danger et sans résistance dans ces rues désertes, et célébrer la cérémonie du couronnement en dépit des Romains, qui, retenus en dehors des barricades, frémissoient de ce que le nouvel empereur croyoit pouvoir se passer de leurs suffrages. Après que Frédéric eut reçu la couronne d'or des mains d'Adrien IV, dans la basilique de Saint-Pierre, il se retira avec ses soldats dans le camp qu'il avoit tracé hors des murs (2).

A peine les Romains eurent vu relever la garde qui défendoit le pont du Tibre, qu'ils se précipitèrent dans la cité Léonine, et massacrèrent ceux des écuyers de l'empereur qui se trouvoient encore autour du Vatican. Frédéric, averti de ce mouvement populaire, rassembla en hâte ses soldats, et s'avança dans la cité Léonine, pour y rencontrer les Romains. Le combat s'engagea devant le château Saint-Ange, à la tête du pont, avec

(1) On l'appelle aujourd'hui le pont des Anges, autrefois *pons Ælii Hadriani.*

(2) *Otto Frising.* L. II, c. 23, p. 724.

les habitans de la ville, et entre le Janicule et le fleuve, autour d'une piscine dont il ne reste point de traces, avec les Transtévérins. Tel étoit déjà l'effet de la discipline républicaine, que les Romains soutinrent pendant tout le reste du jour l'effort de l'armée impériale, quoiqu'elle fût composée des meilleures troupes de l'Allemagne. Ils furent cependant enfin mis en fuite, et laissèrent sur le champ de bataille mille morts et deux cents prisonniers. Dès le lendemain, l'empereur qui commençoit à manquer de vivres, s'éloigna de Rome avec le pape, et plaça son camp dans le voisinage de Tivoli. C'est là qu'il célébra la fête de saint Pierre et de saint Paul, durant laquelle le pape, après la messe, donna l'absolution à tous les soldats qui avoient massacré ses ouailles, déclarant que *verser du sang pour maintenir le pouvoir des princes, ce n'est point commettre un meurtre, c'est venger les droits de l'empire* (1). 1155.

Cependant l'approche de la canicule multiplioit dans l'armée les fièvres pestilentielles. Frédéric, pour éviter la fatale influence des grandes chaleurs, conduisit ses troupes dans les montagnes du duché de Spolète. La capitale de ce duché, qui, comme toutes les

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 24, p. 725.

1155. autres villes italiennes, se gouvernoit en république, eut le malheur d'exciter son courroux. Le fisc réclamoit d'elle une redevance de huit cents livres, comme droit de fodéro, pour laquelle on l'accusoit d'avoir fraudé les revenus royaux. De plus, les consuls de Spolète avoient arrêté le comte Guido Guerra, un des plus puissans gentilshommes toscans, qui, de retour d'une légation, vouloit rejoindre l'armée. Frédéric marcha donc contre Spolète; les citoyens s'avancèrent courageusement au-devant de l'armée, et l'attaquèrent avec des frondes et des arbalètes; mais ils ne purent soutenir le choc de la cavalerie allemande; ils s'enfuirent vers la ville, où les vainqueurs entrèrent pêle-mêle avec les vaincus. Les premiers y mirent le feu avant d'en avoir achevé le pillage; mais ils restèrent encore deux jours dans son voisinage, afin de s'approprier toutes les dépouilles des malheureux Spolétains qu'ils pourroient arracher aux flammes (1).

Les barons de l'Appulie, qui s'étoient réfugiés auprès de l'empereur, le pressoient de porter la guerre dans les États du roi de Sicile. Roger, le premier roi normand, étoit mort à Palerme, le 26 février 1153, dans la cinquante-sixième année de son âge, après un

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 24, p. 726.

règne glorieux, mais dont la fin fut lamentable. Dans la dernière année de sa vie, ce monarque avoit perdu ses deux fils aînés, Roger et Alphonse, qui promettoient d'être, par leur valeur et leurs vertus, de dignes successeurs des héros normands. Guillaume I, le troisième fils, qui succéda à Roger, étoit un homme pusillanime et incapable de se conduire. Il s'étoit abandonné à la direction d'un citoyen obscur de Bari, Mayo, qu'il avoit fait chancelier et grand-amiral; déjà il avoit mécontenté la noblesse, et une rebellion avoit éclaté dans l'Appulie (1). Robert, prince de Capoue, à la tête des exilés, étoit entré dans la Campanie, et l'avoit fait révolter; toutes les villes lui avoient ouvert leurs portes, à la réserve de Naples, Amalfi, Salerne, Troies et Melphi. Emanuel Comnène, empereur de Constantinople, avoit, en même-temps, fait attaquer, par une flotte, Brinde et Bari, qui n'avoient fait presqu'aucune résistance. Tout le royaume deçà le Phare sembloit être perdu pour le monarque normand, si Frédéric, selon qu'il l'avoit annoncé, s'étoit avancé pour en achever la conquête; mais les Allemands étoient impatiens de regagner leur patrie, et de se remettre des fatigues et des 1155.

(1) *Romualdi Salernitani Chron.* p. 197, T. VII.

1155. maladies d'une campagne aussi meurtrière ; en sorte que Frédéric ne fut pas le maître de prolonger la guerre. Il fut forcé de licencier son armée à Ancône ; plusieurs des seigneurs qui l'accompagnoient, s'embarquèrent dans cette ville pour Venise ; d'autres, traversant toute la Lombardie et le Piémont, vinrent gagner les Alpes de Savoie. Frédéric, qui avoit conservé avec lui un corps considérable, se rendit sur le territoire de Vérone, en traversant la Romagne et les diocèses de Bologne et de Mantoue (1).

C'étoit l'usage des Véronois de ne point accorder aux armées impériales un passage au travers de leur ville. Pour s'en dispenser et se mettre à l'abri du pillage des Allemands, ils leur bâtissoient un pont sur l'Adige, en dehors des murs. Lorsque Frédéric entra sur leur territoire, avec les restes affoiblis d'une armée qui avoit porté la désolation dans toute l'Italie, et qui, depuis Asti jusqu'à Spolète, avoit tracé sa route par l'incendie et le massacre, ils se flattèrent, s'ils réussissoient à la diviser, de pouvoir l'anéantir, et d'accomplir seuls la vengeance des Lombards. Le pont de bateaux qu'ils construisirent au-dessus de

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 25.

la ville, étoit, dit Othon de Frisingen (1), 1155.
un piége bien plutôt qu'un pont; les barques qui le composoient étoient à peine assez liées pour résister à la force du courant, et tandis que l'armée le traversoit, d'énormes masses de bois, qu'on faisoit descendre le long du fleuve, devoient le frapper et le rompre. Une légère erreur de calcul sur le temps nécessaire pour faire flotter ces bois, fit échouer le complot. Les impériaux avoient précipité leur marche, pour se soustraire à la poursuite des paysans, qui vouloient se venger de leurs déprédations; non-seulement ils eurent le temps de traverser le pont avant qu'il fût rompu, plusieurs des insurgés qui les poursuivoient, le traversèrent aussi, et ces derniers, séparés quelques momens plus tard de leurs compatriotes, furent tous massacrés. L'empereur, cependant, ne se sentit point assez fort pour tirer vengeance de ceux qui lui avoient préparé ce piége; il continua son chemin vers les montagnes, et rentra en Bavière, par Trente et Bolzano, un an après en être parti.

(1) *De gestis Frid.* L. II, c. 26.

CHAPITRE IX.

Suite de la guerre de Frédéric Barberousse avec les villes lombardes. — Premier siége de Milan; siége de Crème; prise et ruine de Milan.

1155—1162.

1155. Les consuls de Milan n'avoient pas attendu que Frédéric eût licencié ses troupes, pour tenir aux habitans de Tortone la parole qu'ils leur avoient donnée. L'empereur avoit à peine quitté Pavie, en s'acheminant vers Rome, qu'ils présentèrent au peuple ces malheureux réfugiés, victimes de leur dévouement à la cause de la liberté lombarde, et qu'ils obtinrent du parlement ou conseil-général un décret pour rétablir Tortone aux frais du public. Le trésor cependant n'étoit rien moins que riche, mais les citoyens étoient accoutumés à venir à son secours. Ceux qui ne pouvoient contribuer de leur bourse, donnoient leur travail à l'État. Deux des portes, ou des six quartiers de la ville, furent commandés pour cette expédition. Gentilshommes

et bourgeois, chevaliers et fantassins, tous partirent ensemble, et, durant un séjour de trois semaines à Tortone, tour-à-tour soldats et maçons, ils repoussèrent les Pavésans qui vouloient mettre obstacle à la réédification de cette ville, et ils relevèrent ses murailles abattues et ses maisons ruinées (1). Après les portes du Tésin et de Verceil, celles de Renza et de Rome furent commandées à leur tour pour le même service. Tandis que ces dernières étoient de garde, les Milanois cantonnés dans le bourg de Tortone, se laissèrent surprendre par les Pavésans, et, forcés de s'enfuir dans la ville haute, ils perdirent la plus grande partie de leur bagage et de leurs munitions. Quelques-uns se réfugièrent dans l'église, tandis que leurs frères d'armes repoussoient les Pavésans de leurs remparts encore entr'ouverts. Les consuls, après la bataille, firent inscrire à la porte de ce même temple les noms de ceux qui, désespérant du salut public, y avoient cherché un refuge, au prix de leur propre honneur (2). 1155.

Les Milanois ne se contentèrent pas d'avoir relevé les murs de Tortone, et d'avoir rappelé 1156.

(1) *Otto Morena Historia Rerum Laudens.* p. 983. — *Tristant Calchi Hist. Patriæ*, L. VIII, p. 223.

(2) *Sire Raul de gest. Frid. I*, p. 1176.

1156. dans cette ville ses anciens habitans, ils se préparèrent à punir ceux qui, intéressés autant qu'eux-mêmes à la liberté de l'Italie, avoient cependant fait cause commune avec son oppresseur. Ils rebâtirent et fortifièrent le pont d'Abbiate grasso sur le Tésin, qui avoit été brûlé par Frédéric. Ce pont, en leur ouvrant la Lomelline et le Vigevanasco qu'ils soumirent, les laissoit maîtres de porter à volonté leurs armes sur le territoire de Novare, sur celui de Pavie, ou sur celui du marquis de Montferrat. Ils profitèrent de cette position, qui, en menaçant tous leurs ennemis, les empêchoit de se réunir, pour
1157. forcer les Pavésans à une paix humiliante; ils battirent le marquis de Montferrat, ils s'emparèrent de plusieurs châteaux des Novarois, et rétablirent entièrement la réputation de leurs armes, que les victoires de Frédéric avoient ternie (1).

En même-temps, à l'autre extrémité de leur territoire, ils étoient entrés dans la vallée de Lugano, et ils y avoient pris une vingtaine de châteaux qui avoient embrassé le parti de l'empereur. Ils avoient rebâti et fortifié les ponts sur l'Adda, mis en fuite un

(1) *Carolus Sigonius de Regno Ital.* L. XII, p. 293. — *Sire Raul*, p. 1179. — *Tristanus Calchus*, L. VIII, p. 225.

parti de Crémonois qui venoit les attaquer, 1157.
et raffermi l'obéissance des Lodésans dont ils se défioient (1). Après une guerre aussi désastreuse que celle que Frédéric leur avoit faite, on ne se seroit pas attendu à voir leurs armes triomphantes parcourir la Lombardie, et leurs consuls dépenser cinquante mille marcs d'argent pour fortifier la ville et ses divers châteaux.

L'énergie que déployoient les Milanois se communiqua aux peuples engagés dans la même cause. Les Bressans et les Plaisantins resserrèrent l'alliance qui les unissoit à eux, et travaillèrent en même-temps à rétablir leurs propres fortifications. La Lombardie entière prit un aspect hostile pour les Allemands; et Frédéric fut bientôt informé que, loin d'avoir assuré sur sa tête la couronne d'Italie, sa première expédition n'avoit servi qu'à le rendre plus odieux et moins respecté qu'aucun de ses prédécesseurs.

Le midi de l'Italie avoit été la scène de revers plus humilians encore. Le prince Robert de Capoue, trahi par un de ses vassaux, Richard de l'Aquila, comte de Fondi, avoit été livré au roi Guillaume de Sicile; et, privé de la vue, avec barbarie, il avoit péri

(1) *Sire Raul*, p. 1178.

1157. dans les prisons de Palerme (1). Les Grecs, qui soutenoient son parti, et qui se trouvoient à la fois alliés du pape et de l'empereur d'Occident, avoient été battus à Brindes (2); presque tous les barons rebelles de la Pouille avoient été pris et envoyés au supplice, ou jetés dans les fers; enfin, le pape Adrien, effrayé des succès d'un ennemi si proche et si redoutable, avoit fait sa paix avec Guillaume, et il avoit abandonné à leur malheureux sort, tous ceux qui, par ses ordres exprès, s'étoient soumis, pour son avantage, à tant de travaux et tant de dangers (3). Il accorda au roi Guillaume l'investiture du royaume de Sicile, du duché d'Appulie, du comté de Capoue, de Naples, Salerne, Amalfi et la Marche. Le traité fut signé à Bénévent, pendant l'été de 1156, moins d'une année après que Frédéric avoit reçu la couronne impériale, à Rome, des mains du même pape (4).

Ce monarque pouvoit s'attendre à ce que le pontife, même après la paix qu'il étoit

(1) *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 198.

(2) *Willelmus Tyrius*, L. XVIII, c. 8, p. 937. *Gesta Dei per Francos.*

(3) *Baronius Annales*, *a.* 1156, §. 1.

(4) *Ib.* §. 4-9.

forcé de signer, conservât quelque recon- 1157.
noissance pour le prince qui l'avoit protégé. Mais Adrien s'occupa d'humilier l'empereur, dès qu'il se fut réconcilié avec le roi normand, allié non moins puissant qu'ennemi redoutable. Quelques seigneurs allemands avoient arrêté un archevêque de Lunden, en Suède; le pape écrivit à l'empereur, pour demander justice de cet outrage fait à l'église. Dans sa lettre, il annonçoit tout l'orgueil d'un successeur d'Hildebrand, accoutumé à créer et déposer les rois. Ses nonces se présentèrent à Frédéric, dans la diète de Besançon; leur début manifestoit déjà les prétentions et la hauteur de la cour de Rome. « Le bienheureux pape Adrien, votre père » et le nôtre, et les cardinaux, vos frères, » vous saluent, » lui dirent-ils. Puis ils lurent les lettres dont ils étoient porteurs. On remarqua surtout dans ces dépêches la phrase suivante : « Nous t'avons accordé la couronne » impériale, et toute la plénitude des dignités » mondaines; nous n'aurions pas regretté de » te *conférer* de plus grands *bienfaits* encore, » s'il pouvoit y en avoir de plus grands » (1).

(1) *Radevicus Frisingensis, Appendix ad Ottonem de Rebus Gestis Friderici I*, L. I, c. 8, T. VI. *Rer. It.* Radevicus est un chanoine de Frisingen, qui continue l'histoire commencée

1157. L'indignation du monarque superbe fut extrême à ces paroles ; elle étoit redoublée encore par le sens équivoque du mot *bienfait*, BENEFICIUM, qui servoit à désigner les fiefs ou *bénéfices conférés* par le suzerain; de manière que le pape s'attribuoit en quelque sorte la suzeraineté sur la couronne impériale. Tous les seigneurs allemands qui assistoient à la diète, partagèrent le ressentiment de Frédéric; et, sans daigner faire au pape aucune réponse, l'on donna ordre à ses légats de sortir immédiatement du royaume de Germanie.

L'empereur sentoit la nécessité de rentrer

par son évêque Othon. Nous allons prendre congé de celui-ci, l'un des historiens les plus élégans, les plus éclairés, et même les plus impartiaux du moyen âge. Othon de Frisingen étoit de la plus haute naissance; il étoit fils de Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, sœur de l'empereur Henri V; il étoit frère de Conrad III, roi des Romains et oncle de Frédéric Barberousse. Nous avons de lui deux ouvrages. L'un est une chronique depuis l'origine du monde jusqu'à son temps, publiée à Basle, in-fol. 1569, par Pithœus. Elle est divisée en huit livres. Nous avons cité plusieurs fois le septième, qui comprend le siècle qui a précédé son propre temps. Le huitième est consacré à l'histoire religieuse. Son second ouvrage est d'un intérêt bien plus grand; c'est le récit de la première expédition de Frédéric en Italie, divisé en deux livres. Il a été publié *T. VI. Rer. It.* Othon mourut en 1158. Quoique son continuateur Radevicus ne soit pas sans mérite, il ne console pas de la perte d'un écrivain supérieur, qui, presque seul, répand quelque lumière sur un siècle barbare et obscur.

au plus tôt en Italie, et, dès le printemps 1157.
de l'année 1157, il envoya des lettres de convocation à tous les princes, pour les inviter à se rendre à Ulm, accompagnés de leurs vassaux, à la fête de Pentecôte de l'année 1158, afin de passer de-là en Italie, et de réduire les Milanois à la soumission envers l'empire (1). En même-temps, des députés furent envoyés aux feudataires italiens, pour leur annoncer cette expédition (2).

Le pape s'aperçut alors que Frédéric n'étoit pas si éloigné, qu'il ne fût encore à craindre. Adrien avoit déjà cherché à mettre de son parti le clergé d'Allemagne, et n'avoit pu réussir : il écrivit donc à l'empereur, mêlant 1158.
adroitement les expressions les plus flatteuses à celles de tendresse et d'affection paternelle ; il expliqua la phrase qui avoit donné ombrage ; « *beneficium*, dit-il, c'est un bien-» fait, et non un bénéfice ; *conférer* la cou-» ronne, c'est l'avoir placée sur votre tête ; » nous n'avons pas attaché d'autre sens à ce » mot, et, dans cette occasion, vous ne » pouvez nier que nous n'ayons *bien agi*

(1) *Otto Frising.* L. II, c. 31.

(2) *Radevic. Frising.* L. I, c. 19.

1158. » envers vous » (1). La lecture de ces lettres appaisa l'empereur, qui, en retour, assura le pape de son amitié, et de son désir de conserver la paix avec l'église.

Cependant, à l'approche des fêtes de Pentecôte, la ville d'Ulm se remplit d'hommes d'armes, et plusieurs princes allemands, voyant que l'armée seroit trop considérable pour marcher toute entière par la même route, s'acheminèrent, avec la permission de l'empereur, par différens passages des Alpes, de manière que, depuis le Friuli jusqu'au grand Saint-Bernard, toutes les vallées versoient dans la Lombardie des bataillons allemands. Le duc d'Autriche, celui de Carinthie, et les Hongrois, s'acheminèrent par Canale, le Friuli et la Marche de Vérone; le duc de Zéringen passa le Saint-Bernard avec les Lorrains et les Bourguignons; les habitans de la Franconie et de la Souabe descendirent par Chiavenne et le lac de Como; enfin Frédéric lui-même, accompagné du roi de Bohême, de Frédéric, duc de Souabe, fils du roi Conrad, du frère de ce duc, Conrad, comte palatin du Rhin, et de la fleur de la noblesse allemande, suivit les

(1) *Radevic. Frising.* L. I, c. 22.

passages du Tirol et des vallées de l'Adige (1). 1158.

Les Milanois, avertis de la marche prochaine de cette armée destinée à les subjuguer, n'avoient rien négligé pour se mettre en état de lui opposer une vigoureuse résistance. Surtout ils avoient cherché à s'assurer de la fidélité et de l'obéissance des Lodésans, dont ils se défioient avec raison. Les précautions qu'ils prirent dans ce but, témoignent en faveur des mœurs et de la bonne foi des Italiens du douzième siècle. Ils ne leur demandèrent point d'ôtages; ils ne mirent point de garnison dans leurs châteaux; mais les consuls milanois s'étoient rendus à Lodi, au mois de janvier, et avoient demandé que tous les habitans du district, sans exception, jurassent devant eux d'obéir en toutes choses aux ordres de la commune de Milan. Les Lodésans, déterminés à la révolte, ne voulurent jamais consentir à prêter un serment qui leur en auroit ôté les moyens; ils se récrièrent sur ce qu'on n'y inséroit pas la clause de *sauf la fidélité due à l'empereur*, qu'ils déclaroient nécessaire à l'acquit de leur conscience, puisqu'un serment antérieur les

(1) *Radevic. Frising.* L. I, c. 25.

1158. lioit à ce monarque (1). Les consuls, pour forcer l'obéissance des Lodésans, marchèrent contr'eux, à la tête des milices milanoises, et leur enlevèrent leurs meubles, sans rencontrer de leur part aucune résistance. Au bout de deux jours, le dernier terme qu'ils leur avoient accordé étant écoulé, ils se présentèrent de nouveau devant les bourgades de Lodi; mais tous les habitans, hommes, femmes et enfans, avoient quitté leurs demeures et s'étoient retirés à Pizzighettone. Les Milanois, après les avoir pillées, y mirent le feu (2).

Quoiqu'engagés dans cette guerre civile, au moment de l'invasion la plus redoutable, les Milanois ne perdirent pas courage. Ils comptoient sur la résistance des Bressans, leurs alliés, que l'armée impériale attaqua en effet les premiers, au commencement de juillet. Mais, au bout de quinze jours, les Bressans, effrayés des dangers de leur situation, livrèrent des ôtages et une grosse somme d'argent, pour acheter la paix (3).

Frédéric tint, sur leur territoire, au milieu de son camp, une espèce de diète, dans laquelle il proclama un réglement sur la disci-

(1) *Otto Morena Hist. Laudens.* p. 995.

(2) *Ib.* p. 1003.

(3) *Radevic. Frising.* L. I, c. 25.

pline militaire, qui, non moins que les faits historiques, peut nous faire connoître la manière dont se faisoit la guerre, et les mœurs du douzième siècle. On l'appela la paix du prince, parce que ce réglement étoit surtout destiné à prévenir les querelles dans le camp. 1158.

Pour empêcher les batailles privées, il faut offrir un moyen de réprimer et de punir légalement les offenses: c'est le but du premier article de ce réglement, qui, proportionnant la peine à la gravité de l'insulte, sur la déposition de deux témoins, non parens du plaignant, ordonne, selon les cas, la confiscation de l'équipage, le supplice de battre de verges, celui de couper les cheveux et de brûler à la mâchoire, enfin, pour les homicides, la mort. Mais, au défaut de témoins, les querelles devoient se décider par le combat judiciaire, ou, si des esclaves étoient parties au procès, par l'épreuve du fer chaud.

Quelques autres articles sont destinés à protéger les peuples au milieu desquels l'empereur se préparoit à conduire son armée. Ainsi il est dit: « Que le soldat qui dépouille » un marchand, sera obligé de restituer au » double, et de jurer qu'il ignoroit que celui » qu'il pilloit étoit marchand; » en sorte qu'il paroît que cet état étoit plus protégé

1158. que les autres. » Celui qui brûlera une mai-
» son, dans une ville ou à la campagne, sera
» frappé de verges, tondu et brûlé à la mâ-
» choire. Celui qui trouvera des vases pleins
» de vin, ne brisera point les vases, et ne
» coupera point les cercles des tonneaux; il
» se contentera de prendre le vin. Lorsque
» l'armée s'emparera d'un château, les soldats
» enlèveront tout ce qu'il contiendra; mais
» ils ne le brûleront point sans l'ordre du
» maréchal. Lorsqu'un Allemand aura blessé
» un Italien, si celui-ci peut prouver par
» deux témoins idoines qu'il avoit juré la
» paix, l'Allemand sera puni ». Les vingt-quatre articles de ce réglement portent tous la même empreinte d'indiscipline et de barbarie. S'il fut connu des Lombards, il ne dut pas leur inspirer beaucoup de confiance en l'armée qui venoit visiter leur pays (1).

Dans la même diète, les Milanois furent

(1) Ce réglement est rapporté textuellement par Radevicus, *L. I, c.* 26. Un allemand contemporain et sujet de Frédéric, nommé Guntherus, a fait un poème en douze chants des quatre livres d'Othon de Frisingen et de son continuateur Radevicus. Il les a presque toujours paraphrasés servilement dans ses vers, qui cependant sont les moins mauvais parmi ceux des poétes historiques de ce siècle. Il a traduit jusqu'à ce réglement, *L. VII, p.* 101, ce qui fait une étrange sorte de poésie. Son *Ligurinus* fut imprimé à Basle en 1569, à la suite d'Othon de Frisingen, par les soins de Pithœus.

cités à comparoître, pour se justifier de leur rebellion. Ils n'avoient point tellement secoué le joug de l'empire, qu'ils ne reconnussent encore leur allégeance envers son chef, en sorte qu'ils obéirent à la citation. Leurs députés, après avoir défendu leur conduite, offrirent, en guise de rançon, une somme d'argent considérable, que l'empereur refusa. La diète les déclara ennemis de l'empire, et l'armée reçut l'ordre de se préparer au siége de Milan. 1158.

Les Milanois avoient placé mille chevaux au pont de Cassano, le seul qu'ils eussent laissé subsister sur l'Adda. Ce fleuve, gonflé par la fonte des neiges, sembloit former une barrière suffisante pour défendre leur territoire, ainsi qu'il l'avoit défendu souvent contre les incursions des Crémonois dont il les sépare. Mais le roi de Bohême, descendant le long de l'Adda, jusqu'à Cornaliano, où la rivière est le plus large, s'élança dans ses eaux à la tête de sa cavalerie, et, partie à gué, partie à la nage, il parvint jusqu'à l'autre rive, après avoir, il est vrai, perdu deux cents hommes, noyés dans le courant (1). Quelques partis de Milanois qui suivoient le

(1) *Otto Morena*, p. 1007. — *Sire Raul*, p. 1180. — *Radevic, Frising.* L. I, c. 29. — *Guntherus in Ligurino*, L. VII, p. 105.

1158. fleuve, rencontrèrent le roi de Bohême, comme il s'avançoit vers le pont de Cassano. Ils donnèrent l'alarme à la cavalerie qui s'étoit chargée de la défense du pont, et qui, exposée à être prise par derrière, ne pouvoit plus rester dans la même position. Elle se replia aussitôt sur Milan, qui n'est pas éloigné de plus de douze milles de la rivière. Tous les paysans, avertis que l'ennemi étoit sur leur territoire, s'enfuirent aussi vers la ville, chassant leur bétail devant eux, et emportant leurs effets les plus précieux; pour excuser leur propre effroi, ils augmentèrent, par leurs rapports, celui de leurs concitoyens.

Frédéric, après avoir passé le pont de Cassano, avec le reste de son armée, au lieu de marcher vers Milan, attaqua et soumit le château de Trezzi, puis celui de Melegnano; il s'avança ensuite jusqu'à la rivière de Lambro, sur laquelle étoit bâtie l'ancienne ville de Lodi. Comme il étoit campé près de ses ruines, les Lodésans, qui, forcés de fuir loin de leur patrie incendiée, s'étoient retirés à Pizzighettone, se présentèrent à lui. Ils portoient des croix à leurs mains, selon le costume des supplians, et réclamoient un nouvel emplacement pour bâtir leur ville, que les Milanois avoient détruite. Frédéric leur assigna celui de Monteghezzone, au bord de

l'Adda, à quatre milles de distance des ruines du vieux Lodi. Sur ce tertre qui domine à peine la plaine, il fit poser en sa présence les premières pierres de la ville qui subsiste aujourd'hui (1). 1158.

Cependant, presque tous les marquis et feudataires italiens, ainsi que les milices de la plupart des villes, s'étoient rendus au camp de Frédéric. Il comptoit dans son armée plus de quinze mille chevaux et de cent mille hommes de pied. Un gentilhomme allemand se flatta que des forces aussi considérables effraieroient tellement les Milanois, qu'ils n'oseroient sortir de leurs murs. Dans cette confiance, il partit de Lodi, avec environ mille chevaux; son dessein étoit de se distinguer par quelque haut-fait d'armes, en insultant les ennemis de l'empereur jusque sur leurs portes; mais il fut reçu vigoureusement par les milices milanoises, et, après un long combat, il perdit la vie avec la plupart de ses soldats (2).

Deux jours après cette escarmouche, le 6, ou, selon d'autres, le 8 du mois d'Août, l'empereur vint placer son camp dans le Brolio

(1) *Otto Morena*, p. 1009. — *Joh. Bapt. Villanovæ, Laudis Pompeiæ Hist. ap. Grævium.* T. III, L. II, p. 863.

(2) *Radevic. Frising.* L. I, c. 31.

1158. de Milan, promenade située hors de la porte Romaine (1). Le circuit des murs étoit immense, et ils étoient fortifiés en dehors par un large fossé plein d'eau (2). Frédéric ne crut point qu'il fût possible de les attaquer avec le belier, les tours mouvantes et la tortue, qu'on employoit alors dans les autres siéges. Il lui parut plus prudent de profiter de l'immense population de Milan, pour réduire la ville par la famine, d'autant plus que les Milanois, croyant qu'on ne réussiroit jamais à les entourer, n'avoient pas fait de très-grands approvisionnemens. Dans ce but l'empereur divisa son armée en sept corps; il en plaça un vis-à-vis de chaque porte, et leur donna l'ordre de se couvrir aussitôt de retranchemens.

De ces corps, celui qui avoit avec les autres les communications les moins faciles, étoit commandé par le comte palatin du Rhin et par le duc de Souabe. Les Milanois remarquèrent son isolement, et dès la première nuit ils l'attaquèrent et y jetèrent le désordre.

(1) *Radevic. Frising.* L. I, c. 32. — *Sire Raul,* p. 1180.

(2) Radevicus dit que la ville avoit cent stades de circuit. Cette mesure grecque, également étrangère à l'historien allemand et aux assiégés, ne nous donne qu'une idée fort inexacte. Les murs actuels ont environ six mille toises de longueur.

Cependant le roi de Bohême marcha au secours 1158.
de ses alliés, et força les Milanois à se retirer avec perte. Peu de jours après, les assiégés tentèrent une autre sortie du côté où commandoit Henri, duc d'Autriche, et furent également repoussés.

En dehors de la porte Romaine, à deux ou trois cents pas de distance, étoit un monument antique qu'on appeloit l'arc des Romains; quatre arcades massives de marbre formoient une espèce de portique, au-dessus duquel s'élevoit une tour également en marbre, et d'une très-grande hauteur (1). Quarante soldats milanois étoient logés dans cette tour: quoique privés de toutes communications avec la ville, ils y soutinrent un siége de huit jours; mais, les Allemands s'étant établis sous le portique même, et par conséquent à l'abri des flèches et des pierres qu'on leur lançoit d'en haut, percèrent la voûte de ce monument, et forcèrent ceux qui l'occupoient à se rendre (2).

(1) Il y avoit autrefois dans tous les forums à Rome, et probablement dans toutes les colonies romaines, des portiques semblables, nommés *arcs de Janus*, et destinés à défendre les négocians du soleil ou de la pluie. L'arc de Janus quadrifrons dans le Vélabre à Rome, est le seul qui ait été conservé jusqu'à nous. La tour qui surmontoit l'un et l'autre étoit l'ouvrage d'un temps postérieur et barbare.

(2) *Radevic. Frising.* L. I, c. 38. — *Otto Morena*, p. 1013.

1158. Frédéric fit placer sur le haut de cette tour un pierrier, qui, dominant les murs de la ville, causa le plus grand dommage aux assiégés.

Ces derniers réussirent, dans des escarmouches de peu d'importance, à surprendre les Allemands, et ils leur enlevèrent un si grand nombre de chevaux, qu'on les vendoit ensuite pour quatre sols de Terzuoli la pièce (1); mais ce furent là leurs seuls avantages. Dès le commencement de la guerre, les Milanois, avoient eu constamment la fortune contraire, tout leur avoit mal réussi; non-seulement leurs alliés les avoient abandonnés, ils servoient même dans le camp ennemi. Les Crémonois et les Pavésans abusoient de l'appui de l'empereur, pour ruiner les campagnes; ils arrachoient ou brûloient les vignes, les figuiers, les oliviers; ils renversoient les maisons; ils égorgeoient les prisonniers; enfin ils faisoient la guerre avec la barbarie à laquelle s'abandonnent souvent les gens foibles, lorsqu'une

(1) Trois francs de France. Les monnoies du temps des Othon avoient été fort altérées; Frédéric les rétablit. Son denier d'argent pesoit un denier et un grain; mais il laissa aussi en cours des deniers de terzuolo, pesant dix-huit grains, et tenant un tiers fin sur deux tiers cuivre. Vingt de ces deniers faisoient le sol dont il s'agit. Je dois au comte Castiglione de Milan et à sa riche collection de monnoies milanoises, tous mes renseignemens sur l'histoire monétaire de Lombardie, que les antiquaires ont laissée dans une profonde obscurité.

longue oppression les a aigris, et que le succès 1158.
les enivre (1). Tandis que les Milanois voyoient de leurs murs la ruine de leurs campagnes, ils étoient en proie dans la ville à la famine et à la mortalité; et parmi le peuple, plusieurs citoyens qui regardoient l'obéissance à l'empereur comme un devoir sacré, attribuoient ces calamités, nouvelles pour eux, à la vengeance céleste. D'autres, cependant, et surtout les jeunes gens, faisoient preuve de plus de constance; ils s'engageoient les uns envers les autres dans leurs assemblées, à sacrifier leur vie pour le salut de leur patrie et l'honneur de leur cité.

Tandis que les citoyens, divisés d'opinion, balançoient entre la soumission et la résistance, le comte de Blandrate, le premier et le plus puissant gentilhomme du Milanois, qui avoit su se ménager la bienveillance des deux partis, et ne rien perdre de sa considération auprès du peuple, tout en conservant son crédit à la cour, s'étant assuré des dispositions de l'empereur pour accorder les termes les plus honorables, demanda et obtint des consuls qu'ils fissent assembler le peuple sur la place publique.

C'est là que, rappelant à ses concitoyens

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 39.

1158. tout ce qu'il avoit fait lui-même pour la défense de sa patrie, et son amour bien connu pour la liberté, le premier des biens, le seul pour lequel il soit glorieux de combattre, il les conjura de ne pas prolonger une résistance qui désormais seroit vaine; de céder non aux armes, mais à la famine, mais à la peste, ennemis bien plus redoutables que Frédéric; de céder à ceux à qui leurs ancêtres n'avoient pas dédaigné de se soumettre, eux qui, malgré leur valeur et leur vertu, avoient obéi aux rois transalpins, à Charlemagne, au grand Othon; de céder, parce que la fortune est variable, et qu'en conservant leur patrie, ils pouvoient espérer de la voir recouvrer de nouveau tout son lustre (1).

Les Lombards n'avoient point, comme les anciens Romains, cette ferme confiance dans la destinée de leur république; cette impossibilité de concevoir une existence hors de l'indépendance et de la liberté; cette force d'ame qui se roidit contre les revers par un sentiment supérieur au calcul des avantages et des dangers. Leur république étoit jeune, et la mémoire d'une soumission passée nuisoit à leur énergie; leurs institutions n'avoient

(1) *Radev. Fris.* L. I, c. 40. — *Ligurinus*, L. VIII, p. 114.

point l'ensemble propre à former et soutenir 1153.
les vertus publiques ; ils ne devoient leur mérite, tel qu'il fut, qu'à la nature et à la liberté, non point au génie de leurs législateurs. Ils se laissèrent persuader par le comte de Blandrate, et envoyèrent des députés à Frédéric.

Celui-ci cependant leur accorda des conditions assez avantageuses, pour qu'ils pussent s'y soumettre sans honte. Les Milanois s'obligèrent à rendre la liberté aux villes de Como et de Lodi ; à prêter serment de fidélité à l'empereur ; à lui bâtir un palais à leurs frais ; à lui payer en trois termes dans l'année, neuf mille marcs d'argent, pour laquelle somme ils devoient donner des ôtages ; enfin à renoncer aux droits régaliens qu'ils possédoient. De son côté l'empereur promit que, trois jours après qu'il auroit reçu les ôtages, son armée s'éloigneroit des murs de Milan, sans avoir eu la permission d'y entrer. Il comprit dans le traité les alliés de cette ville, les Tortonois, Crémasques et insulaires du lac de Como ; il donna sa sanction à la continuation de leur alliance ; il confirma le droit des Milanois d'élire eux-mêmes leurs consuls dans l'assemblée du peuple, mais il exigea que ces consuls lui prêtassent serment de fidélité, et que des députés, parmi ceux qui

1158. succéderoient, vinssent auprès de lui, aux calendes de février suivantes, répéter cet engagement. Enfin, il promit de s'entremettre pour faire la paix entre Milan et ses alliés, d'une part, et les villes de Crémone, Pavie, Novare, Como, Lodi, et Verceil de l'autre, sous condition qu'on relâcheroit tous les prisonniers de part et d'autre; mais il consentit à ce que, dans le cas où il ne réussiroit pas à faire cette paix, les Italiens gardassent les captifs qu'ils se seroient faits réciproquement, reconnoissant que lui-même n'auroit point droit de s'en plaindre (1).

Loin que la constitution républicaine de Milan et des villes qui relevoient de l'empire, fût reconnue par les lois, ces villes ne prétendoient pas même ouvertement à l'indépendance; elles ne contestoient point sur le serment de fidélité, c'étoit une formalité à laquelle elles savoient bien qu'elles étoient obligées; elles étoient accoutumées à payer une somme d'argent à l'empereur, à sa venue en Italie, et la rançon de neuf mille marcs, imposée dans cette occasion aux Milanois, ne pouvoit paroître exorbitante. L'affranchissement de Lodi et de Como étoit

(1) Le traité est rapporté textuellement par *Radevic. Fris.* L. II, c. 41.

le seul article de ce traité qui fût réellement onéreux pour eux ; à d'autres égards il sembloit presque fait d'égal à égal (1) ; et comme il nous a été conservé textuellement, il infirme en partie, les récits des historiens de l'empereur, qui nous le peignent dans cette expédition, comme toujours accompagné par la victoire. Si ses succès n'avoient pas été balancés de revers, jamais les Milanois n'auroient obtenu de lui des termes si avantageux. Mais durant cette période, nous n'avons presque à consulter, que des écrivains partiaux en sa faveur (2). 1158.

(1) Le préambule du traité ne fait point mention ni de l'humiliation des Milanois, qui demandoient grâce, ni de la clémence de l'empereur, qui pardonne. Il n'y a rien dans sa forme qui soit plus dur que ses conditions. Il commence simplement par ces mots : « *In nomine Domini nostri Jesu Christi, hæc est* » *conventio per quam Mediolanenses in gratiam Imperatoris* » *redituri sunt et permansuri* ».

(2) Nos guides pour cette partie de l'histoire, jusqu'à la prise de Milan, sont trois écrivains contemporains. Radevicus, le chanoine de Frisingen, dont j'ai déjà parlé, est le premier. Créature d'Othon de Frisingen, dont il est le continuateur, il adopte ses préjugés de famille, il partage son admiration pour Frédéric, à qui son histoire est dédiée, et, en toute occasion, il cherche à relever sa gloire aux dépens de ses ennemis. Cependant il n'est point insensible à l'enthousiasme de la liberté, et, comme il rapporte, pour l'ordinaire, les pièces originales, la vérité perce souvent dans ses récits, lors même qu'elle est défavorable à son patron. Otto Morena est le second

1158. Ce fut le 7 de septembre, que Frédéric signa le traité que nous venons de rapporter. A la fête suivante de la Saint-Martin, il se rendit à Roncaglia, pour présider une diète du royaume d'Italie, à laquelle assistèrent les archevêques ou évêques de vingt-trois des principaux diocèses, un grand nombre de princes, de ducs, de marquis et de comtes, et les consuls, ainsi que les juges de toutes les villes. L'empereur y conduisit avec lui quatre jurisconsultes bolonois, disciples de Guernieri, qui, au commencement du siècle, avoit introduit l'enseignement de la jurisprudence dans l'université de Bologne.

historien contemporain que nous consultions. Magistrat de Lodi et employé par Frédéric, comme juge, il a écrit une histoire de son temps, intitulée *Historia Rerum Laudensium*, assez volumineuse et riche en détails curieux, mais qui porte l'empreinte de la servilité que je reproche aux jurisconsultes italiens, et de la haine la plus violente contre Milan. Enfin nous avons aussi un historien milanois, sire Raul, ou *Radulphus Mediolanensis*; mais son histoire de Frédéric I, toujours très-abrégée, et probablement tronquée en plus d'un endroit, nous apprend bien plus à connoître les passions des Lombards que les faits. Telle qu'elle est cependant, elle nous est bien précieuse, puisque Radulphus est le seul écrivain républicain de tout ce demi-siècle, qui nous ait été conservé, et que c'est par lui que nous devons rectifier les exagérations des partisans de l'empire et de ceux de l'église. J'ai lu aussi, mais avec peu de profit, deux auteurs allemands contemporains : *Otto de Sancto Blasio*, et *Abbas Urspergensis, Chronicon.*

Aucune diète italienne n'abandonna jamais 1158.
aussi honteusement les droits des peuples, que le fit celle-ci. L'archevêque de Milan, dans un discours d'apparat, en réponse à celui d'ouverture par lequel avoit débuté Frédéric, donna l'exemple de la lâcheté et de la basse flatterie. Dès que les villes eurent secoué le joug de leurs évêques, ceux-ci renoncèrent au caractère d'indépendance qu'ils avoient revêtu deux siècles plus tôt, et se liguèrent avec l'autorité, contre la liberté des peuples. « C'est à vous, dit le prélat milanois » à Frédéric, c'est à vous à délibérer sur les » lois, la justice et l'honneur de l'empire ; » sachez que tout droit sur le peuple pour » établir des lois nouvelles, vous a été ac- » cordé ; votre volonté même fait à elle seule » la règle de justice ; une lettre de vous, une » sentence, un édit, deviennent à l'instant » la loi du peuple. N'est-il pas juste en effet, » que la récompense suive le travail, et que » celui qui se charge du fardeau de nous » protéger, jouisse en revanche des douceurs » du commandement » (1) ?

Tel étoit aussi à-peu-près le langage des jurisconsultes : approuvant tout ce qu'il y a

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 4, p. 786. — *Gunther. Liguri-nus*, L. XVIII, p. 124.

1158. de plus bas et de plus rampant dans la jurisprudence des empereurs romains, accoutumés à considérer les livres de Justinien comme la raison écrite, et ne connoissant de Rome que ses maîtres, ils unissoient les maximes du despotisme à l'affection qu'ils portoient à leur science, à ce qui faisoit tout leur crédit et toute leur gloire. Jusqu'à la fin des républiques italiennes, les hommes de lois ont professé chez elles ces sentimens peu libéraux.

Frédéric fit revendiquer par ses jurisconsultes, en présence de la diète, les droits régaliens dont la couronne s'étoit dessaisie peu-à-peu. Les prérogatives impériales, réclamées par un prince victorieux à la tête d'une puissante armée, furent expliquées et défendues avec toutes les subtilités de l'école et des gens de loi. Les propriétaires des droits régaliens, découragés par la défection du clergé, et se trouvant aussi peu en état de repousser les argumens des docteurs bolonois, que les armes allemandes, prirent le parti de résigner tous leurs priviléges entre les mains du monarque. La diète déclara que les régales n'appartenoient qu'à lui seul, et que, sous le nom de *régales*, on devoit entendre les duchés, marquisats et comtés, le droit de battre monnoie, les péages, le droit de *fodero* ou approvisionnement, les tributs, les ports,

les moulins, les pêches, et tous les revenus qui pouvoient provenir des fleuves. Elle ajouta enfin, que les sujets de l'empire étoient tenus à payer une capitation à son chef (1). 1158.

Cependant, Frédéric n'usa pas à la rigueur d'une concession aussi vaste, et peut-être n'eût-il pu le faire sans imprudence. Il confirma les droits dont chacun étoit en possession, moyennant une redevance annuelle, qui servit à constater la suzeraineté de l'empire. C'est ainsi qu'avec l'apparence de la générosité, il ajouta trente mille *talents*, nous dit Radevicus, qui ne veut employer que des expressions classiques, aux revenus de l'empire. Ce furent probablement ou trente mille marcs, ou trente mille livres d'argent, puisque ces évaluations se trouvent employées dans les édits de la même époque.

La même diète reconnut que le droit d'élire les consuls et les juges appartenoit à l'empereur, mais avec l'assentiment du peuple. Un changement important dans l'administration de la justice fut introduit à cette occasion par Frédéric. On avoit porté à son tribunal durant la diète, selon l'ancien usage du royaume, un nombre prodigieux de causes privées, sur lesquelles on l'avoit pressé de

(1) *Otto Morena*, p. 1019. — *Radevic. Frising.* L. II, c. 5.

1158. statuer. Il se récria sur ce que sa vie entière lui suffiroit à peine pour s'acquitter de son office, s'il devoit être le juge unique de ses vastes États, et il délégua en conséquence toute l'autorité judiciaire à des *Podestats*, magistrats nouveaux, qu'il élut pour chaque diocèse, en s'imposant la loi de les choisir toujours étrangers à la ville qu'ils devoient régir (1).

Cette innovation, motivée uniquement en apparence, sur l'amour de la justice, pouvoit devenir fatale à la liberté, et elle eut en effet les conséquences les plus fâcheuses et les plus durables. Les podestats se trouvèrent en opposition avec les consuls : les premiers, élus par l'empereur, parmi les gens de loi ou les gentilshommes les plus dévoués à l'autorité royale, se montroient toujours les défenseurs du pouvoir arbitraire ; les seconds, choisis par le peuple parmi les citoyens, étoient les champions de la liberté à laquelle ils devoient leur existence. Dès que cette opposition se fut manifestée, l'empereur prit à tâche d'abolir partout les consuls, pour leur substituer des podestats. Les guerres qui se renouvelèrent bientôt, n'eurent presque pas d'autre motif, et cependant, lorsque le peuple eut réussi

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 6.

à secouer absolument le joug, il ne sut pas 1158.
se défaire d'une institution étrangère qu'il devoit à la main d'un maître. Par respect pour l'ordre établi, il conserva les podestats, en se réservant leur élection, et avec eux il entretint dans les villes, un levain de pouvoir arbitraire, une habitude d'en appeler à l'autorité d'un seul, qui fut dans la suite, pour plusieurs républiques, la cause immédiate de la perte de leur liberté.

Dans la même diète, on porta sur le maintien de la paix, une loi non moins contraire aux prérogatives des cités. Elle leur enlevoit, aussi bien qu'aux ducs, marquis, comtes, capitaines et vavasseurs, le droit de guerre et de paix, dont elles avoient joui depuis long-temps. Mais, tout le monde avoit souffert des désordres qu'entraînoient avec elles les guerres privées, et personne n'osa élever la voix pour s'opposer à une loi qui paroissoit conforme au vœu de l'humanité (1).

Frédéric termina cette diète remarquable, en prononçant sur le différend qui subsistoit depuis long-temps entre Crémone et Plaisance. La première de ces villes avoit envoyé ses milices sous les drapeaux de l'empire ; la seconde avoit été alliée des Milanois : ce fut

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 7.

1158. une raison suffisante pour la condamner. L'empereur fit raser les murailles de Plaisance ; combler ses fossés, et abattre ses tours.

Tout plioit sous l'obéissance de Frédéric ; mais, son ambition croissant avec ses succès, il cherchoit avec inquiétude dans les anciennes provinces romaines, ce qu'il pourroit encore réclamer comme son droit. Les îles de Corse et de Sardaigne, dans l'ancienne division de l'empire, étoient échues au souverain de l'Occident ; le monarque allemand n'avoit guère d'autre titre pour les revendiquer. Il envoya cependant aux Pisans et aux Génois, des commissaires impériaux, qu'il les chargeoit de transporter dans ces îles. Ces deux peuples s'en dispensèrent : la colère de Frédéric s'enflamma contre eux, et il menaça les Génois de tout son courroux (1). Les Génois de leur côté réclamoient contre la loi portée à la diète, sur les droits régaliens. Ils faisoient valoir d'anciens priviléges des empereurs, en vertu desquels ils étoient dispensés de tout impôt et de tout service, en raison de la pauvreté de leurs montagnes, et du soin dont ils se chargeoient de défendre les côtes contre les infidèles. Cependant, dès qu'on apprit à Gênes les menaces de Frédéric,

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 9.

hommes, femmes et enfans, travaillèrent nuit et jour, avec une ardeur égale, à relever et fortifier les murs de la ville, à les couvrir de machines de guerre, et à pratiquer de place en place, des plate-formes avec des mâts et des agrêts de navire. En même-temps, l'historien Caffaro avec plusieurs des magistrats, furent envoyés en députation vers l'empereur: ils employèrent tour-à-tour avec adresse, les raisonnemens, le courage et la soumission; ils appaisèrent sa colère, et l'engagèrent à se contenter d'une somme de douze cents marcs d'argent, qu'ils lui payèrent (1). 1158.

Frédéric se figuroit que les décisions de la diète de Roncaglia l'avoient affranchi des obligations que lui imposoit son traité avec les Milanois. En conséquence, il se permit de soustraire Monza à leur jurisdiction, quoique par ce traité il les eût expressément confirmés dans la possession de tout leur territoire, à la réserve de Lodi et de Como. Peu après il leur enleva également les deux comtés de la Martesana et de Séprio, dont il investit un nouveau seigneur; puis il mit une garnison allemande dans le château de Trezzi; enfin il donna l'ordre de détruire celui de Crème, pour complaire aux Crémonois. Vers le même 1159.

(1) *Caffari Annales Genuenses*, L. I, p. 270 et 271.

1159. temps il avoit envoyé à Milan son chancelier, pour y établir un podestat à la place des consuls, ce qui étoit contraire à la lettre même du traité de paix (1). Le peuple ne put supporter ce nouvel outrage; il prit les armes avec un mouvement de fureur, et força le chancelier à sortir en hâte de la ville. Les Crémasques avoient traité de même les messagers qui leur avoient porté l'ordre d'abattre leurs murs.

Une grande partie des seigneurs allemands qui avoient accompagné l'empereur, s'étoient retirés dans leurs foyers après la soumission de Milan; et aux approches de l'hiver, l'armée de Frédéric étoit fort diminuée, et ne campoit plus dans le voisinage; ce prince s'étoit avancé jusqu'à Bologne, pour soutenir ceux de ses députés qui mettoient à exécution dans les terres de l'église les décrets de la diète de Roncaglia. Les Milanois qui venoient d'éprouver que le monarque se croyoit au-dessus des traités vis-à-vis de ses sujets; les Milanois qui l'avoient offensé, et qui connoissoient son humeur vindicative, jugèrent plus sage de le prévenir, et se préparèrent immédiatement à la guerre. L'empereur avoit mis garnison

(1) *Sire Raul*, p. 1181, 1182. — *Otto Morena*, p. 1021. — *Radevic. Frising.* L. II, c. 21.

dans le château de Trezzi, sur les bords de 1159.
l'Adda, au-dessus du pont de Cassano; il s'assuroit ainsi l'entrée de leur territoire, et les empêchoit de se défendre derrière les fleuves qui, de deux côtés, ceignent le diocèse de leur ville. Les Milanois attaquèrent ce château avec vigueur, et s'en rendirent maîtres au bout de trois jours. Ils attaquèrent aussi la nouvelle ville de Lodi, qui commandoit un autre passage sur l'Adda, mais ils ne purent s'en emparer (1).

L'empereur, cependant, ne se sentoit pas assez fort pour punir immédiatement ces outrages; il se contenta de les dénoncer à une cour plénière qu'il assembla près de Bologne, à Antimiaco. L'évêque de Plaisance, d'une ville alliée de tout temps des Milanois, enchérit encore sur lui, dans ses invectives contr'eux, et un décret fut porté par la cour, pour mettre Milan au ban de l'empire, et sommer les princes de se rassembler de nouveau pour l'attaquer.

D'autres intérêts non moins graves occupèrent aussi la cour ou diète assemblée dans le camp de Bologne. Adrien IV y porta ses plaintes contre la conduite et les prétentions

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 32. — *Otto Morena*, p. 1023. — *Sire Raul*, p. 1182.

1159. des messagers royaux qui étoient venus visiter le patrimoine de l'église. Le pape soutenoit que l'empereur ne pouvoit, sans son consentement, envoyer des députés à Rome, parce que cette ville ne reconnoissoit d'autre autorité que celle de l'église; que l'empereur ne pouvoit requérir le droit de *fodero* des domaines de saint Pierre, si ce n'est à la seule époque de son couronnement; que les évêques d'Italie n'étoient tenus envers l'empire qu'au simple serment de fidélité, et non point à l'hommage; qu'ils n'étoient point obligés à recevoir les messagers de l'empereur dans leur palais; qu'enfin toutes les possessions de la comtesse Mathilde étoient dévolues au saint-siége, et que c'étoit en conséquence à lui qu'appartenoient les tributs de Ferrare, de Massa, de tout le territoire entre Aquapendente et Rome, du duché de Spolète, et des îles de Sardaigne et de Corse. Une dispute plus frivole, mais non moins vive, sur le style de la chancellerie impériale, en écrivant au pape, avoit déjà aigri les deux cours (1).

L'empereur répondit, que puisque tous les palais des ecclésiastiques étoient bâtis sur le sol impérial, dans tous ces palais les messagers de l'empire devoient se trouver chez

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 18-20 et 30, 31. — *Baron. Ann.* 1159, §. 1-19.

eux; que les évêques ne pouvoient se dis- 1159.
penser de lui faire hommage, qu'autant qu'ils renonceroient aux fiefs qu'ils tenoient de sa main; que c'étoit enfin une prétention étrange que celle du pape à l'autorité souveraine dans Rome, tandis qu'à lui, Frédéric, appartenoit le titre d'empereur des romains.

La guerre de ce monarque avec les Milanois, et bientôt après, la mort d'Adrien, ne laissèrent point à cette querelle le temps de s'envenimer. Cependant elle donna occasion au sénat romain, qui subsistoit toujours, et qui toujours étoit ennemi des papes, de faire sa paix avec l'empereur (1).

Dans la lutte inégale dans laquelle les Milanois s'engageoient de nouveau, ils n'avoient d'autres alliés que les Crémasques, peuple brave, mais foible, et les Bressans, qui dans la précédente campagne n'avoient pas fait preuve de beaucoup de persévérance. Les Tortonois n'osèrent ou ne purent leur donner aucun secours. Frédéric avoit forcé les habitans de Plaisance, et ceux d'Isola, sur le lac de Como, à renoncer à l'alliance de Milan, pour en contracter une avec lui; les villes de Como et de Lodi, autrefois sujettes des Milanois, étoient armées contr'eux. Lodi,

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 41.

1159. fortifiée et entre les mains de leurs ennemis, devenoit, avec son pont sur l'Adda, la clef de leur territoire ; leur campagne ravagée pendant la précédente guerre, leur trésor épuisé, la mort de plusieurs de leurs braves, leur promettoit moins de ressources en eux-mêmes qu'ils n'en avoient lors de la première invasion de Frédéric. Le parti qu'ils prenoient de lui déclarer la guerre, auroit été insensé, s'il n'avoit été généreux ; mais il y a de la noblesse à oser dire : Nous sommes foibles, nous sommes abandonnés, nous serons écrasés, soit, il ne dépend pas de nous de vaincre la fortune ; mais, ce reste de richesses que nous pouvons sacrifier à la patrie, ce reste de vigueur que nous trouvons dans nos bras, ce reste d'un sang libre qui bouillonne encore dans nos veines, c'est à une noble cause que nous devons les consacrer ; nous ne les avons reçus que pour combattre le despotisme ; avant de nous soumettre à lui, nous attendrons, non que l'espoir de vaincre soit perdu, il l'est depuis long-temps, mais qu'aucun moyen de résistance ne reste plus en notre pouvoir. Avec de pareils sentimens, avec une pareille constance, l'enthousiasme se transmet au loin, la génération naissante venge celle qui succombe, les despotes s'épuisent à force de vaincre, et sur les ruines des villes

libres, s'élève de nouveau l'étendard de la liberté. 1159.

Frédéric n'entreprit point une seconde fois le siége de Milan ; mais, profitant de tous ses avantages, de la facilité qu'il avoit pour entrer à l'improviste sur le territoire de cette ville, et pour se mettre ensuite à couvert, de la supériorité de sa cavalerie, soit pour le nombre, soit pour la discipline, il dévasta les campagnes du Milanois à plusieurs reprises, pendant toute la durée de l'été ; il brûla les moissons ; il fit abattre les arbres fruitiers ou enlever leur écorce ; il détruisit toute espèce de comestibles ; en même-temps il fit garder toutes les routes qui conduisoient à Milan, et soumit aux peines les plus sévères, ceux qui porteroient des munitions dans cette ville (1). Les Milanois cependant avoient fait leurs approvisionnemens d'avance, et, redoublant d'économie dans la distribution des vivres, ils contemplèrent avec une apparente indifférence, la désolation de leurs campagnes.

Sur ces entrefaites, les Crémonois, qui venoient de remporter sur les Bressans un avantage considérable, engagèrent l'empereur à entreprendre le siége de Crème. Ils se

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 33.

1159. rendirent eux-mêmes devant cette ville, le 3 ou le 4 juillet, et Frédéric les y suivit huit jours après, avec les secours qu'il avoit reçus d'Allemagne.

Crème est située sur le Sério, dans une plaine marécageuse entre l'Adda et l'Oglio, à vingt-quatre milles de Milan, et à une distance presque égale des montagnes. Cette ville ou plutôt cette bourgade, comme on l'appeloit alors, étoit entourée d'une double muraille et d'un fossé plein d'eau, très-large et très-profond. Les Crémasques, qui s'étoient soustraits avec peine à l'obéissance des Crémonois, avoient conservé pour Milan une fidélité inébranlable. Les Milanois, avertis du danger que couroient leurs alliés, leur envoyèrent aussitôt un de leurs consuls, Manfred de Dugnano, avec quelques chevaux et quatre cents hommes de pied, qu'ils promirent d'entretenir aussi long-temps que dureroit le siége, quoique à cette époque même, Frédéric, qui avoit divisé son armée, eût recommencé, avec une moitié de ses forces, à ravager leur territoire (1). Les Bressans, de leur côté, envoyèrent aussi quelques secours aux Crémasques.

Cependant les assiégeans avoient commencé,

(1) *Sire Raul*, p. 1182.

selon l'usage antique, une ligne de circonvallation, pour interrompre toute communication entre la ville et la campagne, et pour se mettre eux-mêmes à couvert des sorties des assiégés. Ces derniers ne les laissoient pas travailler tranquillement. Une de leurs attaques, pendant l'absence de l'empereur, fut si violente, que, quoiqu'ils n'eussent guère que six cents chevaux, ils conservèrent l'avantage jusqu'à la fin de la journée. Frédéric, à son retour au camp, fut outré de colère de l'insolence des Crémasques qui avoient osé battre ses troupes; et, comme si c'eût été en effet un juste motif de sévir contr'eux, il donna l'ordre qu'un certain nombre de prisonniers fussent pendus en face des murs. Les assiégés crurent devoir de leur côté faire usage du droit barbare et souvent impolitique de représailles: ils livrèrent au même supplice, du haut de leurs créneaux, le même nombre de prisonniers allemands (1). 1159.

Frédéric les fit alors avertir par un héraut, que désormais à aucune condition il ne les recevroit en grâce, et qu'il étoit résolu à les traiter avec la dernière rigueur. En même-temps il envoya au supplice quarante ôtages qu'il avoit levés précédemment dans Crème;

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 45, p. 820.

1159. il fit pendre également six députés que les Milanois envoyoient à Plaisance, et dont l'un étoit neveu de l'archevêque de Milan.

Il restoit encore d'autres ôtages de Crème, entre les mains de Frédéric, c'étoient des enfans; il les fit attacher à une tour qu'il faisoit avancer contre la ville, tandis que les assiégés, avec neuf *mangani*, ou espèces de catapultes, s'efforçoient de la repousser. Sans doute Frédéric se flattoit de forcer ainsi les Crémasques à suspendre l'action de leurs machines, qui menaçoient de mettre sa tour en pièces; cependant il ne leur avoit laissé aucune espérance de salut; déjà il avoit fait mourir d'autres ôtages; et quand les assiégés, pour ménager ceux-ci, auroient sacrifié leur ville, ils n'auroient pas été assurés de la sauver. Les pères de ces malheureuses victimes, en armes sur la muraille, poussoient des cris lamentables, et ne cessoient cependant de combattre, et de diriger les catapultes contre la tour qu'on faisoit approcher; mais l'un d'eux, à ce qu'assure Radevic de Frisingen, élevant la voix, crioit à ses enfans (1): « Bienheureux ceux qui meurent pour la » patrie et pour la liberté! Ne la craignez

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 47. — *Guntheri Ligurinus*, L. X, p. 146.

» point la mort, elle seule peut désormais 1159.
» vous rendre libres; si vous étiez parvenus
» à notre âge, ne l'auriez-vous pas bravée
» avec nous pour la patrie? heureux de la
» rencontrer avant d'avoir, comme nous, à
» redouter l'infamie pour vos épouses, ou
» à résister aux gémissemens de vos enfans
» qui vous demandent de les épargner! Oh!
» puissions-nous bientôt vous suivre! Puisse
» aucun vieillard d'entre nous, n'être assis
» sur les cendres de sa cité! Puissent nos yeux
» être fermés avant d'avoir vu notre sainte
» patrie tomber entre les mains impies des
» Crémonois et des Pavésans! »

La tour cependant, frappée par les rochers énormes que lançoient les catapultes des assiégés, commençoit à menacer ruine; sa charpente étoit ébranlée, et l'empereur eut lieu de craindre qu'avant d'être poussée jusqu'au pied des murailles, elle n'accablât de sa chûte les guerriers qu'elle renfermoit. Il donna donc ordre de la retirer, et fit en même-temps détacher les ôtages qui la couvroient de leurs corps; neuf d'entr'eux, savoir: quatre milanois et cinq crémasques, avoient été tués; parmi les premiers on comptoit un da Posterla et un Landriano: ces noms appartiennent aux premières familles de Milan; parmi les seconds, un jeune prêtre.

1150. Deux autres ôtages avoient été blessés grièvement ; mais plusieurs aussi n'avoient été atteints d'aucune pierre (1).

Ce ne furent pas là les seules atrocités qui signalèrent d'une manière odieuse le siége de Crème ; mais le devoir d'historien ne nous force pas à nous arrêter davantage sur des scènes aussi révoltantes.

Les Milanois désiroient forcer par quelque diversion, une partie de l'armée impériale à s'éloigner de Crème ; dans ce but, ils allèrent mettre le siége devant le château de Manerbe, que les Allemands possédoient près du lac de Como ; mais l'empereur envoya contr'eux un certain comte Goswino, qui les contraignit à se retirer avec perte. Vers le même temps, les habitans de Plaisance furent mis au ban de l'empire, parce qu'ils avoient envoyé des vivres à Milan et à Crème (2).

Il y avoit déjà six mois que cette dernière ville étoit assiégée, et l'empereur ne se laissoit point rebuter par les glaces d'un hiver rigoureux. Il fit rétablir la tour mouvante que les assiégés avoient repoussée, et il en fit construire une autre ; après de longs combats, il

(1) *Otto Morena*, p. 1037, 1039. — *Sire Raul*, p. 1183. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. IX, p. 239.

(2) *Radevic. Frising.* L. II, c. 48 et 49.

réussit à les faire avancer jusque très-proche de la muraille, en sorte que ses arbalétriers dominoient les assiégés. Il parvint aussi à 1160.
corrompre le principal ingénieur des Crémasques, nommé Marchese, qui passa dans son camp, et qui dirigea la construction de nouvelles machines, pour attaquer la ville qu'il avoit long-temps défendue (1). D'après ses conseils, Frédéric fit monter dans les tours ses meilleurs guerriers ; il plaça les arbalétriers à l'étage supérieur, pour qu'ils dominassent la muraille, et qu'ils écartassent ses défenseurs, tandis que les soldats d'élite jetoient de l'étage inférieur, des ponts par lesquels ils s'avançoient de plain-pied sur cette même muraille : entre les tours, le reste de l'armée marchoit à l'assaut, avec ordre de tenter ou la sape ou l'escalade, dès que les ponts-levis seroient abaissés. Les assiégés de leur côté se distribuèrent sur la muraille ; ils se couvrirent de mantelets, et s'efforcèrent avec leurs *gatti* ou beliers crochus, de s'emparer des ponts qu'on abaissoit sur eux, ou de les renverser. Chassés du mur à plusieurs reprises, ils réussirent autant de fois à le recouvrer, et repoussèrent toujours avec bravoure les assaillans, parmi lesquels se

(1) *Otto Morena*, p. 1046.

1160. distinguoit Othon, comte palatin de Bavière, le premier à s'élancer sur le rempart, et le dernier à le quitter. Enfin, comme le jour déclinoit, et qu'ils avoient déjà perdu beaucoup de monde par les flèches des arbalétriers, dont ils ne pouvoient ni se garantir ni se venger, ils furent contraints d'abandonner le mur extérieur, et de se retirer dans l'enceinte intérieure, où ils vouloient soutenir un second siége (1).

Pendant la nuit, néanmoins, lorsqu'ils examinèrent l'effrayante diminution de leurs forces; qu'ils firent le compte de leurs soldats et des braves qu'ils avoient perdus; qu'ils virent leurs fossés comblés, et qu'ils reconnurent la foiblesse de la muraille intérieure, ils s'abandonnèrent au désespoir. Dès le lendemain ils s'adressèrent au patriarche d'Aquilée, et au duc de Bavière, et demandèrent par leur entremise à entrer en négociation. Le patriarche, dans la conférence qu'il eut avec les consuls, les assura que le seul moyen qui leur restât pour appaiser la colère de l'empereur, c'étoit de se rendre à discrétion.

L'un d'eux répondit, en contenant sa douleur, que ce n'étoit pas contre Frédéric, mais

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 59. — *Otto Morena*, 1045, 1047. — *Guntheri Ligurinus*, L. X, p. 148, 150.

contre les Crémonois, que les Crémasques avoient pris les armes, déterminés qu'ils étoient à ne servir que Dieu et l'empereur. Ils croyoient avoir prouvé qu'ils préféroient la mort à un esclavage injuste. Leur alliance avec les Milanois, contractée pour se soustraire à la servitude, ils l'avoient maintenue aussi longtemps que Dieu l'avoit permis; mais ils étoient forcés de considérer comme une preuve de son courroux, la situation désespérée où ils se voyoient réduits. En effet, il leur restoit des armes, il leur restoit des vivres, et ils ne pouvoient les employer à sauver leur liberté. Le consul termina son discours, en demandant que l'empereur victorieux, à quelque punition qu'il voulût soumettre ses compatriotes, ne les livrât pas du moins entre les mains des Crémonois, leurs plus féroces ennemis. 1160.

Frédéric consentit enfin à offrir des conditions, et elles furent aussitôt acceptées. Il permit aux Crémasques de sortir de leur ville, avec leurs femmes et leurs enfans, et d'emporter sur leurs épaules ceux de leurs effets dont ils pourroient se charger en une seule fois. Quant aux garnisons de Milan et de Brescia, il exigea qu'elles sortissent sans armes ni bagages; mais il permit indifféremment à tous les assiégés de se rendre ensuite où bon leur sembleroit.

1160. Ce fut le 26 de janvier 1160, que les habitans de Crème, hommes, femmes et enfans, au nombre de vingt mille environ, sortirent de cette ville malheureuse, et s'acheminèrent vers Milan. L'empereur livra Crème au pillage de ses soldats, qui y mirent ensuite le feu. Les Crémonois prirent soin de raser jusqu'aux fondemens tout ce qui avoit échappé à l'incendie (1).

Dès le mois de septembre de l'année précédente, le pape Adrien IV étoit mort, comme sa brouillerie avec l'empereur commençoit à prendre un caractère sérieux. Le collége des cardinaux, rassemblé pour lui donner un successeur, se partagea entre deux rivaux; Rolland, originaire de Sienne, chanoine de Pise, cardinal du titre de Saint-Marc, et chancelier de l'église, fut élu par un parti, et Octavien, cardinal titulaire de Sainte-Cécile, noble romain, fut élu par l'autre. Le premier réunissoit plus de cardinaux; il étoit secondé par l'affection du peuple; il fut sacré sous le nom d'Alexandre III; c'est lui que l'église a reconnu. Le second avoit en sa faveur le sénat et la noblesse de Rome. Il est probable que ce dernier, qui prit le nom de Victor III, sentoit lui-même l'illégitimité

(1) *Radevic. Frising.* L. II, c. 62.

de son élection, puisqu'il rechercha l'appui des antagonistes des papes, des amis de la liberté à Rome, de l'empereur en Allemagne et en Lombardie. Frédéric, se flattant que la cour de Rome seroit affoiblie par cette double élection, convoqua, de sa propre autorité, un concile à Pavie, et somma les deux pontifes d'y comparoître, pour qu'il eût à décider entr'eux. Alexandre avoit été captif entre les mains de son rival; et, quoique délivré par le parti populaire, il ne s'étoit point senti assez fort pour séjourner à Rome, aussi erroit-il de ville en ville. Cependant il répondit fièrement à cette sommation, que le successeur légitime de saint Pierre n'étoit soumis au jugement ni des empereurs, ni des conciles. Victor, au contraire, se rendit en personne à Pavie, et se concilia les suffrages de Frédéric et de ses évêques; son élection fut confirmée par eux, tandis que l'excommunication fut lancée par le concile contre Rolland ou Alexandre III. Ce dernier fit retomber à son tour les foudres de l'église sur Frédéric, et délia ses sujets de leur serment de fidélité (1). 1160.

(1) *Baronius ad ann.* 1159, §. 70 et seq. — *Vita Alexandri Papæ Tertii, a Cardinali Aragonio.* T. III. *Rer. It.* p. 448-450.

Nous faisons usage ici, pour la première fois, de l'histoire d'Alexandre III, écrite par un auteur contemporain, et recueillie,

1160. Malgré la prise de Crème, les Milanois n'avoient pas encore lieu de perdre courage; l'alliance du pape légitime rattachoit leur cause à celle d'une moitié de l'Europe, et ralentissoit le zèle de leurs ennemis. De plus, les Allemands, après une campagne aussi longue et aussi pénible, languissoient de retourner chez eux; et Frédéric, quoiqu'il demeurât lui-même en Lombardie pour y continuer la guerre, se vit obligé de licencier la plus grande partie de son armée (1). Il ne garda près de lui que son cousin le duc

avec quelques autres, par le cardinal d'Aragon. Ce précieux ouvrage doit nous dédommager de Radevicus, que nous allons perdre. Il faut la considérer bien moins comme l'histoire du pontife, que comme celle de la guerre de Lombardie. Cette histoire est écrite avec netteté; l'on reconnoît à ses détails le témoin oculaire, et l'on y trouve autant d'impartialité qu'on en peut attendre d'un écrit composé au milieu des guerres civiles. Il est probable que l'auteur mourut avant Alexandre : son récit n'est pas terminé, et n'arrive que jusqu'à l'an 1178. Les deux autres vies presque contemporaines du même pape, recueillies par Amalric Augerius et par Bernard Guidonis, ne valent pas la peine d'être citées.

(1) *Otto Morena*, p. 1061. — *Radevicus Frisingensis*, L. II, c. 75. C'est le dernier secours que nous tirerons de cet estimable auteur. Il écrivoit son histoire l'année même 1160, et il l'a terminée au licenciement des troupes allemandes. Guntherus finit son poème à la même époque. Parmi les Allemands, il ne nous reste donc plus qu'Othon de St.-Blaise, et l'abbé d'Ursperg. C'est une foible ressource.

Frédéric, fils du roi Conrad, les deux comtes palatins Conrad et Othon, avec leurs vassaux et les siens propres, enfin, les Italiens de son parti. Ses forces n'étant plus supérieures, il se borna, pendant l'année 1160, à faire la petite guerre. 1160.

Le combat de Cassano fut le plus important de cette campagne. Les Milanois avoient entrepris le siége de ce château, où l'empereur avoit laissé une garnison. Celui-ci, le 9 août, marcha au secours des assiégés : il avoit sous ses ordres un petit nombre de Pavésans, toutes les milices de Novare, de Verceil et de Como, les vassaux de Seprio et de Martesana, le marquis de Montferrat et le comte de Blandrate. Un renfort, conduit par le roi de Bohême, vint le joindre, comme il étoit en présence de l'armée républicaine, en sorte qu'il réussit à l'entourer, et à la mettre dans l'impossibilité de recevoir des vivres. Lorsque les consuls s'aperçurent qu'ils étoient enveloppés, ils crurent ne pas devoir donner à leurs soldats le temps de connoître les dangers de leur position, ou de souffrir du manque de vivres ; ils ordonnèrent immédiatement l'attaque. Ils opposèrent aux Allemands et à l'empereur, les bataillons de porte romaine et de porte orientale ; ils leur confièrent la garde du carroccio, pour que l'ardeur qu'on

1160. mettroit à le défendre contrebalançât la supériorité des Allemands dans l'art militaire. Ils placèrent les bataillons de deux autres portes, avec les auxiliaires de Brescia, vis-à-vis des Italiens. La bravoure personnelle de Frédéric surmonta l'obstacle qui lui étoit opposé. Il parvint jusqu'au carroccio, tua les bœufs qui le conduisoient, abattit la croix dorée qui le décoroit, et enleva l'étendard de la commune. Mais l'autre aile des Milanois remporta sur les impériaux une victoire complette. Tandis que les deux armées croyoient, chacune de leur côté, avoir assuré le gain de la bataille, une pluie violente sépara les combattans, et détermina leur retraite. En rentrant au camp, l'aile victorieuse apprit la déroute de l'aile qui avoit succombé. Les Milanois, furieux de l'affront fait à leur carroccio, s'ébranlèrent de nouveau pour attaquer l'empereur; mais celui-ci, qui avoit perdu un grand nombre de ses meilleurs soldats, et que les Novarois mis en fuite n'avoient pu rejoindre, abandonna ses prisonniers et ses bagages avec précipitation. Les républicains, après avoir eu la satisfaction de voir Frédéric fuir devant eux, et de se charger de ses dépouilles, rentrèrent à Milan en triomphe (1).

(1) *Otto Morena Hist. Laud.* p. 1073-1075.

Le lendemain de ce combat, les Crémonois 1160.
et les Lodésans, qui marchoient au secours de l'empereur avec un convoi de provisions, furent également défaits : d'autre part, les assiégés du château de Cassano firent une sortie hardie; ils brûlèrent les machines des Milanois, et les forcèrent à lever le siége, malgré tous les avantages qu'ils venoient de remporter.

Avant de prendre ses quartiers d'hiver à Pavie, Frédéric y rassembla les feudataires italiens, et leur fit prêter serment de rejoindre ses drapeaux, avec toutes leurs forces, au printemps suivant. On compte avec regret, parmi ceux qui prirent cet engagement, le marquis Obizzo Malaspina, et le comte de Blandrate, qui, au commencement de la guerre, avoient combattu pour une cause plus noble (1).

La campagne de 1161 s'ouvrit par des escar- 1161.
mouches peu importantes. Le 16 de mars, les citoyens de Lodi et ceux de Plaisance se rendirent, à l'insu les uns des autres, dans le bois de Bulchignano, sur les confins du territoire des deux peuples, pour s'y tendre réciproquement des embûches. Ils y passèrent la nuit les uns près des autres, sans s'apercevoir; mais le matin, ceux de Plaisance

(1) *Otto Morena Hist. Laud.* p. 1087.

1161. découvrirent les premiers les Lodésans, couchés comme eux entre les buissons, et, profitant de leur surprise, ils les firent presque tous prisonniers.

Cependant, vers le milieu de juin, les Allemands, honteux de ce que l'empereur étoit en quelque sorte abandonné au milieu des Lombards, passèrent les Alpes pour marcher à son secours. Ils formèrent une armée de près de cent mille hommes, qui fut assemblée à temps pour que Frédéric pût, à sa tête, entrer avant les moissons sur le territoire milanois, et brûler les bleds encore sur pied. Ses dévastations s'étendirent à douze ou quinze milles de rayon autour de la ville. En vain les Milanois essayèrent, à plusieurs reprises, de le chasser de leur territoire, ils eurent du désavantage dans presque tous les combats (1).

Lorsque, dans le mois de septembre, les secondes récoltes, le milliet et les fèves (2),

(1) *Otto de Sancto Blasio in Chronico*, c. 16. *Scr. R. It.* T. VI, p. 874.

(2) Morena les appelle *blava* dans son latin barbare; c'est le biada des Italiens, mot par lequel ils désignent les récoltes d'automne, mais surtout le bled de Turquie et la sagine, qui, je crois, n'étoient pas encore cultivés au douzième siècle. On pourroit cependant considérer ce passage comme faisant la preuve du contraire.

commencèrent à mûrir, Frédéric rentra sur 1161.
le territoire de Milan, et incendia les champs qui en étoient couverts, comme il avoit incendié les bleds. Pendant le reste de la campagne, les avantages furent balancés; les seuls faits remarquables furent les cruautés de l'empereur, qui faisoit couper les mains aux prisonniers, ou qui les livroit au dernier supplice.

Au retour de l'hiver, Frédéric établit son quartier-général à Lodi; il fortifia en même-temps Ripalta Secca et San-Gervasio, pour couper la communication entre Milan, Brescia et Plaisance, en sorte que les Milanois n'eurent plus aucun moyen de tirer des vivres de ces deux villes.

Ces derniers, dont les récoltes de l'année avoient été presque absolument détruites, avoient en outre eu le malheur de voir leur ville en proie à un cruel incendie. Deux quartiers, qui contenoient presque tous leurs greniers, avoient été consumés par les flammes, en sorte que, dès l'entrée de l'hiver, ils commencèrent à manquer de vivres. L'em- 1162.
pereur, pour redoubler leur détresse, punissoit par les supplices les plus cruels ceux qui leur portoient quelque secours. Dans un seul jour, il fit couper le poing à vingt-cinq paysans, que ses soldats avoient surpris chargés

1162. de munitions (1). Les Milanois voyoient donc l'impossibilité d'attendre la récolte qui étoit encore éloignée ; et cette récolte même, ils ne pouvoient se flatter qu'elle ne fût pas détruite, ainsi que la précédente. Ce que la force des armes n'avoit pu faire, la faim toute-puissante l'opéra. Les consuls envoyèrent à l'empereur, qui étoit alors à Lodi, des propositions de paix ; ils lui offrirent, en signe de soumission, de démolir en six endroits le mur de la ville, et de recevoir, à l'avenir, des podestats de sa main. Mais Frédéric répondit à leurs députés, qu'il ne feroit grâce aux Milanois, qu'autant que ceux-ci se rendroient à lui sans conditions, et se reposeroient sur sa clémence. Lorsque cette réponse fut portée dans la ville, en vain les magistrats déclarèrent qu'ils ne vouloient renoncer à la liberté qu'en perdant la vie, le peuple mutiné, triompha de leur résistance, et les contraignit à la soumission (2).

Cédant aux volontés du peuple, les huit

(1) *Sire Raul*, p. 1186.

(2) *Otto Morena*, p. 1099. L'empereur, il est vrai, leur avoit laissé le choix entre se rendre à discrétion, et accepter des conditions tellement dures, que sa cour elle-même les jugeoit impossibles à exécuter. Ils choisirent le premier parti. *Burchardi epistola de excidio Mediolanensi.* T. VI. *Rer. It.* p. 915.

consuls se présentèrent le premier jour de mars 1162, avec huit autres chevaliers, au palais de l'empereur à Lodi, et, l'épée nue à la main, ils se rendirent à discrétion au nom de la ville. Ils jurèrent en même-temps qu'ils étoient prêts désormais à obéir à tous les ordres impériaux, et que tous les Milanois répéteroient le même serment. Trois jours après, sur la demande de Frédéric, trois cents chevaliers vinrent déposer leur épée à ses pieds, ainsi que trente-six drapeaux de la commune. Guintellino, le chef des ingénieurs, lui remit en même-temps les clefs de la ville. L'empereur, sans manifester encore ses intentions futures, exigea que tous ceux qui, depuis trois ans, avoient exercé le consulat, se rendissent auprès de lui, et que l'on consignât entre ses mains tous les étendards de la ville; cérémonie humiliante à laquelle les Milanois se soumirent le mardi suivant. 1162.

Les citoyens de trois des quartiers de la ville marchoient devant le carroccio, et tenoient à leurs mains des croix suppliantes; les trois autres quartiers fermoient la procession. Dès que le char sacré fut en vue de l'empereur, les trompettes de la seigneurie firent, pour la dernière fois, retentir l'air de leurs fanfares; le mât sur lequel flottoit l'étendard, s'abaissa

1162. comme de lui-même devant le trône, et ne se releva pas jusqu'à ce que Frédéric en eût donné l'ordre. Ce carroccio, avec quatre-vingt-quatorze drapeaux, fut ensuite livré aux Allemands. Alors, un des consuls milanois éleva la voix, et, dans une touchante harangue, il supplia l'empereur d'user de miséricorde envers sa patrie. Toute la multitude se jeta aussitôt à genoux, en demandant merci au nom des croix qu'elle portoit. Le comte de Blandrate, qui se trouvoit dans l'armée de Frédéric, prit une croix des mains de ceux qu'il venoit de combattre et qu'il avoit servis autrefois, il se jeta à genoux au pied du trône en demandant grâce pour eux. Toute la cour, toute l'armée pleuroient de compassion. L'empereur seul ne laissa voir sur son visage aucune trace d'émotion. Comme il se défioit de la sensibilité de sa femme, il ne lui avoit pas permis d'assister à cette cérémonie ; mais les Milanois, ne pouvant approcher d'elle, jetoient de loin vers ses fenêtres, les croix qu'ils avoient apportées, et qui devoient parler pour eux. Frédéric, après avoir reçu le serment de fidélité de tous ceux qui accompagnoient le carroccio, et après avoir choisi quatre cents ôtages, ordonna au reste du peuple de retourner à Milan, de démolir les six portes de la ville et les murs attenans, et de combler

les fossés pour qu'il pût entrer librement avec son armée. En même-temps il envoya six seigneurs allemands, et six lombards, dont l'un étoit notre historien Morena, pour recevoir le serment de fidélité de tous ceux qui étoient demeurés dans la ville, d'autre part Frédéric révoqua la sentence qui avoit mis les Milanois au ban de l'empire. 1162.

Il y avoit déjà dix jours que la ville s'étoit rendue, et le vainqueur, au lieu d'y entrer, conduisit son armée de Lodi à Pavie, où il séjourna huit autres jours, sans faire connoître ses volontés. Enfin, le 16 de mars, il expédia aux consuls de Milan l'ordre de faire sortir tous les habitans de l'enceinte des murs. Ces magistrats obéirent en tremblant à cette injonction mystérieuse. Plusieurs citoyens se réfugièrent à Pavie, à Lodi, à Bergame, à Como, et dans toutes les villes de Lombardie; le plus grand nombre cependant attendit l'empereur en dehors du retranchement; mais tous obéirent, hommes, femmes et enfans, tous quittèrent le toit paternel, qu'ils ignoroient s'ils devoient jamais revoir, et Milan resta complètement désert.

Le 25 mars, l'empereur à la tête de son armée, y arriva, et publia la sentence longtemps suspendue. La ville devoit être rasée jusqu'en ses fondemens, et le nom milanois

1162. effacé d'entre les noms des nations. Les divers quartiers de la cité furent partagés entre ses ennemis les plus acharnés, avec ordre de les détruire ; chacune des six divisions de la ville, qui prenoit son nom d'une porte, fut livrée à une nation rivale : l'Orientale aux Lodésans, la Romaine aux Crémonois, la Ticinoise aux Pavésans, la Vercelline aux Novarois, la Comacine aux Comasques, et la porte Neuve aux vassaux de Seprio et de Martesana. Pendant six jours, l'armée impériale travailla avec tant d'ardeur à renverser les murailles et les édifices de Milan, que le dimanche des rameaux, lorsque l'empereur repartit pour Pavie, la cinquantième partie de la ville ne restoit pas sur pied (1).

(1) *Otto Morena*, p. 1103, 1105. — *Sire Raul*, p. 1187. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 16, p. 875. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. X, p. 253. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* c. 189, p. 642. — *Voyez* surtout *Epistol. Burchardi notarii Imperatoris ad Nicolaum Sigebergensium abbatem.* T. VI. *Rer. It.* p. 915-918. On y trouve un récit très-détaillé de la ruine de Milan, et de l'impression que fit sur les Allemands la victoire de l'empereur.

CHAPITRE X.

Oppression de l'Italie. — Ligue lombarde ; — sa résistance à l'empereur. — Fondation d'Alexandrie.

1162 — 1168.

La victoire de Frédéric sur la première ville de l'Italie, et le châtiment sévère qu'il lui avoit infligé, furent célébrés par tous les partisans de l'empire, comme un triomphe noble et glorieux, comme un acte éclatant de la justice d'un grand monarque : les députés des provinces, les évêques, les comtes, les marquis, les podestats et les consuls des villes se rendirent à Pavie pour féliciter l'empereur ; et lorsqu'il parut à leurs yeux, orné, ainsi que son épouse, de la couronne impériale, qu'il avoit fait vœu de ne point porter aussi long-temps que Milan lui résisteroit, il fut accueilli par de bruyans applaudissemens (1). 1162.

(1) *Otto Morena*, p. 1105, 1107. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. X, p. 256. — *Joh. Bapt. Villanovæ Hist. Laudis Pompeiæ*, L. II, p. 875.

1162. Les Bressans et les Plaisantins, qui regardoient la cause de la liberté comme perdue par la prise de Milan, cherchèrent à fléchir Frédéric, en se soumettant aux conditions les plus onéreuses; d'après ses ordres ils abattirent leurs tours, ils rasèrent leurs murailles, ils comblèrent leurs fossés, ils payèrent des contributions énormes, et reçurent un podestat de ses mains. Tout fléchissoit, tout trembloit, et Frédéric pouvoit croire que désormais son trône étoit fondé sur les bases les plus inébranlables; mais un pouvoir qui repose sur la terreur est éphémère, lorsque la nation qu'il opprime n'est pas complètement avilie; et quoique cette terreur fût alors à son comble, le caractère des Lombards n'avoit pas perdu tout son ressort. Si pendant quelques années il ploya sous l'oppression, ce fut pour se relever avec plus de force. Les émigrés milanois, errans de ville en ville, racontoient à des hommes libres autrefois comme eux, la ruine lamentable de leur patrie, la chûte des murailles qu'ils avoient si vaillamment défendues, l'incendie et la profanation des temples, l'enlèvement ou la dispersion des reliques et des images sacrées, et les vexations inouies qui, après la destruction de leur ville, prolongeoient les souffrances de leurs malheureux concitoyens. Ils

répétoient comment l'évêque de Liège, et ensuite Pierre de Cunin, qu'on leur avoit donnés successivement pour gouverneurs, après les avoir dispersés dans quatre bourgades qu'ils leur avoient fait bâtir à deux milles de distance de Milan, saisissoient leurs récoltes, s'approprioient leurs possessions, augmentoient leurs tributs, et les contraignoient à transporter eux-mêmes les matériaux de leur ville détruite, pour en élever des châteaux et des palais à l'empereur (1). Quelquefois de généreuses larmes couloient de leurs yeux, lorsqu'ils racontoient leurs combats, et ces jours de gloire où, au milieu des dangers et des privations, ils jouissoient encore, en se sentant libres et armés pour la patrie. 1162.

Une grande infortune avoit étouffé les anciennes inimitiés : Pavie, Crémone, Lodi, Bergame, Como, avoient ouvert leurs portes aux réfugiés; au milieu des guerres nationales, les liens de l'hospitalité unissoient les familles des villes voisines, et ceux qu'on avoit combattus pour l'honneur de sa cité, on les recevoit ensuite avec empressement à sa table. Les récits des Milanois faisoient une impression d'autant plus profonde sur leurs auditeurs,

(1) *Sire Raul*, p. 1188. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.* c. 192, p. 644. — *Bernardino Corio, Hist. Milanesi.* P. I, p. 54.

1162. que les alliés de l'empire commençoient à éprouver eux-mêmes les funestes conséquences de leur victoire. Frédéric, il est vrai, avoit permis aux Crémonois, aux Pavésans et aux Lodésans, de continuer à élire leurs consuls; mais il avoit donné des podestats à Ferrare, à Bologne, à Faenze, à Imola, à Parme, à Como, à Novare, villes qui n'étoient point alliées des Milanois, ou qui même avoient envoyé leurs milices pour les combattre; et lorsque l'empereur, vers la fin de l'été, repassa en Allemagne, il laissa en Italie, pour y être son lieutenant général, Raynaud, chancelier de l'empire et archevêque élu de Cologne, qui appesantit sur tous les Lombards indifféremment, le joug qu'il leur avoit imposé.

La terreur que ressentoient tous les Italiens ne se manifeste nulle part plus clairement que dans les annales de Gênes. L'historien Caffaro les continuoit année par année, en sorte qu'elles ont conservé au travers des siècles, l'impression du moment. Aussi le même homme qui avoit parlé avec enthousiasme de l'ardeur universelle des Génois pour relever et fortifier leurs murailles, lorsqu'ils craignirent en 1158, d'être attaqués par l'empereur (1),

(1) *Caffari Annales Genuenses*, L. I, p. 271.

ne le désigne-t-il plus, en rendant compte à 1162.
présent de ses nouvelles victoires, que par les titres les plus pompeux. C'est l'*empereur toujours auguste, toujours triomphant, celui qui a élevé l'empire au plus haut degré de gloire* (1). Les Génois en effet envoyèrent des députés à Frédéric pour le féliciter sur sa victoire, et l'assurer de nouveau de leur obéissance. Ils lui offrirent en même-temps de mettre leurs flottes à sa disposition, pour porter la guerre en Sicile, et ils obtinrent de lui à cette condition, une chartre remarquable, qui nous a été conservée. Par cette chartre, l'empereur accorda en fief aux consuls de Gênes, le droit de conduire sous leurs bannières, toutes les fois qu'ils marcheroient en bataille, les habitans de la côte ligurienne, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere, c'est-à-dire, à-peu-près de tout le territoire actuel de la république. Cependant il réserva la fidélité que ces arrières-vassaux devoient à l'empire, et le droit de justice des comtes et des marquis. Il confirma au peuple le droit d'élire ses consuls; il inféoda aux Génois Syracuse, et deux cent cinquante fiefs de chevaliers dans la vallée de Noto, dont il promit de les mettre en possession dès qu'avec

(1) *Caffari Annales Genuenses*, L. I, p. 278.

1162. leur aide il se seroit rendu maître de la Sicile. Il leur accorda, au préjudice des Provençaux, un privilége pour négocier seuls, dans tous les lieux maritimes, même dans l'État de Venise, si les Vénitiens ne rentroient pas en grâce auprès de lui. Il les dispensa du devoir de porter les armes pour lui, partout ailleurs que sur la côte de Provence, ou dans les deux Siciles; enfin, il s'engagea à ne point conclure de paix avec le roi Guillaume de Naples ou ses successeurs, sans le consentement libre des consuls de Gênes (1).

En même-temps que, par ces concessions brillantes, Frédéric sembloit exempter les Génois seuls du joug qu'il avoit imposé à toutes les villes, il se chargea de terminer leur différend avec les Pisans, et de pacifier ces deux peuples dont il vouloit réserver les armes pour servir ses propres querelles. La guerre entr'eux avoit éclaté cette année même, à l'occasion des colonies que tous deux avoient établies à Constantinople. Les Pisans étoient au nombre de mille environ dans cette capitale de l'Orient; déterminés à exclure de son commerce les Génois qui n'y avoient pas plus de trois cents hommes, ils

(1) Ce traité est rapporté textuellement par *Muratori. Ant. It. Dissert. XLVIII.* T. IV, p. 253.

les avoient attaqués, dépouillés et chassés de la ville, sans que le gouvernement grec, témoin de ces violences, osât prendre un parti entre des marchands belliqueux qu'il ménageoit et qu'il craignoit. Les Génois se préparoient à venger sur les mers de Toscane l'affront fait à leurs compatriotes, lorsque Frédéric déploya son autorité pour leur faire poser les armes. Il obligea les députés des deux villes à signer, à Turin, une trève, qui devoit durer jusqu'à ce qu'il décidât entr'elles, à son retour d'Allemagne (1). 1162.

Lorsque l'empereur revint, à la fin de l'année 1163, visiter l'Italie, non plus en conquérant, mais en maître, il trouva ces deux villes aigries l'une contre l'autre, par un nouveau sujet de discorde. Les Pisans, comme nous l'avons vu, avoient, un siècle auparavant, conquis l'île de Sardaigne, et en avoient inféodé les diverses seigneuries à plusieurs de leurs gentilshommes. Mais ces feudataires, éloignés de la métropole, avoient presque absolument secoué sa dépendance; ils s'étoient érigés en petits souverains; et, 1163.

(1) *Caffari Annales Genuenses*, p. 280-283. — *Breviarium Pisanæ Hist.* p. 173-174. — *Uberti Folietæ Genuensium Historiæ*, L. II, p. 268. — *Marangoni Chroniche di Pisa. Scr. Etrur.* T. I, p. 387.

1163. comme les Génois possédoient quelques châteaux-forts en Sardaigne, ils avoient contracté des alliances avec ces feudataires, afin d'opposer leurs prétentions à celles des Pisans. Quatre seigneurs, ceux de Gallura, Logodoro ou les tours, Arborea et Cagliari, s'étoient partagé presque toute la Sardaigne; avec le titre de juges, ils affectoient un faste royal. L'un d'eux, le juge d'Arborea, Barison, qui sans doute étoit sorti de l'ancienne famille des Sardi de Pise (mise en possession d'Arborea, à la conquête de la Sardaigne), avoit passé à Gênes vers cette époque; il y avoit trouvé deux de ses compatriotes occupant les premières charges de la république : Corso Sismondi étoit consul de la commune, et Sismondi Muscula étoit consul des plaidoyers (1). Il leur proposa de réduire l'île toute entière à la dévotion des Génois, pourvu que ceux-ci, de leur côté, l'aidassent à étendre sa propre autorité. Frédéric, toujours avide de reconquérir les anciennes limites de l'empire romain, n'avoit point
1164. encore pu établir sa domination sur la Sardaigne. Barison se présenta devant lui, à Fano, où l'empereur s'étoit rendu; il lui offrit de lui faire hommage de toute l'île de

(1) *Obertus Cancellarius Annales Genuenses*, L. II, p. 292.

Sardaigne, et de lui payer, comme tribut, 1164.
une redevance annuelle de quatre mille marcs, pourvu que l'empereur, de son côté, voulût confirmer ses droits, ou plutôt ses prétentions vaniteuses, et l'investir du royaume de Sardaigne. Les consuls génois, Corso Sismondi et Baldizzo Ususmaris, envoyés par la commune en députation auprès de Frédéric, devoient répondre de la conduite de Barison, et promettre l'assistance de leur flotte pour le mettre en possession de ce nouveau royaume, qu'il leur avoit promis de maintenir, en tout temps, dévoué à la république de Gênes, et dépendant d'elle.

Dès que la proposition de Barison fut connue des consuls pisans, qui se trouvoient aussi auprès de l'empereur, ils réclamèrent contre la concession que Frédéric se disposoit à lui faire, représentant que la Sardaigne étoit leur propriété, et que Barison, qui avoit le sot orgueil de prétendre à une couronne, étoit leur vassal et leur homme lige. Les consuls génois, qui n'avoient pas pris jusqu'alors beaucoup d'intérêt aux propositions qu'avoit faites le juge d'Arborée, embrassèrent aussitôt sa défense, afin de faire valoir leurs prétentions sur la Sardaigne, et d'empêcher qu'on ne reconnût les titres de leurs

1204. rivaux (1). Frédéric, sans approfondir davantage la cause qui lui étoit soumise, s'empressa d'accepter l'argent qu'on lui offroit pour une couronne qui ne lui appartenoit pas : il fit dresser par les notaires impériaux un diplome, par lequel il déclaroit Barison roi de Sardaigne ; et il lui demanda aussitôt en retour les quatre mille marcs qu'il avoit promis.

Mais le juge d'Arborée, qui, parmi ses rustiques vassaux, avoit une fortune supérieure à ses besoins, lorsqu'il eut commencé à suivre les cours dont il vouloit imiter le faste, eut bientôt épuisé ses trésors. Quand Frédéric lui accorda le diplome si long-temps désiré, le nouveau roi n'avoit plus d'argent pour le payer. Il comptoit bien, il est vrai, d'établir dans son île les impôts qu'il voyoit en usage sur le continent ; il assuroit que ses sujets qu'honoroit sa nouvelle dignité, s'empresseroient de contribuer aux dépenses du trône ; il ne demandoit que de pouvoir rentrer en Sardaigne, et il promettoit de s'acquitter aussitôt après ; mais Frédéric lui déclara qu'il ne lui permettroit pas de s'éloigner de sa cour, jusqu'à ce qu'il eût payé

(1) *Obertus Cancellarius Ann. Genuens.* p. 293, 294.— *Breviarium Pisanæ Historiæ*, p. 175, 176.— *B. Marangoni Chron. di Pisa*, p. 394.

jusqu'au dernier sou, tout ce qu'il avoit promis. 1164.

Les consuls génois qui avoient embrassé sa cause, plus par haine contre Pise que par affection pour lui, vinrent dans cette occasion à son secours. Ils lui avancèrent les quatre mille marcs dont il avoit besoin pour satisfaire l'empereur; ils ajoutèrent même des sommes plus considérables pour préparer un armement, et le conduire en Sardaigne; mais, comme ils n'avoient d'autre caution que sa personne pour paiement de ses dettes, ils ne voulurent jamais le relâcher, ni lui permettre de débarquer dans son île; et, après être restés avec lui quelque temps devant Arborée, soupçonnant qu'il les trahissoit, et qu'il vouloit s'accommoder avec les Pisans, ils le reconduisirent à Gênes, et l'y retinrent prisonnier pour dettes (1).

Cependant les juges de Gallura et de Logodore avoient renouvelé leur serment de fidélité à la commune de Pise; et, avec le secours qu'ils avoient reçu de cette ville, ils avoient envahi le district d'Arborée, et l'avoient mis à feu et à sang, en sorte que le nouveau roi de Sardaigne, loin de réduire

(1) *Obertus Cancellarius*, p. 295-298. — *B. Marangoni Chron. di Pisa*, p. 398.

ses égaux à son obéissance, avoit perdu jusqu'à son ancien patrimoine. Tandis qu'on l'oublioit dans la prison, où il fut retenu pendant plusieurs années, les deux peuples rivaux continuèrent à se chercher sur les mers, à se combattre, à se brûler des vaisseaux, et à détruire les châteaux bâtis sur leurs deux rivages.

En même-temps que les Génois poursuivoient avec ardeur la guerre contre Pise, ils étoient déchirés eux-mêmes par une discorde civile, dont l'historien public de cette république s'est interdit de nous transmettre les détails, pour ne pas faire déshonneur à sa patrie (1). Nous apprenons de lui seulement que deux familles nobles, les Avogadi et les marquis de Volta, rivales peut-être en crédit et en pouvoir, s'étoient offensées, et avoient entraîné leurs amis dans leur querelle. Un marquis de Volta avoit été victime de ces dissentions, en 1165, quoiqu'à cette époque même il exerçât le consulat. L'année suivante, quatre nobles du premier rang, Rubaldo Barattieri, Sismondo Sismondi, Juscello et Scotto, furent aussi tués. La haine des deux factions devenoit chaque jour plus violente, et elles se refusoient à

(1) *Obertus Cancellarius*, p. 310.

tout accommodement. Les consuls de l'année 1169. 1169, pour rétablir la paix dans leur patrie, au milieu de factions sourdes à leur voix, et plus puissantes qu'eux, furent obligés d'ourdir en quelque sorte une conspiration.

Ils commencèrent par s'assurer secrètement des dispositions pacifiques de plusieurs des citoyens, qui cependant étoient entraînés dans les émeutes par leur parenté avec les chefs de faction; puis, se concertant avec le vénérable vieillard, Hugues, leur archevêque, ils firent, long-temps avant le lever du soleil, appeler au son des cloches les citoyens au parlement; ils se flattoient que la surprise et l'alarme de cette convocation inattendue, au milieu de l'obscurité de la nuit, rendroit l'assemblée et plus complète et plus docile. Les citoyens, en accourant au parlement général, virent, au milieu de la place publique, le vieil archevêque, entouré de son clergé en habit de cérémonies, et portant des torches allumées, tandis que les reliques de saint Jean-Baptiste, le protecteur de Gênes, étoient exposées devant lui, et que les citoyens les plus respectables portoient à leurs mains des croix suppliantes.

Dès que l'assemblée fut formée, le vieillard se leva, et de sa voix cassée il conjura les chefs de parti, au nom du Dieu de paix, au

nom du salut de leurs ames, au nom de leur patrie et de la liberté, dont leurs discordes entraîneroient la ruine, de jurer sur l'évangile l'oubli de leurs querelles, et la paix à venir. Les hérauts, dès qu'il eut fini de parler, s'avancèrent aussitôt vers Roland Avogado, le chef de l'une des factions, qui étoit présent à l'assemblée, et, secondés par les acclamations de tout le peuple, et par les prières de ses parens eux-mêmes, ils le sommèrent de se conformer au vœu des consuls et de la nation.

Roland, à leur approche, déchira ses habits, et, s'asseyant par terre en versant des larmes, il appela à haute voix les morts qu'il avoit juré de venger, et qui ne lui permettoient pas de pardonner leurs vieilles offenses. Comme on ne pouvoit le déterminer à s'avancer, les consuls eux-mêmes, l'archevêque et le clergé, s'approchèrent de lui, et, renouvelant leurs prières, ils l'entraînèrent enfin, et lui firent jurer sur l'évangile l'oubli de ses inimitiés passées.

Les chefs du parti contraire, Foulques de Castro, et Ingo de Volta, n'étoient pas présens à l'assemblée, mais le peuple et le clergé se portèrent en foule à leurs maisons; ils les trouvèrent déjà ébranlés par ce qu'ils venoient d'apprendre, et, profitant de leur émotion,

ils leur firent jurer une réconciliation sincère, et donner le baiser de paix aux chefs de la faction opposée. Alors les cloches de la ville sonnèrent en témoignage d'allégresse, et l'archevêque, de retour sur la place publique, entonna un *Te Deum* avec tout le peuple, en l'honneur du Dieu de paix qui avoit sauvé leur patrie (1).

Nous avons dit que Frédéric étoit revenu en Italie en 1163; il y conduisit avec lui son épouse, et une cour brillante, mais point d'armée. Les Pavésans profitèrent de la terreur que son nom seul inspiroit encore, pour détruire la ville de Tortone, dont ils étoient toujours jaloux; ils représentèrent à l'empereur que les Milanois ne l'avoient rebâtie que pour témoigner ainsi combien ils méprisoient ses vengeances; qu'une ville ruinée par lui, et fondée de nouveau par ses ennemis les plus acharnés, conspireroit toujours avec les factieux; ils ajoutèrent à ces motifs l'offre d'une somme considérable, et ils obtinrent de lui un ordre de raser les murailles de Tortone. En l'exécutant, ils l'outrepassèrent; après avoir, avec l'autorité de l'empire, enlevé aux habitans les moyens de se défendre, ils

(1) *Obertus Cancellarius Annales Genuenses*, p. 324-327.—*Uberti Folietæ Genuens. Hist.* L. II, p. 278.

démolirent leurs maisons, aussi bien que les fortifications de la ville (1).

1164. Ce fut la dernière violence à laquelle se porta le parti victorieux, pour satisfaire une haine qui commençoit à se calmer. Pendant l'absence de l'empereur, les podestats qu'il avoit préposés à chaque diocèse avoient abusé cruellement de leur autorité; ils exigeoient les impôts et les contributions au sextuple de ce qu'elles étoient dues suivant les anciennes coutumes, et ne laissoient aux habitans du Milanois et du Crémasque que le tiers de leurs récoltes annuelles. Morena lui-même, historien si partial pour l'empereur, assure qu'il n'y avoit aucun Lombard, qui, se souvenant de l'antique liberté de sa patrie, ne regardât comme un opprobre les exactions auxquelles il se voyoit exposé, et qui ne sentît un ardent desir d'en tirer vengeance (2). Cependant les

(1) *Otto Morena Hist. Laudens.* p. 1123.

(2) *Morena Historia Laudensis*, p. 1127, 1129. Nous ne savons point si Otto Morena est toujours l'auteur de cette partie de l'histoire, ou si nous sommes déjà parvenus à la continuation écrite par son fils Acerbus. La narration est continuée par le père, le fils et un inconnu, sans interruption, et sans qu'on puisse découvrir où chacun d'eux s'est arrêté. Acerbus Morena fut employé par l'empereur dans la carrière militaire; il mourut à l'expédition de Rome, en 1167. On trouve dans Acerbus des sentimens plus généreux et plus libéraux que dans son père.

Italiens avoient attendu le retour de l'em- 1164.
pereur, et ils s'étoient flattés qu'à son arrivée ils lui verroient corriger les abus dont ils gémissoient.

En effet, lorsque Frédéric se rendit de Lodi à Monza, où il faisoit bâtir un palais, les Milanois, avertis de son passage, se présentèrent en foule sur le chemin qu'il devoit traverser; de nuit, dans la fange, par une pluie abondante, ils se jetèrent à genoux, et supplièrent l'empereur, avec de profonds gémissemens, de les traiter avec plus de douceur. Frédéric parut ému, et fit relâcher leurs ôtages, mais il renvoya l'examen de leurs demandes à ses ministres, et ceux-ci en prirent occasion de soumettre à de nouvelles exactions les malheureux qui avoient osé se plaindre (1).

Les habitans de la Marche Véronoise, qui jusqu'alors étoient restés presqu'étrangers à la guerre de Lombardie, présentèrent à leur tour leurs réclamations contre des vexations d'autant plus odieuses, que les ministres impériaux n'avoient aucune raison de les traiter en ennemis. Elles ne furent pas mieux accueillies. L'empereur s'étoit avancé du côté de Fano, dans l'Emilie; les villes profitèrent de son éloignement pour assembler un congrès:

(1) *Sire Raul*, p. 1189.

1164. Vérone, Vicence, Padoue et Trévise s'engagèrent réciproquement par serment à se soutenir dans l'entreprise de restreindre les droits de l'empire, et de les réduire à ceux qu'avoient exercés les empereurs orthodoxes, prédécesseurs de Frédéric. Les confédérés se promettoient également et de résister à toute usurpation du monarque, et de reconnoître les prérogatives qui lui appartenoient de droit (1).

Les Vénitiens, qui depuis long-temps étoient vus de mauvais œil par Frédéric, s'engagèrent aussi dans cette ligue. Dès-lors elle se crut assez forte pour faire cesser les vexations des gouverneurs allemands; elle attaqua les seigneurs qui dans la Marche Véronoise n'avoient pas voulu prêter le serment d'association, et elle mit en fuite les officiers de l'empereur les plus odieux au peuple.

Dès que Frédéric fut averti de ces mouvemens, il revint en hâte à Pavie; et,

(1) *Vita Alexandri III, a Cardinali Aragonio*, p. 456. — S'il en faut croire l'historien grec Cinnamus (*L. V, c.* 13, *p.* 103. *Byzant.* T. XI), l'empereur grec Manuel Comnène fut le premier instigateur de cette alliance : il étoit jaloux du pouvoir croissant de Frédéric; il lui contestoit le titre d'empereur, et il envoya Nicéphore Caluphi à Venise, et des agens plus obscurs dans les autres villes, avec de grandes sommes d'argent pour exciter les Lombards à prendre les armes, et à défendre leurs libertés.

rassemblant ceux des Lombards en qui il mettoit le plus de confiance, les milices de Pavie, de Novare, de Crémone, de Lodi et de Como, il s'avança sur le territoire de Vérone pour le dévaster. La ligue véronoise mit de son côté son armée en campagne, et l'envoya courageusement au-devant de lui. Frédéric s'aperçut bientôt que les Lombards qu'il conduisoit ne le suivoient que contre leur gré. Effrayé de se trouver entre leurs mains, il abandonna son camp avec précipitation, et s'enfuit devant les Véronois (1). Depuis cette époque, toutes les cités lui furent également suspectes; et comme les marquis, les comtes et les capitaines étoient les ennemis naturels des villes libres, il fit alliance avec eux, et il logea dans leurs forteresses ses meilleurs soldats allemands (2). 1164.

Après une épreuve aussi humiliante de sa foiblesse, Frédéric ne pouvoit pas rester en Italie, sans s'exposer aux plus grands dangers. Il passa donc en Allemagne peu après s'être retiré du Véronois; mais en annonçant à ses alliés qu'il ne tarderoit pas à revenir avec une armée capable de faire rentrer dans le devoir ses sujets révoltés.

(1) *Acerbus Morena*, p. 1123.

(2) *Vita Alexandri III, a Cardinali Aragonio*, p. 456.

1164. Quelque insupportable que pût être pour un caractère aussi fier et aussi impétueux que le sien, le délai de ses vengeances, il fut cependant obligé de laisser aux Lombards qui l'avoient offensé, le temps de se fortifier, de relever leurs murailles, d'exercer leurs troupes, et de contracter de nouvelles alliances. L'antipape Victor III, qu'il avoit opposé au pape Alexandre, étoit mort au commencement de cette année; le successeur qu'il lui avoit fait nommer, Guido de Crême, qui prit le nom de Pasqual III, n'étoit reconnu par aucun autre souverain, en sorte que Frédéric se trouvoit engagé dans des négociations continuelles, soit avec les rois de France et d'Angleterre, qui le pressoient de rendre la paix à l'église, soit avec ses propres sujets en Allemagne, qui n'étoient pas toujours disposés à reconnoître des évêques schismatiques. Une guerre dans cette dernière contrée, entre les deux maisons guelfe et gibeline, réclama aussi son attention, et l'empêcha de rentrer de sitôt en Italie (1).

1165. Cependant le vicaire d'Alexandre à Rome étant mort, ce pape lui donna pour successeur,

(1) *Otto de Sancto Blasio Chronic.* c. 18 et 19. T. VI. *Rer. It.* p. 875. — *Conradi Abbas Urspergensis, Chronic.* p. 293. *ap. Pithœum.*

le cardinal de saint Jean et Paul, qui prit 1165.
à tâche de ramener les Romains à l'obéissance du pontife légitime. Il répandit de l'argent à propos parmi le peuple ; il fit entrer au sénat les hommes qui lui étoient dévoués ; il en fit exclure les schismatiques ; il obtint la restitution de l'église de saint Pierre, et du comté de la Sabine, où le parti des antipapes avoit dominé long-temps ; enfin, malgré l'opposition de quelques citoyens, il détermina la majorité des Romains à envoyer une députation auprès d'Alexandre, pour l'engager à revenir au milieu de son troupeau (1). Alexandre, après avoir pris conseil de Louis VII et de Henri II, les rois de France et d'Angleterre, partit de Sens, où il avoit établi sa résidence, et s'embarqua à Montpellier ; après avoir été poussé par les vents, à Messine, où il eut occasion de renouveler son alliance avec le roi Guillaume de Sicile, le pape vint débarquer à Ostie. Dès le matin, les nobles, les sénateurs, le clergé et le peuple s'avancèrent en procession au devant de lui, et le reçurent comme le pasteur de leurs ames, avec l'obéissance et le respect accoutumés (2).

D'autre part, Christian, archevêque élu de

(1) *Vita Alexandri III, a Cardinali Aragonio*, p. 456.

(2) *Ibid.* p. 457. — *Romualdus Salernitanus. Chron.* p. 205.

1165. Mayence, qui résidoit pour l'empereur, en Toscane, s'étoit avancé dans la campagne de Rome, avec une armée allemande ; il avoit soumis Viterbo, et la plupart des villes du voisinage à l'antipape Pasqual; mais il ne se fut pas plus tôt éloigné, que les Romains, secondés par les troupes du roi Guillaume, firent rentrer sous l'obéissance de l'église, presque toutes les places que les schismatiques lui avoient enlevées.

1166. Peu après avoir prêté cette assistance au parti de l'église et de la liberté, Guillaume I, surnommé le mauvais, mourut (1) ; il eut pour successeur, un fils en bas âge, qu'on appela depuis Guillaume le bon, et qui eut pour tutrice, au commencement de son règne, sa mère Marguerite. Quoique distingués par des surnoms opposés, le père et le fils tinrent, à l'égard du reste de l'Italie, à-peu-près la même conduite : elle leur étoit indiquée par leur position et leurs intérêts les plus pressans; pour maintenir l'indépen-

(1) Guillaume I, couronné du vivant de son père, en 1150, mourut en 1166. *Romuald. Salernit.* p. 205. Cet historien, qui fut en même-temps le principal libérateur du roi, après la conjuration de Mathieu Bonella, fut aussi un de ses premiers ministres, et des premiers prélats de son royaume, le directeur de sa conscience et son médecin. Il mérite bien d'être lu, sur ce règne curieux.

dance de leur pays, le seul parti qu'ils eussent 1166.
à prendre, c'étoit de faire cause commune avec le pape, l'empereur d'Orient, et les villes libres.

Parmi ces dernières, celles de la Marche Véronoise continuoient leurs préparatifs pour défendre leur liberté et celle de l'église. Les Véronois et les Padouans attaquèrent et réduisirent le château de Rivoli, et la forteresse d'Appendici, qui dominoient les passages des montagnes, par lesquels ils s'attendoient à voir descendre l'empereur. Mais celui-ci, après avoir rassemblé une forte armée, prit, contre leur attente, à la fin de l'automne, la route de Val Camonica, et déboucha en Lombardie, par le territoire de Brescia. Quelle que fût son irritation contre les cités, comme il les savoit toutes également indisposées, il ne voulut pas les attaquer avant d'avoir réussi à les diviser par des négociations. Au contraire, dans les comices qu'il fit assembler à Lodi, au mois de novembre, il promit de redresser les injustices dont les communes se plaignoient; et, après avoir accueilli leurs députés d'une manière favorable, et les avoir congédiés en paix, il s'avança vers Ferrare et Bologne, sans livrer de combat (1).

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Aragon.* p. 457. — *Acerbus*

1167. Tandis que Frédéric, par des motifs qui ne nous sont pas bien connus, ralentissoit sa marche vers l'Italie méridionale, et qu'il perdoit six mois entre Bologne et Ancone (1), sans avoir châtié les Lombards qu'il laissoit derrière lui, et sans avancer contre Rome qui lui étoit rebelle, les Véronois, toujours plus vexés par les ministres impériaux, envoyèrent des députés à toutes les villes qui partageoient leurs souffrances, et les engagèrent à rassembler une diète, le 7 des ides d'avril, au monastère de Puntido entre Milan et Bergame (2), pour concerter entr'elles les moyens de se défendre. A cette diète assistèrent des députés de Crémone, de Bergame, de Brescia, de Mantoue, et de Ferrare. Les Milanois, toujours dispersés dans leurs quatre bourgades, y envoyèrent aussi quelques-uns de leurs principaux citoyens, qui demandèrent avec instance que la première résolution de la diète, fût celle de leur rendre leur patrie, afin qu'au lieu d'être exposés sans cesse aux

Morena Hist. Laudens. p. 1131. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 20, p. 876.

(1) Frédéric étoit parti de Lodi le 11 janvier, et il n'entreprit le siége d'Ancone qu'au commencement de juillet.

(2) *Sigonius de Regno Ital.* L. XIV, p. 320. — *Acerbus Morena*, p. 1133. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. XI, p. 268.

incursions de leurs ennemis, ils pussent de nouveau combattre avec les confédérés, pour la liberté italienne. Les députés de toutes les villes, se souvenant de la valeureuse résistance des Milanois, promirent d'engager leurs concitoyens à relever les murailles de Milan, et à protéger ce peuple jusqu'à ce qu'il se fût mis en état de se défendre lui-même. Les députés convinrent aussi de la formule du serment de confédération, et chacun d'eux le rapporta dans sa patrie, pour le faire adopter par ses concitoyens. Après que l'assemblée générale de chaque cité l'auroit approuvé, tous les individus qui la composoient étoient tenus de le répéter. Par ce serment, les villes contractoient une alliance qui devoit durer vingt ans; elles s'engageoient à s'assister réciproquement contre quiconque voudroit attaquer les priviléges dont elles étoient en possession, depuis le règne de Henri IV, jusqu'à l'avènement au trône de Frédéric; et elles promettoient de plus, de contribuer à la compensation des dommages que les membres de la ligue pourroient éprouver en défendant leur liberté (1). 1167.

(1) *Societatis Lombardiæ rudimenta prima et sacramentum civitatum in eam convenentium.* Diploma apud Muratori, Dissert. XLVIII. Ant. It. *T. IV, p.* 261.

1167. Tandis que les consuls des villes et leurs députés, rentrés dans leurs foyers, soumettoient aux délibérations des parlemens généraux, l'alliance qu'ils venoient de conclure, les Milanois désarmés, divisés dans des bourgades ouvertes, assurés que la démarche qu'ils venoient de faire étoit publique, croyoient d'heure en heure, voir arriver les milices de Pavie, auxquelles ils n'étoient point en état de résister. Chaque nuit pouvoit avoir été marquée d'avance pour le massacre et l'incendie, l'approche des ténèbres les glaçoit d'effroi; entourés d'ennemis qui, dans une demi-journée, pouvoient arriver au milieu d'eux, ils étoient encore alarmés par les avis officieux que donnoient à leurs hôtes les Pavésans, qui avoient contracté des liens d'hospitalité avec quelques milanois (1). La consternation étoit portée à son comble, lorsque le matin du 27 avril 1167, parurent à l'entrée de la bourgade de Saint-Denis, dix chevaliers de Bergame, portant les drapeaux de leur commune; ils étoient suivis par un nombre égal de drapeaux de Brescia, de Crémone, de Mantoue, de Vérone et de Trévise; les milices de ces villes marchoient ensuite, et elles apportoient des armes pour

(1) *Sire Raul.* p. 1191.

les distribuer aux Milanois (1). Tous les habitans des quatre bourgades s'assemblèrent aussitôt, et s'avancèrent vers la ville détruite, en poussant des cris de joie ; ils distribuèrent entr'eux les remparts, et, avec l'assistance des milices alliées, ils déblayèrent leurs fossés, et relevèrent leurs murailles, avant que de songer à rebâtir leurs maisons. Les troupes de la *ligue lombarde* (elle commença dès-lors à prendre ce nom) ne se retirèrent point, que les Milanois ne se fussent mis en état de repousser les insultes de leurs ennemis, et de résister à un coup de main (2). 1167.

La ville de Pavie étoit tellement dévouée à l'empereur, que l'on n'espéroit point pouvoir la détacher de sa cause ; mais la ligue Lombarde mettoit une haute importance à faire entrer les Lodésans dans la confédération. La ville de Lodi, placée entre Crémone et Milan, devenoit dans les mains de l'empereur, la place d'armes la plus dangereuse. Tant qu'il occuperoit ce poste, il lui seroit toujours facile de couper les vivres aux Milanois, dont

(1) *Acta Sancti Galdini, apud Bollandistas.* 18 *aprilis.* p. 594. *No.* 5. *notæ ad Morenam*, p. 1134.

(2) *Acerbus Morena*, p. 1135. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. XI, p. 268. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* c. 198, 201, p. 648. — *Jacobi Malvecii Chron. Brixian. Dist. VII*, c. 46, p. 879, T. XIV.

1167. les campagnes avoient été tellement désolées, qu'ils devoient être long-temps encore obligés de tirer leurs approvisionnemens du dehors. Les Crémonois, qui, de tout temps, avoient été les alliés et les protecteurs de Lodi, furent chargés d'entrer en négociation avec cette ville.

En conséquence, des députés introduits dans le conseil de Credenza, saluèrent, selon l'usage, au nom de leurs consuls et de tout le peuple de Crémone, les consuls et le peuple Lodésans ; ensuite, ils exposèrent tout ce qu'eux-mêmes avoient fait jusqu'alors pour l'empereur ; ils rappelèrent comment ils en étoient récompensés; ils justifièrent les projets de la ligue, formée pour défendre leurs droits, et terminèrent leur harangue, en suppliant les Lodésans de se joindre à eux pour l'honneur de la nation lombarde, et de réclamer en commun, le rétablissement de leurs anciens priviléges. Les Lodésans répondirent tout d'une voix à ce discours, que plutôt que de manquer de reconnoissance envers leur libérateur, contre lequel on vouloit les armer, envers l'empereur qui avoit relevé leurs murailles, eux tous étoient prêts à sacrifier et leurs biens et leurs vies.

Les Crémonois envoyèrent une seconde ambassade qui n'eut pas plus de succès que

la première ; alors, convoquant les députés 1167.
de Milan, de Bergame, de Brescia et de Mantoue, ils leur rendirent compte de leurs inutiles efforts. La ligue lombarde, et surtout ces quatre villes couroient le plus grand danger, si celle de Lodi restoit dévouée à l'empereur ; les confédérés résolurent donc de la forcer à s'unir à eux. Ils rassemblèrent en conséquence toutes leurs milices ; mais ils les firent précéder par une dernière députation des Crémonois, qui, joignant les menaces aux prières, avertirent leurs anciens alliés que leur ruine totale seroit la conséquence de leur opposition aux vœux des Lombards.

Les Lodésans répondirent qu'ils ne croiroient jamais que les Crémonois, qui avoient, à leurs propres frais et de leurs propres mains, relevé leurs murailles, voulussent aujourd'hui les assiéger et les détruire; qu'ils voulussent massacrer des hommes qui leur étoient dévoués, des amis, des hôtes, parce qu'ils persistoient dans le parti qu'eux-mêmes avoient soutenu jadis. Que Crémone avoit toujours été l'alliée de l'antique Lodi, jusqu'à l'époque de sa ruine ; qu'elle avoit protégé de tout son pouvoir les bourgades où ses habitans s'étoient réfugiés pendant les quarante années de leur servitude ; qu'elle

1167. avoit conservé la même affection jusqu'à cette heure pour le nouveau Lodi; mais que si aujourd'hui elle vouloit accabler cette ville et ses anciens amis, les Lodésans s'exposeroient au danger qui les menaçoit, plutôt que de violer les sermens qui les lioient à l'empereur leur bienfaiteur (1).

La politique ne pouvoit permettre de céder à ces touchantes supplications; l'armée confédérée entreprit le siége de Lodi, et fit bientôt éprouver aux habitans une cruelle famine. L'empereur les avoit abandonnés; loin de leur envoyer du secours, il avoit conduit avec lui dans le midi de l'Italie une bonne partie de leurs milices. Les Lodésans, après avoir défendu sa cause de tout leur pouvoir, finirent donc par prêter le serment de la ligue, et s'unir aux confédérés. L'armée qui les avoit assiégés, attaqua, en se retirant, le château de Trezzi, entre Milan et Bergame, où l'empereur avoit laissé ses trésors, sous la garde d'une garnison allemande: après un siége assez long, les confédérés le prirent et le rasèrent.

Les succès de la confédération lui procuroient chaque jour de nouveaux associés: avant la fin de la campagne, Venise, Vérone,

(1) *Acerbus Morena Hist. Laudens.* p. 1135-1139.

Vicence, Padoue, Trévise, Ferrare, Brescia, 1167.
Bergame, Crémone, Milan, Lodi, Plaisance, Parme, Modène et Bologne avoient souscrit l'engagement de la ligue lombarde (1).

L'empereur s'étoit, peu auparavant, fait donner trente ôtages par la dernière de ces villes, et il avoit levé sur elle une grosse somme d'argent; mais, dès que l'armée allemande fut sortie de son territoire, elle chassa le podestat impérial, et s'engagea dans la ligue lombarde (2). Les villes d'Imola, Faenza et Forli, également soumises par les Allemands à leur passage, ne purent pas de sitôt secouer leur joug.

Frédéric cependant étoit parvenu jusqu'à Ancone. L'empereur de Constantinople, Manuel Comnène, dont la jalousie étoit excitée par l'ambition du monarque allemand, avoit contracté une alliance avec les citoyens de cette ville, qui faisoient un grand commerce dans ses États. Pour les aider à se défendre, il leur avoit envoyé une garnison grecque, et une somme d'argent considérable. Frédéric, d'autre part, désiroit de chasser les Grecs d'Ancone; mais comme des intérêts plus

(1) Serment des confédérés, en décembre 1167. *ap. Murat. Dissert. XLVIII.* T. IV, p. 261.

(2) *Sigonius de Regno Italiæ*, L. XIV, p. 320.

1167. pressans l'appeloient à Rome, après quelques attaques infructueuses, il vendit la paix à cette république, moyennant une grosse rançon (1).

Les habitans d'Albano et de Tusculum s'étoient déclarés pour l'antipape, et refusoient de payer aux Romains des tributs que ceux-ci prétendoient avoir droit de percevoir. Une haine invétérée animoit le peuple de Rome contre ces deux villes; pour la satisfaire, bien plus que pour venger l'église, les Romains, à la fin de mai, avoient marché contre les Tusculans, et, après avoir brûlé leurs moissons et leurs vignes, ils avoient attaqué leurs murailles. Rayno, comte de Tusculum, s'étoit senti trop foible pour les défendre, et il avoit imploré le secours de Frédéric. D'après les ordres de ce monarque, Renaud, archevêque élu de Cologne, marcha le premier à l'aide du comte, et vint s'enfermer dans la ville assiégée; peu après, Christian, archevêque élu de Mayence, et le comte de Basville, furent chargés, avec mille chevaux allemands, d'en faire lever le siége. Les milices romaines marchèrent à la rencontre de cette troupe, qui, comparée avec elles, étoit autant supérieure en disci-

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Aragon.* p. 457.

pline et en valeur, qu'elle étoit inférieure 1167.
en nombre : dès la première charge les républicains furent rompus ; dans la poursuite on leur tua près de deux mille hommes, et l'on fit environ trois mille prisonniers. Jamais, dit l'historien d'Alexandre, qui semble se croire encore au temps des guerres puniques, jamais les Romains, depuis qu'Annibal les avoit défaits devant Cannes, n'avoient éprouvé une semblable déroute (1).

Rentrés dans leur ville, ils se hâtèrent d'en relever les fortifications, et se préparèrent à les défendre, tandis que le pape imploroit le secours de Guillaume, roi de Sicile, et faisoit avancer ses troupes. Ce furent ces événemens qui déterminèrent Frédéric à lever le siége d'Ancone. Il sentit combien il lui importoit de se présenter sous les murs de Rome, avant que cette ville se fût mise en état de le braver. Le 24 de juillet, il arriva devant la cité Léonine, dont il commença aussitôt l'attaque. Ce quartier de Rome ne fut défendu que foiblement, et l'empereur n'eut pas beaucoup de difficultés à surmonter pour y pénétrer par la courtine de Saint-Pierre ; mais la basilique du Vatican elle-même avoit été transformée en forteresse,

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Aragon.* p. 458.

1167. et celle-ci fit une plus longue résistance ; les gardes du pape s'y étoient logées, et elles repoussèrent avec vigueur les attaques des Allemands. Frédéric, après avoir vainement employé les balistes et les machines de guerre pour la détruire, ordonna qu'on mît le feu à l'église de Sainte-Marie (1) : les flammes s'élevèrent aussitôt avec violence, et menacèrent de gagner la basilique : ceux qui l'occupoient prirent alors le parti de se rendre. Le pape, effrayé à cette nouvelle, quitta le palais de Latran, qu'il habitoit, et vint s'enfermer dans le Colysée, avec les Frangipani. Leur famille s'étoit pratiqué, au-dessus des voûtes élevées de cette ruine imposante, une forteresse que l'on regardoit comme imprenable.

En même-temps que Frédéric pressoit le siége de Rome, il cherchoit à détacher les Romains du parti d'Alexandre. Les conditions qu'il leur offroit paroissoient équitables. Pour rendre la paix à l'église, il proposoit que les deux compétiteurs au pontificat renonçassent à leur dignité : de son côté, il s'engageoit à procurer l'abdication de Pasqual :

(1) Il y a à Rome cinquante églises sous l'invocation de sainte Marie. Celle-ci me paroît être Sainte-Marie de la piété in Campo Santo, église bâtie par Léon IV. *Vasi Itiner. di Roma*, p. 656.

tout ce qu'il demandoit aux Romains, c'étoit 1167.
de déterminer Alexandre à faire le même sacrifice, et il promettoit de laisser ensuite à l'église une pleine liberté pour l'élection d'un nouveau pape. Moyennant cet accommodement, il offroit de lever le siége, et de rendre aux Romains tout ce qu'il leur avoit enlevé. Dans la situation où se trouvoient les assiégés, de pareilles offres étoient trop avantageuses pour ne pas faire impression sur eux; ils sollicitèrent le pape de faire un sacrifice que lui commandoient les circonstances; mais Alexandre, dont la vertu n'étoit pas le désintéressement, fit répondre par ses cardinaux, qu'un souverain pontife n'étoit soumis à aucun jugement sur la terre, ni à celui des rois, ni à celui des peuples, ni à celui de l'église, et que rien ne le feroit jamais descendre du rang auquel Dieu l'avoit élevé. Cependant il craignit qu'une sédition ne le forçât à l'abdication; il s'évada secrètement de la retraite des Frangipani sur le Colysée, et, après être descendu par le Tibre jusqu'à la mer; il se retira d'abord à Terracine, puis à Gaète, et enfin à Bénévent. Dès que les Romains apprirent qu'il les avoit abandonnés, ils conclurent leur paix avec l'empereur; ils admirent dans leur ville ses députés, parmi lesquels se trouvoit l'historien

1167. Acerbus Morena, et ils jurèrent entre leurs mains d'être fidèles à Frédéric. Celui-ci, de son côté, confirma les priviléges de leur sénat (1).

L'armée allemande avoit entrepris le siége de Rome à la fin de juillet, durant les plus fortes chaleurs de l'été, dans un climat pestilentiel, même pour ceux qui y sont nés, mais bien plus dangereux encore pour les hommes du Nord. Tandis qu'elle étoit campée en dehors de la ville, une maladie redoutable, la fièvre *maremmane*, qu'on y éprouve chaque année, mais dont la violence n'est pas toujours égale, se manifesta parmi les soldats, avec les caractères les plus effrayans; leur imagination alarmée redoubla bientôt les ravages de la maladie : ils voyoient devant eux l'église de Sainte-Marie qu'ils avoient brûlée de leurs mains sacriléges, la basilique du Vatican qui n'avoit échappé que par hazard à un malheur semblable, et sur la façade de laquelle les images miraculeuses de Jésus-Christ et de saint Pierre avoient été détruites par la violence des flammes. Les prêtres les menaçoient des vengeances du ciel, et ces vengeances ils croyoient les

(1) *Vita Alexandri III*, p. 458. — *Annal. Eccles. Baronii*, *ann.* 1167, §. 11. — *Acerbus Morena*, p. 1151, 1153. — *Romualdus Salernitan. Chronic.* p. 208.

éprouver déjà ; le découragement et la ter- 1167.
reur précédoient la maladie, et la rendoient plus funeste ; elle égaloit la peste par la promptitude et l'étendue de ses ravages ; elle la surpassoit par la prolongation du danger, et par l'état de foiblesse et d'épuisement auquel elle réduisoit ceux qui échappoient à la mort. Plusieurs succomboient le jour même où ils avoient été atteints par la contagion ; d'autres, tels que l'historien Morena, ne périssoient qu'après de longues souffrances. Celui-ci, lorsqu'il se sentit atteint de la fièvre, obtint la permission de quitter l'armée. Il se fit transporter en litière jusque dans le voisinage de Sienne ; c'est là qu'il mourut, après avoir langui deux mois. Les hommes les plus distingués de l'armée et de l'empire furent victimes de ce fléau ; l'empereur perdit son propre cousin, Frédéric, duc de Rothenburg, fils du roi Conrad ; Guelfo, duc de Bavière ; Renaud, archichancelier, archevêque élu de Cologne ; les évêques de Liège, de Spire, de Ratisbonne, de Verden ; les comtes de Nassau, d'Altemont, de Lippe, de Sultzbach, de Tubingen, plus de deux mille gentilshommes, et un nombre de soldats proportionné à celui de ces morts illustres (1).

(1) *Continuator Acerbi Morenæ*, p. 1153, 1155. — *Vita*

1167. Cette terrible épidémie fut, pour l'empereur, l'échec le plus funeste que sa cause pût éprouver. Perdre, sans combat, une armée florissante, n'étoit encore que la moindre partie de son malheur; ce qui l'accabloit, c'étoit le découragement de ses sujets, le jugement du ciel qui sembloit porté contre ses armes, et donner un entier effet, contre lui et contre ses partisans, aux excommunications d'Alexandre. Ses anciens compagnons d'armes, que l'honneur et l'affection pour sa personne attachoient toujours à ses pas; ceux qui, en 1161, avoient rougi de le laisser entre les mains des Italiens, et qui, de leur propre mouvement, avoient conduit à son aide une puissante armée, étoient moissonnés par la mort; les deux chefs des maisons guelfe et gibeline, qu'il avoit eu l'art de concilier et de réunir dans son camp, venoient également de perdre la vie; l'archevêque de Cologne lui étoit encore enlevé, lui qui, depuis bien des années, gouvernoit la Toscane, et tenoit les Italiens dans le devoir. Tout lui manquoit à la fois.

Aux malheurs qui l'accabloient, Frédéric opposa son courage; il confia aux Romains

Alexand. III, p. 459. — *Otto de Sancto Blasio Chronicon*, c. 20, p. 878. — *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.* p. 294.

les malades de son armée, et il leur demanda 1167.
en retour des ôtages, pour lui servir de garans, des soins qu'ils leur rendroient. Rassemblant ensuite tout ce qu'il avoit d'hommes en état de porter les armes, il s'achemina vers un climat plus sain. Il traversa la Toscane, et, gagnant par l'État de Lucques les Alpes Appuanes, il conduisit les débris de son armée dans le voisinage de Pontrémoli. Jusqu'alors il avoit évité de toucher au territoire des villes confédérées avec les Lombards ; il n'avoit plus que soixante milles à faire pour parvenir à Pavie, et il ne devoit rencontrer aucune autre cité sur sa route. Celle de Pontrémoli, qui auparavant, n'avoit pris aucune part à la guerre, et qu'on ne voit point figurer depuis dans la ligue, lui refusa le passage : quelque foible et peu importante qu'elle fût, Frédéric ne se trouva pas en état de la contraindre ; resserré entre la mer et les montagnes, il désespéroit presque de trouver une issue pour sortir de cette position dangereuse, lorsque le marquis Malaspina vint au-devant de lui, et, le conduisant dans ses fiefs de la Lunigiane, lui fit traverser des défilés dont il étoit maître, et l'amena sans combat à Pavie, vers le milieu de septembre.

Dès que Frédéric fut arrivé dans cette ville, il y convoqua une diète, et il somma ses

1167. vassaux de s'y rendre, avec toutes les troupes qu'ils pourroient lui fournir pour la guerre; mais, d'après le petit nombre de ceux qui obéirent à cette sommation, il put juger combien son crédit avoit baissé. L'assemblée ne fut composée que des députés de Pavie, de Novare, de Verceil et de Como, du marquis Guillaume de Montferrat, du marquis Obizzo Malaspina, du comte de Blandrate, et des seigneurs de Belfort, de Seprio et de la Martesana. Frédéric, dans son discours d'ouverture, peignit la conduite des villes liguées contre lui, comme une révolte odieuse que son honneur ne lui permettoit pas de laisser impunie, et, jetant son gant au milieu de l'assemblée, il contracta l'engagement de châtier leur insolence. Il mit ensuite au ban de l'empire, toutes les villes qui avoient souscrit la confédération, à la réserve de Crémone et de Lodi, dont il vouloit bien juger avec plus d'indulgence, la conduite actuelle, en considération de leurs services passés (1).

Au sortir de cette assemblée, Frédéric conduisit les troupes des vassaux qui y avoient assisté, sur les terres des Milanois; il dévasta toutes les portions de leur territoire qui confinoient avec celui de Pavie, les districts

(1) *Continuator Acerbi Morenæ*, p. 1157.

de Rosate, Abbiate grasso, Corbetta, Mag- 1167.
genta, ainsi que la rive gauche du Tésin. Cependant, les villes liguées, averties du décret qui les proscrivoit, assemblèrent de leur côté une diète, où elles prirent l'engagement de chasser de l'Italie celui qui avoit voulu la réduire à une servitude honteuse. Elles placèrent à Lodi, un corps de cavalerie, composé de Bressans et de Bergamasques; elles en placèrent un autre à Plaisance, composé de Parmesans et de Crémonois; et lorsque l'empereur fut entré sur le territoire de Milan, ces deux corps, ainsi que les milices milanoises, s'avancèrent pour le combattre (1). Mais Frédéric n'avoit garde de hazarder une bataille à la tête de troupes également inférieures en nombre et en zèle. Il n'avoit conservé presque aucun reste de son armée allemande; ceux d'entre ses soldats qui avoient échappé à la maladie, croyant avoir été sauvés par la protection immédiate de Dieu, avoient renoncé aux armes et au monde, et avoient presque tous embrassé la vie monastique; d'autres languissoient dans les hôpitaux, ou étoient repartis pour l'Allemagne.

(1) *Vita Alexandri III*, p. 460. — *Continuator Acerbi Morenæ*, 1155-1159. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. XI, p. 271.

1167. Frédéric, à la tête des Pavésans et des vassaux de Montferrat, se proposoit seulement de fourrager dans le pays ennemi, et d'enrichir ses partisans, par la petite guerre; il se retira donc en hâte devant les troupes de la ligue, et le jour même, il traversa les ponts que les Pavésans avoient jetés sur le Tésin et sur le Pô; il entra sur le territoire de Plaisance, et il y renouvela ses ravages.

Pendant tout l'hiver il continua de la même manière à insulter les Lombards, et à se retirer devant eux; mais, loin que ces escarmouches aguerrissent les soldats qu'il commandoit, il s'aperçut bientôt qu'un empereur ne pouvoit reculer sans cesse, devant ceux qu'il traitoit de rebelles, sans perdre de sa considération aux yeux de ses propres troupes.

1168. Il prit donc, au mois de mars 1168, la résolution de repasser en Allemagne, et il l'exécuta avec tant de secret, que les Lombards mêmes qui servoient sous ses ordres, ne surent son départ que lorsqu'il étoit déjà sorti d'Italie, par les terres du comte Humbert de Savoie. Les habitans de Suze cependant, comme il vouloit traverser leur ville, le forcèrent à relâcher tous les ôtages qu'il emmenoit avec lui, et ne lui laissèrent prendre la route des montagnes, avec une trentaine de cavaliers, que lorsqu'ils se furent assurés

que parmi sa suite, il n'y avoit aucun Italien (1). 1168.

Le parti impérial ne se soutenoit que par le courage et les talens militaires de Frédéric; son départ le jeta dans l'abattement. Les confédérés en profitèrent pour attaquer le château de Blandrate; ils le prirent et le rasèrent, après avoir libéré beaucoup d'ôtages qu'ils y trouvèrent enfermés. Alors, les habitans de Novare, de Verceil et de Como, et les feudataires de Belfort et de Seprio, demandèrent avec instance à être admis dans la ligue lombarde, et à pouvoir abjurer le parti de l'empereur (2). Asti et Tortone entrèrent aussi dans l'alliance; et le marquis Obizzo Malaspina, qui, au commencement de la guerre, avoit porté les armes pour la liberté, profita du souvenir de ses anciens services, pour effacer la mémoire des secours qu'il avoit donnés à Frédéric, et pour faire sa paix avec les Lombards (3).

(1) *Baronius Annal.* 1168, §. 75-78. *Epistola Johannis Saresberiensis ad Sanctum Thomam*, L. II, epist. 62. *In codice Vaticano.*

(2) *Continuator Acerbi Morenæ*, p. 1159. C'est ici que se termine le récit de cet historien, que nous sommes forcés de regretter, malgré sa partialité.

(3) Ce traité de paix est inséré dans *Murat. Diss. XLVIII. T. IV*, p. 263.

1168. Il ne restoit donc plus que la ville de Pavie, et le marquis Guillaume de Montferrat, dont la fidélité ne se laissât ébranler par aucun revers. Soit que les confédérés crussent la tentative de les réduire par la force, au-dessus de leurs moyens, ou que les anciennes alliances de plusieurs d'entr'eux arrêtassent leurs armes, ils n'entreprirent point de les soumettre, et ils se contentèrent de les mettre hors d'état de leur nuire, en plaçant entr'eux une ville qui dépendît de la ligue, et qui coupât la communication entre leurs territoires. En conséquence, toutes les troupes de Crémone, Milan et Plaisance, se portèrent sur les confins des deux États, entre le haut Montferrat et le Pavésan d'outre-Pô. Dans cette vaste et magnifique plaine, ils firent choix d'un site que la nature sembloit avoir fortifié, le confluant du Tanaro et de la Bormida, deux des plus grandes rivières qui découlent des montagnes à la droite du Pô. Ces torrens, irréguliers dans leur cours, ne se creusent pas un lit assez profond pour présenter partout aux armées, une barrière insurmontable, mais, leurs gués sont rares et variables, et leurs inondations annuelles forment une défense suffisante, dans la saison que les Allemands choisissoient pour la guerre. Une terre argileuse et profondément pénétrée par les

eaux, s'oppose, pendant l'hiver, à la marche 1168.
des soldats, et à l'assiette d'un camp ; en été, les vastes graviers que les rivières laissent à découvert, réfléchissent les rayons d'un soleil brûlant, et l'absence de toute haie, de tout arbrisseau, expose de partout les troupes qui voudroient s'approcher, aux dards lancés du haut des murs. Ce fut dans cette place, à vingt-cinq milles à l'ouest-sud-ouest de Pavie, à quinze milles au nord d'Aqui, à vingt-cinq au sud de Novare, à quinze à l'orient d'Asti, et à quarante de Milan, que les Lombards fondèrent une nouvelle ville, une ville destinée à éterniser la mémoire de leur résistance, et de leur zèle pour l'église et la liberté. D'après le nom du chef de leur ligue, et du père des fidèles, ils l'appelèrent Alexandrie ; ils l'entourèrent d'un large fossé, dans lequel ils firent entrer l'eau des deux rivières voisines ; et, pour la rendre tout d'un coup populeuse et puissante, ils y transportèrent tous les habitans des villages environnans, Marengo, Gamundia, Bergulio, Hunilla et Solestia ; ils leur bâtirent des maisons ; ils les autorisèrent à se constituer un gouvernement libre et républicain ; ils leur assurèrent tous les priviléges pour lesquels ils combattoient eux-mêmes, et ils engagèrent le pape à fonder en leur faveur, un nouvel

1168. évêché. Dès la première année, les Alexandrins purent mettre en campagne, une armée de quinze mille combattans de toutes armes (1).

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Aragon.* p. 460. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 22, p. 880. — *Benv. di S. Georgio, Hist. Montisferrati*, p. 345, T. XXIII. *Rer. It.* — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. XI, p. 272. — *Oberti Cancellarii Ann. Genuens.* L. II, p. 324.

CHAPITRE XI.

Nature de la ligue lombarde.—Guerres de l'archevêque Christian, lieutenant de l'empereur, contre les villes libres. — Siége d'Ancone. — Frédéric repoussé devant Alexandrie, battu à Lignano; trève de Venise; paix de Constance.

1168—1183.

Tout prospéroit à la ligue lombarde : l'empereur avoit été chassé d'Italie d'une manière honteuse ; ses partisans étoient humiliés ; à la réserve d'une seule cité et d'un seul grand seigneur, ils avoient tous été obligés d'abandonner la cause royale, et d'embrasser celle des républiques. Milan et Tortone, que Frédéric avoit voulu détruire, se relevoient plus florissantes de leur ruine; une nouvelle ville, fondée en haine de sa puissance, lui fermoit la Marche du Piémont, la seule qui lui fût restée ouverte, depuis la ligue de la Marche Véronoise ; enfin lui-même, quoiqu'il partageât entre ses enfans l'héritage des compagnons d'armes qu'il avoit perdus dans sa

fatale expédition de Rome, il éprouvoit une extrême difficulté à former une nouvelle armée, et il perdoit presque l'espérance de vaincre la triple résistance que lui opposoient la religion, la liberté, et un climat meurtrier. Six années furent employées de part et d'autre à rassembler des forces, et à se préparer pour de nouveaux combats. Moment important, moment unique dans la suite des siècles, où l'Italie pouvoit établir une république fédérative; moment qui malheureusement fut perdu, puisqu'il ne produisit qu'une ligue passagère, une simple coalition.

C'est une circonstance singulièrement favorable pour constituer un gouvernement fédératif, que celle où une invasion redoutable menace un peuple libre. Là où règne la liberté, le grand principe de force, c'est l'amour de la patrie; et jamais cet amour n'est si passionné, jamais il ne remue l'ame plus profondément, que lorsque la patrie elle-même est renfermée dans d'étroites limites; que lorsque l'enceinte des mêmes murs, vous présente le berceau de votre enfance, les témoins, les compagnons, les rivaux, au milieu desquels vous devez vous élever, la carrière qui seule vous est ouverte, l'État entier enfin, dont vous pouvez partager la souveraineté avec vos concitoyens. Dans les

petites républiques, chaque homme s'efforce de devenir tout ce que l'homme peut être; dans la république fédérée, tant que la liberté est mise en danger par une invasion, chacun des petits États déploie à son tour toute l'énergie dont il est susceptible. Il n'y a point de lenteur dans les délibérations, point d'hésitation dans les mesures, parce qu'un grand intérêt, un intérêt supérieur à tous les autres, réunit tous les esprits. Il faut se défendre, il faut vaincre, il faut repousser l'invasion, il faut briser le joug du despotisme; l'enthousiasme, dont la puissance est bien supérieure à celle d'un gouvernement, quelque fort qu'il prétende être, unit les États séparés, et donne un centre d'action, un centre de puissance à cet assemblage de républiques, qu'on représente comme si foible. Les factions qui divisent souvent les villes, se calment pour ne point arrêter l'élan national vers l'indépendance; ou, si elles s'agitent encore, leurs mouvemens restent en dehors de l'administration générale; peu importe alors le nom de la faction qui pourra triompher, la masse du peuple marchera toujours vers le même but. S'il s'agissoit de conquérir ou d'asservir au loin des provinces, les fédérations manqueroient d'union et de force; mais, même à leur naissance, elles sont

éminemment énergiques pour défendre leur liberté.

Que l'on parcoure l'histoire de toutes les fédérations, on n'en trouve pas une qui ne soit née au moment où il falloit repousser l'attaque d'un oppresseur ; pas une qui n'ait triomphé d'adversaires infiniment supérieurs en nombre et en forces. Les rois de Macédoine furent vaincus par les Achéens, le duc d'Autriche par les Suisses, Philippe d'Espagne par les Hollandois, George III par les Américains. L'exemple des Lombards est plus remarquable encore ; ils n'eurent pas besoin d'une fédération, ils ne firent usage que d'une simple ligue, mal organisée, pour secouer le joug du plus vaillant et du plus puissant des empereurs d'Occident. Tellement dans les petits États, ou le sentiment de la patrie a toute sa force, l'amour de la liberté est une arme puissante contre le despotisme.

Une république fédérative en Lombardie, n'auroit triomphé de Frédéric Barberousse, que comme put le faire la *société lombarde* ; mais après son triomphe, elle auroit su bien mieux se mettre à l'abri des factions, des guerres sans objet, de la corruption, et de la tyrannie; avec une constitution fédérative, l'Italie seroit demeurée libre, et ses portes n'auroient pas été toujours ouvertes à tous

les conquérans qui se jouent du bonheur des peuples.

Mais la conception d'une constitution fédérative, est une des idées les plus relevées et les plus abstraites que puisse produire l'étude des combinaisons politiques. Il n'est point étrange que des hommes, à peine civilisés, n'aient pas pu arriver jusqu'à elle; que des hommes qui avoient en horreur le lien social auquel ils avoient été assujétis, des hommes qui avoient attaché l'idée de leur propre salut à celle de l'indépendance de leur ville, ne voulussent d'aucune manière restreindre cette indépendance; qu'ils rejetassent la pensée de soumettre aux décisions d'un congrès étranger, la paix, la guerre, les impôts, les dépenses, tandis qu'ils venoient de rentrer en possession du droit de régler tous ces objets par eux-mêmes. Il faut les plaindre de n'avoir pas su tirer de leur situation, un parti plus avantageux; mais il faut encore plus les excuser de ne s'être point élevés à des pensées qui échappent souvent aux méditations de peuples plus éclairés qu'eux.

Loin que la ligue lombarde répondît à l'idée que nous nous formons d'une république fédérative, dont le gouvernement central dirige les relations extérieures, et maintient la dignité,

cette ligue, en ne la considérant que comme une coalition, paroîtra encore fort imparfaite. Quelques chartres originales, d'alliance à la société des Lombards, nous ont été conservées; les confédérés se contentent de stipuler qu'ils ne feront point de paix, point de trève avec l'empereur ou ses partisans, qu'ils ne foibliront point dans la guerre contre lui, sans le consentement de tous (1); et ils s'engagent, si Frédéric entre de nouveau en Italie, à le poursuivre par les armes, lui et tous les siens, jusqu'à ce qu'ils l'aient forcé à repasser en Allemagne.

Rien ne fut stipulé sur le nombre des soldats que chaque cité enverroit à l'armée confédérée, parce que l'on supposa que chacune, pour repousser le malheur commun, combattroit de toutes ses forces; que toutes les fois que l'une d'elles, plus éminemment exposée, sommeroit les autres de marcher à son secours, chacune s'empresseroit de lui envoyer tous les soldats dont elle pourroit disposer sans danger. L'union ne forma point un trésor public; chaque ville maintenoit ses propres troupes, et la seule contribution à laquelle

(1) *Muratori Dissert. XLVIII*, p. 265, 266. Dans le serment on trouve ces mots: *neque pacem, neque treugam, neque guerram recruditam cum Imperatore faciam.*

les confédérés s'obligeassent éventuellement, les uns envers les autres, étoit destinée à réparer les malheurs de la guerre, si quelque ville étoit accablée par les armes impériales.

La ligue n'avoit pas une diète régulière, mais plutôt un congrès accidentel, composé des consuls et des podestats des villes, qui se rassembloient pour délibérer en commun, et qui soumettoient, à leur retour dans leur patrie, les résolutions prises dans cette assemblée aux délibérations du peuple de chaque cité. Les membres de ce congrès prenoient le titre de recteurs de la société des villes, et ils choisissoient entr'eux un président (1).

La ligue acquit de la consistance pendant l'absence de l'empereur, elle s'étendit dans le midi de l'Italie, et elle reçut les sermens des villes de la Romagne, Ravenne, Rimini, Imola et Forli; ces dernières cependant ne prirent jamais une part bien active à la guerre de la liberté.

De son côté, l'empereur ne restoit pas dans une inaction complète; en même-temps qu'il se préparoit à conduire une nouvelle armée en Lombardie, il cherchoit à désunir, par ses négociations, les alliés qu'il devoit combattre. Il essaya plus d'une fois de traiter

(1) Serment du recteur de la société des villes, en janvier 1176. *ap. Muratori Ant. It. Dissert. XLVIII, p.* 269.

séparément, ou avec le pape, ou avec le roi Guillaume de Sicile, ou avec chacune des villes, mais toutes les propositions qui tendoient à isoler les alliés, furent constam-
1171. ment rejetées. Il envoya ensuite Christian, archevêque élu de Mayence, et archichancelier de l'empire, auprès de ses partisans, en Italie, pour les raffermir dans le devoir. Ce prélat guerrier traversa rapidement la Lombardie, où l'on ne songea point à l'arrêter; et, lorsqu'il fut arrivé en Toscane, il prit une part active aux brouilleries des villes, pour se lier d'une manière plus étroite avec celles qui restoient attachées à l'empereur, et il parvint, de cette manière, à se former, avec leurs propres troupes, une armée nombreuse et dépendante de ses volontés.

La guerre se continuoit toujours avec un égal acharnement entre Pise et Gênes, et la discorde entre ces deux cités avoit divisé toute la Toscane. Dès l'an 1169, les Génois avoient engagé dans leur parti la république de Lucques; ils se lièrent ensuite aussi avec les Siennois, les Pistoïois, et le comte Guido Guerra, le plus puissant, à cette époque, des feudataires toscans (1). D'autre part, les

(1) Sur les domaines et la succession des comtes Guido,

Pisans s'étoient confédérés avec les Florentins et les habitans de Prato ; et, comme ils s'aperçurent que l'archevêque Christian, qui représentoit l'empereur d'Occident, en Italie, étoit prévenu en faveur de leurs ennemis, ils s'adressèrent à celui d'Orient, Manuel Comnène, qui ne négligeoit aucun moyen d'acquérir du crédit parmi les Latins. Ils lui envoyèrent des députés à Constantinople, et ils en reçurent de lui. L'alliance fut conclue entre les deux États, à des conditions honorables et avantageuses pour la république : Manuel rendit aux Pisans la jouissance de toutes leurs franchises dans les ports de l'empire grec, et il s'engagea, pour l'espace de quinze ans, à faire livrer, chaque année, cinq cents bysants d'or et deux tapis de soie, à la ville de Pise ; quarante bysants et un tapis à son archevêque (1). On pouvoit considérer la somme d'argent comme une pension qu'un État puissant paie à un État plus foible; mais la demande du tapis ou drap de soie est une condition plus étrange; c'est un tribut de parade, humiliant pour celui qui le paie, et glorieux pour celui qui le reçoit ; l'on 1171.

V. *les recherches du frère Idelfonzo da San Luigi, Deliziæ degli Eruditi Toscani.* T. VIII, p. 89-195.

(1) *Breviar. Pisanæ Hist. Scr. R. It.* T. VI, p. 186.

1171. peut s'étonner que les ministres impériaux ne s'y refusassent pas. Cependant les ambassadeurs grecs qui séjournoient à Pise, se rendirent devant le peuple assemblé en plein parlement, et confirmèrent, par leurs sermens, cette nouvelle alliance.

Le mécontentement que Christian avoit déjà manifesté, s'accrut encore lorsqu'il fut informé du traité que les Pisans venoient de conclure; cependant, comme ambassadeur de
1172. Frédéric, il visita leur ville, aussi bien que celles de Gênes et de Lucques, et il leur offrit l'arbitrage de son maître, pour les réconcilier entr'elles; mais les Pisans, qui ne pouvoient douter de sa partialité, refusèrent de s'y soumettre, et l'archevêque irrité, mit ces républicains au ban de l'empire; en même-temps, il les déclara déchus, soit du droit de battre monnoie, soit de leur souveraineté sur la Sardaigne.

1173. Au mois de juillet de l'année suivante, Christian feignit de vouloir rétablir la paix entre les communes toscanes; il leva le ban qu'il avoit publié contre Pise; et, s'étant rendu dans cette ville, il arrêta, devant son parlement, et en présence des consuls des cités rivales, les préliminaires d'une paix dont il fit jurer l'observation à tous ces consuls. Puis il convoqua une nouvelle diète

au bourg de San-Ginasio, dans le val d'Arno inférieur, pour mettre, disoit-il, la dernière main à ce traité; mais dès que les magistrats de Pise et de Florence s'y furent rendus, il les fit saisir et jeter dans un cachot (1). 1173.

Pise et Florence ne s'étoient point encore déclarées contre l'empereur, et n'avoient pris aucune part à la ligue de Lombardie; la conduite de Christian, lorsqu'il multiplioit, sans nécessité, les ennemis de son maître, pourroit donc, au premier coup-d'œil, paroître aussi impolitique qu'elle étoit injuste (2); cependant elle lui réussit; elle obligea les alliés de l'empire à se mettre en entier sous sa direction, et à soutenir par des efforts plus vigoureux ce qui n'étoit d'abord que leur querelle privée. S'il s'étoit contenté du rôle de médiateur, il seroit demeuré sans crédit et sans forces; devenu chef de parti, on le mit à la tête d'une puissante armée que formèrent les Siennois, les Pistoïois, les Lucquois, et les gentilshommes de la Toscane, de l'Ombrie et de la Romagne. Avec cette

(1) *Chroniche de Bern. Marangoni*, p. 436. *Breviar. Pisanæ Historiæ*, T. VI, p. 187.

(2) Les chroniques de Pise accusent Christian de s'être laissé gagner à prix d'argent par les Lucquois.

1173. armée il entra sur le territoire de Florence pour le ravager.

Les Pisans envoyèrent à leurs alliés un renfort de deux cent vingt-cinq chevaux, commandé par deux de leurs consuls; en même-temps, ils firent une diversion sur le territoire de Lucques, et forcèrent ainsi les Lucquois à venir défendre leurs foyers. Dans deux rencontres, ils les mirent en fuite, le 17 août, à Ponte fusco, et le 23, à Monte calvoli. Sur mer, la fortune leur fut moins favorable; ils perdirent plus de galères prises ou coulées à fond par les Génois, qu'ils ne purent leur en enlever (1).

L'archevêque Christian ne remporta aucun avantage signalé, durant cette première campagne; mais il disciplina son armée, et il la recruta d'un grand nombre de soldats allemands, qui, restés en Italie après la retraite de Frédéric, s'empressèrent de venir rejoindre les drapeaux impériaux, aussitôt qu'ils les virent déployés. Dès le commencement de l'année suivante, Christian conduisit ses troupes à une entreprise plus importante.

La ville d'Ancone ne s'étoit pas unie à la

(1) *Breviarium Pisanæ Hist.* p. 188. — *Annales Genuens.* L. II, p. 347 et suiv.

ligue lombarde; mais comme elle s'étoit mise 1173.
sous la protection de l'empereur Manuel Comnène, elle avoit, par cette alliance, provoqué la colère de Frédéric. Encouragés par la possession d'un port, le meilleur peut-être de la côte orientale de l'Italie, ses habitans s'étoient voués au commerce du Levant, et leurs succès toujours croissans excitoient déjà la jalousie des Vénitiens, qui vouloient rester seuls maîtres de l'Adriatique. Quoique la république de Venise eût pris part à la ligue de Lombardie, dès ses premiers commencemens, et qu'elle ne fût point encore réconciliée avec l'empereur (1), Christian sut si bien exciter cette jalousie et en profiter, que, lorsqu'il résolut d'entreprendre le siége d'Ancone, les Vénitiens consentirent à le seconder (2).

(1) Les Vénitiens, en 1171, s'étoient brouillés avec Manuel Comnène, qui, avant de leur déclarer la guerre, avoit fait arrêter tous leurs négocians, et saisir toutes leurs marchandises. Cette nouvelle querelle leur avoit fait rechercher l'amitié de Frédéric, et séparer leur cause des Lombards, amis de Manuel. *J. Cinnami Hist.* L. VI, c. 10, p. 128.

(2) Nous avons une relation élégante de ce siége, écrite cinquante ans plus tard par Boncompagno, savant florentin, qui, le premier, fut professeur de belles-lettres à l'université de Bologne. Il paroit que c'est lui que désigne Sigonius dans son histoire de Bologne, sous le nom de Benus Florentinus. *Libro V, anno* 1218. Cette relation est insérée dans la grande

1174. Ce fut le premier jour d'avril 1174, qu'une flotte vénitienne, chargée de balistes et de machines de guerre, entra dans le port d'Ancone, pour entreprendre le siége de la ville, du côté de la mer, en même-temps que l'archevêque de Mayence s'approcha du côté de la terre, à la tête de l'armée qu'il avoit rassemblée l'année précédente, et à laquelle s'étoient joints les habitans d'Osimo, et les feudataires de la Marche (1).

Un prolongement des montagnes du Picenum, forme le promontoire sur lequel est bâtie la ville d'Ancone. Ce promontoire s'avance, du couchant au levant, dans l'Adriatique, et retourne, à son extrémité, vers le nord; il enferme ainsi un vaste bassin, autour duquel la ville est bâtie en amphithéâtre; elle s'élève, par une pente rapide, depuis le bord de la mer, jusqu'au double sommet de la montagne; sur l'un de ces sommets est bâti un couvent de capucins; l'autre est couronné par la cathédrale; du portique de celle-ci, on découvre, à droite, les montagnes neigeuses de la Dalmatie, à gauche,

collection de Muratori, *T. VI, p.* 921, sous le titre de *Liber de obsidione Anconæ, auctore Magistro Boncompagno Florentino.*

(1) *Boncompag. de obsidione Anconæ*, p. 929.

la côte riante et variée de l'Émilie, tandis 1174.
que le soleil paroît et se lever et se coucher dans les ondes. Le revers de la montagne, du côté de la haute mer, est tellement escarpé, que des fortifications y seroient superflues. La ville, par terre, n'est accessible que d'un seul côté; la même porte conduit à Sinigaglia, au nord, à Recanati, au midi, aujourd'hui, à Loretto, qui alors n'existoit pas encore; cette porte s'ouvre sur une plaine étroite entre le port et les montagnes; une autre communique avec les hauteurs. L'ouverture du port, du côté du nord, est fermée en partie par une chaussée antique, ouvrage des Romains, que décore un arc de triomphe élevé en l'honneur de Trajan; mais la bouche du port est encore trop large pour la sûreté des vaisseaux contre les coups de vent, et, pour celle de la ville, contre les agressions ennemies. Les galères vénitiennes en profitèrent pour y entrer sans opposition, et venir jeter l'ancre en face du quai de la ville.

L'archevêque de Mayence, arrivé devant les murs d'Ancone, commença par dévaster son territoire; il fit arracher les vignes, les arbres fruitiers, les oliviers, et détruisit tout ce qui pouvoit servir à la nourriture des hommes. Pendant quelque temps les Anconitains s'efforcèrent d'arrêter ces ravages; mais

1174. leur armée étoit trop foible pour tenir la campagne ; la ville n'étoit pas très-peuplée, et plusieurs de ses habitans étoient absens pour leur commerce ; ils furent donc obligés de se renfermer dans leurs murs, après avoir éprouvé quelques échecs.

Ancone étoit mal pourvue de vivres ; la récolte de l'année précédente avoit été mauvaise ; et, comme les habitans ne s'étoient point attendus à un siége, ils avoient compté sur la moisson prochaine, pour remplir leurs greniers. Cette moisson fut incendiée, sans que les Anconitains pussent en sauver aucune partie, et la faire entrer dans la ville ; le port étoit étroitement bloqué, et, dès le milieu de l'été, la famine se fit sentir d'une manière effrayante. L'archevêque en fut averti ; jusqu'alors il avoit évité les combats, et n'avoit point donné d'assaut à la place, quoiqu'il eût déjà élevé contr'elle des balistes et des tours mouvantes de bois ; il se flatta de trouver les assiégés affoiblis par la disette ; dans cette espérance, il fit sonner la charge, et s'avança jusqu'au pied des murailles avec son armée, pour donner un assaut général. Les citoyens, de leur côté, s'assemblèrent au son des cloches ; ils sortirent à la rencontre des ennemis, et les combattirent avec fureur. La flotte vénitienne profita du

tumulte pour s'approcher et débarquer des soldats sur le quai ; mais les consuls détachèrent, pour leur faire face, les compagnies du port, et, avec le reste de la milice, ils continuèrent à combattre les Impériaux. Ils le firent avec tant de succès, qu'ils les repoussèrent au-delà de leurs machines ; personne cependant n'osoit s'avancer jusqu'à elles pour y mettre le feu, parce qu'une grêle de traits et de pierres sembloit ne laisser aucune espérance de salut à quiconque s'en approcheroit. Une veuve, nommée Stamura, prit alors un brandon enflammé, et, s'élançant vers les tours, au milieu des traits lancés par les deux armées, elle ne se retira que lorsqu'elle eut vu la flamme qu'elle avoit allumée, s'élever assez haut pour qu'il ne fût plus possible de l'éteindre. Toutes les machines du siége furent brûlées ; les Allemands, repoussés, s'éloignèrent de la ville, et les Anconitains enlevèrent du champ de bataille un grand nombre de chevaux tués, dont la chair les nourrit quelque temps. Les Vénitiens, du côté du port, furent également forcés à se retirer avec perte ; et, peu de jours après, les assiégés réussirent à leur enlever sept de leurs vaisseaux, en faisant couper, par des plongeurs, les câbles qui les retenoient à 1174.

1174. l'ancre, tandis qu'un vent violent les poussoit vers le rivage (1).

Malgré ces succès passagers, les citoyens d'Ancone ne pouvoient se dissimuler combien leur situation étoit dangereuse. Aussi essayèrent-ils d'obtenir la paix de leurs ennemis, en faisant offrir à Christian une grosse somme d'argent, pour le déterminer à lever le siége; mais l'archevêque de Mayence leur répondit, qu'il s'étoit engagé par serment à ne leur accorder aucune capitulation, et que le seul parti qui leur restât, c'étoit de se livrer, eux et leur ville, à sa discrétion.

Le député qu'on lui avoit envoyé rendit compte de sa mission aux consuls, en présence du conseil général; avant de prendre un parti, le peuple crut devoir nommer douze prud'hommes, qu'il chargea de faire, dans toute la ville, la recherche des vivres qui s'y trouvoient encore, pour en rendre compte à l'assemblée. Les prud'hommes exécutèrent leur visite avec une scrupuleuse exactitude, non-seulement dans les celliers des citoyens, mais encore dans ceux des églises; cependant ils ne purent rassembler que six sacs de froment, et neuf sacs de

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 4, p. 931.

grains printaniers (1). Peu de jours auparavant, on avoit demandé des œufs pour les médicamens des blessés, et il ne s'en étoit pas trouvé douze dans toute la ville. Ancone contenoit alors douze mille habitans de l'un et de l'autre sexe. 1174.

Le lendemain, les prud'hommes firent leur rapport devant le parlement assemblé; les citoyens n'y répondirent que par leurs gémissemens. Il leur paroissoit impossible d'échapper au sort qui les menaçoit; plusieurs d'entr'eux proposoient déjà de se rendre, tandis que d'autres protestoient qu'il valoit mieux mourir dans le combat, que de survivre à la ruine de leur patrie, lorsqu'un vieillard presque centénaire, et qui avoit perdu l'usage de ses yeux, s'appuyant sur son bâton, se leva au milieu de l'assemblée, et parla ainsi :

« J'étois consul de cette ville, citoyens » d'Ancone, au temps où le roi Lothaire » nous assiégea avec une puissante armée. Il » prétendoit nous soumettre à une servitude » perpétuelle; bientôt cependant il fut forcé » de se retirer avec ignominie. D'autres rois, » d'autres empereurs, avant et après lui, ont » échoué de même dans leurs attaques contre

(1) L'auteur dit deux et trois *moggio*. La mesure actuelle d'Ancone se nomme *rubbia*, et pèse six cent quarante livres de douze onces. J'ai supposé que c'étoit la même que le *moggio*.

1174. » notre patrie. Quelle honte ne seroit-ce
» pas pour nous, si cette ville, qui a ré-
» sisté à leur puissance, devoit se rendre à
» un prêtre; quelle humiliation de voir un
» évêque triompher de nos soldats? Rappelez-
» vous, citoyens d'Ancone, la mauvaise foi
» teutonique, et la haine des Allemands pour
» le nom latin; rappelez-vous Milan, que
» Frédéric, il y a peu d'années, a rasé,
» malgré ses promesses, et assurez-vous que
» votre soumission à l'archevêque de Mayence
» seroit encore, pour vous, le pire de tous
» les maux. Faites donc une dernière ten-
» tative pour obtenir des secours de la part
» de vos alliés, en leur envoyant un subside,
» et, si elle ne réussit pas, jetons dans la
» mer nos richesses, de nos propres mains,
» afin de les dérober au vainqueur, et mar-
» chons à sa rencontre, pour trouver la mort
» dans les combats » (1).

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 10, p. 933. On a coutume de considérer les discours qu'on met dans la bouche des personnages historiques, comme une invention de l'historien : lors même que celui-ci seroit de Boncompagni, et non du vieillard auquel il l'attribue, l'aversion que l'auteur témoigne pour le joug des prêtres, ne seroit guère moins remarquable dans un professeur guelfe de Bologne, que dans un citoyen d'Ancone. Ce sont toujours les sentimens de ce siècle; la personne qui les manifeste nous importe peu. J'ai abrégé ce discours; c'est le seul changement que je me sois permis d'y faire.

Parmi les alliés d'Ancone, ceux sur l'appui 1174.
desquels cette ville croyoit pouvoir le mieux compter dans un besoin aussi pressant, étoient la comtesse de Bertinoro, issue de la noble famille des Frangipani de Rome, et maîtresse du riche fief de Bertinoro, dans la Romagne (1), et Guillaume des Adelards de Marchesella, l'un des chefs du parti guelfe et de l'église, à Ferrare. Les citoyens d'Ancone firent choix de trois de leurs gentilshommes, pour aller implorer le secours de ces deux seigneurs. Ces députés montèrent sur une barque, avec tout l'argent qu'ils purent rassembler; ils sortirent du port, et échappèrent, comme par miracle, à la flotte vénitienne qui le bloquoit.

Cependant la famine devenoit intolérable; on avoit épuisé tous les alimens propres à l'homme, et on leur substituoit des chairs immondes, des cuirs, des herbes sauvages, des orties de mer, qu'on arrachoit sous les rochers, quoiqu'elles passassent pour vénéneuses. Dans leur épuisement, les Anconitains pouvoient à peine se soulever, et porter leurs armes, excepté cependant lorsqu'ils entendoient sonner le tocsin, car alors l'amour de

(1) Le château de Bertinoro, qui avoit appartenu à la comtesse Mathilde, est situé entre Forli et Cesena, tout proche de Forlimpopoli.

1174. la patrie et de la liberté sembloit leur rendre leurs forces; ils s'élançoient au combat avec une vigueur et une hardiesse qui étonnoient et faisoient trembler les assaillans. Une femme de la première noblesse, et non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'approchant de la porte Balista, comme elle portoit dans ses bras son fils qu'elle allaitoit, vit un des soldats de la garde, couché par terre; elle l'interrogea sur la cause de son inaction, il répondit qu'il étoit consumé par la faim, et qu'il sentoit n'avoir plus que peu d'heures à vivre. « Depuis quinze jours, » reprit la jeune dame, « je n'ai mangé que » des cuirs bouillis, et le lait commence à » manquer à mon enfant; lève-toi cependant, » et si mon sein en contient encore, approche » tes lèvres et reprends de la force pour la » défense de ton pays. » Le soldat, à ces mots, souleva la tête; il reconnut la dame qui lui parloit, et, rougissant de son offre généreuse, il saisit son bouclier et son épée, s'élança sur les assiégeans, et en abattit quatre sous ses coups, avant de succomber lui-même (1).

Les citoyens d'Ancone supportèrent cette affreuse disette avec une constance d'autant

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 11, p. 937.

plus admirable, que, pendant plusieurs jours, 1174.
ils ne purent avoir aucune nouvelle de leurs députés. Ceux-ci étoient arrivés à Ferrare, et avoient trouvé dans Guillaume Marcheselli, et dans la comtesse de Bertinoro, deux amis fidèles et zélés. Le premier, pour lever des troupes, ne se contenta pas d'employer tout l'argent qu'on lui apportoit d'Ancone, il engagea tout son patrimoine; il emprunta autant que son crédit pouvoit s'étendre, et il réussit, en prodiguant l'argent, à former assez promptement une armée de soldats lombards, à laquelle la comtesse joignit tous ses vassaux. Cette armée étoit composée de douze cohortes de cavalerie, chacune de deux cents hommes, et d'un nombre beaucoup plus considérable de gens de pied; elle s'avança au travers du territoire de Ravenne, et elle écarta, par un stratagême, les ennemis qui occupoient cette route. Le quatrième jour, elle vint camper sur la montagne de Falcognara, du sommet de laquelle on découvre, à quatre milles de distance, Ancone et son golfe magnifique. Dès que la nuit fut venue, Guillaume donna ordre à chaque soldat d'attacher à sa lance deux ou trois lumières; puis il descendit, à leur tête, le revers de la montagne, en déployant ses troupes pour leur faire occuper le plus

1174. d'espace possible. Les avant-postes de l'archevêque, trompés par la multitude des lumières, crurent l'armée bien plus nombreuse qu'elle n'étoit. Lui-même, effrayé par les cris de joie des soldats qui répondoient aux exhortations de Guillaume et de la comtesse, et par ceux des Anconitains, qui, du portique de leur cathédrale, voyoient s'avancer leurs libérateurs, donna le signal de la retraite. La nuit même il transporta son camp sur la première des montagnes du Picenum, et, après s'y être reposé quelques heures, il se remit en marche, sans livrer de combat, pour gagner le duché de Spolète. Les Vénitiens, se voyant abandonnés par l'armée de terre, se retirèrent de leur côté; et les habitans d'Ancone, avec le secours de leurs fidèles alliés, profitèrent de cette terreur subite pour faire entrer dans leur ville une si grande quantité de vivres, qu'ils se trouvèrent désormais en état de soutenir le siége le plus long. Guillaume les quitta ensuite, pour se rendre à Constantinople, où il fut magnifiquement récompensé par l'empereur Manuel Comnène, des secours qu'il avoit donnés à ses protégés (1).

(1) *Boncompagni obsidio Anconæ*, c. 24, p. 944. — *Joannis Cinnami Hist.* L. VI, c. 12, p. 131. *Byz. Venet.* T. XI. —

Les préparatifs de guerre qui avoient occupé Frédéric durant sa longue retraite en Allemagne, furent enfin terminés cette même année ; et au commencement d'octobre, les Lombards furent avertis que l'empereur traversoit de nouveau les montagnes, avec une armée aussi puissante qu'aucune de celles qu'il avoit conduites précédemment contre eux. Après avoir passé les Alpes de Savoie, il entra en Italie par le Mont-Cenis, et il livra aux flammes la ville de Suze, la première qu'il trouvoit sur son passage, en punition de l'humiliation qu'il y avoit éprouvée, lorsque, six ans auparavant, il avoit traversé la même ville dans sa fuite. Il marcha ensuite contre Asti, cité associée depuis long-temps à la ligue lombarde (1). 1174.

Les confédérés avoient pour politique de laisser les armées allemandes s'épuiser à des siéges pénibles, plutôt que de hasarder contr'elles des batailles, où toutes les chances étoient en faveur de Frédéric. Ils se contentèrent donc d'envoyer des députés aux citoyens d'Asti, pour les exhorter à se défendre

Cinnamus ne parle que de la comtesse ; il lui attribue une victoire complète sur l'armée du prélat. — *Romuald. Salernit. Chronic.* p. 214.

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Arag.* p. 463.

1174. avec courage, et leur promettre qu'aussitôt que le danger deviendroit pressant, une armée lombarde s'avanceroit pour les délivrer. Mais les habitans d'Asti, effrayés du nombre et de la barbarie des troupes que Frédéric conduisoit, et redoutant surtout les Flamands, qui formoient le corps le plus formidable de son armée, se rendirent à lui, et lui remirent les clefs de leur ville, sans soutenir de combat.

L'empereur s'avança ensuite vers Alexandrie, et c'est devant ses remparts, qu'il donna rendez-vous aux milices des Pavésans, et au marquis de Montferrat. Cependant, des pluies abondantes firent déborder tous les fleuves, et rendirent plus difficile l'approche de l'armée : ce fut comme un secours du ciel envoyé aux Alexandrins; secours qui redoubla leur courage.

Malgré les pluies, les neiges et les rigueurs de l'hiver qui s'approchoit, malgré les eaux dont le terrain étoit pénétré, Frédéric plaça son camp devant Alexandrie. Il reconnut bientôt que la seule défense de cette ville, après le fleuve Tanaro, c'étoit le fossé dont on l'avoit entourée. On n'avoit point encore eu le temps de construire ni des murs, ni des tours pour soutenir ses remparts, qui, formés de boue et liés avec de la paille, lui

firent donner le nom qu'elle garde encore d'*Alexandrie de la paille* (1). Il se flatta donc de pouvoir l'enlever d'assaut, et, après avoir distribué ses machines de guerre le long des remparts, il fit sonner la charge. Mais les Alexandrins se défendirent avec tant de vaillance, qu'ils repoussèrent ses troupes au-delà de leurs balistes, et qu'ils les prirent et les brûlèrent, tandis que les Allemands fuyoient vers leur camp. 1174.

Frédéric ne se laissa point décourager par cet échec; il résolut de continuer le siége jusqu'à la réduction d'une ville bâtie en haine de lui. Ses généraux cherchèrent en vain à le dissuader d'une entreprise où il n'avoit pas moins à lutter contre les élémens que contre les hommes; bientôt les froids augmentèrent, les vivres manquèrent à ses soldats, et la désertion devint fréquente dans son armée. Lui seul ne perdoit point courage, et durant quatre mois, les plus rigoureux de l'hiver, luttant contre les inondations, la disette et les maladies, il ne cessa de poursuivre le siége avec une ardeur toujours nouvelle. Il essaya tour-à-tour tous les moyens alors connus de réduire les villes. La mine fut le dernier qu'il employa. Il fit ouvrir secrètement une galerie 1175.

(1) *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 213.

1175. qui s'avançoit sous les remparts; ce travail, difficile pendant une saison pluvieuse, et dans un terrain marécageux, fut, malgré sa longueur, continué avec tant de mystère, que les Alexandrins ne s'en aperçurent qu'au moment où les troupes de Frédéric débouchèrent par cette galerie, dans la place publique. Mais avant cet événement, les Alexandrins, qui avoient déjà soutenu un siége de quatre mois, recoururent à la ligue lombarde pour lui demander des secours.

La diète étoit assemblée à Modène. Dès qu'elle fut informée de l'état d'Alexandrie, elle résolut de faire lever le siége de cette ville, et de la ravitailler: dans ce but, elle décréta qu'on y feroit marcher toutes les troupes des républiques alliées, et que leur armée seroit suivie par un convoi de vivres suffisant. Le contingent de chaque ville, en cavalerie, en infanterie, et en argent pour acheter des vivres, fut aussi fixé, et les consuls de toutes les communes prêtèrent le serment de le fournir. Au milieu du carême, l'armée alliée fut en effet rassemblée devant Plaisance; elle se mit en route, accompagnée d'un convoi de chariots, tandis qu'un convoi de bateaux remontoit les rivières pour la rencontrer sur les bords du Tanaro. Le dimanche des Rameaux, les confédérés campèrent près

de Tortone, à dix milles de distance du quar- 1175.
tier-général de Frédéric (1).

L'empereur, averti de leur approche, et prêt à voir échouer une entreprise à laquelle son honneur et sa puissance sembloient attachés, s'abaissa jusqu'à la trahison pour en assurer le succès. Il offrit aux assiégés une trève, pour célébrer le vendredi saint, et tandis que ceux-ci se reposoient sur la foi des sermens, il fit entrer, durant la première veille de la nuit, ses soldats dans la ville, par la mine qu'il avoit ouverte (2). Heureusement les gardes républicaines s'aperçurent de cette trahison, et appelèrent les citoyens aux armes. L'indignation redoubla les forces des assiégés; tous les Allemands qui avoient pénétré dans la ville furent massacrés, ou forcés de se précipiter en bas des remparts; ceux qui restoient encore dans la mine furent étouffés sous les terres qu'on fit ébouler sur eux. Les Alexandrins ouvrirent ensuite leurs portes, et, se jetant avec fureur sur les troupes impériales, ils les mirent en fuite;

(1) *Sigonius de Regno Italico*, L. XIV, p. 326.

(2) *Vita Alexandri III*, p. 464. — *Sire Raul*, p. 1192. — *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 213. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. XII, p. 227. — *Ottob. Scribæ Annal. Genuens.* L. III, p. 352. — *Otto de S. Blasio*, c. 23, p. 881.

1175. et brûlèrent la tour de bois qu'elles avoient élevée pour attaquer leurs fortifications.

Frédéric, repoussé par les assiégés, et menacé par les Lombards, ne pouvoit plus conserver l'espérance de se rendre maître d'Alexandrie. La nuit suivante il mit lui-même le feu à son camp, et le dimanche de Pâques il s'achemina vers Pavie. Les confédérés étoient placés de manière à pouvoir lui couper le passage; leur armée étoit fort supérieure à la sienne, et sa défaite auroit été la conséquence inévitable d'une bataille. Mais Frédéric crut pouvoir se reposer sur le respect qu'imprimoit encore la dignité impériale à des ennemis qui, autrefois, s'étoient reconnus ses sujets; il se crut assuré qu'ils ne l'attaqueroient point les premiers, et l'évènement justifia son attente.

Lorsque les Lombards virent les troupes de Frédéric, qui s'approchoient, enseignes déployées, ils coururent aux armes, et se disposèrent à soutenir le choc des Allemands; mais ces troupes, qui sembloient marcher contr'eux, arrivées en présence, firent halte, et s'occupèrent, comme en pleine paix, à tracer leur camp devant eux. Alors les Lombards balancèrent; ils redoutèrent de se rendre coupables de lèse-majesté, s'ils attaquoient leur empereur, qui s'avançoit au

milieu d'eux avec confiance, et ils laissèrent 1175.
passer la journée sans rien entreprendre.

Le matin du jour suivant, quelques nobles, qui n'étoient suspects à aucun parti, s'entremirent pour rétablir la paix. L'empereur répondit aux propositions qui lui furent faites, « que, sauf les droits de l'empire, il étoit prêt » à soumettre les différends qu'il avoit avec » ses sujets, au jugement d'arbitres choisis » entre les deux partis. » L'armée lombarde répondit de son côté, « que, sauf sa dévotion » à l'église romaine, et la liberté pour laquelle » elle combattoit, elle étoit prête à se sou- » mettre au même arbitrage. » L'on élut en conséquence six commissaires, entre les mains desquels les deux partis remirent la décision de leur différend. Les principaux d'entre les Lombards furent ensuite présentés à Frédéric, qui les reçut d'une manière flatteuse. L'on convint de part et d'autre de licencier les deux armées; l'empereur congédia aussitôt la sienne, et, suivi de ses seuls gardes et de sa famille, il se rendit à Pavie, où il se reposa des fatigues d'une campagne d'hiver. Les Lombards, de leur côté, prirent la route de Plaisance, pour retourner dans leurs foyers; comme ils étoient arrivés devant cette ville, ils rencontrèrent les Crémonois, qui,

1175. précédés de leur carroccio et de leurs consuls, s'avançoient pour les joindre (1).

On reprochoit depuis long-temps aux Crémonois de n'agir que mollement pour la ligue; une ancienne amitié les lioit aux Pavésans, et ils ne pouvoient se résoudre à les combattre. Cependant, lorsqu'ils apprirent que l'accord avoit été conclu sans eux, ils rougirent de leur lenteur; le peuple, surtout, craignit de partager la honte qui n'appartenoit qu'au gouvernement seul; dans un mouvement de fureur il courut vers les maisons des consuls, les abattit, et les livra au pillage. Il nomma ensuite de nouveaux magistrats pour prendre les rênes de la république.

L'empereur sembla prendre à tâche de redoubler les soupçons que la conduite des Crémonois pouvoit faire naître dans l'esprit des confédérés; il indiqua leurs consuls comme surarbitres, et promit de s'en remettre à leur décision, dans le cas où les six conciliateurs qu'on avoit choisis devant Tortone ne pourroient pas s'accorder. Les recteurs, qui signèrent, au nom de la ligue lombarde, le compromis fait avec l'empereur, furent Eccelino da Romano, père du féroce Eccelino,

(1) *Vita Alexandri III*, p. 465.

et Anselme da Doara, père de Buoso, émule 1175.
et compagnon de ce tyran. Il est assez remarquable que le premier traité avec l'empereur, pour assurer la liberté des villes, soit signé, au nom de celles-ci, par les pères des deux chefs les plus fameux du parti impérial, et des deux tyrans les plus féroces qui aient opprimé des républiques (1).

Afin que la même négociation, qui devoit rétablir la concorde entre l'empire et les Lombards, rendît aussi la paix à l'église, Frédéric écrivit au pape de lui envoyer trois légats chargés de traiter avec lui, et il les lui désigna lui-même. Ce furent l'évêque de Porto, celui d'Ostie, et le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula* (2). Ces trois prélats, chargés des pleins pouvoirs du saint-siége, se rendirent en effet à Lodi, où l'on avoit convoqué une diète des recteurs des villes lombardes; ils vinrent ensuite à Plaisance. Dès que l'empereur apprit qu'ils étoient arrivés dans son voisinage, il les fit inviter à se rendre à Pavie auprès de lui, et il les y reçut d'une manière honorable.

(1) *Compromissum Frederici I et civitatum. ap. Murat. Ant. It. Dissert. XLVIII*, p. 275.

(2) *Romualdi Salernitani Chronic.* p. 214.

1175. Leur première audience fut publique; Frédéric avoit fait dresser son trône sur la grande place de Pavie; il étoit entouré de ses princes, et les Pavésans étoient convoqués en parlement. Il adressa la parole aux légats en langue allemande, et les invita d'une manière obligeante à exposer la mission dont ils étoient chargés. Lorsque l'interprète eut traduit son discours, l'évêque d'Ostie s'avança au milieu de l'assemblée, et, avec la roideur et la sainte dureté qu'on trouve quelquefois chez les gens d'église, il déclara qu'il ne pouvoit rendre à l'empereur son salut aussi long-temps qu'il le voyoit persister dans le schisme et dans l'impénitence. Il repassa toute l'histoire de ses persécutions envers l'église, et employa tour-à-tour les menaces et les prières, pour l'engager à changer de voies. Le peuple assemblé couvrit ce discours d'applaudissemens, et Frédéric lui-même assura le légat en réponse, qu'il étoit touché des souffrances des fidèles, et prêt à faire de grands sacrifices pour y mettre un terme (1).

Après cette audience publique, les légats et les députés lombards eurent de fréquentes conférences soit avec Frédéric lui-même, soit

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Aragon.* p. 466.

avec ses ministres, le chancelier, l'évêque élu 1175.
de Cologne, et le protonotaire. Ils avoient à défendre aussi les intérêts du roi de Sicile et de l'empereur de Constantinople; mais ce furent surtout les affaires de l'église sur lesquelles il leur parut difficile de s'accorder, et qui firent enfin rompre la négociation. L'historien d'Alexandre III assure que Frédéric demandoit des prérogatives qui n'avoient jamais été accordées à aucun laïque, pas même à Charlemagne, ou au grand Othon; mais les prétentions des papes s'étoient prodigieusement accrues depuis ces deux empereurs, et Frédéric ne réclamoit pas même tous les priviléges dont avoient joui ses prédécesseurs. Les légats déclarèrent cependant que leur conscience et les lois de l'église s'opposoient aux concessions qu'il leur demandoit. Le congrès se rompit, et les Lombards, en retournant chez eux, dévastèrent les campagnes des Pavésans, des Comasques, et des marquis feudataires. De son côté, l'empereur fit quelques incursions sur le territoire des Alexandrins, mais sans entreprendre, avec les seules milices italiennes, le siége d'une ville, devant laquelle ses armées allemandes avoient échoué.

Tandis que les négociations duroient encore, Frédéric avoit envoyé des ordres en Allemagne pour y rassembler une nouvelle

1175. armée; en même-temps il avoit excité à reprendre les armes, Christian, archevêque de Mayence, qui commandoit en Toscane et dans la Marche. Ce prélat, à la tête des troupes qu'il avoit précédemment conduites au siége d'Ancone, vint attaquer le château de San-Cassiano, où les Bolonois avoient une garnison; elle étoit commandée par Prendiparte, l'un de leurs consuls, et composée de trois cents chevaux, et d'autant de fantassins. Deux autres consuls, Bernard Vediani et Pierre Garisendi, s'avancèrent contre Christian, avec les milices bolonoises et leurs auxiliaires, pour le forcer à lever le siége. Ils le contraignirent en effet à s'éloigner, mais peu après ils tombèrent dans une embuscade, et pendant la durée de la campagne ils reçurent plusieurs échecs (1).

1176. Cependant Wicmann, archevêque de Magdebourg; Philippe, archevêque de Cologne, et tous les évêques et princes d'Allemagne, auxquels Frédéric s'étoit adressé, avoient rassemblé leurs vassaux, et s'étoient préparés à le secourir. Ils se mirent en marche au printemps suivant; et comme la route de l'Adige étoit fermée par les Véronois, ils

(1) *Sigonius de Regno Italico*, L. XIV, p. 329. — *Cherubino Ghirardacci Stor. di Bologna*, L. III, p. 92.

s'avancèrent au travers du pays des Grisons, 1176.
par l'Engadine et le comté de Chiavenne, jusqu'au lac de Como. Dès que l'empereur fut averti de leur approche, il partit secrètement de Pavie, et, traversant le territoire de Milan sans être reconnu, il vint les recevoir à Como. Après s'être mis à leur tête, vers la fin de mai, il marcha contre le château de Lignano, dans le comté de Seprio. Les Comasques étoient à sa suite, et les milices des Pavésans et du marquis de Montferrat se préparoient à le rejoindre.

Les Milanois, les premiers exposés à l'invasion, avoient aussi manifesté pour leur défense un redoublement d'énergie. Dès le mois de janvier, ils avoient fait renouveler le serment qui les unissoit aux autres villes de Lombardie, et qui leur en assuroit les secours. Ils avoient ensuite formé deux cohortes de cavalerie d'élite; l'une, appelée *de la mort*, étoit composée de neuf cents soldats, qui s'étoient engagés par serment à mourir pour la patrie, plutôt que de reculer; l'autre, nommée *du carroccio*, étoit composée de trois cents jeunes gens des premières familles, qui s'étoient liés, par un serment semblable, à la défense de ce palladium de leur cité. Le reste des citoyens, divisé en six bataillons, suivoit

1176. les étendards des six portes, et devoit combattre sous les officiers de quartier (1).

Le samedi 29 mai, les Milanois furent avertis que l'empereur n'étoit plus qu'à quinze milles de distance de leur ville; ils n'avoient point encore reçu les secours de tous leurs confédérés, et ils n'avoient joint à leur armée que les milices de Plaisance, avec quelques centurions d'élite de Vérone, Brescia, Novare et Verceil; cependant ils firent sortir le carroccio de la ville, et marchèrent à la rencontre de Frédéric, dans la plaine qui sépare l'Olonne du Tésin, par la route qui de Milan conduit au lac Majeur. Ils firent halte près de Barano, et envoyèrent sept cents chevaux reconnoître l'ennemi; ceux-ci rencontrèrent trois cents Allemands qui s'avançoient, et que suivit bientôt toute l'armée de Frédéric. Ils les chargèrent avec vigueur; mais lorsque le gros des impériaux fut arrivé, les Lombards se virent forcés de reculer, et de se replier en hâte vers le carroccio des Milanois. Ces derniers, lorsqu'ils virent la cavalerie allemande qui s'ayançoit au galop, se jetèrent à

(1) *Sigonius de Regno Italico*, L. XIV, p. 330. — *Galvan. Flamma Manipulus Flor.* c. 205, p. 650. — *Romualdi Salernitani Chronic.* T. VII, p. 215.

genoux, et adressèrent leur prière à haute voix à Dieu, saint Pierre et saint Ambroise; puis, levant leurs drapeaux, ils marchèrent hardiment à la rencontre des Allemands. La compagnie du carroccio plia pendant quelques momens, et les troupes impériales s'approchèrent assez de ce char sacré, pour qu'on pût craindre de le voir tomber entre leurs mains: alors la cohorte de la mort, répétant à haute voix, et avec enthousiasme, son serment de se dévouer pour sa patrie, se jeta sur les troupes allemandes avec tant d'impétuosité, que l'étendard de Frédéric fut renversé. L'empereur, qui combattoit au premier rang, fut abattu de son cheval, bientôt toute la colonne qu'il conduisoit fut mise en fuite; les Lombards la poursuivirent au travers d'un espace de huit milles, et forcèrent un grand nombre de fuyards à se précipiter dans le Tésin. Presque tous les Comasques, contre lesquels les Lombards étoient surtout irrités, parce qu'ils avoient trahi la cause commune, périrent sur le champ de bataille, ou furent faits prisonniers; les plus riches dépouilles furent abandonnées dans leur camp par les Allemands fugitifs; et pour rendre la gloire des Lombards plus complète, l'on apprit bientôt que Frédéric ne se trouvoit point au milieu de ses soldats; que ses amis avoient 1176.

1176. recherché vainement ou sa personne ou son cadavre, et que l'impératrice, qu'il avoit laissée à Pavie, ne doutant plus de sa perte, avoit déjà pris le deuil (1).

Frédéric, cependant, n'avoit point été tué à la bataille de Lignano, comme on le supposoit; au bout de peu de jours on le vit reparoître à Pavie, mais seul, mais humilié, mais séparé de l'armée florissante avec laquelle il avoit cru soumettre l'Italie, et qui fuyoit à présent en désordre au-delà des monts. Abandonné sur le champ de bataille, parmi ses ennemis, ce n'étoit qu'en se dérobant à toutes les recherches qu'il avoit réussi à regagner la seule ville qui lui fût restée dévouée.

Il y avoit vingt-deux ans que, pour la première fois, le même monarque avoit dévasté le Milanois; durant son long règne il avoit successivement conduit ou appelé en Italie, du fond de l'Allemagne, sept armées formidables (1). Un demi-million d'hommes

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Aragon.* 467. — *Sire Raul*, p. 1192. — *Otto de Sancto Blasio Chronic.* c. 23, p. 882. — *Conradi Abbatis Urspergens. Chronic.* p. 297. *Edit. Basil.* 1569. — *Baronius ad ann.* §. 17. — *Tristani Calchi Hist. Patr.* L. XII, p. 278.

(2) Frédéric fit sa première expédition en octobre 1154; la seconde, en juillet 1158. L'impératrice lui amena une troisième

tout au moins avoit été armé pour sa cause; 1176.
des torrens de sang avoient été répandus; et après des victoires plus brillantes qu'utiles, il finissoit par être défait à peu de milles de distance du lieu où il avoit élevé ses premiers trophées. Les pontifes de Rome avoient appelé contre lui les vengeances du ciel; et ses partisans, découragés, croyoient dans leurs malheurs et les siens, reconnoître une punition divine. Il ne restoit donc d'autre parti à prendre que celui de la paix, et Frédéric se détermina sincèrement à la rechercher.

Il envoya au pape les archevêques de Magdebourg, de Mayence et de Worms, pour entamer avec lui une nouvelle négociation. Ces députés, arrivés dans la ville d'Anagni, où Alexandre résidoit, furent introduits en plein consistoire. A leur première audience, le pape déclara d'une manière très-ferme qu'il ne sépareroit jamais sa cause de celle des Lombards, du roi de Sicile et de l'empereur d'Orient. Cependant, lorsque les conférences

armée, pour le siége de Crème, en juillet 1159. Les princes allemands en conduisirent une quatrième, en 1161; ce fut celle qui fit raser Milan. En 1166, Frédéric, à la tête d'une cinquième armée, s'avança jusqu'à Rome, et perdit ses troupes par la maladie; une sixième, en 1174, fut presque consumée par le siége d'Alexandrie, et la septième, en 1176, fut battue à Lignano.

1176. secrètes commencèrent, il détacha peu à peu ses intérêts de ceux des confédérés.

Dès que Frédéric ne prétendoit plus obtenir du pape de nouveaux priviléges, sa négociation avec lui devenoit fort simple, et ne pouvoit admettre aucune difficulté. On lui demandoit d'abjurer le schisme et les antipapes qu'il avoit créés; de son côté, il vouloit que les prélats qui avoient embrassé son parti, après avoir également fait abjuration, fussent reçus en grâce et confirmés dans leurs chaires. Ces articles furent bientôt agréés de part et d'autre (1). Il étoit beaucoup plus difficile d'accorder les intérêts de l'empereur avec ceux des Lombards; ce fut pour y travailler que le pape promit de se rendre incessamment en Lombardie, afin de présider le congrès des villes confédérées. En attendant, les deux partis convinrent d'une trève générale pour toute l'Italie.

Si l'empereur avoit eu recours plus tôt à la voie des négociations, il se seroit évité les humiliations qu'il venoit d'éprouver, et il auroit conservé bien plus d'ascendant sur les républiques italiennes. On put en voir la preuve dès le moment où les conférences furent ouvertes. Les républicains n'osoient

(1) *Vita Alexandri III*, p. 467.

nier les droits anciens de l'empire; ils se sentoient contenus par leur respect pour les personnes et pour les lois; ils n'avoient pas la hardiesse d'indiquer les bornes de l'autorité de celui qu'ils avoient bien osé combattre et vaincre; dès que Frédéric n'étoit plus leur ennemi, il étoit leur monarque. Dans chaque cité un parti, surtout parmi les gentilshommes, se déclaroit le défenseur des prérogatives impériales; la vanité, l'ambition, l'avarice n'étoient complètement satisfaites que par les faveurs de la cour; et les partisans de Frédéric agissoient avec adresse parmi le peuple, pour réveiller les anciennes jalousies de ville à ville, et pour détacher quelque commune de la confédération. 1176.

Les Crémonois abandonnèrent les premiers le lien auquel la Lombardie avoit dû son salut. Ils avoient été de tout temps ennemis des Milanois et confédérés des Pavésans; des vexations odieuses les avoient détachés du parti impérial, et fait entrer dans la ligue, mais avec le souvenir récent de la tyrannie, leur haine pour elle s'étoit affoiblie. Déjà, lors du siége d'Alexandrie, on leur avoit reproché leur peu de zèle. Frédéric leur offrit de confirmer tous leurs priviléges; de ne point s'entremettre dans l'élection de leurs consuls; de leur accorder enfin pour eux seuls tout ce

1176. que les confédérés demandoient en commun pour toutes les villes, à condition qu'ils retournassent au parti de leurs pères, et qu'ils se confiassent à leur protecteur, à leur ami qui leur tendoit les bras (1).

Les Crémonois acceptèrent ces offres; ils signèrent avec Frédéric un traité d'alliance, que Campi, leur historien, a extrait des archives de leur ville. En même-temps ils déclarèrent aux Lombards qu'ils renonçoient à leur confédération, et leur nouvel allié promit de venir à leur secours en personne si les troupes de la ligue tentoient de punir leur manque de foi. Leur exemple fut imité peu après par les habitans de Tortone. Les autres villes et le pape ne virent pas sans effroi et sans indignation une défection qui pouvoit avoir les plus funestes conséquences.

1177. Le pape cependant s'embarqua sur les galères du roi de Sicile, avec l'archevêque de Salerne et le comte d'Andria, que ce monarque envoyoit comme ambassadeurs au congrès (2). Ils furent poussés par la tem-

(1) *Vita Alexand. III*, p. 469.—*Historia di Cremona d'Ant. Campi, Caval. Pittore e Architetto Cremonese, dedicata a Filippo IV d'Austria*, fin du Liv. I, p. 24. — *Romualdi Salernit. Chron.* p. 217.

(2) L'un de ces ambassadeurs, Romuald, archevêque de Salerne, historien que nous avons cité déjà plusieurs fois avec

pète sur les côtes de Dalmatie, à Zara (1), 1177.
ville qu'aucun pape n'avoit encore visitée, et leur voyage fut retardé, de manière qu'ils n'arrivèrent à Venise que le 24 de mars. Alexandre y fut logé au monastère de Saint-Nicolas *in lido*. Ce n'étoit pas cette ville, mais celle de Bologne, qui avoit été désignée pour le congrès; néanmoins, dès que l'empereur,

éloge, nous a laissé une relation très-circonstanciée et très-intéressante de son voyage et de sa mission. Nous sommes heureux de l'avoir, puisqu'à l'époque où nous sommes parvenus, nous sommes abandonnés par presque tous les guides qui nous ont dirigés jusqu'ici dans notre narration. Cette relation, qui commence dans la chronique de Romuald, *T. VII, p.* 217, a aussi été imprimée par Baronius, dans ses annales, *ad ann.* 1177.

(1) Le séjour du pape à Zara, qu'on considéra sans doute comme une espèce d'exil, donna lieu, cent cinquante ans plus tard, à l'invention d'un récit fabuleux, qu'ont répété ensuite tous les historiens des quatorzième et quinzième siècles. On a dit que le pape, fuyant, au travers de l'Adriatique, le courroux de Frédéric, avoit été chercher, sous un vil déguisement, un asile à Venise. Après plusieurs mois de séjour, quelqu'un le reconnut, exerçant la profession de jardinier dans une des îles de la lagune. Le doge et le sénat de Venise s'empressèrent alors de lui rendre les plus grands honneurs; et comme Othon, fils de Frédéric, venoit le réclamer avec une flotte puissante, les Vénitiens battirent et firent prisonnier ce prince; ce fut alors que Frédéric se résolut à faire la paix; mais lorsque, admis à Venise, il s'approcha pour baiser les pieds du pape, celui-ci lui marcha rudement sur la tête, en prononçant ces mots : *Ambulabis super aspidem et basiliscum, et conculcabis leonem et draconem.* Frédéric s'écria, *non tibi sed Petro,* et

1177. qui s'étoit avancé jusqu'à Cesène, apprit l'arrivée du pape, il lui dépêcha de nouveau les mêmes plénipotentiaires qui avoient déjà traité avec lui, afin de lui représenter que Christian, archevêque de Mayence, son archichancelier, après avoir fait une guerre acharnée aux Bolonois, ne pourroit se rendre dans leur ville, pour y traiter de la paix, sans s'exposer à réveiller leur animosité contre lui.

Le choix du lieu où l'on ouvriroit les conférences étoit difficile, et il occasionna de longues discussions. Les Lombards offroient l'alternative entre Bologne, Plaisance, Ferrare et Padoue, villes qui appartenoient toutes à leur ligue, et qui, en conséquence, étoient toutes suspectes aux impériaux. Les Allemands insistoient pour Pavie ou Ravenne, et ces deux cités n'étoient pas à moins juste titre suspectes aux Lombards; car la première avoit de tout temps été leur ennemie, et la seconde

le pape reprit, *et mihi et Petro.* — *Vita Alexandri III, ex Amalrico Augerio. Scr. Rer. It.* T. III, P. II, p. 373. — *Giovanni Villani*, L. V, c. 111. — *Malavolti Istoria di Siena*, P. I, L. III, p. 34. — *Corio Istoria di Milano*, P. I, p. 60. — *Baronius*, qui réfute ce récit, *ad. ann.* §. 4 et suiv. Ce roman, que les Vénitiens voudroient pouvoir défendre encore, a été illustré par le pinceau de leurs grands peintres. Il avoit fourni le sujet d'une suite de tableaux qui ornent la magnifique salle du grand conseil de leur république. On les montroit avec orgueil aux empereurs qui visitoient le palais de Saint-Marc.

venoit de renoncer à leur ligue, pour faire une paix séparée avec l'empereur. Enfin ils proposèrent aussi Venise; cette république avoit des intérêts fort différens de ceux des Lombards. Pendant un temps elle étoit entrée dans leur confédération; ensuite, sans s'être formellement réconciliée avec Frédéric, elle avoit pris part au siége d'Ancone, de concert avec les troupes de l'empereur. D'après cette inconstance même on pouvoit la considérer comme neutre; aussi les Lombards consentirent-ils à y ouvrir les conférences avec les députés impériaux; ce fut cependant sous la condition que le doge et le peuple de Venise s'engageroient par serment à ne point recevoir l'empereur dans leurs murs avant que la paix fût signée. On paroissoit craindre que si ce prince assistoit à une diète, assez semblable par sa composition à celles de Roncaglia, il n'y recouvrât, par sa seule présence, toutes les prérogatives qu'il exerçoit dans les dernières, et qu'il ne donnât des lois à l'assemblée, au lieu d'en recevoir d'elle (1). 1177.

Le congrès s'ouvrit donc à Venise, vers le milieu de mai. Les princes allemands, les premiers prélats de la Lombardie, les recteurs des villes, les marquis et les comtes

(1) *Vita Alexandri III, a Card. Arag.* p. 470.

1177. s'y rassemblèrent en présence du peuple. La question difficile, celle des drôits régaliens, contestés entre les villes et le monarque, fut abordée la première par les confédérés (1). Ils demandoient que les droits de l'empire sur les villes fussent fixés, conformément à ceux qui étoient reconnus au temps de Henri V, et ils vouloient de plus que, lorsqu'il y auroit contestation sur leur étendue, l'on s'en rapportât au serment que les consuls de chaque ville prêteroient sur les coutumes locales. Mais d'une part, ils reconnoissoient expressément qu'ils devoient le *fodero* royal, ou droit de provision, pour l'empereur et sa suite, à son passage; la *parata* ou tribut pour réparer les routes, quand l'empereur se rendoit à Rome pour y prendre la couronne impériale; le transit ordinaire, un marché suffisant, l'hommage et *l'expédition* ou la marche des vassaux à la suite de l'armée. D'autre part, ils demandoient que l'empereur reconnût d'une manière formelle, leur droit à être gouvernés par des consuls de leur choix; qu'il révoquât toute chartre accordée au détriment de leurs priviléges; qu'il sanctionnât leur prérogative

(1) Muratori nous a conservé, *Dissert. XLVIII, p.* 277, la pièce par laquelle ils ouvrirent cette discussion; elle est intitulée: *Pétition préliminaire adressée à notre seigneur l'empereur, par les recteurs de Lombardie, Marche, Vénétie et Romagne.*

d'entretenir les fortifications de leurs villes, 1177.
et de les augmenter; qu'il leur accordât une amnistie sans exception pour le passé ; qu'il les autorisât à maintenir la confédération lombarde, à l'affermir par des sermens mutuels, qu'ils pourroient renouveler selon leur volonté, même en y comprenant celui de se défendre contre l'empereur ou ses successeurs, toutes les fois que le monarque attaqueroit l'église ou l'une des villes alliées. Ils demandoient encore que l'empereur confirmât les sentences prononcées par les juges pendant la guerre ; que les captifs fussent rendus mutuellement sans rançon ; qu'enfin, les possessions féodales et régaliennes, fussent maintenues *in statu quo*, selon les anciennes coutumes attestées par les consuls.

Les prétentions de l'empereur, telles qu'elles furent exposées à Venise par Christian, archevêque de Mayence, étoient bien différentes. Il offroit le choix aux Lombards entre deux propositions : celle de s'en tenir à la sentence, qui avoit été portée contr'eux à Roncaglia, en 1158, par les juges de Bologne, et celle de prendre pour règle des droits respectifs, ceux qui étoient en vigueur pendant le règne de Henri IV (1).

(1) *Baronius ad ann.* §. 78.— *Romualdus Arch. Salernitanus, Chron.* p. 223.

1177. Le consul de Milan, Gherardo de Pesci, qui assistoit aux conférences, et qui portoit la parole pour les Lombards, protesta, au nom des confédérés, contre la sentence des juges bolonois, qui étoit, disoit-il, un ordre de l'empereur, et non un jugement entre deux parties. Quant à la seconde proposition, il objecta que Henri IV, le fauteur d'un schisme, et l'ennemi des papes les plus illustres, n'étoit point un roi, mais un tyran; en sorte qu'on ne pouvoit distinguer entre ses actions, celles qu'il falloit attribuer à la violence de son caractère, d'avec celles qui n'excédoient pas les prérogatives royales. Il revint donc à la proposition qu'avoient déjà faite les Lombards, savoir, de régler les droits réciproques, d'après les usages reçus durant les règnes de Henri V, de Lothaire et de Conrad (1).

La défaite de Lignano, et l'inutilité des efforts de Frédéric pour réduire les confédérés, n'avoient donc rien changé à ses prétentions; il sembloit même vouloir revenir en arrière des concessions qu'il s'étoit montré disposé à faire deux ans auparavant, lors du compromis d'Alexandrie; et les députés furent entrainés dans une discussion, dont on ne

(1) *Sire Raul*, p. 1192, 1193. — *Romuald. Salernit.* p. 223. *et Baron.* §. 82, 85.

pouvoit prévoir l'issue, sur le sens de ce compromis, comme aussi sur l'étendue des prérogatives impériales, et des droits des cités, pendant les règnes de Henri IV et de Henri V. 1177.

Tous les historiens lombards nous manquent à cette époque, à la réserve de sire Raul, qui lui-même n'a consacré que dix lignes à rendre compte de ces conférences, en sorte que nous sommes obligés de consulter uniquement les ecclésiastiques; aussi ne voyons-nous rien dans leur narration, qui justifie les plaintes que forme sir Raul contre Alexandre, pour avoir manqué à la foi donnée aux Lombards, et s'être réconcilié avec l'empereur, sans pourvoir à leur sûreté. Au contraire, si nous devons en croire Romuald de Salerne, qui assistoit à ces conférences comme ambassadeur du roi de Sicile, Frédéric ne consentit à la trève que le pape proposoit par accommodement, que lorsque celui-ci lui eût accordé en retour, la jouissance pour quinze ans, de l'héritage de la comtesse Mathilde (1).

(1) *Sire Raul*, p. 1192, 1193. — *Baronius ad ann.* 1177, §. 82-85. — *Romualdus Salernitan. Chron.* p. 225. — Nous avons, il est vrai, un autre historien lombard, contemporain, Sicard, évêque de Crémone; mais il a traité cette négociation et la guerre qui la précéda, avec si peu de détail, que nous

1177. Quoi qu'il en soit, une trève paroissoit être le seul moyen de pacifier l'Italie, puisqu'on ne pouvoit s'entendre sur les prétentions respectives, et conclure un traité définitif. Alexandre proposa d'en fixer la durée à quinze ans pour le roi de Sicile, et à six seulement pour les Lombards. Frédéric, sans s'y refuser, demanda de se rapprocher du congrès, pour faciliter les négociations. Avec le consentement du pape, il quitta Pomposa, maison de délices où il résidoit, dans le voisinage de Ravenne, pour s'établir à Chiozza; mais, dès qu'il fut arrivé dans cette dernière ville, qui est bâtie au sein de la Lagune, à quinze milles de Venise, ceux des Vénitiens qui étoient ses partisans, voulurent forcer le doge à l'admettre dans leur capitale. On ne pouvoit sans indécence, disoient-ils, retenir le chef de l'empire en exil dans une misérable bicoque. Dès qu'Alexandre avoit consenti à ce qu'il s'avançât jusque-là, il n'avoit plus le droit de s'opposer à ce qu'eux-mêmes remplissent leur devoir, et le reçussent d'une manière conforme à sa dignité (1).

Frédéric, averti de ces mouvemens, refusa

n'avons pas eu occasion de le citer une seconde fois. Sur ce traité, voyez *Sic. Chron.* T. VII, p. 602.

(1) *Romuald. Salernitan. Chron.* p. 226.

d'abord de signer les deux traités qu'on lui 1177.
présentoit; mais lorsqu'il apprit peu après, que le pape et les ambassadeurs siciliens, craignant son arrivée, se préparoient à quitter la ville, il donna son consentement aux articles arrêtés par ses plénipotentiaires. Le 6 des ides de juillet, le comte Henri de Dessau jura, de sa part et en son nom, une paix perpétuelle avec l'église, une paix de quinze ans avec le roi de Sicile, et une trève de six ans, à dater du 1.er août suivant, avec les Lombards (1). Pendant la durée de cette trève, les biens et les personnes des membres de la ligue, devoient jouir sur les terres de l'empereur, de la même sûreté et des mêmes avantages qu'en temps de paix. En revanche, les mêmes immunités étoient assurées aux sujets de l'empereur sur les terres des Lombards. Les consuls et les conseils de Credenza, tant des villes confédérées que de celles qui suivoient le parti de l'empereur, furent tenus de jurer dans l'assemblée publique, et sur l'ame du peuple, qu'ils maintiendroient la trève, et qu'ils s'abstiendroient de porter injure aux personnes, ou dommage aux propriétés.

(1) *Baronius Ann.* §. 29. — *Instrumentum treugæ ap. Murat. Antiq. Ital. Diss. XLVIII*, p. 283.

1177. Il fut convenu encore que, pour maintenir l'observation de cette trève, chaque ville d'une et d'autre part, nommeroit deux arbitres, *Treugarii*, ou défenseurs de la trève, qui seroient chargés de terminer les différends qui pourroient survenir entre les membres des deux partis, en sorte que, pour aucune injure particulière, personne ne pourroit recourir aux armes avant les six ans expirés.

Enfin, pendant cet espace de temps, l'empereur renonça au droit d'exiger le serment de fidélité d'aucun des membres de la ligue (1).

Après que le comte de Dessau eut prêté le serment de pacification au nom de Frédéric, et que le chapelain de l'archevêque de Cologne en eut prêté un semblable au nom des princes de son parti, Alexandre releva de leur serment le doge et le peuple de Venise,

(1) La trève fut déclarée commune, d'une part, à Frédéric et son parti, savoir : Crémone, Pavie, Gênes, Tortone, Asti, Alba, Turin, Ivrée, Ventimigle, Savone, Albenga, Casal Saint-Evase, Monvelio, Imola, Faenza, Ravenne, Forli, Forlimpopoli, Cesena, Rimini, Castrocaro, les marquis de Montferrat, Vasto, et Bosco, les comtes de Blandrate et de Lomelline. D'autre part, à la société des Lombards, composée, à cette époque, de Venise, Trévise, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Ferrare, Mantoue, Bergame, Lodi, Milan, Come, Novare, Verceil, Alexandrie, Carnesino, Belmonte, Plaisance, Bobbio, Reggio, Modène, Bologne, le marquis Malaspina, et les hommes de San-Cassan et de Doccia.

et consentit à ce que l'empereur entrât dans 1177.
la ville. Six galères vénitiennes allèrent aussitôt le chercher à Chiozza, et le samedi soir, 23 juin, elles le conduisirent à Saint-Nicolas di Lido, où la seigneurie lui avoit fait préparer un logement. Le lendemain matin, le pape monta sur les galères de Sicile, et, suivi des ambassadeurs de cette cour et des recteurs des villes lombardes, il se rendit à la place de Saint-Marc. Frédéric, de son côté, fut conduit sur la même place par le doge Sébastien Ziani, le patriarche, le clergé et le peuple de Venise. Dès que l'empereur vit le pontife, il détacha son manteau, se prosterna devant Alexandre, et lui baisa les pieds. Il reçut ensuite de lui le baiser de paix, après quoi ils entrèrent ensemble dans l'église, où le peuple entonna un *Te Deum* (1). Lorsque l'office divin fut terminé, et que l'excommunication qui avoit été lancée contre le monarque et ses sujets, eut été levée, Frédéric reconduisit le pape à son cheval, et lui tint l'étrier; puis il reçut la bride des mains de l'écuyer, et il se préparoit à remplir la charge de cet officier, conformément au cérémonial auquel ses prédécesseurs s'étoient soumis; le

(1) *Baronius*, §. 98 et 99. — *Romuald. Salernit. Chron.* T. VII, p. 231.

1177. pontife cependant, voyant que le chemin qui lui restoit à parcourir étoit encore long, le dispensa de cette formalité humiliante (1). Dans une visite familière qu'il reçut de lui le lendemain, les chefs de l'église et de l'empire se félicitèrent mutuellement sur leur réconciliation (2).

La paix étant ainsi rendue à l'Italie, le congrès de Venise fut rompu, et le pape se retira dans sa petite ville d'Anagni, où, depuis les troubles de Rome, il avoit établi sa résidence. Peu après il reçut une députation du sénat romain, qui l'invitoit à reprendre le gouvernement de son troupeau, et à rentrer dans sa capitale. Comme le pape cependant n'osoit se mettre entre les mains du peuple, sans avoir reçu des sûretés; il fut convenu que les sénateurs feroient entre ses mains le serment de fidélité à l'église de saint Pierre, et l'hommage accoutumé; qu'ils lui remettroient les droits régaliens, et qu'ils s'engageroient à ne point attenter à sa liberté et à

1178.

(1) *Vita Alexand. III, a Card. Arag.* p. 471.

(2) Parmi les prélats schismatiques qui rentrèrent à cette occasion dans le sein de l'église, on comptoit les évêques de Padoue, Pavie, Plaisance, Crémone, Brescia, Novare, Aqui, Mantoue et Fano, qui, presque tous, avoient pris le parti de l'empire, parce que leurs troupeaux, avec lesquels ils étoient rarement d'accord, suivoient celui de l'église.

celle des cardinaux ses frères. Ces conditions, une fois accordées de part et d'autre, les sénateurs vinrent au devant du pontife, avec tous les magistrats de Rome, les nobles et le peuple, et ils l'introduisirent en pompe dans la ville (1). 1178.

Frédéric de son côté avoit quitté Venise, et, après avoir visité les villes de Toscane, qui avoient si fidèlement combattu pour ses intérêts, il se rendit à Gênes, et de-là il regagna par le Mont-Cenis, ses états d'Allemagne et de Bourgogne.

Les six années de la trève furent consacrées aux négociations qui devoient amener une paix stable. Cependant, en même-temps que Frédéric traitoit avec la société des Lombards, il redoubloit d'efforts pour détacher, l'un après l'autre, quelques peuples de la ligue, et conclure avec eux des paix séparées. A peine la trève avoit été proclamée, qu'il admit à des conférences secrètes certains nobles trévisans, liés à la confédération, et qu'il reçut d'eux un serment, dont l'objet fut caché au public. Lorsque ces gentilshommes revinrent à Trévise, le peuple prit les armes contr'eux, et demanda qu'on les punît d'une mort honteuse, comme traîtres

(1) *Vita Alexand. III*, p. 475.

1178. à leur patrie, et parjures à leurs sermens. Les consuls prirent connoissance du traité qu'avoient signé ces gentilshommes, et le référèrent ensuite à la diète de la ligue. Celle-ci déclara la trahison manifeste, et condamna les coupables à une peine sévère; en même-temps elle redoubla de précautions contre les intrigues du parti impérial (1).

Elle ne put cependant réussir à déjouer également toutes les trames de même nature.

1183. Au mois de février 1183, Frédéric renouvela le traité qu'il avoit précédemment conclu avec le peuple de Tortone, et il lui donna de la publicité, afin que les autres villes confédérées sussent ce qu'elles pouvoient attendre de lui, si elles prévenoient la paix générale, pour se réconcilier. Par cette chartre, qui nous a été conservée, Frédéric s'engage à ne pas exiger du peuple de Tortone, des contributions plus fortes que celles qu'il lève sur Pavie, proportionnellement aux richesses des deux villes. Il promet d'annuller les inféodations accordées au préjudice de ce peuple; de rétablir la paix entre lui et ses voisins; de laisser les châtelains de son territoire dans sa dépendance, et de lui conserver le privilége du consulat, et celui

(1) *Vita Alexand. III*, p. 473.

des droits féodaux, de même qu'il les conserve au peuple de Pavie (1). 1183.

On vit alors se détacher de la ligue une ville, à laquelle la ligue elle-même avoit donné naissance, et qui sembloit obligée plus qu'aucune autre à lui demeurer fidèle. Alexandrie redoutoit l'animosité particulière de Frédéric contre elle; ce prince avoit été repoussé ignominieusement devant ses remparts; il les regardoit comme un monument de la haine des peuples, et paroissoit déterminé à faire raser les fortifications de cette ville, dès que la trève seroit terminée, et à renvoyer les Alexandrins dans les huit bourgades d'où ils étoient sortis. Pour se mettre à l'abri de son courroux, et s'assurer d'avance les priviléges pour lesquels les autres confédérés étoient encore en différend, les citoyens d'Alexandrie consentirent à se soumettre à une cérémonie humiliante, mais qui devoit satisfaire l'orgueil de Frédéric. Le 5 des ides de mars 1183, ils s'engagèrent à sortir tous de la ville, pour attendre en dehors de ses murs un député de l'empereur, qui devoit les y introduire de nouveau, et qui, en leur donnant comme une nouvelle

(1) *Charta reconciliationis Federici I. Aug. cum Populo Dertonensis urbis.* Murat. Dissert. XLVIII, p. 289.

1183. patrie, imposeroit à la ville réconciliée le nom de *Césarée*. A ces conditions, Frédéric leur rendit le droit d'élire des consuls; il les prit sous sa protection, et promit de les défendre contre les agressions de leurs voisins (1).

Cependant le terme de la trève approchoit, et le traité définitif n'étoit point conclu. Heureusement pour la ligue des villes, le fils de l'empereur, qui régna ensuite sous le nom de Henri VI, désiroit que son père, à la prochaine diète, convoquée à Constance, l'associât aux deux couronnes d'Allemagne et d'Italie. La guerre qu'il craignoit de voir se renouveler en Lombardie, mettoit obstacle à cette association, qui lui avoit été promise; il s'entremit donc pour renouer les négociations, et il engagea l'empereur à faire partir pour l'Italie quatre plénipotentiaires; Guillaume, évêque d'Asti, le marquis Henri Guercio, le frère Théodoric, et Rudolphe, son grand-camérier (2). Ces députés se rendirent à Plaisance, où une diète des villes

(1) *Sigonius de Regno*, p. 340. Il rapporte, il est vrai, cet événement à l'an 1184; mais il fait erreur d'une année; car en 1183 la ville d'Alexandrie fut comprise au traité de Constance parmi les alliés de l'empereur, sous le nom de Césarée.

(2) *Sigonius*, L. XIV, p. 338. — Leurs pleins pouvoirs *ap. Murat. Dissert. XLVIII*, p. 291.

étoit assemblée ; ils y convinrent avec elle 1183.
des préliminaires de la paix (1) ; après quoi ils engagèrent les consuls et les recteurs de la ligue, à les suivre à Constance ; c'est là qu'en présence de l'empereur on mit la dernière main au traité fameux qui porte le nom de cette ville : traité qui, pendant longtemps, a formé la base du droit public italien, et qui, en conséquence, est inséré dans le corps du droit romain, qu'il termine (2). Il fut signé par les deux partis, le 7 des calendes de juillet, ou 25 juin 1183 (3).

Par le traité de Constance, l'empereur céda aux villes, sans exception, tous les droits régaliens qu'il avoit possédés dans l'intérieur de leurs murs. Il leur céda de même, dans le district qui dépendoit d'elles, tous ceux de ces droits qu'elles avoient acquis par l'usage

(1) Ces préliminaires, conservés dans l'archive de Modène, sont imprimés dans *Murat. Ant. It. Diss. XLVIII*, p. 295.

(2) *Corpus Juris civilis ad calcem, liber de Pace Constantiæ.*

(3) Dans le préambule de ce traité, l'empereur déclare que sa douceur et sa clémence sont telles, que, bien qu'il eût le pouvoir de punir les coupables, il a préféré leur pardonner et leur faire du bien ; qu'il reçoit, en conséquence, dans la plénitude de sa grâce, la société des Lombards et leurs fauteurs, qui une fois avoient offensé son empire. — C'est afficher une bien haute supériorité, pour faire ensuite des concessions si importantes.

1183. ou la prescription; nommément il leur assura le droit de lever des armées, de fortifier les villes, et d'exercer, dans leur enceinte, la jurisdiction, tant civile que criminelle.

Lorsqu'il pouvoit y avoir lieu à contestation sur les droits régaliens, réclamés par les communes, en vertu d'une prescription, il fut convenu que l'évêque de chaque ville auroit l'autorité de nommer des arbitres, choisis parmi les citoyens et les habitans de la banlieue, exempts d'animosité contre l'empereur ou contre la cité. Si ces arbitres cependant croyoient ne pouvoir décider sur les réclamations contradictoires qui leur seroient adressées, ils étoient autorisés à échanger toutes les redevances contestées, contre un cens annuel de deux mille marcs d'argent, que l'empereur pourroit encore réduire, si l'équité l'exigeoit.

Toutes les inféodations, faites depuis la guerre, au préjudice des cités, furent annullées; toutes les possessions saisies et confisquées sur elles furent rendues sans fruits, ni dommages. L'empereur promit de ne pas séjourner assez long-temps dans une ville, ou son territoire, pour lui causer du préjudice; et il consentit à ce que les villes conservassent leur confédération, et la renouvelassent aussi souvent qu'elles le voudroient.

D'autre part, quelques prérogatives furent 1183.
conservées à l'empire, dans l'intérieur même des nouvelles républiques. Le consulat fut confirmé, mais les consuls durent recevoir, gratuitement il est vrai, l'investiture de leur charge d'un légat de l'empereur, à moins cependant que, d'après une coutume locale, ils ne la reçussent de l'évêque, comte de leur ville. L'empereur fut autorisé à établir dans chaque cité un juge d'appel, auquel on pourroit porter les causes civiles, dont l'objet surpasseroit la valeur de vingt-cinq livres impériales (1). Ce juge devoit jurer, lorsqu'il entroit en charge, qu'il se conformeroit aux coutumes de la ville, et qu'il ne laisseroit aucune cause se prolonger pendant plus de deux mois.

Chaque ville devoit prêter serment de maintenir les droits impériaux en Italie envers ceux qui n'étoient pas membres de la ligue. Elle promettoit à l'empereur de lui fournir le fodero royal à son entrée en Lombardie; de rétablir les ponts et les chaussées, tant pour son allée que pour son retour, et de lui préparer un marché suffisamment approvisionné pour lui et pour son armée. Enfin

(1) La livre valoit alors environ L. 63 poids pour poids, et les L. 25 valoient L. 1575 de notre monnoie.

1183. elle s'engageoit à renouveler tous les dix ans son serment de fidélité (1).

C'est ainsi que se termina la longue lutte pour l'établissement de la liberté italienne, et que les républiques lombardes, dont l'existence avoit jusqu'alors été chancelante, furent légalement reconnues et constituées.

(1) Dans ce traité furent comprises, comme confédérées, les villes de Verceil, Novare, Milan, Lodi, Bergame, Brescia, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, Bologne, Faenza, Modène, Reggio, Parme et Plaisance. L'empereur déclara tenir pour alliées, Pavie, Crémone, Como, Tortone, Asti, Césarée ou Alexandrie, Gênes et Albi. On réserva le droit à Ferrare, de déclarer, avant deux mois, si elle accédoit au traité; tandis qu'Imola, Castro San-Cassiano, Bobbio, Grabedone, Feltre, Bellune et Ceneda, furent exclues de cette faveur. La ville de Venise n'est point comprise dans cette énumération; complètement indépendante de l'empire, elle ne vouloit pas, par un traité semblable, se soumettre même au plus léger assujétissement envers lui.

CHAPITRE XII.

Dernières années de Frédéric Barberousse. — Henri VI, son fils, réunit à l'empire le royaume des deux Siciles. — Troubles excités dans les républiques italiennes par la noblesse.

1183 — 1200.

Après la guerre longue et dangereuse que les républiques italiennes avoient si vaillamment soutenue pour la défense de leur liberté, ces républiques n'entrèrent point en jouissance des avantages que la paix de Constance sembloit devoir leur promettre. Les dissentions civiles, les rivalités entre les États voisins, troublèrent presqu'immédiatement leur tranquillité; l'autorité nationale fut usurpée par une noblesse turbulente, ou par des tyrans sanguinaires; et plus d'une fois la fureur des factions ramena volontairement les villes à la même dépendance dont elles s'étoient affranchies en versant des torrens de sang.

Un peuple ne peut se vanter d'avoir une constitution libre, qu'autant que le pouvoir

de son gouvernement est contenu dans les justes bornes par une puissance quelconque, qui le rappelle et le soumet sans cesse au tribunal de l'opinion publique. Il faut qu'un sentiment de crainte réprime les passions de ceux qui gouvernent, toutes les fois qu'elles cessent de s'accorder avec l'intérêt des hommes qui leur sont soumis; mais c'est peut-être le problême le plus difficile à résoudre pour le législateur d'une république, que la création de ce pouvoir répressif. En effet, s'il établit dans l'État une puissance nouvelle, dont l'autorité soit assez grande pour enchaîner le gouvernement et pour le juger, cette puissance nouvelle deviendra elle-même la motrice du gouvernement; ce sera elle dont les usurpations seront à craindre; elle qui aspirera à la tyrannie; elle qu'il deviendra important d'enchaîner à son tour. Si c'est le peuple lui-même qu'on rend dépositaire de cette puissance, le peuple, autorisé à changer son gouvernement ou à déposer ses magistrats, fera de la constitution une démocratie absolue; son pouvoir deviendra tyrannique, et il se montrera le premier ennemi de la liberté.

Mais, tandis que les combinaisons politiques demeurent souvent infructueuses pour établir un équilibre qui maintienne la liberté, souvent

aussi cet équilibre est produit par des circonstances étrangères, il devient en quelque sorte l'œuvre du hazard. C'est ainsi qu'on a vu plus d'une fois un grand danger national, un grand intérêt, commun aux gouvernans et aux gouvernés, les réunir tous dans la poursuite du bien public. Devant lui, les passions privées se taisent, les rivalités n'ont point d'occasion de se manifester; le peuple sent le besoin de trouver des talens et des vertus dans ceux qui le conduisent, et il n'accorde sa confiance qu'à ceux qui réunissent ces qualités. Les administrateurs de la chose publique sentent le besoin de mériter cette confiance, pour pouvoir employer toute la force nationale à repousser le danger national; alors la constitution la plus grossière, la plus imparfaite suffit pour assurer la modération des gens en place, la docilité, le zèle et le désintéressement des citoyens. Les républicains italiens jouirent de ces avantages aussi longtemps que dura la guerre de Lombardie; ils les perdirent à la paix de Constance. A peine l'indépendance des cités avoit été reconnue par l'empereur, que le peuple crut qu'il étoit temps de se faire rendre compte du pouvoir des gentilshommes, qui jusqu'alors avoient administré ses affaires avec autant de patriotisme que de bravoure et de talent; et,

quoique cette défiance nouvelle se dirigeât contre des hommes qui précédemment avoient bien mérité des républiques, il ne faut point l'attribuer uniquement au développement de l'ambition et de la vanité des plébeïens, ni les taxer d'ingratitude. Dès que le danger qui menaçoit les villes avoit été écarté, les intérêts des nobles et du peuple avoient cessé d'être communs. Les premiers, n'ayant plus en vue la défense publique, s'étoient livrés de nouveau à leurs projets d'agrandissement et à leur ambition de famille. Une indépendance solitaire leur convenoit mieux encore qu'une liberté partagée avec des bourgeois; et s'il falloit se captiver la faveur d'une puissance à laquelle ils ne vouloient point obéir, ils aimoient mieux faire leur cour aux empereurs que de la faire au peuple. Comme nous manquons presqu'absolument d'historiens contemporains pour la fin du douzième siècle, il nous est difficile de décider laquelle fut la première à se manifester, de la jalousie des plébeïens, ou de l'ambition des nobles, d'autant plus que les premières dissentions parurent, dans chaque ville, avoir une origine différente: partout, cependant, ces passions, dont le développement étoit inévitable, ne tardèrent pas à armer les deux partis l'un contre l'autre.

Ce fut peu après la paix de Constance, quoiqu'à une époque incertaine, que les Milanois apportèrent quelques changemens à leur constitution, et qu'ils séparèrent plus exactement les divers pouvoirs qu'elle admettoit. Dès l'an 1185, Frédéric Barberousse leur avoit accordé le privilége d'élire eux-mêmes leur podestat, et de lui conférer, par les seuls suffrages du peuple, le titre et les prérogatives de comte de leur ville (1). En conséquence, ils ôtèrent le pouvoir judiciaire aux consuls, et ils en revêtirent le magistrat étranger qu'ils nommèrent chaque année, pour être en même-temps le dépositaire de la force publique. A ce magistrat appartenoit exclusivement le droit d'ordonner une exécution capitale, et, en signe de ce *pouvoir de sang* (c'est ainsi qu'on l'appeloit), le podestat faisoit porter un glaive nud devant lui. Dès-lors on reconnut dans Milan trois jurisdictions différentes, celle de l'archevêque, du podestat et des consuls. Comme le premier avoit anciennement été comte de la ville, c'étoit encore en son nom que se prononçoient toutes les sentences, bien qu'il n'eût aucune part au jugement; c'étoit aussi à lui qu'appartenoit le droit de

(1) *Galvan. Flammæ Manipulus Flor. c.* 215. *Scr. Rer. It.* T. XI, p. 655.

battre monnoie, de fixer et d'altérer la valeur des espèces; enfin, c'étoit en son nom, et pour son compte, que l'on percevoit un péage aux portes de Milan (1). Ces trois prérogatives étoient reconnues et conservées par les lois; mais le peuple étoit sans cesse en garde contre les usurpations du prélat, et il l'auroit chassé de la ville, s'il avoit eu lieu de croire qu'il étendoit ses prétentions au-delà des droits qui lui avoient été conservés. Le podestat étoit moins le juge, que le général du peuple; en son nom, il faisoit la guerre aux ennemis de l'ordre public, et l'administration de la justice, entre ses mains, étoit toute militaire. Les consuls, enfin, étoient dépositaires de tous les autres droits du gouvernement; comme à Milan, ils étoient au nombre de douze, leur réunion formoit le conseil *de confiance* (2), auquel étoient attribuées toutes les relations extérieures de l'État, la nomination aux places, l'administration des finances, les fonctions enfin les plus importantes de la souveraineté. Les nobles exigeoient que ce conseil eût encore le droit d'élire les consuls de l'année suivante; mais ce fut cette prérogative qui,

(1) *Galvan. Flammæ Manipulus Flor.* c. 223. *Scr. Rer. It.* T. XI, p. 657.

(2) *Il Consiglio di Credenza.*

la première, excita la jalousie des plébeïens, et qui troubla la bonne harmonie des deux ordres. Le peuple porta une loi pour réserver le droit de désigner les consuls à cent électeurs nommés, d'entre les artisans de la ville, par le conseil général; cependant il imposa lui-même, à ces électeurs, la règle fondamentale de choisir tous les magistrats dans le corps de la noblesse. Ce n'étoit donc point encore la possession des magistratures que l'on contestoit aux gentilshommes; on demandoit seulement qu'ils fussent les mandataires immédiats de la nation. Mais plus d'une fois, en dépit du droit incontestable des citoyens, les consuls régnans s'attribuèrent l'élection de leurs successeurs.

La république de Bologne avoit peut-être fixé d'une manière plus précise et mieux entendue, la division des pouvoirs dans son sein, quoiqu'il ne soit pas facile de reconnoître précisément l'époque à laquelle nous devons rapporter la constitution dont ses historiens nous ont rendu compte (1). L'autorité souveraine étoit partagée à Bologne entre

(1) Sigonius *de Reb. Bonon. op. omn.* T. III, *ad ann.* et Ghirardacci, *L. II, p.* 63, rapportent cette constitution à l'an 1123. Cette époque me paroît de beaucoup antérieure à l'origine de presque toutes les institutions dont ils rendent compte.

trois conseils, les consuls et le podestat. La ville étoit divisée en quatre tribus, et quarante électeurs, dont dix étoient désignés par le sort dans chaque tribu, élisoient toutes les années, chacun dans leur tribu, les citoyens dignes de composer les trois conseils. Tous les citoyens qui avoient atteint l'âge de dix-huit ans étoient admis dans le conseil général, à la réserve seulement des bas artisans, et de ceux qui s'occupoient d'une profession vile. Six cents citoyens composoient le conseil spécial; celui de confiance enfin étoit beaucoup moins nombreux, mais tous les jurisconsultes de Bologne y étoient admis de droit. Toutes les décisions importantes devoient être sanctionnées par ces conseils; mais les consuls ou le podestat y avoient seuls l'initiative, ou du moins ce n'étoit jamais qu'avec leur permission qu'un simple citoyen y pouvoit ouvrir un avis, et prendre part à la discussion. Le plus souvent les propositions faites par les consuls étoient discutées seulement par quatre orateurs, chargés d'office de parler au nom du public; les autres conseillers n'obtenoient point la parole, et ne votoient que par des boules blanches et noires. C'étoit sans doute à cette influence des magistrats sur les délibérations, qu'en dépit d'une constitution presque démocratique, la noblesse dut long-

temps la conservation de son pouvoir. Ghirardacci, le meilleur historien de Bologne, n'a point pu découvrir comment on élisoit les consuls; on nommoit le podestat au mois de septembre : le sort désignoit quarante citoyens parmi les membres des conseils général et spécial; on les enfermoit ensemble, et, sous peine de perdre leur droit d'élection, ils devoient, dans les vingt-quatre heures, avoir fait leur choix, à la majorité de vingt-sept voix. Le plus souvent les conseils désignoient aux électeurs la ville dans laquelle ils devoient choisir le podestat. De plus, ce magistrat ne devoit être parent d'aucun des électeurs jusqu'au troisième degré; il ne pouvoit être propriétaire d'immeubles sur le territoire de la république; on exigeoit qu'il fût noble, âgé de plus de trente-six ans, et jouissant d'une bonne réputation. Dès que le choix des électeurs étoit arrêté, on écrivoit, au nom de la commune, à celui qu'ils avoient désigné, pour l'inviter à venir prendre possession de l'emploi qui lui étoit offert, et accepter l'honneur que lui faisoit la république.

Des lois à-peu-près semblables avoient été portées dans les autres villes libres; partout la constitution avoit subi quelques changemens, et les prétentions hostiles de deux partis, qui désiroient introduire de plus grands

changemens encore, s'étoient déjà manifestées. Les révolutions générales de l'empire suspendirent pendant quelques années cette fermentation; mais elle se développa de nouveau, et d'une manière effrayante, lorsque les empereurs et les papes, appelés à de nouveaux combats, recherchèrent dans toutes les villes l'appui des factions qu'ils fomentèrent.

Ces révolutions de l'empire doivent à présent devenir l'objet de nos recherches; mais il faut se souvenir qu'il y a dans le champ de l'histoire, des landes à traverser; ce sont les temps où aucun sentiment universellement répandu n'anime les peuples, où aucun personnage distingué ne réunit sur lui-même l'intérêt général; ce sont les temps encore où aucun écrivain contemporain de quelque mérite n'a laissé dans ses récits l'impression de ses sentimens, et n'a communiqué à ses écrits le caractère de son siècle. Nous avons à traverser un de ces espaces déserts, depuis la paix de Constance jusqu'au règne de Frédéric II. Durant ces quinze années, une rapide succession de personnages toujours nouveaux, toujours en mouvement, passèrent sur la scène; ils la remplirent sans attacher l'esprit, sans intéresser le cœur; c'étoient des fantômes qui ne permettoient point aux yeux de se fixer sur eux. Guillaume II et Frédéric; Tancrède et son

fils Roger; Sibille, veuve du premier; Guillaume III, frère du second; Henri IV et Constance, Luce III, Urbain III, Grégoire VIII, Clément III, Célestin III, dans l'espace de peu d'années, attirèrent les regards un instant, et leur échappèrent pour toujours. Le douzième siècle, en finissant, sembloit entraîner dans la tombe tous les noms qui lui avoient appartenu, et ne vouloir laisser pour une ère nouvelle que des personnages nouveaux.

Cette nouvelle ère reçut son caractère de l'interrègne de l'empire, avec lequel elle commença; c'est alors que les factions déployèrent toute leur énergie; que les noms de Guelfes et de Gibelins devinrent des motifs de proscription; que les villes de Toscane, jusqu'alors soumises à l'empire, jetèrent les fondemens de leur liberté, en s'unissant au parti de l'église; et que plusieurs de celles de la Lombardie et de la Marche Trévisane, embrassant le parti contraire, tombèrent pour la première fois sous le joug de quelques tyrans féroces.

Nous sommes donc appelés à solliciter l'indulgence du lecteur pour des recherches arides, et à fixer en même-temps son attention sur des faits compliqués, qui se lient mal les uns aux autres, qui ne nous ont point été transmis avec assez de détails pour commander

l'intérêt, mais qui cependant sont nécessaires à connoître, puisque seuls ils peuvent expliquer les révolutions dont ils furent, dans le siècle suivant, la première cause.

C'est ainsi que l'histoire de la maison de Souabe, et des droits qu'elle acquit sur le royaume des deux Siciles, est essentiellement liée au sort de toutes les républiques italiennes, puisque parmi ces républiques, les unes, effrayées de tant de grandeur, vouèrent aux empereurs, une haine implacable; les autres, reconnoissantes pour les bienfaits qu'elles en avoient reçus, consacrèrent leurs trésors, leurs armes et la vie de leurs citoyens, pour soutenir le trône chancelant des monarques d'Allemagne et de Sicile.

L'histoire de quelques familles nobles, qui, pendant les quinze années qu'embrasse ce chapitre, commencèrent à sortir de l'obscurité, pour ébranler par leurs querelles jusqu'à l'existence des républiques voisines, est peut-être également aride; mais elle est également importante par ses suites, puisque ce fut de ces familles qu'on vit sortir plus tard les tyrans de tant de cités illustres.

Ces deux objets fixeront presque seuls nos regards jusqu'à la fin du douzième siècle : nous nous dispenserons de les arrêter sur les animosités de quelques villes rivales, sur les

guerres passagères de quelques peuples, lorsqu'elles n'eurent pas d'influence sur le reste de leur destinée, et qu'elles ne furent illustrées par aucun évènement digne d'exciter notre curiosité.

Dès l'année qui suivit la paix de Constance, Frédéric revint en Italie avec son fils Henri, auquel il destinoit la couronne de l'empire : les villes qui lui avoient résisté avec le plus de courage, ne rivalisèrent cette fois entr'elles que par leur empressement à l'honorer. Les Milanois, plus qu'aucuns autres, prirent à tâche de rentrer en grâce auprès de lui; et l'empereur, de son côté, après avoir éprouvé la foiblesse des communes auxquelles il s'étoit précédemment allié, crut devoir s'appuyer sur une ligue plus puissante, et s'assurer l'affection des Milanois. Il leur accorda de nouveaux priviléges, et leur permit de rebâtir la ville de Crème, dont les murailles n'avoient point été relevées depuis que lui-même les avoit rasées, vingt-quatre ans auparavant. Les Crémonois s'y étoient opposés dans le temps du plus grand pouvoir de la ligue lombarde, et ils témoignèrent leur humeur et leur ressentiment d'une manière si offensante pour l'empereur, lorsque celui-ci céda aux sollicitations des Milanois, et pardonna aux malheureux Crémasques, que Frédéric, irrité, se mit à la tête

des milices milanoises, et que, faisant marcher devant lui le carroccio de la commune, il entra sur le territoire de Crémone, brûla plusieurs châteaux de ce peuple mutiné, et le réduisit enfin à implorer sa clémence (1).

Frédéric étoit rentré en Italie pour négocier un mariage entre son fils Henri, et Constance, la plus proche héritière de la maison normande qui régnoit à Palerme. Cette princesse étoit fille posthume de Roger, premier roi de Sicile, et, quoique âgée seulement de trente-un ans, elle étoit tante de Guillaume II, qui règnoit alors. On prévoyoit que ce dernier, quoique marié, ne laisseroit point d'enfans après lui, en sorte que le fils de Frédéric, devenu l'époux de Constance, se vit appelé à réunir la couronne des deux Siciles à celle de Lombardie. La maison de Souabe paroissoit devoir acquérir par-là une prépondérance à laquelle ni le saint-siége, ni les villes libres, ni les grands ne pourroient plus résister.

Le royaume des Normands, que le siècle précédent avoit vu naître, dans le cours de deux générations, avoit bien changé de nature et de gouvernement. Roger, le premier roi de Sicile, et le fils du grand comte de même nom, avoit étendu sa domination, non-seulement

(1) *Sicardi Episcopi Cremonens. Chronicon.* T. VII, p. 602.

sur toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, mais encore sur plusieurs villes d'Afrique et de Grèce. Redouté de ses voisins, il étoit servi avec zèle par ses sujets, malgré la sévérité extrême de son administration ; ceux-ci croyoient voir dans la gloire dont ses armes étoient couvertes, une compensation des maux que leur occasionnoit son ambition. Les nobles de ses Etats, réprimés par des punitions sévères, ou gagnés par ses faveurs, avoient déposé en partie ce caractère fier et indépendant, qui, avant lui, distinguoit les Normands. Deux fils, dignes de lui, sembloient promettre à sa famille un accroissement de gloire, et à la nation un gouvernement vigoureux : ces deux fils lui furent enlevés par la mort à la fleur de leur âge, tandis que le troisième, nommé Guillaume, dont il avoit long-temps déploré l'ineptie, se trouva, contre toute attente, appelé à lui succéder.

Lorsque ce dernier prince, qu'on désigna par le nom de Guillaume le mauvais, fut monté sur le trône, il s'abandonna si aveuglement à d'indignes favoris, que les nobles de sa cour, pour sauver sa propre vie, furent obligés de conjurer contre les créatures de leur roi. Maione, citoyen obscur de Bari, qu'il avoit fait grand-amiral, avoit formé

le projet de faire mourir Guillaume, et de placer la couronne sur sa propre tête; projet dont l'exécution ne fut prévenue que par le poignard des conspirateurs (1). Pendant l'administration foible et orageuse de Guillaume le mauvais, et pendant la longue minorité de son fils Guillaume II, l'édifice social, péniblement élevé par les conquérans normands, fut presque absolument détruit. Dans les provinces deçà le Phare, le système féodal avoit été introduit par les Lombards; lors de la publication de leurs lois, les seigneurs y recouvrèrent une indépendance qui auroit été absolue, si leur ambition ne les avoit pas rapprochés des intrigues de cour; les villes elles-mêmes s'érigèrent en corps politiques souvent indociles, mais qui jamais ne furent libres. La Sicile présentoit un aspect fort différent. Cette île, long-temps gouvernée par les Arabes, et auparavant par les Grecs, ne connoissoit que les mœurs et la politique des Orientaux. Guillaume étoit pour elle un de ces sultans efféminés que l'Asie a vus paroître dans toutes ses dynasties; entouré d'eunuques, de femmes, de prêtres corrompus et de lâches valets, il gouvernoit son royaume d'après les

(1) *Hugo Falcandus historia Sicula.* T. VII. *Rer. Ital.* p. 272 et suiv.

petites intrigues du sérail de Palerme. Cependant les Sarrasins, cantonnés dans les montagnes, occupoient encore la plus grande partie de l'intérieur de l'île ; ils n'obéissoient qu'à des chefs de leur nation, et la soumission de ceux-ci au roi étoit plus que douteuse. D'autres Sarrasins, plus civilisés, exerçoient le commerce dans les villes ; d'autres encore jouissoient de la faveur de la cour, et y occupoient souvent les premières charges : tous les eunuques étoient de la religion musulmane, et appuyoient leurs compatriotes de tout leur crédit auprès du roi. Les seigneurs chrétiens possédoient de leur côté des comtés et des baronies, soit au sein des villes, soit sur les côtes de l'île ; mais ces petits gouvernemens avoient plus de rapports avec les pachalicks des Turcs qu'avec les fiefs des Occidentaux ; partout on retrouvoit le despotime tombant en dissolution, et l'insubordination générale, sans principes de liberté. Cependant l'historien Hugo Falcandus (1), d'après lequel nous avons formé notre

(1) Hugo Falcandus est considéré comme le plus éloquent historien de son siècle, et même du suivant. On l'a nommé le Tacite de la Sicile ; et dans le tableau qu'il nous a laissé des crimes de la cour de Guillaume, on peut en effet retrouver plusieurs traits qui rappellent Claude ou Tibère, tels que les a dépeints le grand historien de Rome ; mais Falcandus a une prétention à l'éloquence, qui détruit l'impression qu'il

jugement sur cette époque, a parlé avec emphase de la prospérité et de la paix dont jouissait la Sicile sur la fin du règne de Guillaume II; mais il n'a point écrit l'histoire de ces temps de félicité; et comme les nations ne parviennent pas si rapidement d'une désorganisation complète à tant de bonheur et de gloire, il doit nous être permis de croire que cet historien a voulu relever par le contraste l'effet de ses tableaux, en opposant cette félicité imaginaire à la tyrannie qu'il a décrite sous le règne de Guillaume, et à celle qu'il prévoyoit sous l'empire des Allemands. Au contraire, et c'est un fait digne de remarque, depuis que la Sicile a été enlevée aux Arabes, elle n'a jamais joui d'un gouvernement régulier, et les brigandages, auxquels encore aujourd'hui elle est en proie, sont la conséquence de son antique anarchie, dont on n'a jamais pu la délivrer entièrement.

Quelle que fût la foiblesse et la désorganisation du royaume, auquel la maison de Souabe acquéroit des droits, Frédéric et ses successeurs renoncèrent, pour soumettre la Sicile, à la poursuite des projets que le premier avoit formés contre la liberté de la Lombardie,

voudroit faire, et jusqu'à notre confiance en sa véracité. Son récit ne comprend précisément que le règne de Guillaume le mauvais, et les premières années de la minorité de son successeur. 1154-1169. Il est imprimé *T. VII. Rer. Ital.*

et ils rendirent ainsi la paix aux républiques. L'empereur en effet, au lieu de nourrir la division entre les villes, comme il avoit fait au commencement de son règne, et de seconder les plus foibles contre les plus puissantes, chercha au contraire à les réunir, afin de pouvoir compter sur leur appui, lorsqu'il réclameroit l'héritage de sa belle-fille Constance. Comme ses efforts furent sincères pour maintenir la paix entre les villes lombardes, ils furent aussi presque toujours couronnés par le succès. Bientôt ils furent encore secondés par les prédications de la religion, et par l'impression profonde que fit sur l'europe entière un évènement que les Chrétiens considérèrent comme une calamité universelle.

Le nouveau royaume latin de Jérusalem avoit, dans l'espace de quatre-vingts ans, connu les extrêmes de la force et de la foiblesse. Fondé par les armées les plus puissantes qui aient jamais marché sous le même étendard, il avoit ensuite été abandonné presque sans défense à la jalousie et au désir de vengeance des Asiatiques qui l'entouroient. Quelquefois il pouvoit leur opposer les formidables auxiliaires qui lui arrivoient d'Europe; mais souvent aussi, réduit à ses foibles moyens, il ne pouvoit rassembler qu'un petit nombre de soldats, secrets ennemis les uns des autres, à

1164. cause du souvenir d'une origine différente, énervés par le climat et les délices de l'Asie, indisciplinés en raison des lois elles-mêmes qu'ils avoient apportées d'Europe (1). Lorsque les croisés avoient transplanté en Syrie le système féodal, ils n'en avoient gardé que l'insubordination, et laissé perdre l'énergie. On oublioit cependant en Europe quels étoient les dangers auxquels la cité sainte se trouvoit exposée, lorsqu'en 1187 on reçut la nouvelle, que Saladin s'en étoit emparé; que le roi Gui de Lusignan étoit prisonnier; et qu'à la réserve des villes de Tripoli, de Tyr et d'Antioche, la Terre sainte étoit en entier retombée au pouvoir des Infidèles (2).

Quelque jugement que l'on porte sur le premier motif des croisades, une fois que le

(1) *Voyez* le tableau que fait Jacques de Vitri, des mœurs des Latins orientaux, qu'on appeloit *Pullani* en Orient : ce sont les créoles de nos îles d'Amérique. *Historia Hierosolym*, L. I, c. 72. *Gesta Dei per Franc.* p. 1088.

(2) Le vénérable Guillaume, archevêque de Tyr, ne put se résoudre à terminer l'histoire des malheurs de sa patrie. Il ne nous reste que la préface et quelques lignes de son vingt-troisième livre, qui devoit contenir le récit du règne de Gui de Lusignan et de la prise de Jérusalem. *Gesta Dei per Francos*, p. 1042. — Voyez donc *Jacques de Vitri, Hist. Hieros.* L. I, c. 94, 95. *Gesta Dei per Franc.* p. 1119. — Et *Bernardus Thesaurarius de acquisitione Terræ Sanctæ*, c. 148-166, T. VII, *Rer. It.* p. 783.

royaume de Jérusalem étoit fondé, une fois que, se confiant en l'appui des Occidentaux, des colons de toutes les nations européennes s'étoient établis au milieu de la Syrie, et y étoient demeurés comme ôtages, et comme garans de la volonté des Latins d'affranchir la Terre sainte, l'honneur, le devoir, les engagemens les plus précis, obligeoient les Occidentaux à secourir leurs compatriotes, les champions qu'ils avoient placés eux-mêmes sur le territoire de leurs ennemis. Aussi la douleur qu'excita la prise de Jérusalem fut-elle profonde et universelle. Le pape Grégoire VIII, qui venoit d'être élu (1), employa le peu de jours que dura son règne à prêcher aux Chrétiens la paix entr'eux, et la ligue contre les Infidèles. Il envoya des lettres circulaires à tous les rois, à toutes les républiques de l'Europe, pour les supplier de déposer leurs inimitiés privées, et de se réunir pour la cause de Dieu, puisque c'étoient, disoit-il, les vices des Chrétiens, et leur discorde insensée, qui

(1) On a généralement attribué la mort d'Urbain III à la douleur que lui causa la nouvelle de la prise de Jérusalem. La ville fut rendue à Saladin le 2 octobre, et Urbain mourut à Ferrare le 19 du même mois; en sorte qu'il ne put point recevoir la nouvelle de la dernière catastrophe; mais il fut instruit sans doute des désastres précédens. *Muratori Annali*, T. X, p. 139.

avoient attiré sur eux cette calamité et cette honte (1).

Les guerres de l'Italie n'étoient alors que l'explosion des passions des peuples, et non le résultat du calcul ambitieux des rois. Un sentiment profond et douloureux de leurs fautes succéda, dans le cœur de tous les citoyens, aux animosités rapidement étouffées par l'enthousiasme. Crémone étoit en guerre avec Brescia, Parme avec Plaisance; Milan et Pavie se préparoient à de nouveaux combats; mais la paix de Dieu leur fut prêchée, et à l'instant elle fut embrassée par toutes les républiques. Les plus braves guerriers des armées ennemies prirent la croix, et jurèrent de devenir compagnons de service. Il y eut telle ville qui fournit jusqu'à deux mille soldats pour cette sainte entreprise; et comme les hommes les plus ardens et les plus impétueux, furent ceux qui s'engagèrent les premiers dans la guerre sacrée, leur absence contribua sans doute à maintenir la paix dans leur patrie. Deux républiques rivales, et qui ne réussirent que pour bien peu de temps à faire taire leur haine nationale, se chargèrent plus spécialement de prêcher la paix aux Chrétiens. Ce furent

(1) *Voyez* ces lettres. *Baronius Annal. Eccles. ad. ann.* §. 18, T. XII, p. 780.

celles de Pise et de Gênes, dont les milices, rassemblées par un heureux hasard sous les étendards du jeune Conrad, marquis de Montferrat, avoient sauvé la ville de Tyr, au moment où Saladin venoit en entreprendre le siége avec une puissante armée (1). Les Pisans battirent à deux reprises la flotte musulmane; les Génois convoyèrent les ambassadeurs que le marquis Conrad dépêchoit vers tous les souverains, pour implorer leur secours; et si quelques ports de la Terre sainte restèrent encore ouverts aux Chrétiens, les Latins ne durent leur conservation qu'à la puissante assistance de ces deux républiques.

De nouveaux députés furent envoyés à tous les potentats par Clément III, qui venoit de 1188.
succéder à Grégoire VIII, mort après deux mois de règne, et leur mission ne fut pas sans succès. La paix fut conclue entre la république de Venise et le roi de Hongrie, qui se disputoient la Dalmatie; la paix fut aussi jurée par les rois de France et d'Angleterre, qui promirent tous deux de passer en Orient à la tête de leurs sujets; enfin deux députés du pontife parurent à la diète d'Allemagne, que

(1) *Ottobonus Scriba, Contin. Caffari. Annal. Genuens.* L. III, p. 359, T. VI. — *Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 191.

1188. Frédéric présidoit à Mayence (1), et leurs exhortations firent une impression si profonde sur leurs auditeurs, que le vieux monarque lui-même prit la croix, avec son fils Frédéric, et consacra au service de Dieu les derniers jours d'une vie long-temps agitée par l'ambition, mais dans laquelle il avoit constamment signalé sa bravoure et ses talens militaires.

Ce fut en effet dans la guerre sacrée que Frédéric perdit la vie. Il avoit conduit en Asie une armée de quatre-vingt-dix mille combattans, quoiqu'il eût écarté du service tous ceux qui, par leur indigence, auroient pu lui être à charge. Celui qui n'avoit pas en propre au moins trois marcs d'argent, pour payer les frais de sa route, n'étoit point admis à servir. La cavalerie seule formoit un corps de trente mille hommes. Il avoit traversé la Hongrie et la Bulgarie, et il avoit rendu inutiles les
1189. intrigues des Grecs, qui ne le voyoient pas sans défiance s'avancer au milieu de la Romanie. Il passa cependant le premier hiver dans la Grèce, et ne traversa le détroit de Gallipoli qu'au mois de mars 1190. Il soumit ensuite le sultan d'Iconium, qui lui avoit fait résistance, et il

(1) *Otto de Sancto Blasio Chronic*, c. 31, p. 887. T. VI. — *Annal. Ecclesiast. ann.* 1188.

brûla sa capitale. Déjà l'armée croisée étoit parvenue dans les campagnes de l'Arménie, habitées par des amis et des Chrétiens, lorsque, le 10 juin, Frédéric périt dans le petit fleuve nommé Salef, noyé, ou frappé d'apoplexie par la température glacée de ses eaux (1).

La mort de Frédéric fut pleurée par les villes qui avoient long-temps été en butte à sa puissante haine et à ses vengeances. Les Lombards, et jusqu'aux Milanois, ne pouvoient méconnoître son rare courage, sa constance dans l'adversité, et même sa générosité. Une conviction intime de la justice de sa cause l'avoit souvent rendu cruel jusqu'à la férocité envers ceux qui lui résistoient encore; mais après la victoire, c'étoit en abattant des murailles insensibles qu'il assouvissoit sa vengeance; et quelque irrité qu'il fût contre les Tortonois, les Crémasques et les Milanois; quelque sang qu'il eût répandu pendant qu'il combattoit encore, il ne souilla point son triomphe sur eux par d'odieux supplices. Malgré la trahison à laquelle il eut recours

(1) *Annal. Ecclesiast.* 1190. §. 9, T. XII, p. 804. — *Jacob de Vitriaco Hist. Hieros.* L. I, c. 99, p. 1121. — *Bernard. Thesaurarius de acquis. Terræ Sanctæ*, c. 169, p. 804. — *Sicardi Episc. Cremonens. Chron.* p. 611, T. VII. *Rer. It.* — *Marini Sanuti Secreta Fidelium Crucis.* L. III, P. X, c. 2. *Gesta Dei per Francos.* T. II, p. 196.

une seule fois contre les Alexandrins, sa fidélité dans l'observation de ses promesses étoit en général respectée; et lorsqu'un an après la paix de Constance, les villes qui lui avoient fait la guerre la plus acharnée, le reçurent dans leurs murs, elles n'eurent point à se tenir en garde contre aucune tentative de sa part, pour supprimer les priviléges qu'il avoit reconnus. Son caractère parut mériter plus de respect encore, lorsqu'on vint à le comparer avec celui de son fils et de son successeur Henri VI.

Ce prince, qui, d'après les désirs de son père, portoit déjà depuis cinq ans les deux couronnes de Germanie et d'Italie, étoit peut-être égal à Frédéric en bravoure, mais il n'indiqua jamais comme lui des talens supérieurs; pendant la guerre il souilla son caractère par une férocité brutale; pendant la paix, par la perfidie et la violation impudente de ses promesses. Hugo Falcandus, qui écrivoit au moment où Henri faisoit valoir pour la première fois ses prétentions à la couronne de Sicile, a dépeint les Allemands comme le peuple le plus farouche; mais c'étoit sans doute leur roi qui lui avoit fourni les principaux traits du caractère qu'il attribue à la nation. « La rage teutonique, » dit-il, « jamais n'est réprimée par les ordres » de la raison; jamais elle n'est détournée par

» la miséricorde; jamais elle n'est suspendue » par l'effroi de la religion. Une fureur innée » agite constamment ce peuple; sa rapacité » l'excite, et sa débauche l'entraîne dans le » crime » (1).

Cependant l'avènement de Henri au trône impérial n'eut pas d'influence immédiate sur le sort des républiques italiennes. Il étoit en Allemagne avec sa femme, lorsqu'il y apprit la mort de Guillaume II à Palerme (2), et quelques mois plus tard, celle de son père en Asie. Le premier ne s'étoit déterminé à marier Constance, que pour assurer l'ordre de la succession, et préserver le royaume d'une guerre civile; il l'avoit en conséquence déclarée son héritière, et il avoit exigé que les principaux barons de ses Etats lui prêtassent serment de fidélité. Mais les Siciliens voyoient avec horreur la souveraineté de leur île passer à un monarque étranger, et surtout à un Allemand; il leur restoit un prince de la race normande, d'une naissance illégitime, il est vrai, mais cependant illustre. C'étoit Tancrède, comte de Lecce. Ce seigneur étoit fils d'une comtesse de Lecce, et de Roger, qui lui-même étoit fils aîné du premier roi de Sicile. Le mariage de Roger

(1) *Hugo Falcandus Hist. Sicula*, p. 252.

(2) Guillaume mourut le 16 novembre 1189.

n'avoit jamais été sanctionné par l'approbation de son père, ou consacré par les cérémonies de l'Eglise. Cependant l'union de ce prince avec une dame d'un rang élevé, à laquelle il avoit été fidèle jusqu'à sa mort, ne paroissoit pas, aux yeux des Siciliens, devoir dégrader son fils, et le priver de son héritage. Tancrède fut donc appelé à Palerme, au commencement de l'année 1190, par les nobles des deux royaumes, et il fut proclamé roi au milieu d'eux (1).

La première pensée de Henri dut être de reconquérir le royaume qui lui étoit enlevé au moment même où s'ouvroit son droit à la succession. Pour recouvrer l'héritage de sa femme, il demanda l'appui des républiques italiennes, surtout il sollicita celui des villes maritimes. On nous a conservé les propres paroles qu'il adressa aux Génois, lorsqu'il voulut, peu d'années après, les engager à une seconde expédition; ce n'étoit que la répétition de ses premières offres. « Si par vous, après Dieu, » je puis recouvrer mon royaume de Sicile, » l'honneur en sera pour moi, mais le profit » tout entier pour vous. En effet, moi je ne » dois point y séjourner avec mes Allemands,

(1) *Richardi di S. Germano Chron.* T. VII. *Rer. It.* p. 970. — *Chronic. Monast. Fossæ novæ.* T. VII, p. 877.

» mais vous et vos descendans vous y séjour-
» nerez, et le royaume à tous égards sera bien
» plutôt à vous qu'à moi » (1). Il leur avoit promis en effet, outre les priviléges et les exemptions les plus avantageuses dans tous ses ports, de leur céder la ville de Syracuse avec toutes ses dépendances, et deux cent cinquante fiefs de chevaliers dans la vallée de Noto, et il leur avoit fait expédier une chartre, scellée de son sceau, en garantie de ses promesses (2). Les Génois, ainsi que les Pisans, firent en faveur de Henri des armemens considérables ; ils allèrent chercher les flottes de Tancrède à Castellamare de Sicile, pour les combattre, et ensuite devant l'île d'Ischia; mais l'empereur lui-même, après de légers succès, avoit vu son armée détruite par les maladies, et il s'étoit trouvé forcé à une retraite précipitée, pendant laquelle l'impératrice étoit tombée au pouvoir de ses ennemis (3). Lorsque les flottes des deux républiques en furent averties, elles se virent obligées à se retirer à leur tour.

Henri, découragé par ce revers, et touché peut-être de la générosité de Tancrède, qui lui avoit renvoyé son épouse, sans rançon et

(1) *Ottobonis Scribæ, Annales Genuens.* L. III, p. 367.

(2) *Ibid.* p. 364.

(3) *Richardi di S. Germano Chronicon*, p. 971.

sans conditions (1), n'auroit probablement pas renouvelé de sitôt ses attaques; mais vers cette époque, une sentence de mort parut être portée presque en même-temps contre tous les souverains de l'Italie. Tancrède le premier perdit son fils aîné, qu'il avoit déjà fait couronner, pour lui assurer la succession, et bientôt
1194. après il mourut lui-même de la douleur que lui avoit occasionné cette perte (2). Henri dès-lors n'éprouva plus aucune résistance, et put s'emparer du royaume de Sicile; cependant il traita les villes soumises avec autant de dureté que si la victoire seule lui en avoit ouvert les portes. Il dépouilla la Sicile de ses trésors, qu'il fit passer en Allemagne, et, par des cruautés inouies, il réussit à se rendre odieux, non-seulement à tous ses sujets, mais à sa propre femme, Constance, qui, dernière héritière du sang des Normands de Sicile, regardoit les malheurs de ses compatriotes, comme étant les siens propres, et qui, à ce qu'on assure, conspira contre son mari, pour mettre un terme à ses fureurs (3). Henri n'indisposa pas moins contre lui ses alliés que ses sujets et sa famille; il viola toutes les promesses qu'il avoit faites aux Génois, et, loin

(1) *Richardi di S. Germano Chronicon*, p. 973.

(2) *Ib.* p. 975.

(3) *Muratori Annali.* T. X, p. 185. *ad ann.*

de récompenser ces républicains des services qu'ils lui avoient rendus, il leur retira tous les priviléges dont ils jouissoient dans les ports du royaume de Naples; enfin il sembla prendre à tâche de se rendre odieux aux Italiens, pendant le court séjour qu'il fit à deux reprises dans leur pays (1); mais au milieu de sa seconde expédition il mourut, d'une manière inattendue (2), au siége d'un château révolté contre lui. Trois mois après lui, le pape Célestin III, qui, pendant un règne de sept ans, avoit eu plusieurs différends avec cet empereur, mourut aussi (3). Enfin, une année après la mort de Henri, Constance, sa femme, qui s'étoit chargée de l'administration du royaume, mourut également, ne laissant pour unique héritier des maisons de Souabe et de Sicile, qu'un fils à peine âgé de quatre ans, déjà couronné, il est vrai, sous le nom de Frédéric II, mais dépourvu d'amis, et entouré de rivaux (4).

(1) *Richardus de S. Germano Chron.* p. 976. — *Chron. Fossæ novæ*, p. 880. — *Anonim. Cassinensis Chron.* T. V, p. 143. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 39 et 40, p. 895.

(2) Le 28 septembre 1197.

(3) *Richardus de S. Germano Chronic.* T. VII, p. 977. — *Johannes de Ceccano Chronicon Fossæ novæ*, p. 883. — *Conradus Abbas Ursperg. Chron.* p. 304.

(4) Frédéric II, ou Frédéric Roger, naquit à Jési, en décembre 1194. Sa mère mourut le 27 novembre 1198.

Une seule guerre importante troubla la haute Lombardie pendant le règne de Henri VI; ce fut celle entre les républiques de Brescia et de Crémone. Les Bressans avoient pris sous leur protection, plusieurs comtes ruraux, qui relevoient du district de Bergame, et, moyennant
1191. leurs traités avec eux, ils avoient réuni à leur territoire les châteaux de Merlo, Calepio et Sarnico, sur lesquels les Bergamasques avoient des prétentions. Ces derniers envoyèrent des députés aux Crémonois, leurs alliés, pour les instruire des injures qu'ils avoient reçues, et leur rappeler qu'eux-mêmes, lorsqu'ils avoient eu quelques réclamations à faire sur le cours et la navigation du fleuve Olio, n'avoient pu obtenir justice des Bressans. Ils les excitèrent ainsi à prendre les armes contre cette ville ambitieuse. Cependant, avant de l'attaquer, les deux peuples cherchèrent à se fortifier par de nouvelles alliances; ils envoyèrent des députés aux villes qui pouvoient partager leur ressentiment; tantôt ils cherchèrent à les émouvoir par des plaintes éloquentes, tantôt ils offrirent des subsides aux principaux magistrats. Par ces moyens divers ils réussirent à engager dans leur ligue les villes de Pavie, Lodi, Como, Parme, Ferrare, Reggio, Bologne, Mantoue, Vérone, Plaisance, et Modène. Les Bergamasques entrèrent les

premiers en campagne, et vinrent mettre le siége, au commencement de juillet, devant les châteaux de Telgato et de Paulusco. Peu de jours après, les Crémonois s'avancèrent aussi avec tous leurs confédérés, et le 7 juillet, après avoir jeté un pont sur l'Olio, ils entrèrent, avec leur carroccio, sur le territoire bressan. Un vaillant capitaine de Brescia, Biatta de Palazzo, avoit été placé en garnison, avec un petit nombre de braves soldats, dans le château de Rudiano, sur la route de l'armée ennemie. Les Milanois de leur côté, seuls alliés de Brescia, avoient déjà fait avancer leurs troupes jusque sur les bords du Serio.

Les Bressans cependant voulurent empêcher la dévastation de leur territoire, et, sans attendre leurs auxiliaires, ils sortirent à la rencontre de leurs ennemis, et les chargèrent avec vigueur. Leur choc fut reçu avec une ardeur au moins égale, et déjà ils commençoient à céder devant la supériorité du nombre; déjà les soldats, qui ne voyoient point paroître le secours des Milanois qu'on leur avoit annoncé, s'abandonnoient au découragement, lorsque Biatta de Palazzo, sortant du château de Rudiano à la tête de sa petite troupe, fit répéter à grands cris par ses soldats : *nos espions nous ont bien servi, tout a réussi, vive la milice de Rudiano!* Avant l'invention de notre bruyante artillerie,

et lorsqu'on se combattoit corps à corps, les cris d'une armée n'étoient pas sans effet sur l'armée ennemie. Les Bressans, encouragés par ce secours inattendu, se ranimèrent; les Crémonois se crurent trahis, et dans ce premier moment de trouble, chargés en face et par derrière, ils furent aisément mis en pleine déroute (1). Les fuyards, se précipitant sur le pont volant qu'on avoit établi la veille, le firent crouler sous leur poids; il fut renversé dans l'Olio, et tous ceux qui le couvroient périrent sous les eaux. La terreur de l'armée fut redoublée par ce funeste évènement; les soldats, malgré le poids de leur armure, se jetèrent dans le fleuve pour le traverser à la nage, mais tous furent étouffés sous la vase, ou entraînés par le courant. Ceux qui ne choisirent pas ce genre de mort (2), périrent par le fer. De cette florissante armée, à peine quelques-uns purent échapper, tandis qu'on fait monter à dix mille le nombre des morts. Cette journée

(1) *Jacobi Malvecii Chronic. Brixianum. Dist. VII*, c. 62, 63, T. XIV, p. 883-885. — *Sicardi Episcopi Cremon. Chronic.* T. VII, p. 615. — *Chronic. breve Cremonens.* T. VII, p. 636. — *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 222, T. XI, p. 656.

(2) On a prétendu que les Crémonois, en se jetant dans le fleuve, s'écrioient : *il vaut mieux se noyer que de mourir.* Ainsi l'ironie s'attache souvent aux souvenirs les plus funestes, et le passage est rapide du ridicule à la terreur.

funeste, aussi bien que le champ de bataille, sont désignés dans les annales des Lombards par le nom de la *male mort*; elle n'eut point cependant sur le sort des vaincus toute l'influence qu'on auroit pu craindre, parce que Henri VI, à son retour de sa première expédition dans la Pouille, lorsqu'il traversa la Lombardie, exigea des villes ennemies qu'elles fissent la paix, et que de part et d'autre elles relâchassent leurs prisonniers.

A cette guerre, et à celle que se firent, avec une fureur presque égale, les villes de Parme et de Plaisance (1), succédèrent des querelles plus obscures, mais plus importantes peut-être, entre les communes et les gentilshommes qui les entouroient. Comme ensuite de ces querelles toutes les républiques du nord de l'Italie tombèrent successivement, et pour un temps plus ou moins long, sous le joug de quelques maîtres qui abusèrent cruellement de leur pouvoir, il est important de remonter à l'origine de pareilles usurpations, dans la province de l'Italie, d'où la contagion sembla se répandre sur les autres, dans la Marche Trévisane ou Vénétie.

Cette province est montueuse, et dans le moyen âge l'agrandissement ou la dépression

(1) Pendant les années 1198 et 1199.

de la noblesse, parurent dépendre de la nature du pays qu'elle habitoit. Tous les gentilshommes étoient partout également exposés à la jalousie des villes; mais ceux qui vivoient dans les plaines, n'ayant presque aucun moyen de fortifier leurs châteaux, furent très-promptement obligés de se soumettre aux républiques; d'y demander le droit de bourgeoisie; et d'y former un ordre, séparé il est vrai, mais enfin un ordre de citoyens. D'autre part, les nobles qui habitoient dans le sein des montagnes, se trouvèrent éloignés également de toutes les républiques, et ils détachèrent absolument leurs intérêts de ceux des cités, ne songeant qu'à garantir l'indépendance de leurs petites principautés. Quelques-unes survécurent aux dernières communautés libres; ainsi les Malaspina étoient encore souverains il y a peu d'années dans la Lunigiane; et tout ce qu'on appeloit fiefs impériaux dans les Alpes liguriennes étoit la propriété d'une noblesse immédiate, demeurée indépendante. De même les gentilshommes des Apennins formoient autour des républiques toscanes une ceinture de petites principautés, qui ne furent soumises que lorsque Florence arriva au faîte de sa puissance. Mais dans la seule Marche Trévisane, les monts Euganéens et les bases des Alpes s'avancent au milieu des plaines fertiles,

et auprès des cités les plus florissantes; des monticules paroissent fortifiés par la nature, et semblent appeler les châteaux et les redoutes dont les nobles n'avoient pas tardé à les couvrir. Aussi, maintenue dans tout son éclat, forte par ses vassaux, par ses richesses, la noblesse conserva-t-elle dans les républiques de la Marche une influence qu'elle n'eut point ailleurs; elle s'attribua et l'élection et la jouissance de toutes les magistratures, et elle ne laissa point au peuple le temps de se reconnoître, ou de secouer le joug.

Ce ne fut point ensuite de leurs défaites, et par soumission aux ordres des républiques, que les gentilshommes vinrent s'établir dans les villes de la Vénétie, et qu'ils s'en firent déclarer citoyens; ce fut au contraire pour y jouir des services de leurs inférieurs, et pour y ouvrir à leur ambition une nouvelle carrière. Aussi en s'y établissant ne voulurent-ils point s'exposer aux passions tumultueuses d'un peuple insconstant; s'ils bâtirent des maisons dans le sein des villes, ces maisons furent des forteresses. Des murs massifs, des portes et des barreaux de fer, des ouvertures ménagées pour la défense bien plus que pour la commodité, assuroient à chaque noble son indépendance chez soi, au sein d'une ville même ennemie. Et cependant si ces premières enceintes étoient

forcées, une tour quarrée, formée de quartiers énormes de pierre, offroit dans chaque maison noble un asile impénétrable. On ne pouvoit forcer cette retraite sans un long siége, et sur le haut de la tour on gardoit toujours en réserve les provisions et les armes nécessaires pour le soutenir (1).

Le pouvoir de la noblesse dans toutes les républiques de la Marche auroit été inébranlable, si cette noblesse étoit demeurée unie; mais l'indépendance absolue dont elle jouissoit, en encourageant chaque gentilhomme à satisfaire toutes ses passions, fit naître les querelles les plus sanglantes. Jusque vers la fin du douzième siècle, aucun historien ne nous instruit des évènemens de cette contrée; depuis cette époque, au contraire, il s'en présente un grand nombre, et leurs récits sont riches en détails. Par eux nous voyons qu'à la mort de Henri VI, des factions anciennes subsistoient dans toutes les villes, et que, si quelques républiques jouissoient encore de la paix, elles la devoient à des partages de toutes les fonctions publiques, de toutes les dignités de l'État, qui avoient été solemnellement conclus entre les familles rivales.

(1) Il y avoit, à cette époque, trente-quatre familles nobles et trente-deux tours à Ferrare. *Chronic. Parva Ferrariens.* T. VIII, p. 480-482.

Presque toutes les républiques italiennes avoient aboli la magistrature des consuls, pour les remplacer par des podestats, tels que les avoit institués Frédéric Barberousse. Chaque ville appeloit pour un temps un chef étranger, gentilhomme et militaire, qui conduisoit à sa suite des archers et des soldats, et qui étoit dépositaire, moins du pouvoir judiciaire que de la force publique, qu'il dirigeoit alternativement contre les ennemis intérieurs de l'ordre, et contre ceux de l'État.

Quoique les bourgeois eussent une part plus immédiate à l'élection des consuls qu'à celle des podestats, ils approuvèrent cette innovation, et ils la trouvèrent avantageuse, parce qu'il ne falloit rien moins qu'une force militaire pour mettre un frein aux factions turbulentes des nobles.

Lorsque le podestat étoit instruit par la renommée de quelque délit public, il suspendoit aux fenêtres de son palais le gonfalon de justice; il sommoit, par ses trompettes, tous les citoyens de prendre les armes; il sortoit lui-même de sa demeure, à cheval, entouré de ses gardes, et, suivi par tout le peuple, il entreprenoit le siége de la maison du coupable, et après s'en être rendu maître, il la faisoit raser jusqu'aux fondemens. Dans cette exécution prévotale, quelquefois il punissoit les

coupables du dernier supplice ; rien cependant ne rappeloit les formes des tribunaux, ou la liberté d'une république bien réglée. Au milieu d'hommes indépendans, et en guerre les uns avec les autres, le chef de l'État lui-même faisoit la guerre aux citoyens rebelles, et c'étoit avec l'appareil de la sédition qu'il maintenoit dans la république une espèce de subordination. Chacun attendoit sa liberté de sa propre énergie, et ne demandoit au gouvernement que la répression d'un trop grand désordre.

On n'avoit point supposé que les podestats pussent usurper le pouvoir suprême, on ne s'étoit mis en garde que contre leur partialité ; et pour la prévenir, chacune des républiques de la Marche Trévisane avoit divisé l'élection entre les deux partis qui divisoient toutes les villes. A Vicence, la noblesse étoit partagée en deux factions, les comtes de Vicence, et les seigneurs del Vivario. Chacune d'elles nommoit un commissaire, et les deux commissaires réunis élisoient tous les ans le podestat de la ville ; à Vérone, les deux familles de Montecchio ou Monticulo et de San-Bonifazio entraînoient également la noblesse dans leurs querelles ; de même on avoit partagé entr'elles l'élection du podestat (1). De même

(1) *Gerardi Maurisii Vicentini Historia. Scr. It.* T. VIII,

encore à Ferrare, les factions des Salinguerra et des Adelard étoient balancées par l'attribution de la même prérogative.

On ne devoit pas s'attendre qu'un pareil traité de partage maintînt pendant bien longtemps la paix dans des républiques mal organisées, qui comptoient parmi leurs citoyens des nobles, souverains dans leurs châteaux, presque égaux en force avec l'État dont ils faisoient partie, et accoutumés à satisfaire toutes leurs passions au mépris de l'ordre public. Avant la fin du douzième siècle, la violence de quelques-uns de ces gentilshommes réveilla l'animosité des factions, et ralluma la guerre dans toute la Vénétie.

Sous le règne de Conrad II, un gentilhomme allemand, nommé Eccelino, avoit accompagné cet empereur en Italie avec un seul cheval, et en récompense de ses services, il avoit reçu de lui les terres de Onara et de Romano dans la Marche Trévisane (1). A ce premier fondateur d'une maison puissante et

p. 11. — C'est de la maison de Montecchio que Shakespeare a fait ses Montagu dans Romeo et Juliette. — *Riciardi Comitis de S. Bonifazio vita.* T. VIII, p. 121. — *Chron. Veronens.* p. 623.

(1) *Rolandini de factis in Marchia Tarvisana. Chron.* L. I, c. 7, p. 176.

illustrée par des crimes, avoit succédé un Albéric, et ensuite un autre Eccelin, qui porte cependant le nom de premier, et qu'on appelle aussi le bègue. Ces seigneurs avoient fort augmenté le patrimoine de leur maison; ils avoient acquis Bassano, Marostica, et plusieurs autres terres situées au nord de Vicence, de Vérone et de Padoue, en sorte que leur fief formoit déjà une petite principauté, égale en puissance à chacune des républiques avec lesquelles elle confinoit; et comme les factions intérieures des villes cherchoient à se fortifier par leur alliance avec les factions de l'empire, on considéroit déjà les seigneurs de Romano dans toute la Vénétie, comme les chefs du parti Gibelin.

Eccelin le bègue, et Tisolin du Camp St.-Pierre, le premier, noble vicentin, le second, padouan, étoient unis par l'amitié, et de plus par une étroite alliance; le second avoit épousé la fille du premier, et en avoit des enfans déjà parvenus à l'adolescence. On lui offrit en mariage pour l'aîné de ses fils, l'héritière d'une famille puissante dans le Padouan, Cécile, que Manfred Ricco, seigneur d'Abano, avoit en mourant laissée orpheline. Tisolin ne crut pas devoir conclure cette alliance sans consulter son beau-père et son ami Eccelin; mais cette confidence fit naître dans l'esprit

du dernier le désir d'obtenir l'héritière proposée pour son propre fils, Eccelin II. Sans laisser entrevoir sa pensée à son gendre, le seigneur de Romano s'adressa secrètement aux tuteurs de la jeune fille; et, les corrompant à prix d'argent, il obtint d'eux qu'ils la livrassent à lui-même, et qu'ils rompissent avec Tisolin. Dès qu'il eut Cécile entre ses mains, il se hâta de la faire conduire dans son château de Bassano, et de la marier à son fils.

Cette trahison excita dans toute la famille du Camp St.-Pierre, l'indignation la plus vive; tous jurèrent d'en tirer vengeance, mais il falloit attendre une occasion, et elle ne tarda pas à se présenter. Quelques mois après son mariage, l'épouse d'Eccelin vint visiter les terres qui lui appartenoient dans l'État de Padoue, par-delà la Brenta, avec une suite plus brillante que redoutable. Gérard, fils de Tisolin, celui même qui avoit été destiné à être l'époux de Cécile, et qui étoit devenu son neveu, la surprit auprès de son château de St.-André, l'enleva du milieu de ses gens, et la déshonora. Cécile, de retour à Bassano, n'entreprit point de cacher son malheur à son époux; elle fut répudiée, et se maria cependant ensuite à un noble Vénitien (1). Mais les deux familles,

(1) Rolandinus fait mention de trois divorces en même-temps,

irritées par des insultes mutuelles, se jurèrent une haine qui se transmit des pères aux enfans, et qui ne s'éteignit que dans le sang.

Cependant la puissance d'Eccelin II avoit été augmentée, et par ce mariage et par celui qu'il contracta ensuite. Il fit alliance avec les deux républiques de Vérone et de Padoue, et il eut bientôt besoin de leur secours; car en 1194, un de ses ennemis ayant été nommé podestat de Vicence, il fut exilé de cette ville avec toute sa famille, et toute la faction désignée par le nom de Vivario. Avant de se soumettre à cette sentence, il entreprit de se défendre, en mettant le feu aux maisons les plus prochaines; une grande partie de la ville fut brûlée dans cette émeute. Ce furent les premières scènes de désordre et de sang qu'eut sous les yeux le fils du seigneur de Romano, le féroce Eccelin, qui venoit à peine de naître (1).

Ce n'étoit pas pour les seigneurs de Romano une punition bien sévère, que d'être exilés de Vicence; ils se retiroient à Bassano, au milieu de leurs sujets; ils appeloient autour

et dans cette famille seule. Il en parle comme d'événemens journaliers, sans les accompagner d'aucunes remarques. Étoient-ils encore permis par l'église? ou fermoit-elle les yeux?

(1) Il naquit le 4 avril 1194.

d'eux leurs partisans persécutés comme eux, mais qui n'avoient pas les mêmes ressources; ils dégradoient leurs associés par les secours qu'ils leur donnoient; et, avec une apparente bienfaisance, de leurs concitoyens proscrits ils se faisoient des satellites mercenaires: l'exil ne pouvoit pas durer toujours, et leur crédit dans la république s'accroissoit au milieu de leurs disgrâces, comme au sein de la prospérité. Les Véronois s'interposèrent pour rétablir la paix dans Vicence; ils y firent rappeler les seigneurs de Romano et tout leur parti, et ils autorisèrent chacune des factions à nommer un podestat (1). Cet étrange partage de l'autorité judiciaire, confiée à des passions ennemies, n'étoit pas sans exemple; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il suffisoit quelquefois à maintenir la paix; sans doute comme deux armées ennemies, commandées par deux chefs habiles, peuvent s'observer long-temps sans se combattre.

L'année 1197 les Vicentins élurent de nouveau un podestat d'une faction contraire à Eccelino. Non-seulement alors la commune exila une seconde fois ce chef de parti, mais elle lui déclara la guerre, et envoya ses milices

(1) *Gerardi Maurisii Historia*, p. 11.

assiéger Marostica (1). Les seigneurs de Romano, placés entre le territoire de trois républiques, pouvoient choisir celle à laquelle il leur convenoit de s'allier. Eccelino engagea aux Padouans, pour une somme considérable, la terre d'Onara, située dans leur diocèse; et il signa en même-temps avec eux une alliance offensive et défensive, en conséquence de laquelle ses nouveaux auxiliaires vinrent attaquer les Vicentins devant Carmignano, les défirent, et leur enlevèrent deux mille
1198. prisonniers (2). Alors les Vicentins appelèrent les Véronois à leur secours; ensemble ils s'avancèrent dans les campagnes de Padoue pour les désoler, et ils poussèrent leurs ravages jusqu'au pied des murs, en sorte qu'on vit voler dans la ville les étincelles des incendies qu'ils allumèrent. Les Padouans effrayés relâchèrent alors tous leurs prisonniers, sans consulter Eccelino, et c'est à ce prix qu'ils achetèrent la paix. Celui-ci, de son côté, saisit cette occasion pour se détacher de leur fortune chancelante. Il offrit de choisir les Véronois pour arbitres de ses différends avec les Vicentins; il leur remit en gage son jeune fils et ses deux plus forts châteaux, Bassano et Angarani; et, par

(1) *Gerardi Maurisii*, p. 12.

(2) *Rolandinus*, L. I, c. 7, p. 176.

cette confiance absolue, il se concilia tellement leur affection, que le podestat de Vérone conclut pour lui la paix avec Vicence et tout le parti Guelfe, et lui rendit les deux châteaux qu'il avoit livrés. Les Padouans, il est vrai, le punirent de cette réconciliation, en confisquant à leur profit la terre d'Onara, dont ils se trouvoient en possession, et qui autrefois avoit donné son nom à la famille de Romano (1).

Tandis que l'élévation d'une maison qui devoit dominer tout le parti Gibelin, occasionnoit des guerres fréquentes dans la haute Vénétie, au midi de cette province l'accroissement de puissance d'une autre maison, placée à la tête du parti guelfe, étoit signalé par le tumulte et les dissentions civiles. Les marquis d'Este possédoient entre le territoire de Padoue, celui de Ferrare, celui de Vérone et celui de Vicence, les bourgades d'Este, Montagnana et Badia, et le Polesine de Rovigo. Les premières sont bâties sur plusieurs collines isolées, qui commandent les riches plaines de la Vénétie; le second est fortifié par le cours de deux grands fleuves, l'Adige et le Pô. Les marquis d'Este avoient profité des

(1) *Gerardi Maurisii*, p. 14. — *Antonii Godi Nobilis Vicentini Chronic.* p. 74.

avantages de leur position, pour se maintenir indépendans au milieu des républiques déjà puissantes qui les entouroient; ils s'étoient en même-temps assuré l'amour de leurs vassaux par un gouvernement juste et modéré, et ils leur avoient permis de partager les avantages d'une administration républicaine, en confiant leurs intérêts à des consuls (1). La maison d'Este, alliée de celle des Guelfes, ducs de Bavière et Saxe, et ensuite de Brunswick, de tout temps rivale de la maison de Souabe, avoit déjà montré son attachement à la cause des papes, dans les démêlés de ceux-ci avec Frédéric Barberousse, lorsqu'elle fut appelée inopinément à hériter d'un autre chef du même parti.

Guillaume Marchesella des Adelard, chef du parti Guelfe à Ferrare, celui que nous avons vu être le sauveur d'Ancone, peu après cette expédition glorieuse, eut le malheur de voir périr successivement les derniers héritiers mâles de sa famille, son frère avec tous ses fils. De ce frère, il restoit une fille, nommée Marchesella, encore en bas âge; il la déclara héritière de tous ses biens, qu'il substitua cependant aux fils de sa sœur, si elle mouroit sans

(1) *Voyez* divers traités entr'eux et leurs sujets d'Este : *Antiq. Ital.* Diss. XLV, T. IV, p. 43, 45 et suiv. *ad ann.* 1198 et 1204.

enfans. Il crut ensuite que le malheur de sa famille pourroit du moins assurer la paix de sa patrie, en réunissant les deux maisons qui dirigeoient les factions ennemies. Salinguerra, fils de Torello, étoit à la tête des Gibelins de Ferrare; Guillaume ne se contenta pas de lui destiner sa nièce, âgée seulement de sept ans, il la remit entre ses mains, et chargea de son éducation son époux futur, puis il mourut (1). Mais les Guelfes ne purent souffrir que l'héritière unique d'un sang qui leur avoit été si précieux, fût livrée à la famille de leurs ennemis; ils ne purent consentir à porter leur affection et leur reconnoissance à ceux qu'ils avoient long-temps combattus; ils trouvèrent donc moyen d'enlever par surprise Marchesella de la maison des Salinguerra, et de la conduire dans celle des marquis d'Este; ils firent choix d'Obizzo d'Este pour être son époux, et d'avance ils mirent cette famille en possession des biens des Adelard. Ce fut alors qu'elle vint s'établir à Ferrare, et que, pour la première fois, elle accepta le droit de cité dans une ville; mais l'appui des Guelfes de Ferrare contribua bien plus à sa grandeur, que ne faisoit son antique indépendance. Dès-lors il fut tellement reconnu,

(1) *Chronica parva Ferrariensis*, T. VIII, p. 481. — *Chronic. Fratr. Francisci Pipini*, L. I, c. 46, T. IX, p. 628.

que la maison d'Este étoit chargée de tous les intérêts du parti guelfe, que cette faction fut désignée dans toute la Vénétie par le nom de *parti des marquis*.

L'intérêt particulier lui-même se taisoit devant l'esprit de parti : Marchesella mourut avant que son mariage eût été consommé ; et cependant les neveux de Guillaume, qui lui avoient été substitués, ne réclamèrent point l'héritage des Adelard, de peur qu'en dépouillant la maison d'Este d'une si grande partie de ses richesses, ils ne l'éloignassent de Ferrare, et n'affoiblissent ainsi le pouvoir des Guelfes. D'autre part, l'insulte faite aux Salinguerra fut vivement ressentie par eux ; la jeune épouse leur avoit été enlevée après l'an 1180; et, pendant quarante ans, la guerre civile fut continuée, presque sans interruption, dans les murs de Ferrare. Durant cet espace de temps, dix fois, une faction chassa l'autre de la ville ; dix fois, toutes les propriétés des vaincus furent livrées au pillage, et toutes leurs maisons rasées jusque dans leurs fondemens (1).

(1) *Chron. Parva Ferrariens.* p. 481. Ces guerres civiles sont aussi racontées par *Gio. Batt. Pigna, Istoria de Principi d'Este, Venezia* 1572, *in*-4.°, L. II, p. 161 et suiv. Mais son récit est mêlé d'erreurs si grossières, qu'on ne peut lui accorder aucune confiance.

Tandis que la liberté des républiques de la Vénétie, ou Marche Trévisane, étoit si cruellement compromise par les passions turbulentes de leurs nobles, et que leur gouvernement dégénéroit en oligarchie irrégulière, les républiques transpadanes, Bologne, Reggio, Modène, Parme et Plaisance, affermissoient tous les jours leur indépendance, et acquéroient un ascendant toujours croissant sur la noblesse châtelaine qui les entouroit. Dans les annales de Reggio, qui, vers cette époque, sont plus détaillées que celles des autres villes, l'on trouve, à chaque année, l'indication d'un traité entre quelque gentilhomme et le podestat, pour soumettre de nouveaux châteaux à la république (1). Le gentilhomme, par ces traités, s'obligeoit à consigner sa terre à la communauté de Reggio, à vivre au moins deux mois dans les murs de la ville, à y remplir tous les devoirs d'un citoyen, soit en obéissant aux magistrats de la république, soit en contribuant de tout

(1) *Memoriale Potestatum Regiensium*, T. VIII, p. 1077 et suiv. Dans les *Annales Veteres Mutinens*, et dans le *Chronicon Parmense*, on ne trouve pour le douzième siècle que les noms des consuls et des podestats; mais Muratori a donné, *Præfat. ad Malvecium*, T. XIV, p. 774, deux chartres de gentilshommes qui, à cette époque, se soumettent à la république de Modène.

son pouvoir à la défense des personnes, des droits, des propriétés de ses nouveaux concitoyens. Les annales de Bologne contiennent un plus grand nombre encore de soumissions semblables ; déjà ces républiques n'avoient plus, dans leur voisinage, aucun gentilhomme qui se considérât comme indépendant d'elles; leur territoire confinoit de toutes parts avec le territoire d'autres républiques ; et les nobles, associés à leur sort, n'étoient plus des rivaux, mais un nouvel ordre de citoyens. Il est vrai que cet ordre, en s'attribuant des prérogatives onéreuses à toute la nation, excitoit déjà la jalousie du peuple. Les Bolonois avoient nommé, en 1192, leur propre évêque, Gérard de Scannabecchi, pour préteur ou podestat; et ce prélat les gouverna pendant une année avec une sagesse et une modération dont tous les partis furent également satisfaits (1). L'année suivante, il fut

(1) C'est au temps de l'administration de Gérard, qu'un historien de Bologne rapporte une légende que j'ai cru pouvoir me permettre d'insérer ici, comme indication des mœurs et de la croyance de ces temps.

Une jeune vierge, nommée Lucie, dont la beauté égaloit la noblesse, s'étoit enfermée dans le monastère de Sainte-Christine, à Bologne. Un Bolonois, épris d'amour pour elle, venoit se placer chaque jour sous la fenêtre d'où elle entendoit la messe dans l'église de son couvent. Lucie remarqua l'émotion du jeune homme au moment où elle s'approchoit; elle se rappela

confirmé dans son emploi ; mais les nobles commencèrent bientôt à se plaindre de ce que les plébeïens seuls étoient en faveur auprès de lui, et de ce que, si son gouvernement duroit encore quelque temps, l'autorité de la noblesse seroit absolument détruite (1). Ils prirent les armes contre lui ;

les paroles de son évêque, quand il lui avoit donné le voile : « *qu'il sépare à jamais vos yeux de ceux des hommes* », et elle crut devoir à Dieu de se cacher entièrement aux regards de son amant. Celui-ci trouva le lendemain la fenêtre fermée par une jalousie qui déroboit absolument Lucie à sa vue. C'étoit le moment où tous les Chrétiens étoient encore consternés de la prise de Jérusalem, et où l'appel à la croisade étoit sans cesse adressé à tous les cœurs généreux. Il jura de se consacrer à Dieu, comme sa bien-aimée ; il partit pour la Terre-sainte ; et, dès la première rencontre, se jetant au travers des rangs des infidèles, il y chercha la mort bien plus que la victoire. Renversé, cependant, il fut fait prisonnier, et les Sarrasins irrités voulurent, par des tourmens cruels, le forcer à renier sa foi. Comme il étoit entre les mains des bourreaux, il s'écria : « O » vierge sainte, ô chaste Lucie ! si tu vis encore, soutiens par » tes prières celui qui t'a tant aimée ; si tu es déjà dans le ciel, » fléchis pour moi mon Seigneur » ! A peine eut-il dit ces mots, qu'il tomba dans un sommeil profond, et quand il se réveilla, il se trouva, chargé encore de ses fers, au pied du monastère de Sainte-Christine. Lucie l'y attendoit, brillante de gloire et de beauté. — « Lucie, vis-tu encore » s'écria-t-il ? — « Je vis, mais » de la vraie vie ; va, dépose tes fers sur mon tombeau, et » remercie Dieu de la grace qu'il t'a faite ». Elle étoit morte le jour même où il avoit quitté la terre d'Europe. — *Cherubino Ghirardacci Historia di Bologna*, L. IV, p. 106.

(1) *Ibid.* p. 102.

ils le chassèrent de la ville, et nommèrent de nouveaux consuls. Cette première indication de leur jalousie, ce premier appel à la décision des armes, sur les droits des deux ordres rivaux, étoit cependant, pour eux-mêmes, d'un bien dangereux exemple; car ils n'étoient pas les plus forts. Le peuple pouvoit à son tour recouvrer, par les mêmes moyens, l'influence qu'on lui ravissoit, il pouvoit les chasser eux-mêmes de la ville; et bientôt, dans une autre république, il fit ce que les Bolonois pouvoient faire.

Le gouvernement de Brescia étoit tout entier entre les mains des nobles, qui avoient successivement engagé la commune dans plusieurs guerres contre les villes voisines de Crémone et de Bergame. A la sollicitation des Milanois, ces nobles voulurent de nouveau, l'an 1200, faire prendre les armes au peuple contre les Bergamasques; mais le peuple, épuisé par de fréquens combats, refusa de servir davantage une ambition qu'il ne partageoit pas. S'il prit les armes en effet, ce fut contre les nobles qui vouloient le forcer à servir; et, après un combat sanglant livré au milieu des rues, il les contraignit tous à sortir de la ville. Les gentilshommes, réfugiés auprès des Crémonois, formèrent entr'eux une compagnie militaire qu'ils nommèrent la

société de Saint-Faustus. Les plébeïens, de leur côté, formèrent une compagnie qu'ils nommèrent *Bruzella* (1). Ce nom de Bruzella ou Brighella s'est conservé jusqu'à nos jours: c'est un des masques du théâtre italien, le plébeïen bressan, insolent, courageux et fourbe. Les nobles contractèrent une alliance avec les villes de Crémone, Bergame et Mantoue, depuis long-temps ennemies de leur patrie. Le peuple s'allia aux Véronois, et la guerre se continua entr'eux avec acharnement. La même année, une révolution presque semblable s'opéra dans Padoue; mais la chronique de cette ville ne nous l'indique que par un seul mot. « L'an 1200, » dit-elle, « les plébeïens ôtèrent aux magnats l'ad- » ministration de la ville, et ils se l'attri- » buèrent (2). » C'est ainsi que les révolutions de la dernière année du douzième siècle parurent présager celles qui, pendant tout le cours du treizième, bouleversèrent l'Italie.

(1) *Jacob. Malvecii Chronicon Brixianum.* Dist. VII, c. 81-84, p. 894, T. XIV.

(2) *Additam. ad Rolandin. Regiminum Paduæ.* T. VIII, p. 368.

CHAPITRE XIII.

Pontificat d'Innocent III. — Etablissement du pouvoir temporel de l'église. — Abaissement du parti gibelin.

1197—1216.

La mort presque simultanée de tous les souverains de l'Italie, ouvrit, vers la fin du douzième siècle, une libre carrière à l'ambition d'un de leurs successeurs, le pontife Innocent III. Ce pape est l'un des fondateurs de la monarchie temporelle de l'église; monarchie qui, quatre fois, a été fondée de nouveau par les pontifes, parce que, quatre fois, malgré tout l'appui que leur prêtoit la superstition, ils se laissèrent dépouiller par le pouvoir militaire qu'ils avoient institué pour leur défense. Les papes, élevés à une haute puissance, par Charlemagne et ses premiers successeurs, furent appelés à une nouvelle lutte, pour recouvrer leur trône, dans le onzième, le treizième et le seizième siècles: Grégoire VII, Innocent III, et Jules II, sont les hommes qui, à ces trois époques,

ont reconquis l'autorité temporelle, et donné un État à l'église. L'établissement d'une puissance du premier ordre, qui souvent a recherché l'alliance des villes libres, qui quelquefois les a opprimées, qui toujours a pris part à toutes leurs révolutions, doit former une partie essentielle de l'histoire de la liberté italienne.

Il devoit y avoir entre les papes et les empereurs une opposition constante ; elle étoit la conséquence nécessaire du rang de ces deux chefs de la chrétienté, de leurs prérogatives, de leurs prétentions. Ils pouvoient convenir entr'eux d'une trève ; mais tant que les papes ne renonceroient pas à la domination sur tous les trônes de la terre ; tant que les empereurs ne se dépouilleroient pas de leurs droits les plus importans, il étoit impossible qu'ils arrivassent à conclure une paix sincère. Lorsque leurs dissentions n'éclatoient pas, c'étoient ordinairement parce que l'un des partis l'emportoit de beaucoup en forces sur l'autre ; l'équilibre ramenoit toujours la guerre.

Depuis la paix de Constance, le parti impérial avoit recouvré en Italie une grande prépondérance ; Frédéric I avoit pour lui et sa gloire et son pouvoir : le mariage de son fils avec l'héritière de Naples avoit privé

le pontife d'un ancien et fidèle allié, en même-temps qu'il avoit doublé les forces de son adversaire. L'état ecclésiastique étoit entouré, étoit partagé par les possessions du monarque, et les papes qui s'étoient succédés depuis Luce III jusqu'à Célestin III, s'étoient efforcés de déguiser leur dépendance et leur foiblesse sous une apparente modération. Le dernier surtout avoit eu à repousser les attaques de Henri VI, qui sembloient compromettre son existence; et quelle que fût l'importance de ses démêlés avec ce monarque, jamais il n'avoit osé faire cause commune avec ses ennemis, ou employer contre lui les armes spirituelles, dont ses prédécesseurs et ses successeurs firent un si fréquent usage (1). Henri cependant avoit de toute manière restreint les droits ou plutôt les prétentions du pape. Depuis les investitures accordées aux Normands, le saint-siége étoit considéré comme suzerain du royaume de Naples; cependant Henri, pour s'emparer de ce royaume, n'avoit fait valoir que son droit

(1) Innocent III prétendit dans la suite, il est vrai, que Henri avoit été excommunié pour avoir arrêté Richard I d'Angleterre; en effet, il avoit encouru ainsi les excommunications générales, prononcées d'avance contre tous ceux qui attaqueroient les croisés; mais cette sentence redoutable n'avoit jamais été fulminée contre lui.

héréditaire, et n'avoit presque pas recherché l'agrément du pape. Il avoit continué à jouir des biens de la comtesse Mathilde, malgré toutes les réclamations du saint-siége, et il les avoit donnés en fief à ses parens ou à ses généraux; il avoit fait valoir les anciens droits de l'empire sur les provinces voisines de Rome, le duché de Spolète, la Marche d'Ancone et la Romagne; et il n'avoit tenu aucun compte des prétentions du pape à la souveraineté de ces provinces; enfin, dans Rome même, il avoit doublement limité l'autorité ecclésiastique, par les pouvoirs qu'il s'étoit réservés, et par ceux qu'il avoit laissé réclamer à un gouvernement républicain.

Henri VI et Célestin III moururent; et 1197.
leur mort changea tellement les rapports et la proportion des forces entre les deux partis, que le pontife put faire à son tour des conquêtes sur l'autorité royale, sans éprouver de résistance, et sans que ses adversaires osassent accuser son ambition. D'une part, en effet, immédiatement après la mort de Célestin, Innocent III, noble romain, comte de Signa, âgé seulement de trente-sept ans, fut élu pour le remplacer. Il apportoit dans l'administration une profonde connoissance des intérêts de sa patrie et de ceux du saint-siége; le courage et l'ambition d'un gentil-

1197. homme, jeune encore; enfin la réputation de sainteté et de savoir qu'il devoit à une vie régulière et à des écrits estimés de son temps (1). D'autre part, Frédéric II, le successeur de Henri, étoit un enfant de deux ans, et sa mère Constance, pendant l'année qu'elle survécut à son mari, s'étoit jetée dans le parti du pape pour obtenir son appui; elle avoit partagé le ressentiment de ses sujets contre les Allemands, ministres de la tyrannie de Henri; elle avoit déclaré ennemi de son royaume leur général Marcovaldo, alors duc de Ravenne et marquis d'Ancone. Lorsqu'elle mourut, elle choisit Innocent III pour tuteur de son fils et administrateur de son royaume; et, comme si elle avoit pu craindre qu'il refusât cet office, elle lui avoit assigné une pension pour le déterminer à s'en charger.

Henri VI, avant sa mort, avoit déjà obtenu des princes d'Allemagne, qu'ils élussent son fils Frédéric II, pour roi des Romains; il sembloit ainsi lui avoir assuré la succession à l'empire; cependant on ne songea pas même aux droits que pouvoit avoir cet enfant, lorsque Henri mourut; et la couronne

(1) Il avoit écrit sur la misère de la condition humaine, et sur des points de discipline. *Vita Innocentii III, ex anonimo Synchrono à Baluzio edita, et rursus Scr. It.* T. III, P. I, p. 486, §. 2.

ne fut disputée que par deux prétendans, 1197.
Philippe, duc de Souabe, l'aîné des frères de Henri VI, et Othon, alors duc d'Aquitaine, fils de Henri le lion, ci-devant duc de Bavière et Saxe (1). Parmi les souverains d'Europe, Philippe Auguste de France se déclara pour le premier, Richard cœur de lion, d'Angleterre, pour le second, et tous deux soutinrent leur protégé de tous leurs trésors et de toutes leurs forces. Chacun des compétiteurs fut déclaré empereur par son parti; le premier étoit le représentant de la maison gibeline, le second, de la maison guelfe; en sorte que l'animosité redoubla entre ces deux factions, et que, rendue plus légitime par une élection contestée, elle éclata par des guerres longues et sanglantes, qui occupèrent toutes les forces de l'Allemagne. Tant qu'elles durèrent, les droits des empereurs, en Italie, furent laissés sans défenseurs.

Innocent s'aperçut bien vîte des avantages de sa situation; il sembla se promettre que

(1) Innocent, tuteur du jeune prince, se crut obligé de faire entrer aussi dans la balance les droits de son pupile. Nous avons de lui une pièce intitulée : *Deliberatio Domini Papæ super facto Imperii de Tribus Electis.* Mais il conclut en faveur d'Othon. *Annal. Ecclesiast. Oderici Raynaldi ad ann.* 1200, §. 26 et suiv., p. 51, T. XIII.

1197. sa hardiesse seroit digne, tout au moins, de circonstances aussi favorables.

Ses premiers regards furent tournés vers l'administration intérieure de Rome : c'étoit sous le pontificat de Célestin III, que l'autorité du sénat avoit été définitivement reconnue par les papes, et que la constitution de ce corps avoit été fixée par une chartre que nous avons déjà indiquée ailleurs (1); mais les Romains n'eurent pas plus tôt obtenu le privilége pour lequel ils avoient long-temps combattu, qu'ils s'en dégoûtèrent, et dès l'année suivante ils voulurent imiter ce qu'ils voyoient pratiquer par les autres villes; ils supprimèrent l'autorité nationale de leur nouveau conseil, pour lui substituer un magistrat étranger et militaire, qui, d'une main plus ferme, contînt les passions turbulentes des nobles; ils nommèrent ce magistrat *sénateur*; ils l'établirent dans le palais même qu'occupoit le sénat au Capitole, et ils l'investirent de tous les pouvoirs auparavant attribués à ce corps (2). Benedetto Carissimo fut le premier

(1) Ce fut en l'année 1191. La chartre se trouve *Diss. XLV, in Antiq. Ital. M. Æ.* T. IV, p. 35.

(2) *Storia Diplomatica de Senatori di Roma di Antonio Vitale. Roma* 1791. 2 vol. in-4.° T. I, p. 76. — *Michel Conrigio Curtius Comment. de Senatu Romano post temp. Reip. liberæ.*

sénateur de Rome ; Giovanni Capoccio lui 1197.
succéda; et pendant les quatre ans que dura leur administration, les Romains s'emparèrent de la ville de Tusculum, dont ils avoient été long-temps jaloux, et la détruisirent de fond en comble (1); ils soumirent toute la campagne maritime et toute la Sabine; ils forcèrent enfin toutes les petites villes de ces deux provinces, à recevoir de leurs mains, leurs juges et leurs podestats. Cependant, lorsqu'Innocent parvint au pontificat, le peuple avoit déjà manifesté quelque jalousie, de ce qu'un magistrat étranger, exerçoit chez lui l'autorité souveraine ; d'autre part, il avoit demandé au nouveau pontife, une distribution d'argent. C'étoit en quelque sorte le prix du serment d'obéissance à saint Pierre, que le peuple vouloit bien prêter à l'occasion d'une nouvelle élection : Innocent accorda la distribution demandée, mais il rendit le serment plus obligatoire qu'aucun de ceux qui avoient été prêtés à ses prédécesseurs; et, profitant

L. VII, c. 4, §. 187, p. 282. *Genevæ* 1769. — *Vita Innocentii III*, p. 487. *ubi per errorem nuncupatur Benedictus Cariscus vice Carissimi.*

(1) *Conrad. Abb. Ursperg. Chron.* p. 303. Les habitans de Tusculum se rassemblant de nouveau sous des cabanes de feuillage, *frasche*, formèrent un bourg, au-dessous de leur ancienne patrie, qu'on appelle aujourd'hui *Frascati.*

1197. de l'avidité momentanée des citoyens, il fit élire un nouveau sénateur, choisi parmi ses créatures (1); il obligea le préfet de la ville, officier de l'empereur, à lui prêter l'hommage lige, et à recevoir de ses mains une nouvelle investiture de sa place; enfin, il expulsa des villes du patrimoine de saint Pierre, tous les juges et podestats nommés par le peuple; il en nomma d'autres à leur place; et s'attribua ainsi la souveraineté d'une province conquise par les armes des Romains.

Pendant le règne d'Innocent, l'administration de Rome éprouva quelques révolutions encore; les Romains alternèrent entre le gouvernement d'un seul sénateur et celui de plusieurs, comme leurs ancêtres avoient alterné autrefois entre les consuls et les tribuns des soldats; mais en 1207, toujours par l'entremise d'Innocent, les attributions du sénateur furent définitivement fixées, et dès-lors, jusqu'à nos jours, elles se sont conservées avec peu d'altération (2). Chef suprême de la justice, de la police et du pouvoir militaire, cet homme représentoit à lui seul, toute la majesté du gouvernement; et, tel que le podestat dans les autres villes, il ne

(1) *Vita Innocentii III*, §. 8, p. 487.

(2) *Storia de Senatori di Roma d'Ant. Vitale.*

lui manquoit, pour devenir un tyran, que 1197.
d'obtenir que son autorité ne fût plus limitée par un court espace de temps, et d'être soutenu par l'appui d'une des factions auxquelles sa naissance le rendoit presque toujours étranger. Le pontife s'occupa en même-temps, de faire rédiger le serment que devoit prêter entre ses mains, ce premier magistrat; pour ne point effaroucher les Romains, il ne voulut pas que ce serment rappelât une souveraineté à laquelle il prétendoit, mais qu'il savoit bien ne pouvoir être reconnue par le peuple; il ne voulut point non plus, que ce serment pût être allégué contre lui pour infirmer ses droits (1). Le sénateur s'engagea donc seulement envers le pape, « à ne » point contribuer par ses faits ou ses conseils » à lui faire perdre la vie ou les membres; » il lui promit de lui révéler les machi- » nations contre lui, qui viendroient à sa » connoissance; de le conserver de tout son » pouvoir en possession de la papauté, et » des droits régaliens qui se trouveroient » appartenir bien réellement à saint Pierre; » enfin, de pourvoir à la sûreté des car- » dinaux et de leurs familles, dans toutes » les parties de Rome et de sa jurisdiction ».

(1) Ce serment est rapporté textuellement dans la *Storia Diplom. de Senatori di Roma*, p. 82.

1197. Henri VI avoit rétabli plusieurs des grands fiefs de l'empire en Italie ; il avoit conféré à Marcovald, son grand sénéchal, le duché de Romagne, le marquisat d'Ancone, et le comté de Molise ; à Philippe, duc de Souabe, son propre frère, auquel il avoit fait épouser la veuve du fils du roi Tancrède, fille de l'empereur des Grecs (1), il avoit accordé le marquisat de Toscane; et à Conrad de Souabe, surnommé *Mosca in cervello*, il avoit donné le duché de Spolète. Une partie de ces provinces étoit comprise dans le don prétendu de Charlemagne; une autre, dans l'héritage de la comtesse Mathilde; et ces deux titres se corroboroient l'un l'autre, quoique, jusqu'alors, ils n'eussent jamais fait obtenir au saint siége la souveraineté à laquelle il prétendoit. Innocent profita de la foiblesse du parti impérial en Italie, pour les faire valoir; et de même que Rome assignoit quelquefois des provinces à soumettre aux consuls, il nomma deux cardinaux-prêtres pour reconquérir la Marche, et deux autres prélats pour soumettre le duché de Spolète (2). Les seigneurs allemands à qui ces deux provinces

(1) *Otto de Sancto Blasio Chron.* c. 41, *v.* 898. — *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.* p. 304.

(2) *Vita Innocentii III*, §. 9 et 10.

avoient été données en fief pendant le règne de Henri VI, avoient tellement abusé de leur pouvoir, que tous leurs sujets étoient disposés à la révolte. Les villes qui se trouvoient enclavées dans leurs gouvernemens, plus petites et plus foibles que celles de la Lombardie, n'avoient point élevé leurs prétentions jusqu'à l'indépendance; leur administration municipale étoit restée telle à-peu-près qu'elle s'étoit formée dans le dixième siècle; ces villes se flattèrent de trouver plus de liberté sous le gouvernement de l'église, que sous celui de militaires étrangers, et toutes ouvrirent leurs portes aux prélats envoyés pour recueillir leur serment de fidélité. Dans la première province, Ancone, Fermo, Osimo, Camerino, Fano, Jési, Sinigaglia et Pesaro; dans la seconde, Rieti, Spolète, Assise, Foligno, Nocera, Perouse, Agobbio, Todi et Citta di Castello, reconnurent la souveraineté du pape, sans renoncer cependant à leurs gouvernemens municipaux. 1197.

Le pape n'auroit point réussi à faire entrer sous sa dépendance immédiate les villes de la Toscane; jusqu'alors elles avoient, il est vrai, toujours obéi aux empereurs, mais elles avoient assez le sentiment de leurs forces, pour ne vouloir échanger leur condition contre aucune autre, à moins que ce ne fût

1197. l'existence républicaine. En s'adressant à elles, le pape se déclara donc de lui-même le patron de leur liberté ; et, sans réclamer sur des villes puissantes les droits de la comtesse Mathilde, dont le nom seul auroit réveillé leur jalousie, il se contenta de demander leur assistance comme amies de la religion autant que de la liberté, et comme protectrices de l'église. Il chargea les cardinaux Pandolfe et Bernard de cette négociation, non moins délicate que les précédentes.

Ces cardinaux s'adressèrent d'abord aux villes de Florence, de Lucques et de Sienne; ensuite à l'évêque de Volterre, alors seigneur temporel de sa ville, et aux habitans de Prato et de San-Miniato. Ils leur représentèrent que la mort de l'empereur les avoit dégagés de leurs obligations envers l'empire (1); et qu'il étoit de leur sagesse de profiter de l'interrègne, pour empêcher qu'un nouvel empereur, en les entraînant dans ses dissentions avec l'église, ne compromît leur conscience, et ne mît en opposition leurs devoirs envers les hommes avec leurs devoirs envers Dieu. Les villes toscanes avoient eu à se plaindre, sous le règne de Henri VI, de l'augmentation

(1) *Scipione Ammirato Istorie Fiorentine*, L. I, p. 63. *ann.* 1197.

des impôts, et des exactions des ministres allemands que l'empereur envoyoit pour les recouvrer; elles consentirent donc à former une assemblée de leurs deputés à San-Ginnasio, bourgade située au pied du mont de San-Miniato; c'est là qu'à l'instigation des deux cardinaux, elles s'associèrent par la ligue toscane ou ligue guelfe, qui fut renouvelée ensuite entr'elles un demi-siècle plus tard (1). Les alliés prenoient l'engagement de ne reconnoître aucun empereur, aucun roi, prince, duc ou marquis, sans l'approbation expresse et spéciale de l'église romaine; ils promettoient de plus de se défendre les uns les autres, et de défendre de même l'église toutes les fois qu'ils seroient recherchés par elle; ils s'engageoient encore à l'aider à recouvrer toutes les parties de son patrimoine, et tous les pays sur lesquels elle prétendoit avoir des droits, excepté ceux qui étoient actuellement occupés par quelqu'un des alliés. 1197.

La chartre originale de la ligue toscane a été conservée dans l'archive de Florence, et elle est rapportée par deux historiens modernes (2); mais aucun des historiens

(1) *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana del Cav. Flaminio del Borgo.* Dissert. IV, p. 157. — *Vita Innocent. III,* §. 12, p. 488.

(2) *Scipione Ammirato,* et l'auteur anonime *de libertate*

1197. contemporains n'a fait mention de cette ligue, excepté le biographe d'Innocent III; aussi connoissons-nous assez mal et ses conditions et ses résultats. Il paroît que les villes toscanes étoient accoutumées à se considérer comme formant un corps, depuis le temps où les empereurs avoient établi, à San-Miniato, un député (1) destiné à recueillir les impôts de toute la province; elles avoient eu fréquemment des assemblées provinciales, et chaque ville nommoit un recteur ou député à ces diètes. Si nous pouvons en croire l'historien de Sienne, Malavolti (2), ce recteur n'avoit aucune autorité dans sa propre patrie; mais un serment le lioit à contribuer toujours, dans l'assemblée, à rétablir la paix en Toscane, et à procurer le bien commun de toute la province. Dès que les recteurs toscans apprenoient que deux villes avoient quelque démêlé ensemble, ils se rassembloient aussitôt; quoique les communes se trouvassent engagées dans les factions les plus opposées,

civitatis Florentiæ ejusque dominii, 1722, p. 69. Je n'ai point vu le dernier.

(1) De-là le nom de S. Miniato *al Tedesco*, ou de l'allemand.

(2) C'est un des meilleurs écrivains du second ordre, et parmi ceux qui ne sont pas originaux; il a écrit vers la fin du seizième siècle.

leurs députés se réunissoient, et ils s'effor- 1197.
çoient, par tous les moyens possibles, de rétablir entr'elles la paix. Lors même qu'ils ne pouvoient y réussir, leur société n'étoit point dissoute ; ils se rassembloient à des époques fixes, et ne laissoient échapper aucune occasion de mettre un terme à la guerre. La diète elle-même devoit élire les nouveaux recteurs destinés à remplacer ceux qui étoient actuellement en charge ; son but étoit la conciliation, et cet esprit dirigeoit ses élections dans chaque ville (1). Cette continuité aristocratique n'entraînoit aucun danger pour la liberté des républiques, puisque les recteurs n'avoient aucune autorité dans leur patrie ; elle avoit l'immense avantage, au milieu des passions populaires et des révolutions qu'elles excitoient, de conserver à cette assemblée l'amour de la paix, comme esprit de corps, comme principe de son existence. Cette sage institution fut détruite cependant, parce qu'elle mettoit obstacle à l'ambition des villes les plus puissantes ; à peine une mémoire confuse nous en a-t-elle été conservée par quelques historiens.

La ville de Pise refusa seule d'entrer dans

(1) *Malavolti Istoria di Siena. Venetia* 1599. 4. P. I, L. IV, p. 44.

1197. cette ligue ; en effet, elle ne pouvoit acquérir aucun nouveau privilége en s'armant contre les empereurs, de la faveur desquels elle avoit déjà reçu les plus amples prérogatives; elle montra dans plus d'une occasion, par sa constance à supporter leur cause au milieu des revers, combien la reconnoissance lie un peuple libre, d'une manière plus puissante et plus durable, qu'elle ne sauroit lier le peuple gouverné par un seul homme. Henri VI, l'an 1192, avoit accordé aux Pisans, par un diplome remarquable, tous les droits régaliens, non-seulement dans leur ville, mais dans un vaste territoire où se trouvoient compris soixante-quatre bourgades et châteaux (1). De plus, il leur avoit cédé en fief la Corse avec les îles d'Elbe, Capraia et Pianosa; il avoit confirmé le privilége dont ils jouissoient depuis fort long-temps, d'élire eux-mêmes leurs consuls et tous leurs magistrats; et il avoit déclaré expressément, qu'il entendoit que les Pisans fussent et restassent libres; aussi les dispensoit-il de toute contribution et de tout logement des gens

(1) L'extrait en est rapporté par le Cheval. *Flaminio del Borgo.* Dissert. IV, p. 159. Il promettoit de le donner en entier dans l'appendix N.° X; mais je crois que cet appendix n'a jamais paru. Au reste, le diplome est imprimé *Ant. Ital. Mur.* Dissert. L, p. 473.

de guerre. Les cardinaux se rendirent à Pise; 1197.
ils sollicitèrent les magistrats de la république d'accéder à la ligue faite pour la défense de l'église; et, comme première marque de leur soumission, ils les pressèrent de faire la paix avec les Génois; mais les Pisans s'y refusèrent avec constance (1), et depuis cette époque jusqu'à l'asservissement de leur république, ils demeurèrent constamment à la tête de la faction gibeline en Toscane.

En même-temps qu'Innocent III étendoit son influence sur les villes libres, et se mettoit à la tête de leurs ligues, il ne négligeoit pas les avantages plus grands encore qu'il pouvoit recueillir dans les deux Siciles, de l'état d'abandon où se trouvoit ce royaume. Constance, en mourant, avoit laissé au pape la tutelle de son fils; et peu d'années après, à la suite d'une victoire remportée sur un général allemand par les troupes dévouées à Innocent (2), celui-ci trouva ou fit paroître un testament de Henri VI, qui reconnoissoit tous les droits du saint-siége sur le royaume, et qui mettoit le jeune Frédéric sous la protection du pape. Innocent connoissoit tout

(1) *Chroniche di Pisa di Bernardo Marangoni. Supplem. Florent. ad Script. Ital.* T. I, p. 479.

(2) *Vita Innocentii III.* §. 28, p. 494.

l'avantage qu'il pourroit recueillir de la tutelle du prince même qu'il vouloit dépouiller. Déjà, du vivant de Constance, il n'avoit accordé l'investiture à elle et à son fils, qu'après les avoir privés d'une partie des prérogatives attachées à la couronne de Sicile. D'après le traité de paix conclu entre Guillaume I et Adrien IV, les bénéfices ecclésiastiques du royaume ne pouvoient être conférés par la cour de Rome, sans l'approbation du souverain. Innocent rendit illusoire cette réserve, en ôtant au nouveau roi le droit de refuser l'approbation qui lui seroit demandée (1). Il commença ensuite à exercer la tutelle qui lui avoit été déférée, conjointement avec les archevêques de Capoue, de Palerme, de Montréal et avec l'évêque de Troies, administrateurs du royaume, et il entreprit de diriger toutes leurs opérations par les lettres qu'il leur écrivoit chaque jour. Le général des troupes allemandes, Marcovald, grand sénéchal de Henri IV, étoit rentré dans le royaume dès qu'il avoit appris la mort de Constance, et seul il soutenoit le parti gibelin en opposition ouverte avec le pape (2). Il

(1) *Giannone Istoria Civile del Regno di Napoli*, L. XIV, c. 3.

(2) *Ib.* L. XV. — *Richardi de S. Germano Chron.* p. 977.

avoit été obligé de rechercher l'alliance des Sarrasins de Sicile; et, avec leur aide et celle des barons mécontens de la cour de Rome, il étoit parvenu à se faire un parti puissant, qui pouvoit donner de l'inquiétude au pontife. Celui-ci, malgré l'orgueil avec lequel il commandoit aux Siciliens, ne disposoit que de peu de forces. Il envoya une fois six cents soldats à l'abbé du Mont Cassin, pour l'aider à se défendre; une autre fois il en fit passer deux cents en Sicile, lorsqu'il crut cette île en danger d'être conquise par Marcovald; c'est à ces deux expéditions que se bornèrent les efforts directs du pontife pour la défense de son pupille.

Après avoir observé cette foiblesse, ces négociations de chef de parti dans les villes d'Italie, ces armées pontificales qui forment à peine des compagnies, il est curieux de voir le même Innocent devenir plus grand, à mesure qu'il s'éloigne, et parler en souverain au reste de l'Europe. C'est le même pontife qui donnoit ordre à André, duc de Hongrie, de marcher à la Terre-sainte, pour que sa présence ne troublât plus le repos du roi son frère (1); qui forçoit ce frère à porter les armes contre Culinus, ban de Bosnie, pour

(1) *Oderic Raynald. Annales Ecclesiast.* 1198, §. 10.

le punir d'avoir protégé les hérétiques (1); qui excitoit les rois de Danemarck et de Suède à attaquer Suero, roi de Norwège, et à le dépouiller de sa couronne (2); qui ordonnoit à Philippe Auguste de retirer du monastère et de rétablir dans les droits d'une épouse, Ingeburge de Danemarck, qu'il avoit répudiée, et qui, pour forcer son obéissance, frappoit tout le royaume d'un interdit (3). C'est le même pontife qui réduisoit à la nécessité de se déclarer tributaire du saint-siége, d'abord le roi de Portugal (4), ensuite le roi d'Aragon (5), plus tard le roi et le royaume de Pologne (6), et enfin, ce Jean, roi d'Angleterre, qui lui prêta serment de fidélité (7). Jamais les excommunications et les interdits ne furent prodigués comme durant son pontificat; jamais les papes ne s'attribuèrent une part plus importante au gouvernement temporel de l'Europe. Mais quel que

(1) *Oderic Raynald. Annales Eccles.* 1200, §. 46, p. 57. — *Innocent. Epist.* L. III, ep. 2.

(2) *Ib.* 1198, §. 71, p. 18.

(3) *Ib.* 1200, §. 9, p. 45.

(4) *Ib.* 1198, §. 35.

(5) *Ib.* 1204, §. 72, 73, p. 121.

(6) *Ib.* 1207, §. 15, p. 155; et *Innoc. Epist.* L. IX, ep. 217.

(7) *Ib.* 1213, §. 73-79, p. 210.

fût le talent du pape, et l'art avec lequel il savoit réveiller et mettre à profit la superstition de son siècle, ce n'étoit point l'Italie où cette superstition pouvoit le rendre puissant; il avoit besoin de s'y procurer d'autres armes: aussi recourut-il de bonne heure à d'autres mesures, pour arrêter les progrès du parti gibelin, et alla-t-il chercher en France un rival qu'il pût opposer à Frédéric lui-même, s'il en avoit besoin un jour.

Gaultier, comte de Brienne, gentilhomme françois, avoit épousé la fille aînée de Tancrède, dernier roi de la race normande. Sibille, veuve de ce monarque infortuné, après une longue captivité en Allemagne, avoit été relâchée avec ses deux filles, à la sollicitation du saint-siége; Guillaume, son fils, étoit mort dans sa prison. Ces enfans malheureux avoient été arrêtés, contre la foi d'un traité, par Henri VI, lors de la conquête de la Sicile; ils avoient renoncé à leur droit héréditaire à la couronne, moyennant que Henri VI leur assurât l'héritage dont leur père Tancrède étoit en possession avant d'être roi: c'étoit le comté de Lecce et la principauté de Tarente; et, dès qu'en vertu de cette promesse, ils avoient ouvert à leur ennemi les portes du palais et de la citadelle

de Palerme, ils avoient été jetés en prison (1). Gaultier, époux de la fille aînée de Tancrède, et son représentant immédiat, avoit à la couronne le même droit que lui; d'après l'illégitimité de Tancrède, ce droit pouvoit n'être pas valable, mais Gaultier demandoit tout au moins qu'on le mît en possession du comté de Lecce et de la principauté de Tarente, que Henri avoit promis aux enfans de Tancrède, comme prix de leur renonciation à la couronne. Innocent III accueillit cette demande, qu'il reconnut pour légitime; il engagea Gaultier à repasser en France pour y lever une petite armée; à son retour il l'opposa à Marcovald, et introduisit ainsi pour la première fois les François dans le royaume de Naples. Cependant les projets du pontife, quels qu'ils fussent, ne purent se réaliser. Gaultier, après quelques succès brillans, périt, en 1205, dans une escarmouche contre les Allemands (2).

Innocent ne négligea point de contribuer aussi en Allemagne à relever le parti guelfe; l'un des deux prétendans à l'empire, Othon,

(1) *Richardus de S. Germano Chron.* p. 975. — *Chronic. Monasterii Fossæ novæ*, p. 880.

(2) *Chron. Fossæ novæ*, 884. — *Richardi de S. Germano Chron.* p. 980.

étoit d'une famille de tout temps dévouée aux papes; l'autre, Philippe de Souabe, étoit d'une famille qui de tout temps leur avoit été contraire; aussi Innocent se prononça-t-il fortement en faveur du premier, et déclara-t-il que le second, précédemment excommunié pour quelques violences commises contre l'église, n'avoit pu, sans scandale, être considéré comme éligible (1). Au bout de quelques années cependant la fortune de la guerre fut contraire au protégé du pape. Othon, chassé 1206.
de Cologne par son rival, se vit forcé d'aller mendier des secours en Angleterre, et le pontife crut prudent d'entrer en négociation avec ce même Philippe qu'il avoit long-temps repoussé. De l'aveu de l'historien ecclésiastique, il commença par le réconcilier avec l'église (2). Arnold de Lubec ajoute que l'empereur élu offrit de donner sa fille en mariage à Richard, frère du pape; de lui assurer pour sa dot la Toscane, Spolète et la Marche d'Ancone; enfin, de consentir à ce que son compétiteur Othon fût désigné pour être son successeur, et reconnu comme roi des

(1) *Oderic Raynald. Annal. Eccles.* 1200, §. 26 et suiv., p. 51; 1201, §. 5 et suiv. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 48, p. 905. — *Conradus Abbas Urspergens.* p. 305.

(2) *Oder. Rayn.* 1206, §. 15, p. 142; et 1207, §. 7, p. 154.

Romains (1). La négociation étoit déjà fort avancée lorsqu'elle fut tout-à-coup interrompue par la mort de Philippe, qu'un ennemi particulier assassina dans son palais.
1208. Othon étoit complétement étranger à cet attentat, mais il profita de ses suites; il épousa la fille de Philippe, et parut acquérir ainsi un titre aux droits héréditaires de la maison de Souabe; il renonça formellement à toute prétention sur les duchés de Bavière et de Saxe, dont son père avoit été dépouillé; et, se conciliant par ces sacrifices l'affection des princes allemands de tous les partis, il fut de nouveau proclamé roi des Romains et de Germanie, par les vœux unanimes de la diète d'Alberstadt (2).

La fortune s'étant de nouveau montrée favorable à Othon, Innocent ne fut pas des derniers à rechercher son amitié, et à contracter alliance avec lui; un traité fut conclu entr'eux à Spire; le pape promit de donner à l'empereur élu la couronne impériale; Othon, de son côté, accorda aux demandes du

(1) *Arnold Lubec.* L. VII, c. 6. — *Abbas Ursperg. in Chron.* p. 310. L'abbé d'Ursperg, contemporain et partisan de Philippe, a écrit l'histoire de son règne avec une chaleur et un intérêt qu'on ne trouve point dans aucune autre partie de sa chronique.

(2) *Conrad. Abb. Ursperg. Chron.* p. 312. — *Otto de Sancto Blasio*, c. 50, p. 907.

pontife tous les avantages que l'église pouvoit désirer. C'est ainsi que se termina la guerre d'Allemagne, et l'interrègne de dix ans dont elle avoit été la conséquence. Le parti guelfe avoit profité, en Italie, de cet interrègne pour secouer presqu'absolument le joug des monarques allemands.

Le couronnement d'Othon IV, et sa descente en Italie, sembloient devoir être pour ce parti l'occasion de nouveaux triomphes; jamais empereur plus favorable à l'église romaine n'avoit encore régné; mais les intérêts de sa couronne étoient trop contraires à ceux du saint-siége, pour que l'accord entr'eux pût durer long-temps. En effet, dès qu'Othon fut entré en Italie, il sentit combien il lui convenoit de se rapprocher des anciens partisans de l'autorité impériale; l'on vit bientôt le chef de la maison guelfe, devenu empereur, s'entourer de capitaines gibelins, et le pape opposer à ce monarque le jeune Frédéric, dernier rejeton du sang des Gibelins, défendu par les soldats des Guelfes.

Othon IV entra en Italie par la vallée de 1209.
Trente, et arriva sur les bords de l'Adige, à Orsanigi, sur le territoire véronois; c'est là qu'il avoit donné rendez-vous aux principaux seigneurs de la Vénétie, et surtout à Eccelino II da Romano, et à Azzo VI, marquis

1209. d'Este (1). Ces deux gentilshommes avoient profité de l'interrègne pour accroître leur influence dans la Marche; les factions étoient plus que jamais animées l'une contre l'autre, et ceux qui s'étoient mis à leur tête avoient eu l'art de faire absolument oublier l'intérêt des communes, et ne plus considérer qu'eux dans les guerres civiles. Les factions, nées dans chaque ville de la jalousie des gentilshommes et de leurs violences mutuelles, avoient autant de causes différentes que ces hommes passionnés avoient pu se faire d'offenses; mais les deux noms nouvellement introduits de Guelfes et de Gibelins, faisoient un lien entre les factions des villes voisines; Salinguerra à Ferrare, et les Montecchi à Vérone, par le nom seul de Gibelins, se trouvoient ligués avec Eccelino; la ville de Trévise et celle de Padoue, alors gouvernées par la même faction, étoient dans la même alliance, tandis que l'on comptoit dans le parti opposé les amis des Adélard à Ferrare, le comte de San-Bonifazio à Vérone et Mantoue, les dal Vivario à Vicence, et les nobles du Camp Saint-Pierre à Padoue, tous alliés du marquis d'Este.

(1) *Gerardi Maurisii civis Vicentini Historia*, p. 18. *Scr. Rer. It.* T. VIII.

L'année précédente, le marquis d'Este, qui 1209.
étoit rentré dans Ferrare, après en avoir été exilé quelque temps, avoit obtenu de ses partisans d'être déclaré seigneur de cette ville; ce fut la première fois qu'un peuple, en Italie, abandonna ses droits pour se soumettre au pouvoir d'un seul (1); vers la même époque Azzo, avoit remporté une victoire importante sur Eccelino et son parti; mais au moment où Othon entroit en Italie, les deux factions en étoient de nouveau venues aux mains. Eccelino avoit remporté quelques avantages sur les Vicentins, et croyoit être sur le point de s'emparer de leur ville; et tandis qu'Azzo étoit sorti de Ferrare, pour marcher à leur aide, Salinguerra y étoit rentré avec les Gibelins, et avoit mis en fuite tous les amis du marquis (2). La sommation portée aux deux chefs de se rendre à la cour d'Othon, épargna sans doute aux villes liguées une bataille sanglante et un massacre bien inutile, puisqu'une haine aveugle, bien plus qu'aucun motif politique, leur mettoit les armes à la main.

Ces deux chefs pouvoient être assurés de l'accueil gracieux que leur feroit l'empereur,

(1) *Antichità Estensi di Muratori.* P. I, c. 39.

(2) *Gerard. Maurisii*, p. 18.

1209. Par eux-mêmes, ou par leurs partisans, ils gouvernoient toute la Marche; et tous les deux, outre leur pouvoir, avoient encore des titres particuliers à sa faveur. Le marquis d'Este étoit son parent; il descendoit, ainsi que lui, d'Azzo III, souche commune des deux branches qui, jusqu'à nos jours, ont régné à Brunswick et à Modène; d'autre part, Eccelino étoit le plus zélé partisan des prérogatives impériales; et, quoique jusqu'alors ces prérogatives eussent été employées à humilier la famille d'Othon, depuis qu'il étoit en possession de la couronne, il se sentoit prévenu en faveur de leurs défenseurs : aussi fit-il un accueil également prévenant à l'un et à l'autre chef de parti, et chercha-t-il à rétablir la paix entr'eux.

L'un des partisans zélés d'Eccelino, qui paroît avoir assisté à cette entrevue, nous en a laissé la relation dans son histoire (1). Dès qu'Eccelino se trouva vis-à-vis du marquis, en présence de toute la cour, il se leva pour accuser son adversaire de trahison et de félonie. « Nous avions été liés dans notre » enfance, dit-il, et je le croyois mon ami; » nous nous trouvions ensemble à Venise, et » je me promenois avec lui dans la place

(1) *Gerard Maurisius*, p. 19.

» de Saint-Marc, lorsque des assassins se sont 1209.
» jetés sur moi pour me poignarder : dans
» cet instant, le marquis a saisi mon bras
» pour m'empêcher de me défendre ; et, si
» je ne m'étois arraché à lui par un effort
» violent, j'aurois été infailliblement tué,
» comme un de mes soldats l'a été à côté
» de moi. Je le dénonce donc à cette as-
» semblée comme un traître ; et à vous,
» sire, je vous demande de permettre que
» je prouve, dans un combat singulier, les
» trahisons dont il a usé envers moi, en-
» vers Salinguerra, et envers le podestat de
» Vicence. »

Peu après arriva Salinguerra, suivi de cent hommes d'armes, et, se jetant aux pieds de l'empereur, il porta contre le marquis une accusation semblable, et demanda également qu'on leur déférât le combat. Azzo répondit qu'il avoit dans ses terres plusieurs gentilshommes plus nobles que Salinguerra, qui seroient prêts à le combattre, s'il étoit si altéré de batailles. Alors Othon, imposant silenceà tous trois, déclara que pour aucune de leurs querelles passées, il ne consentiroit à accorder le combat.

Déterminé à rétablir la paix entre deux chefs dont il attendoit de plus grands services que de tous les autres Italiens, il sortit avec eux

1209. à cheval, le lendemain matin (c'est toujours le récit du partisan d'Eccelin, qui nous a conservé son histoire), et, les ayant fait placer l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, il s'adressa en langue françoise d'abord à Eccelin : *Sire Ycelin, saluons le marquis*, lui dit-il, et Eccelin, ôtant le chapeau et ployant le corps, dit à Azzo : *seigneur marquis, que Dieu vous sauve ;* mais comme celui-ci répondit sans se découvrir, Othon s'adressa à lui à son tour : *sire marquis, saluons Ycelin*, et le marquis répéta, *que Dieu vous sauve.* La réconciliation jusqu'alors ne paroissoit pas fort avancée ; cependant le chemin devenoit plus étroit, Othon passa devant, et laissa les deux rivaux à côté l'un de l'autre ; bientôt se retournant vers eux, il vit qu'ils parloient ensemble avec affection, et qu'ils sembloient avoir oublié leurs vieilles rancunes. Cette conversation amicale dura pendant toute leur course, qui fut de plus de deux milles, et finit par donner quelque inquiétude à l'empereur ; lorsqu'il fut rentré dans sa tente, il y fit appeler Eccelin, et lui demanda quel avoit donc pu être le sujet de sa conversation avec le marquis ; « les jours de notre enfance, » répondit Eccelin, « et nous étions retournés à » notre ancienne amitié. »

Après avoir réconcilié les chefs des deux factions, Othon voulut aussi affermir leur

attachement à sa propre cause, et ce fut en leur accordant des bienfaits. Innocent III, après avoir conquis la Marche d'Ancone, doutant de la validité de son titre, avoit senti qu'il ne lui seroit pas facile de la garder; en conséquence, il en avoit investi le marquis d'Este dès l'année 1208 (1). Othon, entré en Italie, avoit réclamé la Marche comme propriété de l'empire; mais il en confirma l'administration au marquis d'Este, à condition qu'il la tînt de lui, et il lui en expédia le diplome au commencement de l'année suivante (2). Pour être également généreux envers Eccelino, il déclara la ville de Vicence coupable de révolte; il lui imposa une contribution de soixante mille livres, et il nomma Eccelin pour être dans cette ville, podestat, recteur et député de l'Empire. A ces titres réunis, Eccelin exigea le serment de fidélité de tous les habitans de Vicence; et, comme tout le parti qui lui étoit contraire, plutôt que de le prêter, se retiroit à Vérone ou auprès du comte de Saint-Boniface, il confisqua les biens de tous les émigrés. 1209.

Othon IV cependant, après s'être assuré des partisans dans la haute Italie, s'avança vers

(1) *Rolandini de Factis in Marchia Tarvisana*, L. I, c. 10, T. VIII, p. 178.

(2) En date de Foligno, 5 janvier 1210. *Ant. Est.*

1209. Rome, où il reçut, des mains d'Innocent III, la couronne de l'empire (1); mais la bonne intelligence entr'eux fut de courte durée : une émeute des Romains, pendant la cérémonie du couronnement, fut suivie du massacre d'un grand nombre de soldats allemands; l'empereur ne voulut point consentir à remettre entre les mains du pape l'héritage de la comtesse Mathilde, et les vastes provinces auxquelles le saint-siége prétendoit avoir des droits; il allégua le serment qu'il avoit prêté lui-même à son élection, de maintenir les prérogatives de l'empire, et de ne point aliéner ses possessions; et les deux chefs de la chrétienté se séparèrent, au bout de peu de jours, mécontens l'un de l'autre, et préparés à se combattre bientôt.

Othon, chargé de défendre les prérogatives pour lesquelles les gibelins avoient combattu, s'adressa aux chefs de ce parti. Il excita dans Rome des séditions dirigées par la famille Pietro Leone, sous prétexte que le sénateur étoit dans la dépendance du pape, et que le peuple ne seroit libre que lorsqu'il rétabliroit l'ancien sénat de cinquante-six membres (2).

(1) Le 4 octobre 1209.

(2) *Vita Innocent. III*, §. 134 et suiv., p. 562. — Ces séditions commencèrent dès l'année 1208; mais, à ce qu'assure Raynaldus,

Il accorda aux Pisans un ample privilége, en confirmation de celui de Henri VI, et il s'assura de cette manière leur affection (1); il contracta alliance avec les généraux Allemands qui étoient restés dans le royaume de Naples, depuis la conquête du même Henri, et il investit du duché de Spolète le comte Diopold, le principal d'entr'eux (2); enfin, retournant en Lombardie, il s'efforça de mettre la paix entre les différentes villes et les différentes factions qui déchiroient cette contrée par des guerres obscures, et il s'assura l'appui des Milanois, des Parmesans, des Bolonois, et de plusieurs autres peuples (3). Boniface d'Este se joignit aussi en sa faveur à Eccelin et à Salinguerra; mais le marquis Azzo d'Este, au contraire, se détachant du premier empereur qui eût encore décoré sa famille, confirma son alliance avec le pape, et recommença la guerre dans la Vénétie contre le parti gibelin. 1209.

Innocent, de son côté, ne trouva pas dans la ligue guelfe de Toscane tout l'appui qu'il

c'étoit déjà à l'instigation d'Othon. *Annal. Ecclesiast.* 1208, §. 7, p. 158.

(1) Donné à Poggibonzi, 8 cal. nov. 1209. *Istoria Pisana di Flaminio del Borgo*, Dissert. IV, p. 170.

(2) *Richardus de S. Germano Chron.* p. 983.

(3) *Antiq. It. Med. Æv.* Dissert. LI, T. IV, p. 608. C.

1209. avoit cru pouvoir en attendre; mais il fut secondé par les Génois, les Pavésans, les Crémonois et le marquis de Montferrat; il mit surtout son espérance dans Frédéric II, dont il n'avoit accepté la tutèle que pour avoir entre ses mains un prince qu'il pût opposer sans cesse aux empereurs dont il redouteroit la puissance, sans avoir jamais besoin de s'occuper de ses intérêts réels. Cette année même il négocia un mariage entre ce jeune roi, et Constance, fille du roi d'Aragon, dont il lui assura ainsi l'alliance (1); il entra ensuite en traité avec le roi Philippe de France, et avec plusieurs seigneurs allemands, pour faire élire empereur ce même Frédéric, qu'il leur représenta comme injustement dépouillé de ses droits.

1210. Informé de ces menées, Othon crut que l'ennemi qu'il devoit le plus se hâter d'abattre, étoit ce Frédéric, qui déjà se préparoit à lui disputer sa couronne. Il lui déclara la guerre, et entra dans le royaume de Naples; il y éprouva peu de résistance : le Mont Cassin, Capoue, Salerne, Naples, se rendirent à lui; et, malgré qu'il encourût par cette guerre

(1) Il paroît que ce mariage avoit été proposé dès l'année 1201, par le roi d'Aragon. *Innocent. Epist.* L. V, ep. 51. — *Od. Rayn.* 1202, §. 6, p. 73.

l'excommunication du pape, elle ne lui enleva 1210.
aucun de ses partisans (1); il pouvoit espérer de renverser absolument de son trône le jeune Frédéric, que l'on désignoit dans son armée par le titre de roi des prêtres, lorsqu'il fut interrompu au milieu de ses conquêtes par la nouvelle des troubles de l'Allemagne. Siffred, archevêque de Mayence, avoit publié contre lui une bulle d'excommunication, et l'avoit en conséquence déclaré déchu de la dignité impériale; l'archevêque de Trèves, le landgrave de Thuringe, le roi de Bohème, le duc de Bavière, le duc de Zéringuen, soulevés par Philippe Auguste de France, ennemi personnel d'Othon, étoient entrés en ligue contre lui. L'empereur quitta donc l'Italie, après avoir, 1212.
dans deux assemblées générales, exhorté d'abord les barons du royaume de Naples, ensuite les villes libres de la Lombardie, à lui rester fidèles, et il retourna en Allemagne, soutenir une guerre malheureuse, où il eut bientôt pour antagoniste Frédéric II lui-même (2).

Quoique la querelle entre les deux factions guelfe et gibeline eût absolument changé d'objet; que les Gibelins se trouvassent

(1) *Richardus de S. Germano Chron.* p. 983. — *Abbas Ursperg. Chron.* p. 313.

(2) *Id. ibid.*

1212. momentanément alliés aux papes, tandis que plusieurs Guelfes, dirigés par un empereur guelfe lui-même, se portoient pour les défenseurs des droits de l'empire (1), les Lombards furent en général fidèles, non point à leurs principes, mais aux personnes et au nom de leur faction. Pendant la guerre de la ligue lombarde, Pavie, Crémone et le marquis de Montferrat avoient combattu pour la famille gibeline; les mêmes villes s'engagèrent à défendre Frédéric II, l'héritier de cette famille. Ce jeune roi, sur la demande des princes allemands de son parti, s'acheminoit vers l'Allemagne, pour y réclamer la couronne impériale; il étoit alors âgé de dix-huit ans. En passant à Rome, il y avoit reçu la bénédiction du pape; il s'embarqua ensuite, et arriva, au mois d'avril 1212, à Gênes, avec quatre galères. Bientôt il apprit que tout le parti guelfe avoit pris les armes en Lombardie, pour lui fermer le passage; en sorte qu'il fut obligé de séjourner trois mois dans cette ville, pour attendre une occasion favorable de traverser une contrée ennemie, et pour donner à ses partisans le

(1) Les noms de Guelfes et de Gibelins furent vers ce temps-là plus universellement adoptés, parce que l'ancienne dénomination de parti de l'empire et de parti de l'église étoit devenue un contre-sens.

temps de se préparer (1). Ce fut le 15 juin 1212.
seulement qu'il partit de Gênes, pour se rendre à Pavie, après avoir reçu, de la première de ces villes, des secours considérables. Le parti gibelin étoit de beaucoup le plus foible dans tout le pays qu'il devoit traverser. Les villes d'Alexandrie, Tortone, Verceil, Aqui, Alba, et le marquis Malaspina, s'étoient chargés d'intercepter son passage, avant qu'il parvînt à Pavie (2); il évita cependant leur rencontre, et, par la route d'Asti, il arriva jusqu'à Pavie sans accident. Les Guelfes voulurent s'en venger en faisant une incursion sur le Pavésan, et ils furent repoussés avec perte. Frédéric devoit ensuite traverser la Lombardie supérieure, et la difficulté sembloit plus grande encore, puisque, pour se rendre de Pavie à Crémone, première ville qui lui fût favorable, il falloit traverser ou le territoire de Plaisance, ou celui de Milan, et que ces deux républiques ennemies faisoient garder tous les passages (3). Le marquis Azzo d'Este s'étoit avancé jusqu'à Crémone, pour le rencontrer, et il lui avoit

(1) *Annal. Genuens. Continuatio Caffari*, L. IV, p. 403.

(2) *Ib.* p. 405.

(3) *Galvanei Flammæ Manipul. Flor.* c. 244, p. 664, T. XI.

1212. préparé une escorte qui devoit s'unir à celle des Pavésans; mais ni les uns ni les autres ne se sentoient assez forts pour affronter le corps de Milanois placé sur les rives du Lambro. Frédéric, pour qui le retard pouvoit être fatal, crut devoir tout risquer: une nuit, à la faveur de ténèbres épaisses, il tenta le passage de la rivière, et parvint de nouveau, sans accident, jusqu'à Crémone; seulement les Pavésans qui l'avoient accompagné furent assaillis, à leur retour, par les Milanois, et furent la plupart faits prisonniers (1). Après avoir passé Crémone, Frédéric, en continuant sa route, sous l'escorte du marquis d'Este, courut moins de danger. Il se rendit à Mantoue, Vérone (2), Trente, et enfin à Coire, dans les Grisons; c'est là qu'il rencontra ses premiers partisans allemands; d'autres, en plus grand nombre, se rendirent auprès de lui, à Constance; et lorsque enfin il parvint à Aix-la-Chapelle, il y fut couronné roi des Romains; tandis que son compétiteur, Othon, après avoir éprouvé un échec devant Brisach, fut obligé de tourner ses armes contre Philippe Auguste, et, ayant été défait par lui à Bouvines, il fut réduit à

(1) *Sicardi Episcopi Cremonensis Chronicon*, p. 623. T. VII.

(2) *Chronicon. Veronense.* T. VIII, p. 623.

un état de foiblesse et d'infériorité dont il ne se releva plus (1).

Nous arrivons enfin à l'époque où la plus illustre, la plus long-temps puissante des républiques du moyen âge, Florence, commence à fixer les regards de l'histoire par une première dissention qui, l'an 1215, éclata dans ses murs. 1215.

La ville de Florence n'étoit probablement une fois qu'un faubourg de Fiesole, ancienne cité des Etrusques, et c'est pour cela que l'époque précise de sa fondation est enveloppée de quelqu'obscurité (2). Lucius Sylla, le dictateur, en fit une colonie romaine; et, le premier, il traça les murs de la ville nouvelle sur les bords rians de l'Arno, au pied des Apennins, entre des collines couvertes d'oliviers, de figuiers, et de tous les arbres des climats plus chauds.

Bien peu de villes ont reçu de la nature plus d'avantages que Florence; malgré des chaleurs souvent très-grandes, l'air y est constamment sain; des eaux limpides descendent de l'Apennin, et la magnificence des

(1) Le 27 juillet 1214. — *Conradus Abbas Ursperg. Chron.* p. 319.

(2) *Istorie Fiorentine di Leonardo Aretino, traduzione d'Acciaiccoli*, L. I, p. 4. Edit. Veneta 1476.

1215. citoyens florentins les a employées, dans le moyen âge, à orner et rafraîchir la ville par des fontaines somptueuses. La plaine, qui des portes de Florence s'étend dans le val d'Arno inférieur, est couverte de mûriers et de vignes élevées sur des arbres; elle prodigue chaque été ses riches moissons de froment et de bled turc : cinq récoltes s'y succèdent rapidement dans l'espace de trois années (1). Du côté des Apennins s'élève un amphithéâtre de collines riantes, sur lesquelles on recueille l'huile la plus exquise et les vins les plus recherchés de l'Italie; plus loin les hautes montagnes, couvertes de vastes forêts de châtaigniers, offrent aussi leur tribut pour la nourriture du pauvre, sans exiger d'autre travail que celui de recueillir les fruits qu'elles portent chaque année.

Le Mugnone et plusieurs autres ruisseaux enrichissent les terres qu'ils arrosent; l'agriculteur emprunte de l'Arno lui-même une partie de ses eaux; et ce fleuve, qui pendant les grandes chaleurs abandonne presque son lit, le remplit de nouveau durant la saison des pluies, et ouvre une communication

(1) Voyez le *Tableau de l'Agriculture toscane*, par l'auteur de cette histoire. 1 *vol. in*-8.° *Genève*, 1802.

prompte et facile avec Pise et la mer, par le moyen de bateaux légers. 1215.

Florence, ornée de thermes, de théâtres, d'aqueducs, dès le temps de Sylla, fut presque absolument ruinée par Totila, roi des Goths, pendant la guerre que soutint celui-ci contre les généraux de Justinien (1). Cette ville fut ensuite rebâtie par Charlemagne; elle employa les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis le règne de son nouveau fondateur, à perfectionner son administration municipale; pendant ce temps elle força tous les gentilshommes de son voisinage à se reconnoître citoyens florentins, et elle soumit leurs petits fiefs à sa jurisdiction. Jusqu'à l'année 1207, Florence fut gouvernée par des consuls, choisis d'entre les meilleurs citoyens, et par un sénat de cent personnes. Les consuls demeuroient en charge pendant un an; chacun des quatre, et ensuite des six quartiers, en nommoit un; mais, en 1207, les Florentins imitèrent ce qu'ils voyoient pratiquer par toutes les autres villes; ils appelèrent un podestat étranger et gentilhomme (2), auquel

(1) *Leonard. Aretino*, L. I, p. 30. — *Procopii Cæsariensis de Bello Gothico*, L. III, c. 5, p. 117. *Ed. Veneta, l'an* 542.

(2) *Istoria Fiorentina di Ricordano Malespini*, c. 99. *Scr. Rer. It.* T. VIII, p. 942. — *Giovanni Villani*, L. V, c. 32, T. XIII, p. 146.

1215. ils confièrent le soin d'exécuter les ordres de la commune ; de faire décider par ses juges les procès civils ; de prononcer lui-même et de faire exécuter les sentences criminelles, afin, disent les historiens florentins, qu'aucun citoyen ne fût chargé de la haine que pouvoit exciter la vengeance publique, et qu'aucun, d'autre part, ne se laissât entraîner par des prières, des affections de famille, ou des motifs de crainte, à négliger le maintien de l'ordre public. Gualfredotto de Milan, fut le premier podestat de Florence ; on lui donna pour logement le palais de l'évêque, et l'on conserva cependant les consuls, qui restèrent chargés de toutes les autres parties de l'administration.

Quoique la noblesse florentine, qui jusqu'alors avoit gouverné seule la république, ne pût pas rester indifférente aux querelles des empereurs et des papes, et surtout à celle d'Othon IV avec Innocent III, la paix intérieure n'avoit cependant point encore été troublée. La république s'étoit engagée dans la ligue toscane, sans mettre ensuite beaucoup de chaleur à soutenir cette confédération, qui étoit déjà presqu'oubliée ; et malgré la division d'opinions qu'on remarquoit parmi les gentilshommes, les magistrats étoient déterminés à maintenir la neutralité,

lorsqu'une querelle particulière et de famille échauffa tout-à-coup l'esprit de parti, et engagea les Florentins dans des combats qui, après s'être renouvelés pendant trente-trois ans, sans avantage bien marqué de part ni d'autre, se terminèrent par l'expulsion de tout un parti, et forcèrent enfin la république à jouer le premier rôle dans les guerres de l'Italie. 1215.

Parmi les familles qui professoient un grand attachement pour le pape, une des premières étoit celle des Buondelmonti, autrefois seigneurs de Montebuono, dans le val d'Arno supérieur. Messire Bondelmonte des Buondelmonti avoit promis de prendre pour femme une fille des Amidei, famille alliée aux Uberti, et connue par son attachement à l'empereur (1). Un jour que Bondelmonte traversoit la ville à cheval, une dame l'appela de la maison des Donati, et, lui reprochant de s'allier à une famille qui ne pouvoit lui convenir, elle tourna en ridicule la figure de l'épouse qu'il avoit choisie. « J'en avois

(1) *Ricordano Malespini Istoria Fiorentina*, c. 104, p. 945. — *Giov. Villani*, L. V, c. 38, p. 150. — *Coppo de Stefani*, L. II. — *Delizie degli Eruditi Toscani*. T. VII. — Ces trois écrivains se sont copiés l'un l'autre presque mot pour mot, et Machiavelli, au commencement du second livre de son *Histoire florentine*, a répété leur récit. *Edit. de* 1796, *p.* 90.

1215. » réservé une pour vous, lui dit-elle, que » vous auriez préférée sans doute; » et, le prenant par la main, elle l'introduisit dans l'appartement de sa fille, qui étoit d'une admirable beauté. Bondelmonte ébloui, enflammé d'amour, sans réfléchir à ses engagemens, la demanda et l'obtint pour femme; les Amidei apprirent en même-temps qu'il rompoit avec eux, et qu'il étoit déjà marié. Ils invitèrent aussitôt tous leurs parens à se rassembler chez eux: c'étoient les Uberti, Fifanti, Lamberti et Gangalandi; ils leur racontèrent quel affront ils venoient de recevoir, et demandèrent leur conseil sur la vengeance qu'ils en devoient tirer. Mosca Lamberti osa dire le premier, mais d'une manière équivoque (1), que la mort seule pouvoit effacer cette offense; et, le matin de Pâques, comme Bondelmonte, sur un palefroi blanc, venoit de traverser le Pont-Vieux, il fut attaqué par les chefs de toutes ces familles, qu'unissoit doublement et l'affront qu'elles avoient reçu, et leur attachement à la cause impériale, et il fut tué au pied de la statue de Mars, protecteur de Florence païenne, dont le monument étoit encore debout.

(1) Un proverbe qui fut sa réponse, *cosa fatta capo hà*, est devenu comme une parole de sang, qu'on ne pouvoit répéter sans faire frissonner les républicains de Florence.

Dès que le premier sang eut coulé, toutes les maisons nobles se crurent obligées de se prononcer ou pour ou contre les agresseurs, et d'adopter en même-temps un parti dans la grande querelle de la chrétienté, que l'on se hâta de rattacher à cette querelle de famille. Avec les Buondelmonti, quarante-deux maisons du premier rang, et dont les anciens historiens font l'énumération (1), se déclarèrent pour le parti guelfe; avec les Uberti, vingt-quatre familles du même ordre se déclarèrent gibelines. Des combats fréquens s'engagèrent entre ces diverses familles; chacune éleva des tours et fortifia ses palais; et cependant elles demeurèrent ensemble dans l'enceinte des mêmes murs pendant trente-trois ans, sans que la paix pût être rétablie entr'elles. Ce ne fut qu'en 1248, la nuit de la Chandeleur, que, pour la première fois, l'un des partis fut obligé d'abandonner la ville, et que les Guelfes, en se retirant, furent exilés par l'autorité publique; jusqu'alors celle-ci, d'une main impartiale, avoit paru vouloir courber les deux factions, et punir dans l'une et dans l'autre les perturbateurs du repos public. 1215.

Trente-trois ans de guerre presque constante dans les murs de Florence, n'eurent pas

(1) *Ricordano Malespini*, c. 105, p. 946.

1215. seulement l'effet d'accoutumer aux armes la nation, et de la préparer ainsi à ses conquêtes futures, ils imprimèrent aussi un caractère particulier à l'architecture de cette ville, caractère qui n'est point effacé encore aujourd'hui, parce que de nouveaux architectes, sans se rendre raison du style national, l'ont imité dans leurs édifices. Les palais florentins sont des masses quarrées, pesantes, inébranlables, dont la force fait le principal ornement (1): ce sont d'épaisses murailles embossées, des portes élevées au-dessus du sol, et auxquelles il faut toujours monter de la rue, de larges anneaux de fer ou de bronze, où l'on plaçoit les cierges dans les illuminations publiques, et auxquels on suspendoit aussi les drapeaux d'un parti: d'autre part, on n'y voit aucune colonnade, aucun péristyle, aucun détail où l'architecture prétende à la grâce ou à la légèreté. A l'aspect de Florence, on reconnoît la ville des nobles, la ville de la force individuelle, la ville où le pouvoir public étoit foible quelquefois, mais où chaque homme étoit maître, étoit seigneur dans sa maison.

(1) Le palais Strozzi *in piazza dell' erbe*, et le palais Ricardi, autrefois des Médicis, sont des monumens de ce genre d'architecture. Tous deux sont de la fin du quinzième siècle; mais le goût de leurs fondateurs s'étoit formé sur des modèles plus anciens.

Innocent III, dans un règne de dix-huit ans, avoit réussi, au-delà peut-être de ses espérances, à relever l'autorité de l'église, aux dépens de celle des empereurs. Le royaume de Sicile lui étoit presqu'absolument soumis. Frédéric avoit eu un fils de sa nouvelle épouse, et lorsqu'il partit pour l'Allemagne, Innocent exigea que ce fils fût dès-lors couronné comme roi de Sicile, et que Frédéric promît de lui remettre l'administration de son royaume sous la protection du saint-siége, dès qu'il obtiendroit lui-même la couronne impériale. La ville de Rome, après avoir en vain essayé de changer son administration, s'étoit trouvée en proie à tant de brigandages, sous le gouvernement d'un sénat républicain, qu'elle s'étoit soumise volontairement au sénateur nommé par le pontife. Toutes les villes voisines de Rome avoient été conquises par lui, et continuoient à reconnoître son autorité; il y avoit même lieu de croire que la Marche d'Ancone lui reviendroit, car Azzo VI d'Este, qu'il en avoit investi, étoit mort (1), peu après avoir conduit Frédéric en Allemagne; et l'aîné de ses fils, Aldobrandin, mourut également à la fleur de son âge, en 1215. Le second fils, 1215.

(1) En novembre 1212.

1215. Azzo VII, marquis d'Este, étoit à peine en état de conserver le patrimoine de ses pères; aussi les habitans de la Marche secouèrent-ils son joug. Les villes de Toscane, malgré leurs discordes intestines, paroissoient toutes, à la réserve de Pise, plus attachées au parti de l'église qu'à celui des empereurs; et, si dans la Lombardie, les plus puissantes républiques avoient embrassé le parti d'Othon, la fortune de la guerre s'étoit montrée favorable aux plus foibles, et les citoyens de Crémone avoient remporté sur ceux de Milan une victoire si importante, que le carroccio de cette dernière ville étoit tombé entre leurs mains, avec plusieurs milliers de prisonniers (1).

Mais, si l'administration de ce grand fondateur de la monarchie pontificale, fut couronnée par de brillans succès, sa conduite fut loin d'être sans reproche. Quoiqu'il eût secondé Frédéric dans ses prétentions à la couronne impériale, il ne voulut cependant jamais la lui accorder, pour tenir toujours Othon IV et lui, en échec l'un par l'autre. Dans l'administration du royaume de Sicile,

(1) Ce fut le jour de la Pentecôte 1213. *Sicardi Chronicon*, p. 624. C'est par-là qu'elle se termine. *Campi Istor. di Cremona*, L. II, p. 39. — *Manipul. Florum Galvan. Flammæ*, c. 246, p. 655.

on peut l'accuser d'avoir été un tuteur infi- 1215.
dèle ; c'est le nom que mérite celui qui, usurpant les priviléges de la couronne, prive le roi son pupille, du droit qu'il avoit de conférer les bénéfices ecclésiastiques (1); qui dispose des fiefs du royaume, pour enrichir ses créatures, son neveu entr'autres, auquel il donna le comté de Sora (2); qui traite en son propre nom avec les rebelles; qui ne réclame pour son pupille, les droits que lui assuroit son élection de roi des Romains, qu'après s'être successivement allié à Philippe et à Othon IV, au préjudice de ce prince, et leur avoir fait acheter le sacrifice des droits de Frédéric, par des avantages qu'il se réservoit à lui-même. Dans ses relations avec l'empire d'Orient, la conduite de ce pontife ne fut guère plus pure, comme nous le verrons au chapitre suivant. Nous avons déjà parlé de la hauteur insultante avec laquelle il traita les monarques de l'Occident, des interdits, des excommunications dont il fit un fréquent et scandaleux usage. C'est aussi lui qu'il faut accuser d'avoir, le premier, fait prêcher une croisade contre les Païens de la Livonie, et d'avoir permis que ceux qui avoient fait vœu

(1) *Giannone Istoria civile*, L. XIV, c. 3.

(2) *Ib.* L. XV, c. 4. — *Rich. de S. Germano Chron.* p. 982.

de marcher au secours de la Terre-sainte, se déliassent de leurs sermens, en portant les armes dans cette guerre inutile, où l'affection pour des lieux consacrés, la défense de la république chrétienne contre une agression, la protection due à des frères d'armes en danger, n'avoient aucune part. C'est Innocent qui permit cette croisade, qui n'avoit d'autre motif, qu'un esprit aveugle et cruel de persécution (1). Mais la tache la plus honteuse qui doive rester attachée à la mémoire de ce pontife, c'est l'établissement de l'inquisition, et la prédication, par les moines sanguinaires de saint Dominique, d'une croisade plus atroce, contre les malheureux Albigeois.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de rendre compte de l'entrée en Europe, des Pauliciens (2), secte de Manichéens, qui, chassés de l'Asie, par les persécutions des empereurs grecs, et transplantés dans le voisinage du mont Haemus, s'avancèrent lentement vers l'Occident, et répandirent les premiers germes de la réformation parmi les

(1) *Annales Ecclesiastici Oderici Raynaldi*, ann. 1204, §. 56, p. 117.

(2) On a lieu d'espérer que M.r Muller, le célèbre historien allemand, donnera, sur cette migration des sectes réformées, de grands éclaircissemens; elle a été l'objet de ses plus savantes recherches.

Latins; mais comme ces sectaires, auxquels Raymond, comte de Toulouse, accorda un refuge en Languedoc, dans le voisinage d'Albi, se multiplièrent aussi en Italie, où ils furent connus sous le nom de *Paterini*, il convient de leur donner quelques momens d'attention (1).

Les persécuteurs des Pauliciens et des Albigeois ont constamment assuré que le fondement de leur doctrine, c'étoit le dogme des deux principes, qui de tout temps à dominé dans l'Orient, et qui n'est point complètement étranger ni à la religion des Juifs, ni à celle des Catholiques. Les défenseurs des Albigeois, et surtout les réformateurs, ont nié que jamais les Pauliciens aient professé un dogme semblable, peut-être cependant seroit-il difficile de les disculper de cette erreur. Dans le compte que leurs contemporains catholiques rendent de leur croyance, on reconnoît une philosophie orientale trop raffinée, pour que Pierre Valiserniensis, ou saint Dominique, en soient les inventeurs. Ils reconnoissent, disent-ils, dans l'univers, deux puissances créatrices; celle du monde invisible, qu'ils nomment le

(1) Comme qui diroit, qui se dévouent à souffrir : *Pati.* Pierre des Vignes et Frédéric II donnent cette étymologie à leur nom, dans une loi portée contr'eux.

Dieu bon, et celle du monde visible, qu'ils nomment le Dieu mauvais. C'est le systême de Manés, sur l'éternité de l'esprit et de la matière. Au premier, ils attribuoient le nouveau testament, au second l'ancien; et, pour prouver que ce dernier étoit bien l'ouvrage du Dieu du mal, ils faisoient ressortir tous les crimes qui y sont rapportés, et ces qualités du Dieu jaloux, vengeur et terrible, que les Hébreux croyoient voir dans l'être suprême. Ils n'admettoient point la venue corporelle du sauveur sur la terre; il n'y étoit descendu que spirituellement, sans jamais revêtir un corps; ils croyoient les hommes, des anges déchus de leur grandeur primitive; mais leurs ames, après quelques transmigrations, devoient retourner à leur antique gloire (1). Telles étoient du moins, les opinions d'un petit nombre d'entr'eux; car il paroît que leur croyance n'étoit point uniforme, d'où l'on doit conclure qu'ils admettoient la liberté, pour chaque fidèle, d'examiner sa propre foi.

L'examen dirigé sur la religion, dans l'état de corruption où se trouvoit alors l'église

(1) *In Duchesne Historiæ Francorum Scriptores.* T. V. — *Petrus Vallisernensis Historia Albigenensium*, c. 2, p. 556. — *Odér. Rayn. ann.* 1204, §. 59 et suiv., p. 118.

romaine, l'auroit exposée à trop de dangers, pour qu'elle pût le permettre. Les sectaires, égarés dans les profondeurs de la métaphysique, admettoient peut-être des systêmes qui dérogeoient à la majesté divine; mais, quand ils tournoient ensuite leurs regards vers l'église catholique, les abus qu'ils attaquoient, étoient évidens; les contradictions qu'ils relevoient étoient palpables; c'est lorsqu'ils ont nié le pouvoir des prélats, les indulgences, le feu du purgatoire, les miracles de l'église, la transsubstantiation; lorsqu'ils se sont opposés au culte de la vierge; lorsqu'ils ont affirmé que les enfans morts sans baptême pouvoient être sauvés, qu'ils ont préparé les voies à la réformation (1).

Les Paterini ou Pauliciens, étoient en grand nombre dans toutes les villes de l'Italie; cette contrée étoit celle de la chrétienté, où la superstition avoit le moins d'empire; et l'esprit de liberté des gouvernemens populaires, n'avoit point permis jusqu'alors qu'on y persécutât personne pour des opinions. Le code théodosien avoit bien porté la peine de mort, contre de certains hérétiques, considérés

(1) *Guido Elnensis Episcop. de hæret. comment. apud Oder. Rayn.* §. 64, p. 119. *ann.* 1204.

comme plus coupables que les autres (1); mais dans le temps que cette loi étoit en vigueur, les évêques avoient constamment réclamé contre l'application de la peine. Saint Augustin écrivit même à Donat, proconsul de l'Afrique, que, s'il continuoit à punir de mort les hérétiques, les évêques cesseroient de les dénoncer. Depuis que les prélats étoient plus empressés à verser du sang, les princes avoient cessé d'être persécuteurs; et ce ne fut qu'en 1220, que le successeur d'Innocent obtint de Frédéric II, une première loi pour punir les hérétiques de mort, comme prix de ce qu'il lui avoit accordé la couronne (2).

Cependant Innocent ne cessoit d'exciter, par ses lettres, les citoyens de Florence, de Prato, de Faenza, de Bologne, à chasser les hérétiques de leurs murs; il revenoit à la charge sur cet objet, et lorsqu'il réussissoit à les persuader, il leur écrivoit encore des lettres de félicitation sur ce qu'ils entroient dans la voie du salut (3). Informé que les Paterini s'étoient établis à Viterbe, dans une

(1) *Cod. Theodos. de hæret.* Lex 9, 34, 36, 38, 43, 44.

(2) *Fred. II. Authenticæ. Constit.* Tit. I, lex 5-8.

(3) *Innocent. III epistolæ*, L. IX, ep. 7, 8, 18, 19 et 102. — *Oder. Rayn.* 1206, §. 42, p. 151.

ville où il commandoit, il s'y rendit lui-même; et comme les sectaires s'étoient enfuis, avant son arrivée, il fit brûler leurs maisons. Il porta ensuite une loi sur la peine qui devoit leur être infligée : c'étoit la mort (1); mais, le premier, il l'indiqua par cette phrase hypocrite : « *que leur personne soit livrée au* » *bras séculier.* » Il voulut ensuite que leurs maisons fussent détruites; que leurs biens fussent partagés entre le délateur, la ville et le tribunal qui les condamneroit; enfin, que la maison même de ceux qui leur donneroient refuge fût également renversée.

Innocent, pour arrêter les progrès de l'hérésie, appela deux collaborateurs à son aide; l'un italien, devoit employer la douceur et l'exemple; l'autre, espagnol, l'espionnage et les supplices : c'étoient saint François et saint Dominique (2). Il assura de les avoir vus en songe soutenir l'église de Saint-Jean de Latran sur leurs épaules, et il les chargea de s'associer des frères pour soutenir avec lui la foi chancelante. Saint François recommandoit à ses disciples, nommés alors frères Mineurs, de ramener les hérétiques à l'église, par

(1) *Dat. Viterbii* 9 *cal. octob. Pontif. an X.* — *Od. Rayn.* 1207, §. 1, p. 152.

(2) *Giovanni Villani.* L. V, c. 24 et 25, p. 143.

l'exemple de leur pauvreté et de leur obéissance (1). Saint Dominique chargea plus expressément les siens de prêcher contre les hérétiques; de s'informer de leur nombre et de leur croyance; de la diligence des évêques chargés de les réprimer; de rapporter à Rome ce qu'ils auroient appris par leurs enquêtes, et d'exciter les princes temporels à prendre les armes contr'eux pour les persécuter. Un tribunal qui prononçoit lui-même la peine de mort contre les hérétiques, ne fut accordé aux Dominicains que quelques années plus tard, par Innocent IV; mais, dès la fondation de leur ordre, ils se décorèrent d'un titre qui auroit dû être un opprobre, celui d'inquisiteurs ou espions de la foi (2).

Ce fut en 1203, que Dominique commença, de sa propre impulsion, sa prédication contre les Albigeois; et, en 1206, il fut renvoyé par le pape dans la Gaule Narbonnoise;

(1) *Antiq. Ital. Med. Ævi.* Dissert. LXV. — *Voyez* aussi, sur la fondation de ces deux ordres, *Abbas Urspergens. Chr.* p. 318. Il nous apprend que ces deux ordres étoient en rivalité avec les frères humiliés, les pauvres de Lyon, et d'autres enthousiastes, qui avoient aussi voulu former un ordre religieux sous la protection du pape; mais qui, victimes de cette jalousie, furent persécutés et brûlés comme hérétiques.

(2) *Istoria civile del regno di Napoli*, L. XV, c. 4.

c'est alors qu'il fut autorisé à promettre à ceux qui se croiseroient pour exterminer les hérétiques, toutes les indulgences jusqu'alors réservées aux libérateurs de la Terre-sainte (1). En 1209, Simon de Montfort, toujours accompagné par les Dominicains, entra sur les terres du comte de Toulouse à la tête des croisés. Les historiens ecclésiastiques contemporains se glorifient de sa conduite; ceux qui sont venus depuis en rougissent et se taisent. Quelques extraits des premiers ne doivent pas paroître étrangers à l'histoire de nos républiques; ils feront connoître l'impulsion que le pape vouloit donner à la religion de son siècle, et les horreurs dont l'esprit de liberté des villes sauva l'Italie.

« L'an du seigneur 1209, dit Bernard » Guidonis (2), le jour de la fête de sainte » Marie-Magdelaine, l'armée croisée contre » les hérétiques d'Albi, Toulouse et Carcas- » sone, entra sur les terres sujettes au comte » de Toulouse, prit la ville de Beziers, et la

(1) *Voyez* la lettre d'Innocent III, pour exciter à la croisade contre Raymond, comte de Toulouse, *ap. Od. Raynald. ann.* 1208, §. 15, p. 161.

(2) *Vita Innocent. III, ex Mss. Bernardi Guidonis. Script. It.* T. III, P. I, p. 480. Le même récit est confirmé par *Amalricus Augerius, Vita Innocent. III*, T. III, P. II, p. 379. *E.*

» livra aux flammes. Dans l'église de sainte » Marie Magdelaine, où s'étoient refugiés les » citoyens qui, d'abord, avoient fait résistance » pendant la fête même, on tua sept mille » personnes. C'étoit à bien juste titre; car » ils avoient refusé à leur propre évêque, de » livrer à l'armée, tous les hérétiques qu'ils » avoient dans leurs murs ». En effet, ceux qu'on massacroit ainsi, étoient pour la plupart catholiques. Dans un conseil de guerre, les chefs des croisés avoient demandé comment on pourroit les distinguer pour les épargner. Arnold, abbé de Cîteaux, répondit: « Frappez, » le seigneur connoîtra bien ceux qui sont » à lui! » et le massacre fut universel (1).

« L'an du seigneur 1211, aux environs de » Pâques, le comte Simon de Montfort, » l'athlète de Christ, avec l'armée des croisés, » assiégea le fort château de Vaure, au » diocèse de Toulouse, où plusieurs héré- » tiques s'étoient renfermés; après de grands » efforts de part et d'autre, et plusieurs » assauts, le château s'est rendu à la discré- » tion du comte; les croisés y ayant trouvé » environ quatre cents hérétiques parfaits, » qui n'ont pas voulu se convertir, le prince

(1) *Cæsarius*, L. V, c. 21, *ap. Raynald. Ann. Eccles.* 1209, §. 22, p. 169.

» catholique les a fait consumer par des » flammes matérielles, le jour de la fête de » l'invention de la sainte croix, les assignant » ainsi, au feu perpétuel qui doit les dé- » vorer. Quant à Aymeric, noble seigneur » de Montréal et de Lauriat, qui avoit » entrepris, avec quelques gentilshommes, » la défense de ce château, le comte l'a » condamné à être pendu; il a fait consumer » par le glaive, plus de quatre-vingt-dix » gentilshommes, et il a fait jeter dans un » puits, et couvrir de pierres, Geralde, » dame du château, hérétique et sœur d'Ay- » meric » (1).

Au milieu de ces épouvantables massacres qui se répétoient chaque jour, mais dont nous ne fatiguerons plus le lecteur, saint Dominique déploya son caractère d'une manière bien remarquable. Il traversoit sans garde, un pays habité par les hérétiques, et où il avoit déjà répandu beaucoup de sang. Tout-à-coup, les sectaires l'entourent et se jettent sur lui. « N'as-tu donc point » peur de la mort? lui dirent-ils, que feras-

(1) *Vita Innocent. III ex Mss. Bernardi Guidonis*, p. 482. Voyez aussi *Petri Monœci Vallium Cernaii seu Vallisernensis Historia Albigensium, ap. Duchesne Hist. Franc. Script.* T. V, c. 52, p. 598.

» tu, si nous nous saisissons de toi ? Alors, » l'athlète de Christ », (c'est le récit de Béat Jordan, son compagnon, qui a écrit sa vie,) » enflammé d'ardeur pour le martyre, leur » répondit : Alors, je vous prierois de ne » point terminer mon supplice, par une mort » trop prompte ; de ne point m'achever immé- » diatement sous vos coups, mais peu-à-peu » et successivement ; de mutiler chacun de » mes membres, et de les montrer à mes » yeux ; je vous prierois encore, d'arracher » mes yeux de leur orbite, et de permettre » alors, que mon corps, ainsi tronqué, se » roulât dans son sang, jusqu'à ce que le » moment vînt où il vous plairoit de me » tuer » (1). Ainsi cet homme féroce, toujours altéré de supplices, retournoit dans son impuissance son atroce imagination contre lui-même ; il se complaisoit dans le tableau de sa propre douleur, comme dans celle des autres. Cependant, une demande aussi étrange parut une constance admirable aux Albigeois eux-mêmes, et ils lui permirent de continuer sa route.

Le dernier évènement remarquable du pontificat d'Innocent III, c'est l'assemblée

(1) *Vita S. Dominici a Beato Jordano*, L. I, c. 8. — *Raynald. ann.* 1209, §. 3, p. 152.

du quatrième concile œcuménique de Latran. L'année 1215, au mois de novembre, soixante et onze métropolitains, quatre cent douze évêques, au-delà de huit cents abbés et prieurs de monastères, se réunirent à Rome, sous sa présidence, pour délibérer sur les intérêts de l'église. Cette assemblée parut, à tous égards, avoir adopté l'esprit du pontife qui la présidoit. Elle condamna les erreurs des Pauliciens, et celles de quelques hérétiques obscurs, qui disputoient sur la trinité; elle confirma la préférence qu'Innocent avoit accordée à Frédéric II, sur Othon IV; elle introduisit enfin l'obligation nouvelle, pour les fidèles de l'un et de l'autre sexe, de confesser, au moins une fois par année, tous leurs péchés à un prêtre. C'étoit-là le dernier anneau de la chaîne qui devoit soumettre les laïques au clergé (1).

Après la conclusion de cette assemblée, Innocent III, l'année suivante, s'achemina vers la Toscane, pour y rétablir la concorde entre les Génois et les Pisans, qu'il vouloit réunir pour la défense de la Terre-sainte; mais, arrivé à Pérouse, il y tomba malade, et y mourut le 6 juillet 1216. Comme les écrivains

(1) *In Canon.* 21 *et* 22, *Concil. l'Abbé.*—*Rayn.* 1215, §. 1, p. 219-222.

ecclésiastiques ont le privilége de suivre leur héros au-delà du tombeau, nous pouvons emprunter d'eux, une anecdote qu'ils nous ont conservée sur Innocent III, malgré leur respect pour ce pontife. Il venoit à peine de mourir, lorsque son ame apparut à sainte Lutgarde, entourée d'une horrible ceinture de feu. « Je suis le pape Innocent, lui dit-il, » et pour trois causes j'aurois mérité les peines » éternelles, si l'intercession de la sainte » Vierge, à qui j'avois élevé un monastère, » ne me les avoit épargnées: je souffrirai » cependant les tourmens que tu vois, jusqu'au » jour du jugement; c'est pour me recom- » mander au bénéfice de tes prières, et à » celles de tes sœurs en Dieu, que je suis » descendu vers toi. » Ayant dit ces mots, il disparut. « Que le lecteur sache, » ajoute Thomas Cantipratensis, biographe de la sainte, « que Lutgarde nous a révélé ces trois causes; » mais que, par respect pour un si grand » pontife, nous n'avons pas voulu les rap- » porter » (1). Le lecteur trouvera peut-être plus de trois crimes, dont Innocent pouvoit être appelé à rendre compte devant la majesté

(1) *Thomas Cantipratensis vita Lutgardæ virginis.* L. II, c. 7, *apud Surium*, T. III, *die* 16 *junii.* — *Raynald.* 1216, §. 11, p, 228.

divine ; mais, plus miséricordieux que sainte Lutgarde , que saint Dominique , et que le Dieu de ces hommes farouches , il ne le condamne pas , sans doute comme par grâce, à des tourmens de plusieurs milliers d'années.

CHAPITRE XIV.

Digression sur la quatrième croisade (1). — *Conquêtes des républiques italiennes dans l'Orient.*

1198 — 1207.

Le pontificat d'Innocent III est signalé par les guerres sacrées dont ce pape encouragea la prédication. En même-temps que des armées catholiques étouffoient, dans les provinces d'Occident et chez les Albigeois, les premiers germes de l'hérésie et de l'esprit d'indépendance, d'autres armées, également conduites par des prédicateurs chrétiens, soumettoient au pouvoir du pape, le patriarche de l'Orient, le plus ancien rival du pontife de Rome, et l'église grecque, que, dès le milieu du onzième

(1) La première croisade est celle de Godefroi de Bouillon, en 1096; la seconde, celle de l'empereur Conrad et de Louis VII, en 1148; la troisième, celle de Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste, et Richard cœur de lion, en 1189; mais, entre ces grandes expéditions, d'autres armées croisées passèrent en Orient, d'où vient que quelques historiens appellent cinquième croisade, celle dont nous parlons ici.

siècle, les Latins avoient frappée d'anathème, comme souillée par l'hérésie (1).

Si la première de ces guerres religieuses a mérité de fixer un instant nos regards, seulement parce qu'Innocent III en fit usage comme d'un moyen pour établir sa monarchie temporelle, et ce pouvoir des pontifes, qui devoit tour-à-tour étayer les républiques et les opprimer, la seconde appartient bien plus essentiellement à notre histoire, puisque la conquête de Constantinople fut autant l'œuvre de Venise, que de tout le reste des Latins mis ensemble; puisque, tandis que cette fière maîtresse de l'Adriatique attaquoit les Grecs, Pise les défendoit, et qu'enfin, les trois républiques maritimes de l'Italie, concoururent au partage de l'empire d'Orient.

Mais cette expédition importante a déjà été racontée par tous les historiens des croisades, et par tous ceux de Constantinople; surtout elle l'a été par Gibbon (2); et après que cet admirable écrivain a présenté dramatiquement, mais avec une vérité parfaite et une érudition profonde, le tableau d'une

(1) La sentence d'excommunication fut prononcée contre les Grecs, le 16 juillet 1054. *Collection des conciles.* T. XI, p. 1457-1460.

(2) *Decline and fall of the Roman Empire*, c. 60 et 61.

période de l'histoire, il est difficile sans doute de réveiller l'attention du lecteur sur les mêmes évènemens. Cependant, j'ai suivi l'exemple de Gibbon, en remontant comme lui aux écrivains originaux, plutôt que de le copier ou de l'extraire; et la conquête de Constantinople, considérée dans ses rapports avec l'histoire vénitienne, devra paroître en partie, sous un point de vue nouveau.

Depuis la fondation de Constantinople, le gouvernement de cette capitale, et de l'empire qui lui avoit été soumis, avoit toujours été purement despotique, et non point monarchique, selon la signification libérale que les nations modernes sont accoutumées à donner à ce mot. Jamais aucun esprit de liberté, aucun esprit national, aucun esprit de corps, n'avoient mis obstacle un instant, aux écarts du pouvoir royal, ou n'avoient été supposés devoir balancer la volonté unique et toute-puissante qui gouvernoit l'État. Nous avons vu comment les Italiens, après avoir secoué un joug semblable, avoient recouvré des idées nobles et généreuses, tandis qu'au temps d'Innocent III, un gouvernement toujours le même, toujours régulier et civilisé dans ses apparences extérieures, avoit déjà, pendant huit siècles, étendu sur les Grecs, son influence uniforme. Le despotisme des

empereurs de Constantinople fut sans mélange; il fut favorisé par toutes les circonstances: c'est une expérience complète, et incontestable, des effets naturels et nécessaires du plus mauvais de tous les gouvernemens.

En effet, on pourroit repousser l'exemple des dynasties turbulentes qui furent fondées par le pouvoir de l'épée, parce que la violence de cette origine entraîne après elle une violence semblable pendant toute leur durée; parce que les soldats qui ont fait leur monarque, peuvent aussi le défaire; parce qu'enfin la souveraineté, une fois confiée à la force brutale, ne peut plus être jamais employée avec discernement au bénéfice de tous. L'autorité des César à Rome, fut aussi toute militaire; mais Constantin, en transportant l'empire dans sa nouvelle ville, arracha le sceptre aux soldats; le despotisme grec fut une constitution civile; et lorsque la couronne fut transférée d'une famille à une autre, elle le fut par les intrigues du palais, et non plus par les clameurs ou la révolte des armées.

On pourroit encore repousser l'expérience d'une nation barbare et ignorante, qui n'auroit jamais réfléchi sur le but des sociétés civiles, et dont le chef n'auroit pu apprendre que son intérêt est conforme à celui de son

peuple. Mais les Bysantins recueillirent les lumières de tout l'univers ; ils réunirent l'immense héritage d'expériences de toutes les anciennes républiques, de toutes les anciennes monarchies. Les livres des philosophes de la Grèce et de Rome, étoient entre leurs mains, avec ceux des écoles nouvelles qui s'étoient ouvertes pendant le règne d'Adrien et des Antonin, avec tous les souvenirs des dynasties de l'Asie et de l'Égypte, qui avoient existé dans les provinces mêmes de leur empire. Jamais despotes n'arrivèrent au trône avec le moyen de rassembler une plus grande masse de lumières.

Toutes ces connoissances pratiques ne furent point négligées ou perdues; le despotisme des Grecs, par des circonstances heureuses autant que rares, se trouva en possession d'un beau système de justice, d'un beau système d'imposition, qui, sans doute, sauvèrent aux sujets de l'empire, de grandes souffrances privées. La jurisprudence de Justinien est encore aujourd'hui, peut-être, la plus équitable et la mieux coordonnée de toutes les législations. Le système d'imposition atteignoit tous les rangs, toutes les espèces de richesses ; il produisoit à l'État, les plus grands revenus possibles, comparativement avec les sommes qu'il coûtoit aux sujets.

Aucun gouvernement n'est indépendant des circonstances extérieures ou accidentelles de la nation, et les partisans du despotisme pourroient repousser les conclusions qu'on tireroit contr'eux, de l'exemple de l'empire grec, si cet empire avoit été trop vaste pour qu'aucun lien existât entre ses habitans, trop resserré pour qu'il eût la force de se défendre; s'il avoit été entouré de nations trop belliqueuses ou trop puissantes, pour qu'il pût leur résister; si les citoyens avoient trop complètement perdu tout caractère militaire; s'ils avoient été trop pauvres pour payer les impositions; enfin, si une inimitié nationale les avoit écartés de leur propre gouvernement. Mais l'empire grec, lorsqu'il se sépara de celui d'Occident, étoit bien plus vaste, plus riche et plus peuplé, que ne le fut jamais l'empire de Charlemagne; et cependant les anciennes conquêtes dont il s'étoit formé, étoient oubliées; le corps entier de la nation parloit la même langue, et le Syrien se considéroit comme concitoyen du Thrace. Les succès des nations barbares qui l'attaquèrent, ne doivent point nous faire illusion sur leur force; toutes ensemble elles n'égaloient point l'empire grec en population ou en richesse; leur art militaire, leur discipline

ou leurs armes, n'approchoient point de celles des Romains; parmi les différentes hordes barbares qui sortirent de la Tartarie, de la Perse ou de l'Arabie, pour combattre contre les Grecs, il n'y avoit aucun peuple qui possédât cette valeur ferme et opiniâtre, que les Gaulois et les Germains opposèrent inutilement aux légions romaines. Il n'y avoit aucun peuple assez avancé dans la politique, pour savoir contracter des alliances, et combiner contre Constantinople, une dangereuse coalition; aucun qui s'efforçât de séduire les sujets de l'empire, et d'exciter la rebellion dans son sein; aucun qui, par l'exemple seul d'un gouvernement prospère, ou par les principes sur lesquels il étoit fondé, sappât les fondemens de l'autorité des César. La valeur militaire, il est vrai, lors de la division de l'empire, étoit déjà en partie étouffée par la durée antérieure du despotisme; mais, lorsque ce despotisme avoit commencé, elle brilloit de tout son éclat; et même après Constantin, les légions firent voir encore, sous Julien, que la bravoure romaine étoit loin d'être éteinte en elles. Enfin, le retour de l'autorité souveraine entre les mains des Grecs, étoit pour eux comme une victoire nationale, et devoit les attacher à leur monarque. Tout promettoit à l'empire grec,

la prospérité la plus brillante, si le despotisme étoit jamais capable de l'assurer.

Il n'est pas besoin de suivre la honteuse histoire des monarques de Constantinople, et les avilissantes intrigues de leur cour, pour savoir à quel point de dégradation ce gouvernement, si favorisé par les circonstances, avoit réduit l'espèce humaine; il suffit de voir ce qu'étoit l'empire grec, lorsque les croisés pensèrent à le conquérir; plus d'armées, plus de flottes, plus de trésors, plus de courage, plus de talens; pas un général qui eût acquis l'estime des soldats, quoique l'empire eût été sans cesse engagé dans des guerres civiles et étrangères; pas une production distinguée de l'esprit pendant les dix siècles de sa durée, quoique les lettres n'eussent jamais été complètement abandonnées, que dans l'opinion des Grecs ils fussent encore seuls au monde en état d'écrire, et qu'ils crussent qu'en se taisant sur les autres peuples, qu'ils appeloient Barbares, ils les condamnoient à une éternelle obscurité (1). Toute énergie étoit tellement éteinte, que même les

(1) Nicétas, à la prise de Constantinople, voulut renoncer à écrire l'histoire, pour venger sa patrie sur les Barbares, et afin que jamais aucun de leurs noms ne parvînt à la postérité. *Nicetas Choniates in Murzuflum*, c. 6. *Edit. Venet.* p. 307. *A.*

disputes de religion avoient cessé; que les sophistes grecs ne s'occupoient plus de controverse; et que, depuis le commencement du huitième siècle, l'église ne fut plus troublée par de nouvelles hérésies (1). Une autre preuve de cet affoiblissement, c'est que les Grecs avoient renoncé au commerce étranger, malgré la supériorité de leurs richesses, malgré celle de leurs manufactures, malgré les avantages de leurs ports et de leur position, enfin, malgré la possession exclusive qu'ils en avoient gardé long-temps: c'étoient les républicains italiens qui, établis chez eux, faisoient leurs propres affaires. Les Grecs, contens du commerce de détail et des manufactures, qui ne demandoient l'emploi d'aucune faculté de l'ame, et où les hommes pouvoient agir comme de simples machines, s'abandonnoient, hors de ces deux professions, à une profonde mollesse; les plaisirs des sens et le repos étoient l'unique objet de leurs desirs; ils ne connoissoient pas même l'existence du point d'honneur, et sembloient insensibles à la honte (2). Ce caractère national se développera suffisamment, lorsque nous les verrons combattre les Latins.

(1) *Gibbon Decline and fall, c. 54 ad init.*

(2) *Nicetas Chon. Constantin. Status*, p. 309. *A. B.*

Les chroniques des villes maritimes d'Italie nous donnent très-peu de lumières sur les colonies que leurs citoyens avoient fondées dans les villes de l'Orient ou à Constantinople; ces colonies se gouvernoient par elles-mêmes; elles nommoient leurs propres officiers, sans les recevoir de la métropole; et quelle que fût leur population ou leurs richesses, elles ne pouvoient être censées appartenir à l'État. Aussi les historiens nationaux n'ont-ils donné que peu d'importance aux débats de quelques particuliers vénitiens et pisans à l'autre extrémité de l'Europe, quoique leurs conséquences nous étonnent encore aujourd'hui, tandis que les guerres continuelles des Pisans et des Génois, qui ne nous paroissent plus que des courses de pirates, réclamoient avec force toute leur attention.

Pendant long-temps, les Vénitiens, plus rapprochés de la Grèce, avoient obtenu de grands avantages dans le commerce qu'ils faisoient avec elle; en retour des faveurs dont ils jouissoient, ils fournissoient des flottes aux empereurs grecs, dans toutes leurs guerres maritimes; mais cette harmonie avoit été troublée depuis cinquante ans. Les Vénitiens, se confiant trop dans leur propre courage, laissoient voir leur mépris pour la lâcheté des Grecs, et se vengeoient, les armes

à la main, des moindres torts qu'on avoit avec eux.

Après le siége de Corcyre, en 1152, où les Grecs et les Vénitiens avoient combattu ensemble sous les mêmes drapeaux, Manuel Comnène fut obligé d'appaiser la colère subite des derniers par des soumissions humiliantes (1); mais, en 1169, le même empereur, irrité sans doute par de nouvelles offenses, les fit tous saisir le même jour, avec toutes leurs propriétés, dans tous les ports de ses États. Cependant la vengeance des Vénitiens, qui armèrent cent cinquante galères, et qui dévastèrent l'Eubée, Chio, et plusieurs autres îles, le força de nouveau à rechercher la paix, et à promettre, en compensation des biens confisqués qu'on ne pouvoit rendre, le paiement d'une somme considérable. Un peuple nombreux, humilié par une poignée d'hommes, sent toujours pour ces soldats valeureux une haine égale à sa terreur. Quoique les Vénitiens établis à Constantinople et dans tout l'empire, y eussent contracté des liens de famille avec les Grecs, et qu'ils semblassent être devenus

(1) *Nicetas Chon. in Manuel. Comnen.* L. II, c. 5. *Edit. Venet. Script. Byzant.* p. 45.—*Joannis Cinnami Hist.* L. VI, c. 10, p. 128, T. XI.

leurs concitoyens, leur nom seul, en les séparant, les exposoit au peuple comme un objet de haine; chaque révolution de la couronne, chaque sédition du peuple, pouvoit être le signal d'un massacre. Lorsque Andronicus, en 1183, renversa de son trône Alexis Comnène, fils de Manuel (1), les Vénitiens furent attaqués par surprise, pillés et obligés de fuir; en 1187, sous le règne d'Isaac Ange, ils éprouvèrent une nouvelle attaque (2); et, depuis cette époque jusqu'à l'année 1201, les insultes du peuple et les exactions des officiers du gouvernement augmentèrent chaque jour les griefs et la haine réciproque entre les deux nations. Les négocians de Pise profitèrent de la défaveur de leurs rivaux pour attirer à eux le commerce de Constantinople; leur colonie devint la plus riche et la plus florissante parmi celles des Latins; toutes les faveurs du gouvernement lui furent prodiguées, mais ils durent les acheter par de fréquens combats avec les Vénitiens (3).

Le trône de Constantinople étoit occupé à cette époque par un usurpateur; après les

(1) *Nicetas in Alexium Manuel. Comnen. filium*, c. 11, p. 133.

(2) *Id., in Isaacium Angelum*, L. II, c. 10, p. 205.

(3) *Nicetas in Alexium*, L. III, c. 8 et 9, p. 285.

princes de la maison Comnène, qui s'étoient montrés fort supérieurs et à leurs devanciers et à leurs peuples, la Grèce avoit été gouvernée d'abord par un foible enfant, dernier héritier de cette race; puis par un tyran féroce, Andronic; ensuite par le foible Isaac Ange; enfin, ce dernier avoit été détrôné, privé de ses yeux, et jeté dans une prison par son frère; mais, ce qui n'arriva peut-être jamais ailleurs qu'à Constantinople, l'usurpateur n'étoit supérieur ni en talens, ni en caractère à celui qu'il avoit supplanté; et Alexis Ange, dans la mollesse de son palais, ne s'occupoit, comme son frère avoit fait avant lui, que de ses plaisirs, ou des prédictions absurdes des astrologues.

1198. Tel étoit l'état de l'Orient, lorsqu'Innocent III, en faisant prêcher la croisade par Foulques de Nueilly, mit en mouvement les plus vaillans barons de la France pour reconquérir le saint sépulcre. Thibault, comte de Champagne, Louis, comte de Blois, Baudouin, comte de Flandre, Hugues, comte de Saint-Paul, Simon, comte de Montfort, et Geoffroy, comte du Perche, pouvoient être considérés comme les chefs de l'entreprise (1). Le premier étant mort avant que

(1) *Geoffroy de Villehardouin*, de la conquête de Constan-

leur armée pût se mettre en mouvement, les croisés, dans une assemblée tenue à Soissons, nommèrent pour les conduire Boniface de Montferrat, frère de ce marquis Conrad qui avoit si vaillamment défendu Tyr contre Saladin.

Les croisés résolurent aussi de se rendre 1201.
par mer en Palestine ou en Egypte, et ils cherchèrent à conclure avec les Vénitiens un traité de subsides et d'alliance. Henri Dandolo, alors duc ou doge de Venise, offrit à leurs ambassadeurs, au nom de sa république, de leur fournir des bâtimens de transport, nommés alors *huissiers* ou *palandres*, pour quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers; des vaisseaux pour quatre mille cinq cents chevaliers et vingt mille hommes d'infanterie; des provisions pour toutes ces troupes pendant neuf mois, et cinquante galères armées pour les escorter sur les côtes où le service de Dieu et de la chrétienté les appelleroit (1). Il demandoit en retour,

tinople, *in Script. Byzant. Ed. Venet.* T. XX, p. 1.—Doutreman, *Constantinopolis Belgica*, L. II, p. 88, donne un catalogue de tous les croisés de distinction. Il est très-incomplet pour les Italiens.

(1) *Villehard.* c. 13 et 14, p. 4.—*Andreæ Danduli Chronicon Venetum*, L. X, c. 3, p. 23. *Scr. Ital.* T. XII, p. 320.—*Ibid. in notis instrumentum conventionis*, p. 323.

1201. que les croisés payassent, avant leur embarquement, quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, et qu'ils partageassent avec les Vénitiens, par portions égales, toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire.

Mais, avant que ces conditions acceptées par les croisés pussent être considérées comme arrêtées, il étoit nécessaire d'obtenir l'assentiment, d'abord des six sages et de la quarantie, conseils établis dès-lors à Venise pour tempérer l'autorité des ducs; ensuite du peuple lui-même, qui n'avoit point encore renoncé à participer au gouvernement. Après que Dandolo eut consulté ses conseillers, et qu'il eut préparé les esprits du peuple, en assemblant par sections, d'abord deux cents, et ensuite jusqu'à mille citoyens, il convoqua l'assemblée générale dans l'église de Saint-Marc et sur la place adjacente; elle étoit composée de plus de dix mille citoyens. C'est là que devoient être introduits six envoyés de la plus haute noblesse de France, qui venoient s'humilier devant un peuple marchand, pour implorer son assistance. L'un d'eux, Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, nous a laissé, en vieux françois, une relation de son ambassade et de toute l'expédition; nous emprunterons ici son récit (1).

(1) Ce n'est point ici le texte même de Villehardouin; ce

Le duc ayant assemblé ses concitoyens, 1201.
leur dit: « qu'ils ouïssent la messe du saint-
» esprit, et priassent Dieu qu'il les conseillât
» sur la requête que les messagers leur avoient
» faite, et ainsi firent moult volontiers.
» Quand la messe fut dite, le duc manda
» les messagers, pour qu'ils requissent le
» peuple bien humblement que cette con-
» vention fût agréée. Les messagers vinrent
» à l'église, et beaucoup furent regardés de
» bien des gens qui jamais ne les avoient
» ainsi vus. Geoffroy de Villehardouin, le
» maréchal de Champagne, prit la parole,
» selon l'accord et d'après la volonté des
» autres messagers, et dit: Seigneurs, les
» barons de France les plus hauts et les plus
» puissans nous ont à vous envoyés; ils vous
» crient mercy: Qu'il vous prenne pitié de
» Jérusalem qui est en servage des Turcs;

n'est pas non plus cependant une traduction; je dois donc rendre compte des changemens que je me suis permis. Villehardonin a terminé son histoire avant l'an 1213. Pour la masse des François, la langue de ce temps-là n'est plus intelligible; cependant il ne valoit pas la peine de le citer, si je ne lui conservois pas sa naïveté et ses tournures. J'ai cru pouvoir le faire comprendre sans le changer, en substituant l'orthographe moderne à l'ancienne, nos désinences des mots et nos conjugaisons aux siennes, qui tiennent bien autant de l'italien que du gaulois, et en conservant cependant tous les mêmes mots, à moins qu'ils ne soient absolument inintelligibles, et le même ordre dans les phrases.

1201. » que pour Dieu vous veuillez les accom-
» pagner et venger la honte de Jésus-Christ.
» Ils ont fait choix de vous, pour ce qu'ils
» savent que nulles gens, qui soient sur la
» mer, n'ont si grand pouvoir que vous et
» votre peuple ; ils nous ont commandé
» que nous nous jetions à vos pieds, et ne
» nous relevions que quand vous aurez oc-
» troyé que vous aurez pitié de la Terre-
» sainte d'outremer. — Maintenant les six
» messagers s'agenouillent à leurs pieds,
» moult pleurant ; et le duc et tous les autres
» s'écrièrent tous d'une voix, tendirent leurs
» mains et dirent : nous l'octroyons, nous
» l'octroyons (1). »

1202. Les croisés eurent soin d'obtenir qu'Innocent III approuvât cette convention faite avec les Vénitiens (2); mais, tandis que la république remplit ses engagemens avec une scrupuleuse exactitude, plusieurs des croisés y manquèrent d'une manière honteuse. Les sujets du comte de Flandre, au lieu de le suivre, prirent la route de la mer, et, se rendant en Syrie avec leurs propres vaisseaux, ils ne rejoignirent plus l'armée croisée ;

(1) *Villehard.* c. 16 et 17, p. 5.

(2) *Vita Innocent. III*, c. 84, *ap. Scr. R. It.* T. III, p. 526.

l'évêque d'Autun, Guiche, comte de Forest, 1202.
et plusieurs autres, allèrent à Marseille, pour se procurer un passage sur des vaisseaux marchands (1); en sorte que les croisés, dont les premiers arrivèrent à Venise après la Pentecôte, et auxquels on céda l'île de Saint-Nicolas *in lido*, ne se trouvèrent point en nombre égal à celui qu'on avoit supposé, et lorsqu'on voulut recueillir de chacun d'eux la capitation qui avoit été fixée, savoir, deux marcs par homme, et quatre marcs par cheval (2), on se trouva fort loin encore de compléter les quatre-vingt-cinq mille marcs qui avoient été convenus, d'autant plus que plusieurs disoient ne pouvoir payer leur passage, en sorte que leurs barons recevoient d'eux ce qu'ils pouvoient en tirer. Les comtes de Flandre, de Blois, de Saint-Paul, le

(1) *Villehard.* §. 25 et 26, p. 9. — *Rhamnusius de Bello Constant.* L. I, p. 27.

(2) Les Vénitiens avoient demandé pour quatre mille cinq cents chevaux, 4 marcs..... 18000
Pour leurs chevaliers, 2 marcs..... 9000
Pour deux écuyers par cheval, neuf mille écuyers, 2 m. 18000
Pour vingt mille fantassins, 2 marcs..... 40000
Total marcs... 85000

Comme les Vénitiens ont toujours employé dans leurs monnoies de l'argent très-pur, j'estime le marc à cinquante livres, ou la somme totale à 4,250,000 de nos livres, ce qui est loin d'être exorbitant.

1202. marquis Boniface, et leurs amis, voulurent bien faire le sacrifice de tout ce qu'ils possédoient; ils envoyèrent au doge toute leur vaisselle; mais, malgré leur généreux sacrifice, il manquoit encore trente-quatre mille marcs pour compléter la somme convenue (1).

Alors le duc parla à ses peuples et leur dit: « Seigneurs, ces gens ne nous peuvent » payer; tout ce qu'ils nous ont payé jus- » qu'ici, nous l'avons tout gagné d'après la » convention qu'ils ne peuvent mie tenir; mais » notre droit ne seroit pas leur contentement; » et nous et notre terre en recevrions grand » blâme. Or donc requérons-les d'un accord. » Le roi de Hongrie nous retient Zara, en » Esclavonie, qui est une des plus fortes » cités du monde, ni jamais par pouvoir que » nous ayons ne sera recouvrée, si elle ne » l'est par ces gens-ci. Requérons-les qu'ils » aient à la conquérir pour nous, et nous » leur donnerons répit des trente mille marcs » qu'ils nous doivent, jusqu'à ce que Dieu » nous les laisse gagner ensemble à eux et » à nous. Ainsi fut l'accord proposé; il fut » fort contrarié par ceux qui vouloient que » l'armée se dispersât; mais toutefois l'accord » fut fait et octroyé.

(1) *Villehard.* §. 30.

» Alors furent assemblés, un dimanche, 1202.
» dans l'église de Saint-Marc, tout le peuple
» de la ville, et la plupart des barons et des
» pélerins. Devant que la grande messe com-
» mençât, le duc de Venise, qui avoit nom
» Henri Dandolo, monta en la chaire, et
» parla au peuple et leur dit : « Seigneurs,
» vous êtes associés à la meilleure gent du
» monde, et pour la plus haute affaire que
» oncques hommes aient entrepris, et moi
» je suis vieux homme et foible, et j'aurois
» métier de repos, et mal dispos suis de mon
» corps; mais je vois que nul ne vous sauroit
» ainsi gouverner et conduire comme moi
» qui suis votre sire. Si vous vouliez octroyer
» que je prisse le signe de la croix, pour
» vous garder et pour vous enseigner, et
» que mon fils restât en mon lieu et gardât
» la terre, j'irois vivre ou mourir avec vous
» et avec les pélerins. »

» Et quand cela ouïrent : si, s'écrièrent-ils
» tout d'une voix, nous vous prions de par
» Dieu, que vous l'octroyiez, et que vous le
» fassiez, et que vous en veniez avec nous.

» Là il y eut grande pitié du peuple de
» la terre, et des pélerins, et mainte larme
» pleurée, pource que ce preud'homme avoit
» si grande occasion de rester; car vieil
» homme il étoit; et quoiqu'il eût les yeux

1202. » beaux en la tête, si n'en voyoit-il goute, » que perdue il avoit la vue par une plaïe » reçue en son chef (1). Moult paroissoit-il » de grand cœur. Ah comme mal lui res- » sembloient ceux qui à autres ports étoient » allés, pour esquiver le péril. Ainsi des- » cendit-il de la chaire, et alla devant l'autel, » et se mit à genou, moult pleurant, et là » on lui cousit la croix sur son grand cha- » peau de coton, parce qu'il vouloit que » tous la vissent. Et Vénitiens commencèrent » à se croiser en grande foison, et en grande » *plenté* en icelui jour (2). »

Cependant, avant que les croisés fussent prêts à partir, le fils d'Isaac, l'empereur détrôné, qui se nommoit Alexis, ayant trouvé moyen de s'échapper de Constantinople sur un navire pisan, et de venir en Italie, envoya des députés à Venise, pour solliciter les

(1) L'historien André Dandolo, un de ses descendans, dit seulement qu'il avoit la vue foible, *et visu debilis*, L. X, c. 3, P. XXX, p. 322. Ducange, dans ses *Observations sur Villehardouin*, N.° 204, assure qu'à cette époque il étoit âgé de quatre-vingt-quatorze ans, et qu'il en avoit quatre-vingt-dix-sept quand il mourut en 1205. Ni Villehardouin, ni And. Dandolo, en parlant de sa vieillesse, n'indiquent cependant un âge aussi extraordinaire.

(2) *Villehard.* §. 32 et 33. C'est le mot anglois *plenty*, abondance, qui se retrouve fréquemment dans Villehardouin; nous en avons fait plénitude.

croisés de l'aider à remonter sur le trône de ses pères (1). Ce jeune prince avoit déjà visité la cour de Rome, et avoit cherché à intéresser le pape en sa faveur; mais son oncle, l'empereur Alexis, l'avoit prévenu. Celui-ci avoit envoyé auprès d'Innocent III, des ambassadeurs de haute distinction, avec des présens pompeux, et il l'avoit prié d'envoyer des légats visiter son empire (2). Une négociation avoit été entamée entre Alexis, le patriache de Constantinople et Rome, et le pontife avoit pu se flatter qu'il rameneroit les Grecs à l'obéissance à laquelle il avoit déjà réduit les Latins. Ainsi, lorsque le jeune Alexis, d'une part, lui demanda sa protection, et que, de l'autre, le vieux Alexis lui écrivit de nouveau pour le prier de ne point donner d'appui à un fugitif qui n'avoit aucun droit héréditaire, puisqu'il n'étoit par porphyrogénète, ou né pendant que son père étoit sur le trône, et puisque l'empire étoit électif: Innocent répondit de manière à s'attribuer à lui seul la connoissance de cette affaire; il crut qu'il pourroit disposer par une sentence de l'empire d'Orient; il donna des ordres pour que les croisés ne s'entremêlassent point 1202.

(1) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III, c. 8, p. 284.

(2) *Gesta Innocentii III*, c. 61, p. 507 et suiv.

1202. dans les démêlés des Chrétiens; et il nomma le cardinal de Saint-Marcel pour prendre des informations, au nom du sacré collége, sur cette cause nouvelle (1). Le jeune Alexis, qui vit bientôt combien peu de fruit il pouvoit attendre de la médiation du pape, se rendit en Allemagne, auprès du roi Philippe de Souabe, le compétiteur d'Othon IV. Ce monarque avoit épousé sa sœur, et chercha de tout son pouvoir à l'appuyer auprès des croisés (2).

La flotte croisée, après s'être chargée de toutes les machines de guerre qui pouvoient être employées pour un siége, mit à la voile, de Venise, le 8 d'octobre, et arriva devant Zara le 20 de novembre, veille de la Saint-Martin (3). Quoique cette ville fût assez forte,

(1) *Gesta Innocentii III*, c. 83, p. 525 et suiv.

(2) La femme de Philippe étoit la même princesse grecque qui avoit été fiancée à Guillaume, fils de Tancrède, et enlevée par Henri VI à la prise de Palerme. *Conradus Abb. Ursperg. Chr.* p. 304.

(3) *Villehardouin*, c. 39-44, p. 13 et 14. — *Dandulus in Chronico*, L. X, c. 3, P. XXVII, p. 321. — D'après Rhamnusius, cette flotte étoit forte de quatre cent quatre-vingts vaisseaux, savoir : cinquante galères armées, deux cent quarante vaisseaux de transport, à voile quarrée, et chargés de troupes; soixante-dix vaisseaux chargés de vivres et de machines, et cent vingt huissiers pour les chevaux. *De bello Constant.* L. I, p. 33.

elle se laissa effrayer par la puissance de l'armée qui venoit en entreprendre le siége; au bout de cinq jours, les citoyens se rendirent, vies sauves, au doge, et le pillage de la ville fut partagé entre les confédérés. Mais la saison étoit déjà trop avancée pour que les croisés pussent continuer leur course vers l'Egypte; ils prirent donc à Zara leurs quartiers d'hiver. 1202.

C'est pendant leur séjour dans cette ville, que les barons françois reçurent du pape des lettres, dans lesquelles il leur reprochoit avec véhémence la prise d'une ville chrétienne, et l'usage profane qu'ils avoient fait de leurs armes, tandis que, d'après leurs vœux, ils n'étoient déjà plus à eux-mêmes, mais à Jésus-Christ; il les avertissoit, en même-temps, que s'ils ne se repentoient, et ne se hâtoient de rendre au roi de Hongrie tout ce qu'ils avoient enlevé à ses sujets, ils seroient enveloppés dans l'anathème déjà suspendu sur leurs têtes (1).

Les Vénitiens avoient dès-lors adopté, vis-à-vis du saint-siége, cette politique ferme en même-temps que respectueuse, au moyen de laquelle ils ont conservé, à son égard, une indépendance que n'ont point connue les

(1) *Vita Innocentii III*, c. 87, p. 529.

1202. autres puissances catholiques. Déjà, lorsque le cardinal de Saint-Marcel s'étoit rendu dans leur ville, pour prendre, avec le titre de légat, le commandement de la flotte croisée, ils lui avoient fait dire que, s'il venoit au milieu d'eux comme prédicateur chrétien, ils se feroient gloire de le recevoir; mais que s'il vouloit exercer sur eux une autorité temporelle, ils ne pouvoient l'admettre sur leur flotte (1). Après avoir reçu ce message, le cardinal étoit retourné à Rome : les nouvelles menaces du pape ne les ébranlèrent pas davantage; et, plutôt que de se soumettre, ils se laissèrent frapper d'excommunication. Les barons françois étoient plus effrayés du courroux du pontife; aussi envoyèrent-ils quatre députés auprès de lui, pour obtenir qu'il les réconciliât avec l'église (2). Cependant, tandis qu'ils cherchoient à l'appaiser par leur soumission, ils s'engageoient, contre sa prohibition expresse, dans un traité avec le jeune Alexis, qui devoit détourner, pour plus long-temps encore, leurs armes, de la guerre sacrée.

1203. Le prince grec s'étoit rendu à Zara, auprès des croisés; il les avoit émus par le tableau

(1) *Gesta Innocent. III*, c. 86, p. 529.

(2) *Villehardouin*, c. 53 et 54, p. 17.

de ses malheurs et de ceux de son père, et 1203.
plus encore par les offres dont il avoit accompagné son récit. Il promettoit de ramener l'empire de Constantinople à l'obéissance de Rome, de partager entre les croisés deux cent mille marcs d'argent, d'envoyer, à ses frais, dix mille hommes, pour une année, en Egypte (1), (que Villehardouin appelle toujours terre de Babylone (2),) à moins qu'il ne pût y marcher en personne; et d'entretenir en tout temps cinq cents chevaliers à la garde de la Terre-sainte. Les François étoient déjà bien disposés en faveur de ce jeune prince, qui invoquoit, auprès d'eux, l'alliance de sa famille avec celle de Louis le jeune (3). Les Vénitiens saisissoient avec empressement une occasion de se venger des Grecs, et de leur faire éprouver leur pouvoir; cependant les uns et les autres parurent surtout déterminés par la persuasion que, pour conquérir la Syrie, il falloit auparavant être

(1) *Villehard.* c. 46, p. 15.—*Dandulus*, L. X, c. 3, p. 28.

(2) Du nom de la Babylone d'Egypte, une des trois villes qui, réunies, forment le Caire. Voyez *Guillaume de Tyr*, L. XIX, c. 13, p. 963, qui examine toujours les noms en bon critique et en bon géographe.

(3) Agnès, fille de Louis VII, avoit épousé Alexis Comnène, et ensuite Andronic, empereur de Constantinople : ce n'étoit pas un lien bien rapproché.

1203. maîtres des côtes d'un des deux pays limitrophes, ou l'Egypte, ou l'Asie Mineure (1). Les principaux seigneurs de l'armée, le marquis Boniface de Montferrat, le comte Baudouin de Flandres, le comte Louis de Blois et le comte Hugues de Saint-Paul, d'accord avec le doge, acceptèrent les conditions que leur offrit le jeune Alexis; mais les cardinaux-légats du pape quittèrent les croisés, et passèrent en Chypre, puis en Syrie, plutôt que de prendre part à l'expédition contre la Grèce (2); et un grand nombre de barons, parmi lesquels se trouvoit le comte Simon de Montfort, après avoir déclaré qu'ils ne vouloient point s'engager dans une entreprise qui offensoit le pape, se séparèrent de l'armée.

Il y avoit assez long-temps que l'on connoissoit, à Constantinople, les démarches du jeune Alexis, et même la détermination des croisés, pour que l'on y pût prendre les mesures propres à repousser leurs attaques. La Grèce est, de tous les pays de l'Europe, celui qui appelle le plus forcément ses habitans à la navigation; dans tous les temps, ses îles nombreuses et ses longs rivages lui ont fourni

(1) *Villehardouin*, c. 47.

(2) *Epistol. Innocent. III*, L. VI, epist. 47. — *Oderic. Raynald.* 1203, §. 9, p. 87.

des marins expérimentés ; à cette époque même, Constantinople partageoit avec Venise l'empire de la mer ; il sembloit donc probable qu'une flotte grecque viendroit attendre les croisés à la sortie de l'Adriatique, et leur disputeroit l'approche des rivages de l'empire. Mais l'empereur avoit chargé du commandement de ses vaisseaux Michaël Struphnos, son beau-frère, homme bassement avide, qui avoit vendu jusqu'aux ancres, aux cordages, et aux voiles des arsenaux de marine ; en sorte qu'au moment de la guerre, on ne trouva plus, dans les chantiers, de vaisseaux longs, propres aux combats (1). Pour en fabriquer de nouveaux, de vastes forêts, sur les deux rivages de la Propontide, auroient pu fournir du bois de construction ; mais les eunuques du palais avoient entrepris la garde de ces forêts ; ils ne permettoient pas que la hache approchât des arbres consacrés à la chasse et aux plaisirs de leur seigneur (2). 1203.

On auroit pu cependant encore ne pas négliger d'autres moyens de défense ; il étoit impossible aux croisés, retardés et encombrés

(1) On assure que les Grecs avoient eu, peu auparavant, dans les chantiers de Constantinople, mille six cents vaisseaux de guerre. *Constant. Belg.* L. II, c. 9, p. 145.

(2) *Nicetas Choniates in Alexio*, L. III, c. 9, p. 286. *D.*

1203. par les palandres et les vaisseaux nécessaires pour transporter une armée toute entière, d'arriver à Constantinople, sans relâcher, à plusieurs reprises, pour se procurer des vivres, et reposer leurs chevaux des fatigues de la mer. Si les côtes de l'empire avoient été préparées à faire une résistance vigoureuse; si les munitions et les vivres avoient été éloignés de la portée des assaillans, l'attaque auroit été rendue tellement difficile, que le parti nombreux, qui, parmi les croisés, s'opposoit à cette agression, auroit réussi à se faire écouter, et auroit entraîné la flotte vers la Terre-sainte, premier objet de sa destination. Mais les croisés relâchèrent à Epidamnum ou Durazzo; et, loin d'éprouver de la résistance, ils y furent accueillis par les habitans, qui prêtèrent serment de fidélité au jeune Alexis (1); de nouveau ils relâchèrent à Corcyre, où ils se reposèrent trois semaines, et où ils n'eurent d'autre difficulté à surmonter, que celle d'empêcher le départ d'une partie des croisés qui vouloient, à toute force, prendre la route de la Terre-sainte. Ils furent également bien reçus au cap de Malée, à Négrepont, à Andros, à Abydos, partout enfin où ils prirent terre : l'empereur

(1) *Villehard.* c. 56 et suiv.

n'avoit préparé aucune résistance ; le peuple n'avoit aucune énergie pour suppléer à l'oubli de son souverain. 1203.

Enfin les Latins, toujours secondés par un vent favorable, arrivèrent, au mois de juin, la veille de la Saint-Jean, à trois lieues de Constantinople, devant une abbaye de Saint-Etienne, d'où la ville se déployoit à leurs yeux (1). « Ceux des navires, galères, et huis-» siers, prirent port, et ancrèrent leurs vais-» seaux. Or, pouvez savoir que moult regar-» dèrent Constantinople, ceux qui oncques » ne l'avoient vue ; ils ne pouvoient cuider » que si riche ville pût être en tout le monde. » Comme ils virent ces hauts murs et ces » riches tours dont étoit close tout entour » à la ronde, et ces riches palais et ces hautes » églises, dont il y avoit tant que nul n'eût » pu le croire, s'il ne l'eût vu à l'œil par » toute la longueur et largeur de la ville, » qui, de toutes les autres, étoit souveraine ; » sachez qu'il n'y eut si hardi à qui le » cœur ne frémît, et ce ne fut merveille, » car oncques si grande affaire ne fut en-» treprise..... Chacun regardoit ses » armes, pensant qu'à elles il convient que

(1) *Villehard.* c. 66, p. 22.

1203. » soldats se confient, qu'en peu de temps ils » en auront métier. »

A l'endroit où le Bosphore de Thrace débouche dans la Propontide ou mer de Marmora, un golfe profond s'ouvre et s'éloigne du côté d'Europe, de ce canal étroit : les Grecs donnent à ce golfe le nom de Chrysocheras, ou celui de corne de Bysance. C'est entre ce golfe et la Propontide, qu'est bâtie la ville de Constantinople, sur un triangle baigné de deux côtés par les flots. Le mur méridional de la ville s'étend le long du rivage de la mer de Marmora, sur un espace de trois mille toises ; un autre mur, à peu près de même longueur, se déploie vers le nord-ouest, le long du golfe Chrysocheras, dont on a fait le port ; à l'endroit où ces deux murs se rencontrent, et où le triangle se termine en pointe, à l'embouchure même du Bosphore de Thrace, est situé aujourd'hui le sérail; à l'autre extrémité du mur septentrional, vers le fond du port, étoit bâti le palais de Blachernæ des empereurs grecs. Un double mur, qui descend du nord au midi, ferme la ville du côté de l'ouest, et coupe la seule communication qu'elle ait avec la terre. De l'autre côté du golfe, sont situés, au nord de la ville, et toujours sur le rivage de l'Europe, les faubourgs de Péra et de

Galata : au-dessous du dernier, le golfe n'a guère que cent toises de largeur ; c'est-là qu'il est fermé par une chaîne, pour mettre en sûreté les vaisseaux qui sont dans l'intérieur du port. En face de la pointe de Constantinople, de l'autre côté du Bosphore et sur le rivage d'Asie, est bâtie la petite ville de Chrysopolis, aujourd'hui Scutari ; plus au midi, et sur la Propontide même, celle de Chalcédoine (1). 1203.

Les croisés débarquèrent d'abord à Chalcédoine ; ils passèrent ensuite à Scutari, et se reposèrent neuf jours dans le palais et les jardins que l'empereur y possédoit (2). Cependant les Grecs déployèrent leur cavalerie sur le rivage de Péra, vis-à-vis de celle des Latins. Les croisés, après avoir rafraîchi leurs troupes et leurs chevaux, s'assemblèrent en parlement, à cheval et au milieu du camp, pour délibérer sur l'attaque ; ils divisèrent leur petite armée en six corps ou batailles, et, lorsque les évêques eurent exhorté les soldats à se confesser et à faire leur testament, puisqu'ils ne pouvoient savoir quand

(1) *Voyez* les cartes et les dessins de Constantinople, de la Propontide et du Bosphore *in Banduri Imperium Orientale*. T. II, p. 1.

(2) *Villehard.* c. 69-81, p. 22 et suiv.

1203. Dieu redemanderoit leur vie, les chevaliers montèrent sur les palandres, à côté de leurs chevaux sellés et prêts au combat. Les galères remorquèrent les palandres jusqu'au rivage d'Europe; et, dès qu'elles approchèrent du bord, les chevaliers s'élancèrent à la mer, le casque en tête et le sabre à la main, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; ils furent suivis par leurs sergens et arbalétriers. Dès que les Grecs, en arme et à cheval sur le rivage, les virent approcher (1), quoique leur nombre fût infiniment supérieur, ils s'enfuirent à toute bride, sans abaisser leur lance, en sorte que les Latins n'éprouvèrent plus de difficulté pour faire descendre à terre leurs chevaux.

La tête de la chaîne qui fermoit le port, étoit défendue par la tour de Galata (2), dont les Latins entreprirent le siége : pendant la nuit, les Grecs firent une sortie pour surprendre les assiégeans; mais, avec leur lâcheté ordinaire, ils s'enfuirent dès que les croisés eurent pris les armes; les uns se noyèrent en voulant se jeter dans leurs barques; les autres reculèrent avec tant de précipitation dans la tour de Galata, qu'ils ne purent fermer les portes après eux, et que cette

(1) *Villehard.* c. 82, p. 24.

(2) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III, c. 10, p. 287.

forteresse fut prise par ceux qui les pour- 1203.
suivoient. La chaîne fut aussitôt rompue, et la flotte vénitienne entra en triomphe dans le port. Une partie des galères grecques qui y étoient enfermées furent prises ; d'autres se firent échouer sur le rivage opposé de Constantinople, où les mariniers les abandonnèrent et prirent la fuite.

A l'extrémité du port, deux rivières, le Barbyssès et le Cydaris, réunies en un seul lit, passent sous un pont nommé Pierre-percée ; ce pont auroit été susceptible de défense ; les Grecs le coupèrent, mais sans laisser de troupes à la garde de l'autre bord. Pour s'approcher par terre des murs de la ville, l'armée devoit faire le tour du golfe, et traverser le pont. Elle travailla un jour et une nuit à le rétablir, et son étonnement fut extrême de ne point être troublée dans cet ouvrage ; car, pour un assiégeant, il y avoit, dans la ville, vingt hommes en état de porter les armes (1). Le pont étant rétabli,

(1) Villehardouin dit deux cents, ce qui est bien exagéré. Il dit ailleurs qu'il y avoit quatre cent mille hommes dans Constantinople ; d'autre part, l'armée croisée paroît avoir été réduite à la moitié de son nombre primitif, par la désertion d'un grand nombre, et par l'absence de ceux qui n'arrivèrent jamais à Venise, et ne payèrent pas le fret convenu. On peut donc l'établir à seize mille hommes, savoir : dix mille fantassins,

1203. les croisés vinrent camper vis-à-vis du palais de Blachernæ. C'étoit une étrange manière d'entreprendre un siége, que de n'être en état de garder qu'une seule des portes de la ville qu'ils attaquoient.

Les Vénitiens avoient demandé que l'attaque se fît du côté de la mer, au moyen des échelles et des ponts-levis placés sur leurs vaisseaux; mais les François avoient répondu, « qu'ils ne se sauroient mie si bien aider » sur mer comme ils savoient sur terre, » quand ils avoient leurs chevaux et leurs » armes » (1); et il avoit été conclu que l'attaque se feroit et par mer et par terre, chaque nation se réservant de combattre sur l'élément qu'elle se croyoit faite pour dominer. Cependant la position des François étoit assez dangereuse; il ne se passoit pas de nuit qu'ils ne fussent six ou sept fois obligés de prendre les armes; et quoiqu'ils repoussassent toujours les attaques des Grecs avec avantage, ils n'osoient s'éloigner à quatre portées d'arc de leur camp, pour chercher des vivres dont ils commençoient à manquer;

deux mille chevaliers et quatre mille sergens, sans compter les Vénitiens. Trois mois plus tard, Villehardouin estime tous les croisés, les Vénitiens compris, à vingt mille hommes. *Ch.* 153, p. 42.

(1) *Villehard.* c. 84, p. 26.

leurs provisions de farines et de viandes salées pouvoient leur suffire encore trois semaines; mais les seules chairs fraîches qu'ils pussent se procurer, c'étoient les chevaux qu'on tuoit pour eux. 1203.

Dans une situation aussi critique, tout délai pouvoit être fatal. Le dixième jour, les préparatifs d'attaque furent terminés, et les croisés résolurent de livrer l'assaut (1). Les François confièrent la garde de leur camp à deux de leurs six batailles, et conduisirent les autres à l'attaque du mur. D'une part, ils cherchèrent à l'ébranler, en le frappant avec le bélier; de l'autre, ils appliquèrent contre un barbacan, ou redoute avancée du côté de la mer, deux échelles, par lesquelles une quinzaine de chevaliers parvinrent jusque sur le mur, à l'endroit nommé l'escalier impérial; mais là ils furent rencontrés par les Varangiens, armés de leurs haches, que Villehardouin appelle Anglois et Danois, et par les auxiliaires pisans, que leur rivalité avec les Vénitiens attachoit au parti de l'empereur (2), et ils furent repoussés

(1) Le 17 juillet 1203. *Nicetas in Alex.* L. III, p. 288.

(2) Ἐι καὶ πρὸς τῶν ἐπικούρων Ρωμαίοις Πισσαίων, καὶ τῶν πελεκυφόρων βαρβάρων γειναιότερον ἀπεκρούσαντο. *Nicetas Choniates Annales*, L. III, p. 288.

1203. avec perte. Pendant ce temps le doge de Venise avoit disposé sa flotte sur une seule ligne, le long des murs, et il les avoit balayés par de fréquentes décharges de ses pierriers, et par les flèches des arbalétriers, qui, placés sur des ponts, au milieu des mâts, dominoient les remparts. Cependant, « sachez » que les galères n'osoient terre prendre. » Ores pourrez ouïr étranges prouesses. Le » duc de Venise, qui vieil homme étoit et » goutte ne voyoit, fut, tout armé, en proue » de sa galère, et eut le gonfalon de Saint- » Marc devant lui, et il s'écrioit aux siens, » qu'ils le missent à terre, ou sinon il feroit » justice de leurs corps. Et ils firent ainsi » que la galère prend terre, et ils sautent » dehors, et si portent le gonfalon de Saint- » Marc par devant lui à la terre. » Tous les Vénitiens, voyant aborder la galère de leur doge, s'élancent à sa suite; ils plantent sur les murs le gonfalon de Saint-Marc, et vingt-cinq tours tombent en leur pouvoir.

La ville sembloit prise, et le doge avoit déjà envoyé avertir l'armée françoise, qu'il étoit maître d'un grand nombre de tours dont on ne le délogeroit pas. Cependant lorsqu'il voulut pénétrer dans le quartier adjacent, un vaste incendie, que les Latins attribuent aux Grecs, et les Grecs aux Latins, arrêta

sa marche, et le contraignit à se renfermer 1023.
dans la partie des fortifications dont il s'étoit emparé. Sur ces entrefaites, Alexis, pressé par les reproches du peuple qui l'accusoit d'avoir laissé porter la guerre jusqu'au pied des murs, fit sortir ses troupes par trois portes, à un mille au midi de celle de Blachernæ, et, à leur tête, il s'avança contre l'armée françoise, à dessein de l'envelopper. Les François disposèrent leurs six batailles par devant les fortifications de leur camp; les sergens et les écuyers à pied se placèrent derrière la croupe de leurs chevaux, les archers et les arbalétriers en avant. Il y avoit un bataillon composé de plus de deux cents chevaliers qui, ayant perdu leur monture, étoient réduits à combattre à pied. L'armée françoise étoit placée de manière à ne pouvoir être attaquée qu'en face; elle eut la sagesse de ne point s'émouvoir; si elle s'étoit avancée dans la plaine, au milieu de la foule innombrable qu'elle avoit à combattre, elle étoit perdue. Les Grecs avoient au moins soixante bataillons, dont chacun étoit plus considérable qu'aucun des six bataillons françois. Ils avançèrent au petit pas, en belle ordonnance, et s'approchèrent jusqu'à la portée du trait. Quand le doge Dandolo fut averti que ses alliés étoient engagés dans un

1203. combat si dangereux (1), il donna l'ordre à ses gens de se retirer, et d'abandonner les tours qu'ils avoient conquises, et déclara qu'il vouloit vivre ou mourir avec les croisés. Il fit approcher ses galères de l'armée, et descendit lui-même des premiers, conduisant à sa suite tous les Vénitiens qui n'étoient pas nécessaires au service des vaisseaux. Malgré ce renfort, si Alexis avoit eu le courage d'attaquer les Latins, ou s'il avoit accordé la permission de le faire à son gendre Lascaris, qui la demandoit, il les auroit probablement accablés (2); mais, après que les arbalétriers eurent escarmouché quelque temps, Alexis fit sonner la retraite, et retourna vers la ville sans coup férir, au grand étonnement des Latins. « Et sachez que oncques » Dieu ne tira de plus grand péril nulles » gens, comme il fit ceux de l'armée en ce » jour, et sachez qu'il n'y eut si hardi qui » n'eût grand' joie. »

La nuit même du jour où Alexis avoit ainsi donné la mesure et de sa puissance et de sa lâcheté, cet empereur se résolut à s'enfuir; il communiqua son dessein à quelques-uns de ses proches; et, faisant porter sur un

(1) *Villehard.* 93, p. 29.

(2) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III, p. 289.

vaisseau, une somme considérable en or, les pierres précieuses, les perles et les ornemens de la couronne, il y monta lui-même avec sa fille Irène, et dans la première veille de la nuit, il se fit transporter à Debeltos (1). C'est ainsi que ce prince, par sa lâcheté, perdit sa patrie et lui-même. La Grèce avoit eu cependant plusieurs tyrans, auprès desquels Alexis étoit un bon roi. Nicétas, en terminant l'histoire de son règne, lui accorde encore quelques éloges, par comparaison avec ses prédécesseurs. « Sa douceur et sa » clémence étoient grandes, » dit-il; « il » ne faisoit point arracher les yeux; il ne » mutiloit point les membres; il ne se plaisoit » point aux boucheries d'hommes; et aucune » matrone, pendant son règne, ne revêtit » l'habit de deuil à cause de lui. » 1203.

Dès que la fuite de l'empereur fut connue dans le palais, l'eunuque Constantin, préfet du trésor, assembla les Varangiens et les auxiliaires, pour les engager à concourir à la révolution qu'opéroit la fuite de leur maître, et à saluer empereur, Isaac son frère, que l'on tira de sa prison pour le replacer sur le trône (2). Dès le matin suivant, le

(1) *Nicetas Choniates in Alexium*, L. III, p. 289. *C.*

(2) *Nicetas in Isaacium et Alexium Angelos*, §. 1, p. 291.

1203. jeune Alexis et les croisés reçurent des ambassadeurs du nouvel empereur, qui invitoient le jeune prince à retourner à Constantinople, et qui lui annonçoient la révolution survenue en faveur de son père. A cette nouvelle, le duc de Venise et les barons s'assemblèrent; et, avant de laisser partir leur protégé, ils dépêchèrent quatre messagers, parmi lesquels notre historien Villehardouin, pour obtenir d'Isaac, qu'il confirmât le traité fait avec son fils (1).

Le vieil empereur, lorsqu'il fut instruit des promesses du jeune homme, s'écria douloureusement qu'elles étoient si considérables, qu'il ne savoit comment il pourroit les remplir. Cependant, ajouta-t-il, le service que vous nous avez rendu est plus grand encore, et quand nous vous donnerions tout notre empire, la récompense ne seroit pas supérieure à vos bienfaits. Après une courte discussion, il confirma ensuite, par une chartre scellée de son sceau, les promesses du jeune Alexis. Alors ce prince, accompagné des barons latins, entra en pompe dans la ville, et ceux qui, la veille, étoient réputés les plus ardens ennemis de Constantinople, furent fêtés comme ses libérateurs.

(1) *Villehard.* c. 95 et 96, p. 30.

L'empereur cependant assigna pour demeure à l'armée croisée, les deux faubourgs de Péra et de Galata, et il pria les Latins de vouloir bien retenir leurs troupes de l'autre côté du golfe de Chrysocheras (1), pour éviter que l'animosité nationale ne se réveillât, et que quelque mêlée entre ses sujets et ses alliés ne mît en danger, ou sa capitale, ou le sort de ses hôtes. 1203.

La haine des Grecs pour les Latins ne pouvoit tarder en effet à se manifester; les trésors de l'empire étoient épuisés, et le paiement de deux cent mille marcs, auquel le jeune Alexis s'étoit engagé, ne pouvoit s'opérer sans des vexations inouies. Les biens des partisans du dernier empereur furent confisqués; l'impératrice Euphrosine, sa femme, qu'en fuyant il avoit laissée dans le palais, fut dépouillée; on se saisit de l'argenterie des églises, et même des images des saints (2); mais, malgré ces sacrilèges qui révoltoient le peuple, l'argent recueilli ne suffisoit point encore pour satisfaire les Latins. Un premier paiement cependant fut effectué, et les barons rendirent à chaque soldat croisé, ce qu'il avoit déboursé pour son passage.

(1) *Villehard.* §. 99, p. 31.

(2) *Nicetas Choniates in Isaac. et Alex.* §. 1, p. 292.

1203. L'insubordination des Latins étoit un second motif de haine, plus puissant encore que les extorsions qu'avoit occasionnées leur avarice. Les Pisans, par l'entremise du jeune Alexis, s'étoient réconciliés aux Vénitiens : les Flamands, autre peuple marchand, contractèrent une amitié plus étroite avec les citoyens de ces deux villes (1). Alliant un esprit de jalousie mercantile à leurs préjugés religieux, ils résolurent ensemble d'aller piller le quartier des Sarrasins à Constantinople, et de chasser ces marchands infidèles d'une cité qu'ils vouloient soumettre entièrement à l'Église. Ils traversèrent sans difficulté le détroit; aucune garde n'avoit ordre de leur interdire le passage; et ils attaquèrent à l'improviste les Sarrasins, qui, malgré leur surprise, se défendirent avec valeur, et qui furent assistés par les Grecs du voisinage. Pour les contraindre à céder, les Flamands mirent le feu aux maisons les plus proches (2); et bientôt un second incendie, plus terrible que le premier, dévora un tiers de la ville, qu'il traversa d'une mer jusqu'à l'autre. Pendant huit jours, les flammes continuèrent à s'étendre, et elles occupèrent quelquefois jusqu'à un mille de largeur. Après

(1) *Nicetas Choniates in Isaac. et Alex.* §. 2, p. 293.

(2) *Villehard.* §. 107 et 108, p. 33.

ce désastre, tous les Latins qui depuis long- 1203.
temps étoient domiciliés dans Constantinople, et il y en avoit près de quinze mille, quittèrent leurs anciennes demeures, pour se réfugier auprès des croisés à Galata.

La haine des Grecs s'attachoit aussi au jeune Alexis, qu'ils considéroient comme l'auteur de tous leurs désastres, et qu'ils soupçonnoient de vouloir, suivant sa promesse, altérer leur religion, et les réduire sous le joug du pontife de Rome (1). Ils lui reprochoient comme une honte, sa familiarité avec les Latins. Ce prince souilloit, disoient-ils, le nom illustre et glorieux d'empereur romain, lorsqu'il entroit dans les tentes des Barbares avec une suite peu nombreuse, lorsqu'il partageoit leurs débauches et leurs jeux, et lorsqu'il permettoit à des marchands insolens de placer leur bonnet de laine sur sa tête, tandis qu'ils s'ornoient tour-à-tour, de son diadême enrichi d'or et de pierreries.

Alexis n'épargnoit rien en effet, pour se concilier l'affection des Latins; il avoit obtenu d'eux la promesse qu'ils prolongeroient leur séjour à Constantinople et qu'ils n'en partiroient qu'au mois de mars suivant, et à cette condition, il s'étoit engagé à pourvoir

(1) *Nicetas*, §. 3, p. 295.

1203. de vivres l'armée, et à payer le fret des vaisseaux vénitiens. A l'époque du grand incendie de Constantinople, le jeune Alexis s'étoit avancé dans la Thrace, accompagné du marquis de Montferrat, et de Henri, frère du comte de Flandres (1), pour recevoir le serment de fidélité, des villes situées le long du Bosphore, et pour soumettre celles qui reconnoissoient encore l'autorité de son oncle, le vieil Alexis. Lorsqu'à la fête de saint Martin, Alexis le jeune revint, après une campagne assez brillante, il trouva la haine des Grecs augmentée par le désastre qu'ils avoient éprouvé. Les Latins, d'autre part, se livroient à la défiance; ils se plaignoient de ce que le paiement qu'on leur avoit promis ne se faisoit pas plus rapidement, et ils ne vouloient admettre aucune excuse pour un retard que l'incendie de Constantinople, et la guerre survenue avec les Valaques et les Bulgares, ne rendoit que trop nécessaire. Ils trouvèrent que l'empereur affectoit avec eux un orgueil qu'il leur cachoit autrefois; et prenant tout-à-coup un parti violent, ils envoyèrent six députés, trois barons et trois vénitiens, pour le défier dans son palais.

Villehardouin fut encore, dans cette oc-

(1) *Villehard.* §. 105 et 106, p. 33.

easion, au nombre des messagers élus; mais 1203.
ce fut Coesnon de Bethunes, qui, parvenu en présence des deux empereurs, de l'impératrice et de toute la cour, porta la parole. « Sire, dit-il, nous sommes à vous venus, » de la part des barons de l'armée, et de la » part du duc de Venise: Sachez qu'ils vous » reprochent le bien qu'ils vous ont fait.... » Vous leur aviez juré, vous et votre père, » de tenir vos conventions; ils en ont votre » chartre; mais vous ne l'avez point tenue » ainsi que vous l'auriez dû. Nous vous en » avons maintes fois requis, et nous vous en » requérons aujourd'hui, en présence de tous » vos barons..... Si vous le faites, moult » serez-vous alors estimé; et si vous ne le » faites, sachez que des ores en avant, ils » ne vous tiennent ni pour seigneur, ni pour » ami. Au contraire, ils pourchasseront leur » bien de toutes les manières qu'ils pourront, » et bien vous le mandent-ils dire, car ils » ne feroient de mal ni à vous ni à d'autres, » jusqu'à ce qu'ils vous eussent défié; que » jamais ils ne firent trahison, et dans leurs » terres on n'est pas accoutumé d'en faire. » Vous avez bien ouï ce que vous avons dit, » et vous prendrez conseil si comme il vous » plaira » (1).

(1) *Villehard.* §. 112, p. 35.

1203. Après ce défi, qui parut aux Grecs le comble de l'audace et de l'insolence, les six messagers sautèrent sur leurs chevaux, et ressortirent de la ville, sans avoir été arrêtés, quoiqu'il s'en fallut bien peu que le peuple ne les massacrât. Dès-lors il y eut plusieurs escarmouches entre les deux nations; les Grecs essayèrent vainement de brûler la flotte latine, en lançant au milieu d'elle, dix-sept vaisseaux incendiaires; mais ils furent écartés par le courage et l'adresse des mariniers vénitiens.

Une guerre d'escarmouche se poursuivoit cependant presque contre la volonté des deux empereurs, qui redoutoient les Latins, et cherchoient à désarmer leur colère. Des partis de citoyens alloient combattre les croisés, mais sans chef, ou sans que la cour permît qu'aucune personne de marque se mêlât parmi eux. Le seul Alexis Ducas, surnommé Mourzoufle, qui avoit épousé une fille du vieil Alexis Ange, et qui étoit décoré de la dignité de protovestiaire, excitoit les citoyens à venger l'honneur du nom grec, et se mettoit à leur tête. Dans une rencontre sur les bords du fleuve Barbyssès, et près du pont de pierre-taillée, dont il interdisoit le passage aux Latins, il donna des preuves de grande bravoure, et courut un extrême danger d'être fait prisonnier. La comparaison de sa conduite

avec celle des deux empereurs, excitoit toujours plus l'indignation du peuple contre eux. Le fils, malgré les offenses des Latins, paroissoit encore leur être vendu; il étoit accusé de vouloir introduire leurs troupes dans le palais; et d'après une lettre de Baudouin au pape (1), il paroît qu'il entra en effet en négociation avec eux, dans ce but. Le père n'étoit entouré que d'astrologues et de moines imposteurs, qui lui promettoient de lui faire recouvrer bientôt la vue, et de rendre son règne plus glorieux que celui d'aucun empereur d'Orient. La nation se détermina enfin à secouer le joug honteux qui lui étoit imposé. 1203.

Le 25 janvier, le sénat fut forcé à s'assembler, avec les principaux d'entre le clergé, dans le temple de Sainte-Sophie, et, par obéissance pour le peuple, il délibéra sur l'élection d'un nouvel empereur; mais tous les hommes d'une famille considérable, refusoient ce dangereux honneur, à mesure qu'il leur étoit présenté; la populace, assemblée aux portes, et demandant avec fureur un nouveau monarque, pour remplacer cette famille avilie qu'elle ne pouvoit plus supporter, finit par désigner successivement ceux 1204.

(1) *Gesta Innocent. III*, §. 92, p. 534. Villehardouin, cependant, ne parle point de cette négociation.

1204. qu'elle voyoit revêtus d'habits plus magnifiques ; l'épée à la main, on les pressoit d'accepter la couronne, et tous s'y refusoient. Tandis cependant qu'au milieu de ce tumulte un praticien plus hardi osoit recevoir le titre d'empereur, Mourzoufle corrompoit l'eunuque préfet du trésor (1); par son moyen, il persuada aux Varangiens qui formoient la garde, que le marquis Boniface alloit introduire des Latins dans le palais, pour les remplacer, et il s'assura de leur dévouement; il engagea ensuite les deux empereurs à se cacher pour échapper aux révoltés; et comme lui-même leur avoit indiqué une retraite, il les y fit charger de fers, et bientôt après il les fit périr.

Le portrait de Mourzoufle ne nous a été tracé que par ses ennemis. Il dépouilla l'historien Niçétas, de la charge de grand-logothète, pour la donner à un de ses parens. Villehardouin partagea les passions des croisés qui se constituèrent les vengeurs des deux empereurs détrônés; et Baudouin, dans sa lettre à Innocent III, fait ressortir les crimes de l'usurpateur, pour se justifier de l'avoir dépouillé. Cependant, Mourzoufle déploya dans sa courte et pénible administration, plus

(1) *Nicetas Choniates in Isaacium et Alexium*, §. 4 et 5, p. 297, 298.

de talens et d'énergie que ses prédécesseurs. 1204.
Pour remplir le trésor qu'ils avoient laissé absolument vuide, il fit rendre compte de leur gestion à ceux qui avoient été décorés de la dignité de sébastocrators ou de césars, et il employa l'argent qu'il obtint d'eux, à faire construire des appuis derrière les murailles, et à surmonter les tours par des galeries en bois. Armé d'un sabre et d'une massue, il excitoit le courage des soldats; il les conduisoit lui-même aux combats, et il surprenoit les partis de Latins, qui s'écartoient du camp pour fourrager (1). Mais la nation qu'il commandoit étoit trop avilie, pour que son exemple pût réveiller chez elle le patriotisme. Les parens eux-mêmes de Mourzoufle, ne pouvoient lui pardonner de vouloir les arracher à la mollesse; les grands le détestoient comme un soldat rustre et demi-barbare; le peuple, qui paroissoit l'aimer, l'abandonnoit lâchement dans le péril. Le comte Baudouin de Flandres s'étoit emparé de Philées, sur la mer Noire, où il avoit été chercher des vivres pour l'armée: Mourzoufle l'attendit au sortir d'un bois, avec une troupe fort supérieure en nombre; mais à peine ses soldats virent-ils approcher les Latins, qu'ils s'enfuirent, et laissèrent

(1) *Nicetas Choniates in Murzuflum*, §. 1, 299, 300.

1204. leur général presque seul (1). Dans cette occasion, une image miraculeuse de la Vierge, qui servoit d'étendard aux empereurs, et à laquelle on croyoit que le salut de l'État étoit attaché, tomba au pouvoir des ennemis.

S'il faut en croire Nicétas, Mourzoufle alors essaya de traiter; et, d'après les conseils du doge, les croisés offrirent la paix, moyennant le paiement d'une rançon très-considérable. Mourzoufle ne l'accepta pas, et l'attaque imprévue d'un parti de cavalerie latine, rompit la conférence (2).

Les François ne voulurent point s'exposer à combattre seuls et sur terre, comme ils l'avoient fait dans le premier siége, un ennemi beaucoup plus actif que ne l'avoit été Alexis; ils acceptèrent donc une place sur les galères vénitiennes que l'on prépara de nouveau pour l'attaque, en élevant des échelles le long des antennes. Les deux armées employèrent de part et d'autre la fin de l'hiver à leurs préparatifs; enfin, le jeudi 8 avril, les Latins firent monter les chevaux sur les palandres; ils partagèrent leur flotte en six

(1) *Villehard.* §. 118, 119, p. 37.

(2) Ils demandèrent cinquante centenaires d'or. D'après l'évaluation de Gibbon, ce sont 50,000 livres pesant d'or, ou 48,000,000 de francs.

flottilles, dont chacune fut assignée à l'un des bataillons françois; les galères étoient placées entre les vaisseaux de transport et les palandres, et la ligne de bataille occupoit près de demi-mille, en face du quartier qui s'étendoit depuis le palais de Blachernæ jusqu'au monastère d'Evergète; c'étoit la partie même de la ville qui avoit été consumée par l'incendie. L'empereur fit dresser son pavillon au milieu des ruines, et attendit l'attaque. 1204.

Le vendredi matin, la flotte traversa le canal et engagea la bataille; les vaisseaux s'approchèrent si près des murs, que ceux qui étoient sur les ponts pouvoient atteindre de leurs glaives les gardiens des tours. En plus d'un endroit les Latins s'élancèrent à terre; mais chaque tour étoit supérieure en force à la galère qui l'attaquoit; toutes les galères qui formoient la ligne ne s'étoient pas également avancées, et les pierres et les dards lancés par celles qui restoient en arrière, nuisoient autant aux assiégeans qu'aux assiégés. Vers midi les Latins se virent contraints de se retirer avec perte.

Le soir, les croisés s'assemblèrent dans une église, pour délibérer sur la manière dont ils poursuivroient le siége. Plusieurs François proposèrent de sortir du port, et d'attaquer

1204. la ville du côté méridional, par le Bosphore ou la Propontide, parce que, de ce côté, Mourzoufle n'avoit point élevé les tours, ou appuyé les murailles; mais les Vénitiens, qui connoissoient mieux la mer, objectèrent que le courant du Bosphore régnoit le long des murs méridionaux, et entraîneroit loin de la ville tous les vaisseaux qui voudroient s'en approcher de ce côté-là (1). D'après les conseils du doge, on résolut alors de différer l'attaque jusqu'au lundi suivant; de lier, dans l'intervalle, les vaisseaux deux à deux, pour que chaque tour en eût deux à combattre, et de retourner ensuite à la charge contre la même partie de murs.

Le lundi matin, 12 avril, la flotte croisée traversa de nouveau le canal, et vint attaquer les murailles. Pendant toute la matinée les Grecs lui résistèrent avec courage; mais à midi, un vent violent du Nord ayant commencé à souffler, poussa les vaisseaux croisés contre le mur, et leur facilita l'abordage. Ceux des évêques de Soissons et de Troies, le Paradis et le Pélerin (2), qui étoient liés ensemble, abaissèrent les premiers leurs

(1) *Villehard.* §. 126, p. 39.

(2) *Epistola Balduini Pontifico. In gestis Innoc. III,* p. 535.

échelles sur la tour qu'ils combattoient; un 1204.
François et un Vénitien s'élancèrent en même-temps et les premiers sur le mur (1); bientôt les autres vaisseaux touchèrent également. Quatre des tours furent prises, trois des portes enfoncées, et les Latins s'emparèrent, non-seulement de cette partie de la muraille, mais encore de tout le quartier qui avoit été incendié, et même des pavillons de Mourzoufle. Celui-ci, obligé de fuir devant eux, alla s'enfermer dans le palais de Boucoléon. Cependant il profita de la nuit suivante pour parcourir la ville et appeler les citoyens de Constantinople à prendre les armes (2). Il leur représentoit que les Latins, enfermés dans leurs murs, ou entre des rues dont ils ne connoissoient point les détours, pouvoient être accablés avec facilité par l'immense supériorité de leur nombre; que leur fortune toute entière, l'honneur de leurs femmes, leur vie même, alloient être au pouvoir de leurs ennemis, s'ils ne faisoient un effort généreux pour les recouvrer; qu'à peine avoient-ils besoin de courage pour combattre, puisque la résignation et la soumission ne leur

(1) *Villehard.* §. 128, p. 40.

(2) *Epist. Balduini in gestis Innoc. III,* §. 92, p. 535.

1204. épargneroient aucun des dangers qu'ils couroient dans la bataille. Mais Mourzoufle avoit affaire à des hommes en qui un long despotisme avoit détruit toute énergie ; des hommes en qui la certitude de la mort ne réveilloit point de valeur. Ils étoient au nombre de quatre cent mille, et les croisés françois, réunis aux Vénitiens, ne comptoient pas vingt mille hommes. Ils refusèrent de combattre, et Mourzoufle, désespéré, rentra dans le palais de Blachernæ (1); il y prit avec lui Eudoxie, sa femme, et Euphrosine, sa belle-mère, femme d'Alexis l'ancien; il monta sur une barque, et s'éloigna d'une ville qui se dévouoit à la ruine.

Deux nobles grecs, Théodore Lascaris et Théodore Ducas, dont le premier étoit destiné à relever dans la suite l'empire d'Orient, s'efforcèrent encore, après son départ, de rallier dans divers quartiers de la ville les troupes découragées, et de les conduire au combat; mais ils ne purent y réussir, et ils furent obligés à leur tour de chercher leur salut dans la fuite. Pendant la nuit cependant, les Latins, pour écarter les attaques auxquelles ils sentoient combien ils étoient exposés, avoient mis le feu aux quartiers les plus

(1) *Nicetas Choniates in Murzuflum*, c. 2, p. 301.

proches; et ce troisième incendie, s'étendant avec fureur, détruisoit une partie de la ville. Le matin, comme ils s'attendoient à combattre encore, et que, d'après leurs suppositions, il leur faudroit un mois au moins, avant d'avoir soumis tous les palais, toutes les églises, dont on pouvoit faire autant de forteresses, ils furent rencontrés par des processions de prêtres et de femmes, qui, portant devant elles des croix et des images, demandoient grâce pour la ville. Constantinople étoit prise, et une poignée de croisés avoit renversé le trône des maîtres de l'Orient. 1204.

Quelque surprenante que fût cette victoire, elle ne surpassoit pas l'ambition et les espérances des Latins: tandis qu'ils étoient encore dans le faubourg de Galata, avant le premier assaut, ils avoient signé un traité de partage de tout l'empire d'Orient (1). Le pillage de la ville de Constantinople avoit été le premier objet à répartir entr'eux. Ils étoient convenus de mettre en commun tout le butin qu'ils feroient sur les Grecs; de prendre d'abord sur cette masse les sommes qui restoient encore dues aux Vénitiens, et les subsides que leur avoit promis le jeune Alexis; puis de diviser le reste par portions égales

(1) *Voyez* ce traité *in notis ad Chronicon Danduli*, p. 326.

1204. entre les croisés et les troupes de la république. On étoit convenu ensuite que les Vénitiens conserveroient dans toutes les provinces de l'empire, que déjà l'on croyoit avoir conquis, tous les priviléges dont ils jouissoient au temps des monarques grecs. Les deux nations convinrent aussi, dans le même-temps, de conserver le titre et le pouvoir impérial, et d'en décorer un prince latin; mais elles résolurent de ne lui assigner pour patrimoine qu'un quart de l'empire et un quart de sa capitale, se réservant de partager les trois autres quarts entr'elles deux. Même la manière dont se feroit l'élection avoit été fixée d'avance; six barons françois et six vénitiens devoient être désignés par l'armée, et c'étoit entre leurs mains qu'on devoit remettre le droit de donner un successeur à Auguste et à Constantin.

La conquête de Constantinople appela les croisés à réaliser ces brillans projets. Ils avoient commencé par celui du pillage, et la ville fut abandonnée sans réserve à l'avidité et à la brutalité des soldats vainqueurs. Les lamentations de Nicétas, et le triomphe de Villehardouin, nous indiquent toute l'étendue de ce désastre. La profanation et l'insulte accompagnèrent le pillage; et tandis que les Latins se vantèrent que *depuis le commen-*

cement des siècles jamais ne fût tant gagné dans une ville, la capitale de l'Orient fut réduite en un état de dégradation et de misère dont elle ne se releva jamais. Les temples furent dépouillés comme les maisons privées; les calices, les crucifix, les châsses des reliques, furent enlevés et partagés par une main barbare; on introduisoit dans les temples les chevaux et les mulets pour les charger de leurs dépouilles. Les passions religieuses elles-mêmes excitoient à la profanation des églises schismatiques (1). Une prostituée vint s'établir sur la chaire du patriarche; elle dansoit et chantoit au milieu des soldats ivres, pour insulter au culte des Grecs. Ces mêmes soldats se promenoient ensuite dans la ville conquise, revêtus d'habits pompeux qu'ils avoient enlevés à des hommes ou même à des femmes de la cour, et portant à leur tête des plumes et une écritoire, seules armes des Grecs qu'ils avoient vaincus. 1204.

Tandis que les Latins exhaloient leur haine par des insultes publiques; que les soldats dans leur ivresse attaquoient les matrones, les jeunes filles, et jusqu'aux vierges consacrées aux autels, leur conduite dans l'intérieur des maisons n'étoit pas moins odieuse.

(1) *Nicetas Choniates in Murzuflum*, §. 4, p. 303.

1204. « Le jour même, dit Nicétas, où la ville fut » prise, les soldats errans dans les rues, com- » mencèrent à s'introduire dans les maisons; » ils saisissoient d'abord tout ce qu'ils trou- » voient sous leurs mains, et interrogeoient » ensuite les propriétaires sur les richesses » qu'ils pouvoient avoir cachées: aux uns ils » arrachoient des révélations en les accablant » de coups; à d'autres, en les trompant par » des promesses; à tous, en les effrayant par » des menaces. Mais tout ce que les Grecs » possédoient, tout ce qu'ils manifestoient, » tout ce qu'ils apportoient devant leurs hôtes, » étoit saisi; jamais on ne leur témoignoit » aucune compassion, aucune bonté; jamais » on ne leur permettoit de partager le lo- » gement, les vivres, les biens qui avoient » été à eux. On les chassoit de leurs maisons » avec inhumanité (1). »

Presque tous les nobles, en effet, presque tous les gens riches, couverts d'habits misérables, maigris et affoiblis par la douleur, sortirent à pied de la ville, pleurant leur patrie, leur fortune, et souvent une fille nubile, ou une femme jeune encore qui leur avoit été ravie; et, pour rendre leur situation plus cruelle, ils étoient exposés en route aux

(1) *Nicetas Choniates. Constantin. Status*, §. 2, p. 316. *A.*

insultes des derniers d'entre leurs concitoyens; 1204.
c'étoit-là un nouvel indice de la désorganisation sociale. La populace de Constantinople, jalouse des sénateurs et des riches, loin de les seconder pour la défense de leur patrie, se plaisoit à voir leurs malheurs; et les campagnards, non moins aveugles, se réjouissoient d'être témoins de la ruine d'une capitale qui les avoit trop long-temps dominés (1). « C'est à nous, membres autrefois du sénat, » dit Nicétas, qu'ils attribuent la perte de la » ville; ils ne craignent point l'œil du Dieu » juste qui voit toute chose; eux qui ont » trahi et nous-mêmes et la patrie, ils ne » rougissent point de leur fausseté. N'est-ce » pas un sujet digne de larmes, que le dé- » lire et le malheur de ces hommes stupides, » qui non-seulement ne prient point pour la » restauration de la ville, mais qui accusent » Dieu de lenteur, parce qu'il n'a pas ren- » versé et elle et nous plus tôt, et d'une ma- » nière plus terrible; parce qu'il a différé » notre mort, et a montré dans ses jugemens » son amour pour les hommes? Ce peuple ne » devroit-il pas s'émouvoir de nos maux, par » sympathie? Nous n'avons plus de ville, plus

(1) *Nicetas Choniates in Balduinum Flandrum*, §. 11, p. 340. *B. C.*

1204. » de maisons, plus d'alimens pour vivre, » nous, qui nous sommes vus autrefois illustrés » par nos richesses et éblouissans de pou- » voir. » Nicétas, en effet, comme il sortoit de Constantinople avec sa famille, avoit déjà trouvé dans la Thrace les mêmes dispositions; déjà les paysans, se rappelant que, dans des siècles écoulés depuis long-temps, un gouvernement différent assuroit à la Grèce plus de gloire, tournoient en ridicule la nudité et la mendicité des fugitifs, et l'appeloient une égalité républicaine (1).

Quoiqu'on eût lieu de croire qu'une grande partie du butin n'avoit point été mise en commun, cependant, après que sur la masse totale, on eut payé aux Vénitiens leur créance, et ensuite la moitié qui leur revenoit, il resta pour la part des François une somme de cinq cent mille marcs d'argent. C'étoit bien plus qu'il n'auroit fallu pour dissiper l'orage qui avoit menacé si long-temps Constantinople (2).

(1) Ισοπολιτειαν. *Nicetas Const. Status*, §. 5, p. 313.

(2) *Villehard.* §. 135, p. 42. Dans une autre édition, on lit quatre cent mille; la plus forte des deux sommes équivaut à vingt-quatre millions, avec cinquante mille marcs, ou deux millions quatre cent mille, dûs aux Vénitiens, et la part de ceux-ci, cela fait monter à cinquante millions quatre cent mille la valeur totale du butin partagé. Autant peut-être

L'armée croisée procéda ensuite à l'élection 1204.
d'un empereur. Six barons françois, et six Vénitiens, furent nommés pour la faire selon la convention précédente. On assure que l'un des François indiqua, comme digne de l'empire, le doge Dandolo, dont il rappela les exploits; mais un vieillard vénitien, Pantaleo Barbi, prit aussitôt la parole, et, faisant sentir, que le premier magistrat d'une république libre, ne pouvoit en même-temps être chef d'une monarchie, il donna son suffrage à Baudouin, comte de Flandres, et obtint bientôt pour lui l'assentiment de ses collègues (1).

La capitale seule étoit soumise, et la foible armée des croisés, perdue au milieu d'un vaste empire, loin de pouvoir se flatter de

fut détourné au profit des particuliers. Les trois incendies qui avoient dévoré plus de la moitié de la ville, avoient détruit autant de richesses encore; et dans la profusion qui suivoit le pillage, les effets les plus précieux avoit tellement perdu leur valeur, que le profit des Latins n'équivaloit pas peut-être au quart de ce qu'il coûtoit aux Grecs. Ainsi Constantinople, avant d'être attaquée, possédoit probablement pour six cents millions de richesses.

(1) *Rhamnusius*, L. III, p. 136, cité dans les *Observ. sur l'hist. de Villehard.* p. 155, nomme les Vénitiens, Vitale Dandolo, Othone Querini, Bertuccio Contarini, Pantaleone Barbo, et Giovanni Baseggio. *Dandul. in Chron.* L. X, c. 3, P. 35, p. 330.

1204. le conquérir, devoit s'attendre à être accablée dès qu'elle se partageroit. Cependant le conseil des Latins s'occupa de répartir les provinces entre les conquérans, et assigna, en fief, à chaque guerrier, des villes dont à peine il connoissoit le nom. On érigea en royaume, pour le marquis de Montferrat, Thessalonique et la Thessalie; l'Achaïe fut partagée en duchés et principautés, dénominations féodales, que l'oreille s'étonne d'entendre associer à des noms grecs; les provinces de l'Asie furent également assignées à ceux qui devoient les conquérir; mais jamais les Latins ne purent y obtenir un établissement. Malgré l'anarchie à laquelle la prise de Constantinople avoit livré l'Orient, et encore que les Grecs, au lieu de se soutenir, se trouvassent partagés entre sept ou huit petits tyrans, qui tous prétendoient à l'empire (1), les croisés n'étoient point en état de faire des conquêtes, et surtout de les maintenir; leurs expéditions dans la Thrace et la Grèce révélèrent leur foiblesse, et bientôt la guerre que leur déclara Johannice, roi des Bulgares (2) et des Valaques, les réduisit aux

(1) *Georgius Acropolita Historia*, c. 4-9, p. 4 et suiv. *Hist. Byzant.*

(2) Le nom de Boulgares, légèrement altéré dans Villehar-

dernières extrémités, et augmenta encore la souffrance et la misère de leurs sujets grecs. Mais depuis le siége si glorieusement conduit par les Vénitiens, l'Orient nous devient de nouveau étranger : la rapide décadence et la chûte de l'empire des Latins rentrent dans l'histoire de Constantinople. La seule chose qui doive encore nous occuper, ce sont les fruits que les Vénitiens retirèrent de leurs conquêtes. 1204.

Le traité de partage qui devoit les rendre seigneurs d'un quart et demi de l'empire romain, selon le titre qu'ils ont porté long-temps, nous a bien été conservé (1); mais les noms grecs, défigurés par des géographes barbares, y sont à peine reconnoissables, et la possession ne fut point assez longue pour que cette géographie ait été rectifiée (2). Nous distinguons cependant parmi les villes et les provinces dont on leur assigna la souveraineté, Lacédémone, Dyrrachium, Rodosto, Aigos Potamos, Gallipoli, Egine,

douin, par l'omission d'une seule voyelle, nous fait connoître l'origine d'une épithète injurieuse, qui, du temps des croisades, étoit un nom de nation, mais d'une nation redoutable et féroce.

(1) *In notis ad Chronicon Andreæ Danduli*, p. 328.

(2) Rhamnusius, *de Bello Constantin.* L. IV, p. 162, s'est efforcé d'expliquer et de rectifier cette division de l'empire.

1204. Zacinthe, Céphalonie; mais il paroît qu'un très-grand nombre de villes et de provinces furent oubliées par les faiseurs de partage, qui n'en connoissoient pas même l'existence. L'île de Candie avoit été assignée au marquis de Montferrat, Boniface, roi de Thessalonique; mais il l'échangea avec les Vénitiens, contre des terres plus rapprochées de sa capitale; et cette île, qui prit le titre de royaume, devint dans la suite une des possessions les plus importantes de la république (1).

Mais jamais nation n'avoit entrepris des conquêtes moins proportionnées à ses forces. La république de Venise ne comprenoit alors proprement que la ville et le Dogado, et sa population ne pouvoit pas surpasser deux cent mille ames. Il est vrai qu'elle avoit fait depuis long-temps des conquêtes en Dalmatie et en Istrie; mais elle n'avoit jamais incorporé à la nation ces provinces sujettes; et loin d'y pouvoir trouver des soldats et des généraux pour ses armées, elle avoit besoin au contraire d'y envoyer des magistrats, et des garnisons vénitiennes, pour les retenir

(1) L'échange fut conclu le 12 août 1204. *Histoire de Constantinople, sous les empereurs françois, par Dufresne Ducange*, L. I, c. 21, p. 7.

dans le devoir. Cependant le nouveau partage lui attribuoit tout au moins sept ou huit mille lieues quarrées de territoire, et sept ou huit millions de sujets. Venise, qui n'avoit pas encore pu étendre son autorité sur Padoue, dont elle n'étoit éloignée que de vingt milles, étoit chargée, non-seulement de soumettre un pays qui auroit formé seul un puissant royaume, mais encore de le défendre contre les Turcs, les Bulgares, les Valaques, peut-être contre les Latins eux-mêmes, de Constantinople et de Thessalonique, si quelque jalousie venoit à éclater entr'eux.

La république, après une courte délibération, revint au sentiment vif et profond de son impuissance. Le sénat déclara qu'il renonçoit pour lui-même à des conquêtes lointaines qui auroient épuisé la nation, et que jamais elle n'auroit pu conserver; et, en 1207, il publia un édit, par lequel il accordoit à tous les citoyens vénitiens, la permission d'armer, à leurs frais, des vaisseaux de guerre, et de soumettre, pour leur compte, les îles de l'Archipel et les villes grecques bâties sur les côtes (1). Par cet édit même, il leur cédoit la propriété de leurs conquêtes, en fief perpétuel, et il ne s'en réservoit que la protection.

(1) *Dufresne Ducange, Hist. de Constantinople*, L. II, §. 6, p. 22.—*Rhamnusius de Bello Constant.* L. VI, p. 272.

Les marchands vénitiens profitèrent de la concession du sénat, et, ouvrant leur cœur à une ambition nouvelle, ils entreprirent de conquérir ces terres abandonnées. Dans l'histoire de ces guerres privées, le petit nombre des assaillans, et la lâcheté des Grecs, toujours vaincus ; sont également remarquables. C'est à ce titre que Marc Dandolo et Jacques Viaro fondèrent le duché de Gallipoli ; Marc Sanudo, celui de Naxos : ce dernier étoit composé des îles de Naxos, Paros, Mélos, et Hérinée ; il s'est conservé jusqu'à l'an 1570, dans lequel le vingt-unième duc fut dépouillé par les Turcs. Marin Dandolo soumit l'île d'Andros; André et Jérôme Ghisi, celles de Théonon, Micone et Sciros; Pierre Zustinian et Dominique Michieli, celle de Céos; Philocole Navagieri enfin, celle de Lemnos, qui prit le titre de grand-duché.

Les Génois, de leur côté, voulurent faire quelques conquêtes dans un pays qui paroissoit livré au premier occupant. Ils armèrent cinq vaisseaux ronds, et vingt-quatre galères, et vinrent former un établissement dans l'île de Crète ou Candie; mais elle leur fut bientôt enlevée par les Vénitiens (1). Ils s'emparèrent

(1) *Nicetas Choniates in Balduinum Flandrum*, §. 10, p. 337. Les annales de Gênes ne parlent de ces conquêtes, que comme d'entreprises privées de Henri, comte de Malthe, citoyen de

aussi de Modon et de Coron, dans la Morée, puis de l'île de Corfou; la Grèce sembloit devoir suffire amplement à un partage entre toutes les villes maritimes de l'Italie; mais les Vénitiens ne pouvoient souffrir que leurs rivaux y possédassent quelque principauté, et ils les dépouillèrent aussi de ces conquêtes.

Si le partage de l'empire des Grecs, en détruisant la richesse, la population et les restes de la puissance de ces provinces, les livra en proie aux invasions de tous les Barbares du Nord et de l'Orient; s'il faut le considérer comme la cause principale de la destruction de ce même empire par les Turcs, deux siècles et demi plus tard, et l'accuser en conséquence d'avoir détruit la civilisation, les lettres et la philosophie, dans un pays qui, malgré sa corruption, leur servoit encore d'asile, ce même partage ajouta bien peu à la puissance réelle de la république de Venise. La sagesse et la modération du sénat empêchèrent que les trésors et la population de l'État n'allassent s'ensevelir dans ces provinces éloignées, comme on y vit s'éteindre tant de bataillons de croisés, et tant de nobles

Gênes, qui s'étoit emparé de l'île de Malthe, d'où il exerçoit le métier de corsaire. *Ogerius Panis Contin. Caffari Annal. Genuens.* L. IV, *ad ann.* 1206, 1209, p. 394-400.

familles françoises. Mais l'ambition des particuliers, auxquels ce vaste champ fut abandonné, ne laissa pas que de coûter à la nation une partie importante de ses capitaux, et les bras d'un grand nombre de ses soldats. Le commerce et la navigation, qui faisoient la force principale de l'État, furent abandonnés par plusieurs, pour des entreprises chevaleresques; peu s'en fallut que le caractère national ne fût changé par la division d'une semblable proie. Le gouvernement despotique des provinces conquises nuisit peut-être aussi à la liberté de la capitale, qui ne tarda pas à être ébranlée; enfin, Venise perdit dans les Grecs, des alliés utiles, qui formoient une barrière contre les Musulmans, tandis que le voisinage de ceux-ci lui coûta, dans la suite, des trésors et des flots de sang. Elle ne conserva pas long-temps les villes et les provinces de terre-ferme, dont elle s'étoit emparée; mais les îles lui restèrent pendant plus de quatre siècles; long-temps après la prise de Constantinople, elle en fut dépouillée par les Turcs, avec lesquels la possession de ces îles fut une occasion continuelle de guerre. Ainsi donc cette masse de gloire, acquise par une conquête aussi brillante, fut achetée bien chèrement par les larmes et la misère des peuples soumis, par l'affoiblis-

sement et la corruption des vainqueurs eux-mêmes.

NOTE. En prenant congé, sans doute pour long-temps, des historiens bysantins, nous dirons un mot, selon notre usage, de ceux que nous avons employés dans ce chapitre. Nous avons eu l'avantage rare de pouvoir consulter quatre écrivains distingués, et la plupart contemporains, qui ont écrit, chacun pour une nation différente, avec des intérêts opposés. Nicétas, sénateur de Constantinople et grand-logothète de l'empire, après la ruine de sa patrie, écrivit à Nicée, où il se retira, une histoire des empereurs qui régnèrent de son temps, depuis la mort d'Alexis Comnène jusqu'à Baudouin de Flandres. Malgré ses prétentions à l'éloquence, la recherche de son style, et peut-être ses exagérations, il doit être compté parmi les bons historiens de Constantinople; et ses propres malheurs, dont il joint le récit à ceux de sa patrie, redoublent l'intérêt qu'il inspire. Je me suis fait une règle pour lui, comme pour les historiens en d'autres langues, que j'ai cités en cet ouvrage, de consulter toujours le texte original, et de ne citer jamais que mes propres traductions. Mes lecteurs connoissent suffisamment par eux-mêmes à présent les actions, le caractère et le style de Geoffroy de Villehardouin, l'historien françois de la croisade. Ce brave militaire, l'ami du vénérable Dandolo, et du marquis-roi Boniface, fut créé, dans la division de l'empire, maréchal de Romanie, comme il l'étoit déjà de Champagne; il reçut en fief Messinople, Maximianopolis dans le royaume de Thessalie; et son neveu, de même nom que lui, qui arriva en Grèce après la prise de Constantinople, conquit la principauté d'Achaïe, qu'il transmit à sa postérité. Les Vénitiens ont aussi leur historien pour cette époque. André Dandolo, l'un des descendans du vainqueur de Constantinople, et doge comme lui deux siècles plus tard. Mais ni la gloire de sa patrie, ni celle de sa famille, ne semblent avoir pu l'échauffer; il rapporte sans intérêt, sans mouvemens, les événemens les plus importans; son insipide impartialité, qui vous laisse étrangers à Venise comme à la

Grèce, est un défaut plus grave que les exagérations passionnées de Nicétas. Dandolo est enrichi de notes importantes, et surtout de plusieurs chartres et traités qui y sont rapportés textuellement. Enfin, dans l'histoire de la croisade, l'auteur anonime de la vie d'Innocent III nous représente aussi le parti et l'intérêt des ecclésiastiques. Nous avons fait déjà, dans le précédent chapitre, un fréquent usage de cette vie, publiée pour la première fois par Etienne Baluze. Elle n'arrive que jusqu'à la onzième année de ce pontife, sur les actions duquel elle jette beaucoup de lumière. Peut-être, comme elle n'est pas termioée, l'historien mourut-il avant son héros. Elle contient un grand nombre de pièces originales, et, entr'autres, les longues lettres que Baudouin, éln empereur de Constantinople, écrivit au pape, pour justifier sa conquête, et rendre compte de son élection.

J'ai cité quelques autres historiens grecs et latins, dont j'ai emprunté divers faits; quant à ceux dont l'étude ne m'a procuré aucun avantage, il est inutile de fatiguer le lecteur de leurs noms.

Dans le cinquième volume des historiens de France, de Duchesne, il y a quelques lettres écrites de Constantinople, par le comte Hugues de St.-Paul, et par Baudouin lui-même, qui, si elles n'ajoutent rien aux détails que nous connoissons d'ailleurs, nous intéressent cependant encore à cause de ceux qui les ont écrites. *Historiæ Francor. Scriptores.* T. V, p. 272-283. Deux modernes, Rhamnusius, *de Bello Constantinopolitano*, et d'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, ont cherché, dans leurs volumineux ouvrages, à relever la gloire, l'un des Vénitiens, l'autre des Flamands.

CHAPITRE XV.

État des républiques italiennes, au commencement du règne de Frédéric II. — Guerres civiles. — Renouvellement de la ligue lombarde.

1216—1234.

Lorsq'Innocent III mourut, la couronne impériale étoit encore disputée entre Othon IV et Frédéric II. Le dernier avoit éprouvé la puissance de la protection du saint-siége, aussi long-temps seulement que son compétiteur étoit demeuré redoutable; mais, lorsqu'une fois Othon IV fut humilié par la bataille de Bouvines, le pape crut devoir commencer à se mettre en garde contre le jeune prince qu'il avoit voulu lui donner pour successeur. Innocent III, de même que Honorius III qui vint après lui, refusèrent constamment jusqu'à la mort d'Othon, et même jusqu'à l'année 1220, d'accorder à Frédéric, le titre d'empereur, et de placer sur sa tête, la couronne d'or qu'ils paroissoient lui avoir promise.

Si l'interrègne, qui avoit précédé l'élection

d'Othon, avoit été funeste pour l'autorité impériale en Italie, la lutte entre les factions guelfes et gibelines, que renouveloit et que prolongeoit le pontife, en opposant les deux empereurs l'un à l'autre, fut plus funeste encore. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, on ne vit plus que discordes et que guerres intestines.

Nous avons déjà indiqué, à plusieurs reprises, les guerres de la Lombardie, sans jamais nous arrêter pour faire connoître la suite des événemens. En effet, nous n'avons pas cru qu'il existât de moyen de répandre de l'intérêt sur des expéditions toujours semblables dans tous leurs détails, dans toutes leurs conséquences; sur des expéditions qui commençoient par le pillage de quelques campagnes, et qui se terminoient toutes, au bout de peu de jours, par une bataille entre les bourgeois des deux villes; sur des expéditions enfin, où l'art étoit étranger aux combats, et où la valeur, employée d'une manière toujours uniforme, décidoit seule des succès.

Quelque attention que l'on apporte à l'étude de l'histoire des villes lombardes, il est impossible que leurs rivalités, leurs ligues et leurs guerres, où les faits se ressemblent tous, et où les noms seuls distinguent les événemens, ne produisent pas dans la mémoire

une confusion étrange. Si l'on pouvoit entrer dans l'intérieur de ces villes, et connoître les passions qui animoient les peuples, leurs désirs et leurs espérances, la politique de leurs conseils et de leurs magistrats, l'on s'identifieroit peut-être avec les citoyens de ces républiques; mais malheureusement, depuis le milieu du douzième siècle jusqu'à la fin du treizième, nous avons à franchir un long espace de temps, pendant lequel aucune des villes de l'Italie septentrionale n'a eu des historiens contemporains, à la réserve de celles de la Vénétie. On ne nous a conservé des premières, que des chroniques informes, dans lesquelles quelque moine a indiqué seulement le nom du podestat qui gouvernoit chaque année, et le lieu où l'on a livré quelque bataille importante. Telle année, nous disent-ils, il y eut paix entre Crémone et Plaisance, telle autre année il y eut guerre; mais les motifs de cette guerre, les conditions de cette paix, ne nous sont jamais rapportés. De vingt-une chroniques lombardes, que j'ai péniblement dévorées pour y chercher les matériaux de ce chapitre, je n'ai pas trouvé à extraire un seul morceau où l'on pût reconnoître les sentimens du siècle dans ceux de l'écrivain. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de donner quelqu'attention aux

intérêts de ces villes, qui appartiennent si essentiellement à notre histoire, et en nous plaçant un instant dans les principales, nous chercherons à connoître du moins leurs alliances et leurs inimitiés.

1216. Depuis que la ville de Milan avoit été rebâtie par les efforts généreux de la ligue Lombarde, elle avoit constamment prospéré. Sa population étoit nombreuse, son territoire riche et fertile, ses milices aguerries, et ses fortifications pouvoient défier les armées les plus puissantes. Il s'étoit déjà écoulé quarante-cinq ans depuis la bataille de Lignano, qui avoit assuré la liberté de la Lombardie; et les chefs des conseils de la république, les vieillards en qui elle plaçoit le plus de confiance, avoient été portés, peut-être, dans les bras de leurs parens fugitifs, lorsque, quinze ans avant cette bataille, la ville avoit été rasée; peut-être s'étoient-ils traînés avec eux dans la fange, lorsque les Milanois, exilés, avoient attendu Barberousse au passage, pour lui demander grâce. Quand ensuite la ville avoit été rebâtie, tous avoient été témoins des nobles efforts de leurs concitoyens, et de leurs victoires. C'étoient les souvenirs de leur enfance et de leur jeunesse, de ces temps où l'imagination plus vive, admet des impressions plus profondes. Aussi, les Milanois ne purent-ils jamais

pardonner aux enfans de Barberousse les ba- 1216.
tailles et la sévérité de leur père ; et tandis que les citoyens qui avoient combattu Frédéric I, lui ouvrirent eux-mêmes les portes de leur ville, après la paix de Constance, et célébrèrent leur réconciliation avec lui, par des fêtes brillantes, les deux générations qui les suivirent, ne cessèrent de susciter des ennemis à son petit-fils Frédéric II, et de le combattre.

C'est à ce sentiment de vengeance nationale, qu'il faut attribuer la constance avec laquelle les Milanois restèrent attachés au parti d'Othon IV, encore que ce chef du parti guelfe fût devenu le défenseur des prérogatives de l'empire, qu'il fût l'ennemi du saint-siége, et que les foudres de l'église fussent lancées contre ses partisans.

Pendant qu'Innocent vivoit encore, les Milanois avoient été cités au concile de Latran, et sommés d'abandonner la cause d'un empereur excommunié ; l'année suivante, deux cardinaux s'étoient rendus à Milan, de la part du pape, et avoient ordonné à la république, au nom du chef de l'église, de secourir Frédéric, contre Othon son ancien allié (1).

(1) *Galvan. Flammæ Manipul. Flor.* c. 248 et 249. T. XI, p. 666.

1216. Les cours des rois, pendant ce siècle, obéissoient en tremblant à des sommations de ce genre : les républicains italiens étoient plus indépendans ; et les cardinaux, assurés que, loin d'obtenir les secours qu'ils demandoient, ils ne détacheroient pas même les Milanois de l'alliance d'Othon, frappèrent, en se retirant, leur ville d'un interdit.

1217. Vers cette époque, les Milanois avoient contracté une alliance avec Thomas, comte de Savoie ; les villes confédérées avec eux, étoient alors Crème, Plaisance, Lodi, Verceil, Novare, Tortone, Como et Alexandrie. Loin que l'interdit du pape pût dissoudre cette ligue, il sembla lui donner une nouvelle vigueur. Les villes de Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène et Asti, avoient embrassé le parti contraire, ou celui des Gibelins ; celle de Brescia, ordinairement alliée de Milan, sembloit à cette époque, rester indifférente aux querelles de l'Italie (1) ; affoiblie par une longue guerre civile, ruinée par un tremblement de terre, qui avoit renversé ses plus somptueux édifices, elle cherchoit à réparer ses désastres par le repos. Quant à Bergame, son nom ne se présente pas même dans les historiens de ce temps-là.

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum.* Distinctio VII, c. 96, p. 900.

Chaque ville, dans ses chroniques, s'attribue 1217.
des victoires, durant la guerre presque générale, qui suivit l'interdit du pape ; on peut en conclure que les succès furent à-peu-près balancés. Il paroît cependant que la ville de Pavie éprouva une suite d'échecs ; que la Lomelline fut dévastée ; que plusieurs châteaux situés au-delà du Pô furent brûlés, et qu'enfin cette république prit le parti de renoncer à ses précédentes alliances, et d'entrer dans celle des Milanois (1). La ville d'Asti ne fut guère moins maltraitée, d'abord par les Alexandrins qu'elle avoit provoqués, ensuite par les Milanois eux-mêmes (2) ; mais celle de Crémone, attaquée à son tour par la même ligue, lui opposa une résistance plus efficace. Le 6 juin 1218, il y eut devant 1218.
Ghibello, une bataille entre les armées des deux ligues ; les Pavésans avoient été obligés de se joindre à l'armée milanoise, où se trouvoient encore les soldats de Verceil, Novare, Tortone, Como, Alexandrie, Lodi et Crème. Les Crémonois, de leur côté, avoient pour auxiliaires les milices de Parme, Reggio et Modène ; la bataille se prolongea depuis midi

(1) *Galvan. Flammæ Manip. Flor.* c. 250, p. 667.

(2) *Chronicon Astense, ab Ogerio Alferio edita.* T. XI, p. 142.

1218. jusqu'à la nuit avancée, et elle se termina par la défaite entière des Milanois (1).

Outre ces guerres de ville à ville, souvent il en éclatoit d'autres dans l'intérieur de chaque république : elles y étoient occasionnées par l'insolence des nobles, ou par la jalousie des bourgeois. Les premiers, après avoir été forcés par les armes à sortir de leurs châteaux-forts, pour venir habiter les villes dont ils avoient été déclarés citoyens, se trouvèrent plutôt fortifiés par leur défaite. Ils n'étoient plus, comme autrefois, dispersés et sans relation les uns avec les autres ; au contraire, ils se trouvoient rapprochés de leurs égaux, et plus à portée de contracter avec eux de nouvelles alliances ; ils n'en ressentoient que plus de mépris pour les bourgeois, auxquels ils avoient été forcés de se soumettre momentanément, et auxquels ils se croyoient faits pour commander. Ils s'attribuoient exclusivement le nom de soldats (*milites*) ; et, quoique la bravoure fût à cette époque, une qualité commune parmi les Italiens, il est probable qu'ils l'emportoient en vertus militaires, sur des citadins, dont la principale

(1) *Chronicon Breve Cremonens.* T. VII, p. 640. — *Joh. de Mussis Chron. Placentin.* T. XVI, p. 458. — *Chron. Parmense.* T. IX, p. 764.

affaire n'étoit point de se battre. La révolution qui s'étoit opérée dans toutes les républiques, lorsqu'on y avoit conféré le pouvoir suprême à des podestats, avoit été favorable à la noblesse. Un peuple jaloux pouvoit bien vouloir exclure des emplois, ses propres gentilshommes; mais toutes les fois qu'il se déterminoit à choisir dans un pays étranger, un homme inconnu, pour se soumettre à son gouvernement, il ne pouvoit se défendre de l'antique prévention de tous les hommes en faveur de la naissance; de cette prévention qui décide si naturellement des choix, lorsqu'aucune autre qualité n'est connue. Ce fut une loi fondamentale dans toutes les républiques italiennes, de ne choisir pour podestat qu'un gentilhomme; et cette loi ne fut pas même abrogée lorsque, dans la violence des guerres civiles, les nobles appartenans à chaque république furent dégradés et exclus de tous les droits de citoyens. Cependant les podestats gentilshommes cherchoient à s'entourer dans les conseils d'hommes de leur ordre. Lorsque leurs fonctions étoient terminées, et qu'ils rentroient dans leur patrie, ils y rapportoient l'habitude des affaires publiques, des talens exercés, et le sentiment de leur supériorité sur les bourgeois et les artisans qui occupoient les premières places. Ils essayoient alors, par

des menaces et par une conduite arrogante, de recouvrer les prérogatives qu'ils croyoient leur appartenir. D'autre part, les bourgeois avoient acquis quelque connoissance des affaires dans les délibérations de la place publique ; ils étoient armés ; ils avoient combattu pour être libres, et non pour changer de joug ; sous un gouvernement protecteur, ils avoient vu prospérer leur commerce et leurs manufactures, et ils avoient pris une plus haute opinion d'eux-mêmes, parce que leur fortune étoit plus indépendante. Aussi étoient-ils bien éloignés de vouloir renoncer à toute part aux affaires publiques, et de laisser dans toutes les occasions d'éclat, dans les conseils, dans les ambassades, les nobles seuls représenter l'État.

1221. A Milan, les nobles étoient secondés par l'archevêque, qui lui-même ne pouvoit sans jalousie se voir dépouiller de toute part au gouvernement. La querelle entre les deux ordres devint plus animée en 1221 (1). Les gentilshommes se virent forcés de sortir de la ville et de se fortifier dans leurs châteaux ; ils y furent bientôt poursuivis par le peuple ; un grand nombre de ces forteresses, réduites après un siége, furent rasées ; et, au bout

(1) *Galvan. Flammæ Manip. Flor.* c. 254, 255, p. 668.

d'une année, la noblesse fut contrainte à demander la paix. La grande population de Milan devoit y assurer l'avantage au parti démocratique. A Plaisance, la fortune des armes fut plus favorable aux gentilshommes; ils prirent également le parti de sortir de la ville; mais, quand ils se trouvèrent en rase campagne, au milieu de leurs vassaux, ils recouvrèrent la supériorité de forces qu'ils avoient perdue dans l'enceinte des murs. Le pape leur envoya enfin le cardinal d'Ostie comme médiateur; ce prélat termina leurs combats, en 1221, par un traité de pacification, d'après lequel la moitié des magistratures, et les deux tiers des ambassades étoient réservés à la noblesse, tandis que le reste des emplois publics étoit abandonné au peuple (1). La ville de Crémone avoit été agitée par des dissentions semblables, et elle dut sa pacification à l'intervention immédiate du pape Honorius III; le bref qu'il lui donna dans cette occasion, nous a été conservé par un historien de cette ville (2). Un mot de l'annaliste de Modène nous indique l'existence de troubles semblables dans sa patrie (3); 1221.

(1) *Chronicon Placentinum*, p. 459.

(2) *Campi Cremona Fedele*, L. II, p. 42.

(3) *Annales veteres Mutinensium*, T. XI, p. 58, *ad ann.* 1224.

1221. nous avons eu déjà occasion de parler de ceux de Brescia, et il paroît qu'aucune ville de Lombardie ne put se garantir entièrement d'une discorde pareille.

Plusieurs historiens modernes (1), en rapportant ces guerres continuelles entre les villes; ces dissentions, sans cesse renaissantes entre les divers ordres des citoyens, représentent l'état ancien de l'Italie comme extrêmement malheureux, et donnent hautement la préférence à leur propre temps. Dans l'estimation du bonheur d'une nation, nous négligeons complètement aujourd'hui de tenir compte de celui d'une classe trop nombreuse d'hommes, voués par la société à courir toutes les chances de la guerre et du malheur. C'est leur métier, disons-nous, quand on nous parle de la misère des soldats, comme si la souffrance étoit un métier. Alors ce n'étoit pas un métier que la guerre; elle n'étoit pas abandonnée à des soldats mercenaires, étrangers de cœur à la cause qu'ils soutiennent, et qui, pour s'accoutumer à leur état, doivent s'étourdir sur la disproportion entre le danger qu'ils courent et le but qu'ils se proposent. Toujours le soldat italien se battoit devant les murs de sa ville

(1) *Denina, Muratori, Tiraboschi, etc.*

natale, non-seulement pour la cause de sa patrie, mais pour la sienne propre, pour atteindre à un but qu'il connoissoit, pour servir une passion qu'il partageoit. S'il étoit blessé, il ne languissoit point dans les hôpitaux, abandonné à la dure indifférence de chirurgiens subalternes; le soir même il étoit reporté dans sa propre maison; sa femme, sa mère, ses sœurs, lui prodiguoient leurs soins et lui faisoient oublier ses douleurs. S'il périssoit dans le combat, c'étoit dans l'enthousiasme d'un patriote pour une cause qu'il croyoit sacrée; c'étoit entre les bras de ses amis et de ses concitoyens; il n'étoit pas compté parmi les morts comme un simple soldat, comme un être idéal, destiné seulement à occuper une place dans la relation d'une bataille, au milieu d'une colonne de chiffres. C'étoit un homme et un citoyen qu'on avoit perdu; on le pleuroit comme un citoyen et comme un homme. Le soir du combat, à moins que la nouvelle de deuil ne fût portée à sa famille, il devoit revenir lui-même embrasser ses enfans. 1221.

Aussi pour compléter les armées n'avoit-on pas besoin d'enrôlemens forcés; la guerre étoit le devoir passager, je dirois presque le plaisir de chaque citoyen; la guerre, à laquelle chaque année il devoit consacrer quelques

jours seulement, pour retourner ensuite à ses occupations accoutumées, mais qu'il ne faisoit jamais sans un sentiment vif de son importance et de la gloire de sa patrie; la guerre, qui conservoit en lui l'habitude de bravoure qu'il seroit si fâcheux de laisser perdre à la masse du peuple; cette habitude qui cependant n'existeroit plus chez les modernes, si une autre guerre privée qu'on ne connoissoit point alors, si le duel ne la maintenoit pas.

Aujourd'hui les batailles coûtent bien moins d'hommes aux armées que les maladies; elles en coûtent moins que le souvenir du pays natal, ce souvenir, qui chaque année fait mourir de douleur un si grand nombre de recrues. Dans les guerres d'Italie, tout commençoit, tout finissoit avec la bataille; aucun soldat ne périssoit autrement que par le fer ennemi, et cependant les batailles elles-mêmes étoient moins meurtrières que de nos jours. En calculant sur l'Europe entière, la guerre, quoique rapprochée jusqu'à la porte de chaque citoyen, coûtoit, à la population totale, bien moins d'hommes dans le treizième siècle que dans le dix-huitième; et de plus, chaque soldat étoit volontaire, chacun avoit marché librement au combat où il trouvoit la mort.

Il falloit bien, en effet, que les dissentions intérieures, non plus que les guerres étran-

gères, n'arrêtassent dans les villes ni l'accroissement de la population, ni celui de la richesse; puisqu'à la même époque, les chroniques de chaque cité nous parlent sans cesse de la nécessité où toutes se trouvoient d'augmenter l'enceinte de leurs murs (1), qu'en même-temps ces chroniques nous indiquent combien d'édifices publics avoit élevé chaque ville, combien de châteaux elle avoit fortifié, combien enfin elle avoit donné de signes indubitables de sa force et de sa richesse. Dans les annales de la ville d'Asti, nous trouvons un indice remarquable de l'accroissement de cette richesse. Ce fut l'an 1226, nous disent-elles, que les habitans d'Asti commencèrent à prêter à intérêt en France et dans les pays ultramontains; ils firent dans cette espèce de commerce un profit considérable, mais qui fut suivi de pertes non moins grandes (2). En effet, le 1.er septembre 1256, le roi de France fit saisir, dans ses États, tous les banquiers d'Asti, au

(1) Voyez *Annales Veteres Mutinenses, ad ann.* 1188, 1200, 1211, 1214, 1226, etc., p. 55-58. — *Malvecius Chron. Brixianum*, c. 100, 102. *Ann.* 1223, p. 901. — *Chronic. Parmense, ad ann.* 1221, p. 764. — *Memoriale Potestatum Regiensium, ann.* 1229. T. VIII, p. 1106, etc.

(2) *Chron. Astense Ogerii Alferii*, T. XI, p. 142, 143.

nombre de cent cinquante environ, et il confisqua tous leurs biens, qui montoient à plus de huit cent mille livres. Sans admettre que la ville d'Asti ait pu perdre une somme aussi prodigieuse, qui équivaudroit à plus de vingt-sept millions de nos francs (1), il faut conclure cependant d'un pareil commerce, que les capitaux s'étoient déjà infiniment accumulés en Lombardie, puisque les manufactures et l'agriculture du pays en avoient laissé de surabondans, que l'on pouvoit mettre au service des nations étrangères. L'on sait qu'à la suite de ce trafic, auquel toutes les villes du nord de l'Italie ont pris part, le nom de Lombard fut donné indifféremment en France à un usurier comme à un banquier.

Bologne étoit alors la ville la plus importante de l'Émilie, comme Milan de la Lombardie; toute la politique et toutes les négociations de la province se rapportoient à cette république. Bologne prétend avoir joui avant les autres de l'indépendance républi-

(1) S'il s'agissoit de livres de Milan, en calculant d'après le poids des terzaruoli de 1250, dont soixante faisoient une livre, celle-ci vaudroit trente-quatre livres dix-sept sous six deniers, et les huit cent mille livres feroient plus de vingt-sept millions et demi de notre monnoie. Je n'ai point, il est vrai, de renseignemens sur la valeur précise de la monnoie d'Asti à cette époque.

caine, et fait remonter sa chartre de communauté libre jusqu'au règne d'Othon I; cette ville avoit cependant évité jusqu'alors d'occuper une place dans l'histoire, par des révolutions éclatantes, ou par de grands malheurs; sa distinction et la célébrité qu'elle avoit acquise, étoient d'une nature plus honorable. Bologne avoit dès-lors obtenu l'épithète de *Docte*, qui lui est demeurée; c'étoit la première ville où le droit romain eût été enseigné, et la plus ancienne université de l'Italie.

Dès la fin du onzième siècle, une société libre de savans, tels du moins qu'on pouvoit en trouver à cette époque, avoit jeté les fondemens de l'université de Bologne (1). Ils avoient ouvert dans cette ville une école de logique et de grammaire, et peu après, au commencement du douzième siècle, Irnieri ou Warnieri y avoit apporté les lois de Justinien, et en avoit commencé pour la première fois l'explication devant un nombreux auditoire. Après Irnieri, d'autres jurisconsultes célèbres continuèrent les mêmes leçons, et l'école de droit fit surtout la réputation de l'université de Bologne. C'est cette école qui

(1) *Tiraboschi Storia della Letteratura Italiana*, T. III, L. II, c. 7, §. 10 et suiv.

lui valut les premiers priviléges qu'un empereur, Frédéric Barberousse, ait accordés aux lettres, et les premières marques de faveur qu'un pontife, Alexandre III, ait données à une université.

Dans le siècle suivant, l'université de Bologne acquit bien plus de consistance; c'étoit la première et la plus fameuse de l'Europe pour le droit civil et canon; toutes les autres sciences y étoient cultivées avec succès; les écoliers étoient nombreux, les professeurs célèbres, et la ville mettoit sa gloire à la possession d'une école si renommée. Elle exigeoit de ses professeurs le serment de n'enseigner jamais dans aucune autre ville, et elle mettoit tout en œuvre pour les retenir; Vicence, Padoue, Modène, Arezzo et Naples, jalouses d'un pareil succès, s'efforçoient d'autre part d'attirer des professeurs par les plus amples priviléges, dans les écoles qu'elles avoient formées plus tard; quelquefois elles réussissoient à démembrer l'université de Bologne, et elles partageoient avec elle la gloire de réveiller les lettres en Italie (1).

Peut-être les Bolonois s'abstinrent-ils de prendre une part active aux démêlés entre les empereurs et les papes, pour ne pas nuire

(1) *Tiraboschi*, T. IV, L. I, c. 3.

à leur université; ils désiroient se concilier la bienveillance de tous les gouvernemens, et croyoient devoir ce genre d'égards aux étrangers rassemblés chez eux pour leurs études. Ils penchoient, à la vérité, pour le parti guelfe, mais ils marquèrent pendant long-temps une grande déférence à Frédéric, et ils ne se déclarèrent contre lui qu'à la dernière extrémité, lorsqu'ils y furent en quelque sorte forcés par lui-même.

Le territoire bolonois, du côté des Apennins, confinoit avec celui de Pistoia et celui de Florence; mais les montagnes mettoient entre ces républiques une barrière suffisante, pour leur épargner des démêlés fréquens; d'autant plus que cette partie des Apennins étoit parsemée de fiefs indépendans, propriétés des comtes Guidi, des Ubaldini, des Ubertini et des Tarlati. Ces gentilshommes n'avoient encore reconnu la souveraineté d'aucune république, et ils tâchoient de se faire oublier d'elles, en maintenant la paix dans leurs montagnes. Au nord, les Bolonois avoient pour voisins les Ferrarois, toujours déchirés par les factions, et tour-à-tour dominés par Azzo d'Este et le parti guelfe, par Salinguerra et le parti gibelin. Au couchant, Modène, et au levant, Imola, s'attachoient avec constance aux Gibelins, et c'est avec

ces deux villes que Bologne se trouvoit le plus souvent en guerre. La Romagne, de même, que la Lombardie, étoit divisée en deux ligues. Les villes de Faenza, Cesena et Forli, s'étoient alliées à Bologne, tandis que Rimini, Fano, Pesaro, Urbino et les comtes de Montefeltro soutenoient le parti contraire. Mais si nous nous sommes refusés à décrire avec détail les guerres de la Lombardie, nous avons moins de raison encore de nous appesantir sur celles de la Romagne (1), où les peuples étoient moins puissans, les villes moins peuplées, et où les succès et les revers avoient moins d'influence sur le sort de l'Italie. D'ailleurs la protection que les Bolonois accordèrent, en 1216, à leurs alliés de Cesena, et la guerre qu'ils soutinrent en 1228 contre les Modénois, ne donnèrent lieu à aucun événement remarquable (2). Une autre guerre des mêmes Bolonois contre Imola, fut plus importante; dans le cours de l'année 1222, ils ravagèrent quatre fois le territoire de cette ville, et réduisirent ses habitans à une si grande extrémité, que, pour obtenir la paix, les citoyens d'Imola

(1) *Chron. di Bologna di frà Bart. della Pugliola.* T. XVIII, p. 251. — *Annales Cæsenates.* T. XIV, p. 1093.

(2) *Chron. Mutinense.* T. XV, p. 559.

consentirent à raser leurs fortifications; à livrer les portes de leur ville, qui furent transportées en triomphe à Bologne; enfin à recevoir un Bolonois pour podestat (1). Ce fut à l'occasion d'un traité si humiliant pour Imola, que Frédéric prit la protection de cette dernière ville, et que, menaçant de toute sa colère les Bolonois et leur préteur, il les contraignit à se jeter ouvertement dans le parti qui lui étoit contraire.

Frédéric II, ou, comme on l'appela jusqu'à ce qu'il fût empereur, Frédéric Roger, étoit en Allemagne, lorsqu'on lui annonça la mort d'Innocent III, et l'élection d'Honorius III, qui, pendant quatre ans, avoit été sous ses ordres gouverneur de Palerme. Frédéric, à deux reprises, éprouva qu'un de ses ministres ne pouvoit être élevé au trône pontifical, sans devenir son ennemi (2). Le subalterne changé en supérieur se défend rarement de la tentation de faire connoître à son ancien maître qu'il peut à son tour l'humilier ou le faire souffrir. Quoique Frédéric fût encore alors le champion du saint-

(1) *B. della Pugliola Chron. di Bologna*, p. 253. — *Mathæi de Griffonibus Memoriale historicum de rebus Bononiens.* T. XVIII, p. 109. — *Ghirardacci Istoria di Bologna*, L. V, p. 140.

(2) *Giannoni Istoria Civile di Napoli*, L. XVI. *Introd.*

siége contre l'empereur Othon, le nouveau pape lui écrivit avec hauteur, pour lui demander de résigner au prince Henri, son fils, le royaume de Sicile, afin qu'il ne restât point réuni à celui d'Allemagne. Othon mourut ensuite, le 19 mai 1218, et le même pape imposa de nouvelles conditions à Frédéric, avant de vouloir confirmer la promesse de lui accorder la couronne impériale. Il exigea de lui qu'il s'engageât à passer incessamment à la Terre-sainte, pour la recouvrer des mains des Sarrasins qui en occupoient la plus grande partie, et qu'il cédât à l'église le comté de Fondi, situé au midi de Terracine et des marais Pontins.

L'on retrouvoit dans Frédéric le caractère des familles souveraines dont il étoit l'héritier, et des nations au milieu desquelles il avoit vécu. Il tenoit des princes de la maison de Souabe, l'amour de la guerre et une valeur quelquefois brutale; mais, comme son premier aïeul maternel, Robert Guiscard, et comme les Normands, auxquels il succédoit, il savoit allier la bravoure à une politique astucieuse et une dissimulation profonde. Son éducation, sous la férule de la cour de Rome, l'avoit accoutumé à employer ces armes de la foiblesse, qu'il dédaigna peut-être dans un âge plus avancé. Il opposoit aux piéges

des pontifes, qui long-temps avoient prétendu être ses amis, la souplesse, et souvent la mauvaise foi; ses paroles n'étoient jamais l'indication de ses pensées, et ses promesses garantissoient rarement ses actions futures (1).

Frédéric probablement n'avoit point l'intention de passer à la Terre-sainte lorsqu'il en prit l'engagement avec le pape Honorius. L'Allemagne n'étoit pas affermie sous son obéissance, et, après la mort d'Othon, il crut devoir y séjourner deux ans encore, avant de venir à Rome prendre la couronne impériale. Il consacra ce temps à faire cou- 1220.
ronner son fils Henri comme roi des Romains. Frédéric s'étoit marié si jeune, que ce fils avoit déjà près de dix ans, quoique lui-même il n'en eût pas plus de vingt-six. Il se rendit ensuite à Rome avec une armée brillante, évitant sur la route de s'approcher des villes lombardes qui lui montroient de la défaveur; et le 22 novembre 1220, il reçut du pape la couronne impériale, après avoir renouvelé la promesse de marcher incessamment au secours de la Terre-sainte (2).

Mais le royaume de Pouille demandoit,

(1) *Voyez* sa lettre à Honorius III, 16 des ides de juin 1219, *apud. Oder. Raynald.* 1219, §. 7 et 8, p. 264.

(2) *Raynaldus*, 1220, §. 21, p. 275.

bien plus encore que celui d'Allemagne, les soins et les réformes de son monarque. Depuis le règne de Guillaume le mauvais, il avoit presque toujours été déchiré par des guerres civiles; et la part à son administration, que les papes s'y étoient arrogée, augmentoit encore l'anarchie. Tous les comtes, propriétaires d'une ville ou d'un château, avoient rejeté presqu'absolument le joug de l'autorité royale. Frédéric, pour la rétablir, ne se fit point scrupule d'employer la fraude et la trahison. Au milieu des fêtes que lui donnoient ses feudataires, à l'occasion de sa rentrée dans le royaume, il se fit restituer, en passant à Saint-Germain, les droits régaliens que l'abbé de ce monastère s'étoit attribués (1); il se mit aussi en possesion de plusieurs forteresses que le comte d'Aquila avoit usurpées; il institua un tribunal à Capoue, pour prendre connoissance des titres de tous les feudataires, et pour réunir aux domaines royaux les fiefs dont les tenanciers ne pourroient justifier la possession. Après une longue guerre, il força les comtes de Celano et de Molise à la soumission (2), et il fit abattre un grand nombre de leurs châteaux.

(1) *Richardi de S. Germano Chronic.* T. VII, p. 992.

(2) *Ibid.* p. 996.

Enfin, il fit arrêter les comtes d'Aquila, de 1222.
Caserta, de San-Severino et de Tricarico, qu'il accusa de n'avoir pas conduit à son aide, contre les Sarrasins de Sicile, autant de troupes qu'ils y étoient obligés en vertu de leurs fiefs, et il acheva ainsi d'abattre l'indépendance féodale de ses barons.

L'état de la Sicile étoit plus anarchique encore. Les Sarrasins qui l'habitoient, en haine aux Chrétiens, et accablés de contributions énormes, s'étoient révoltés; ils occupoient les montagnes du centre de l'île, et, sous la conduite de l'un de leurs compatriotes, nommé Mirabet, ils dévastoient la vallée de Mazara. Le voisinage de l'Afrique les mettoit à portée d'appeler souvent des renforts de leurs compatriotes, qui, accoutumés dans les déserts de la Barbarie à une vie de brigandages, accouroient avec joie pour partager le pillage de la Sicile. Frédéric porta la guerre contr'eux, et après les avoir vaincus dans plusieurs rencontres, il leur offrit de 1223.
leur assigner dans ses États de nouvelles terres, et des campagnes fertiles, mais éloignées de la mer, sous condition qu'ils lui prêtassent de nouveau serment de fidélité, et qu'ils servissent dans ses armées. Plusieurs milliers d'entr'eux acceptèrent ces propositions, tandis que les plus rebelles continuèrent à défendre

leurs montagnes. Frédéric transporta les premiers dans la Pouille, et leur abandonna la ville de Lucéra, avec les belles plaines de la Capitanate (1). Cette colonie, à ce qu'on a prétendu, pouvoit lui fournir jusqu'à vingt
1224. mille soldats. Vingt-quatre ans plus tard, il détermina le reste des Sarrasins à s'établir, aux mêmes conditions, dans une riche vallée entre Naples et Salerne, où ils occupèrent la ville de Nocera, qui dès-lors a conservé l'épithète de Nocera de Pagani.

En même-temps que Frédéric s'assuroit de la soumission de ses feudataires, en faisant abattre leurs forteresses, il élevoit lui-même des châteaux dans toutes les villes importantes de la Sicile et de la Pouille, et il y établissoit une garde fidèle, qui devoit lui répondre de la soumission des habitans. Parmi ces châteaux, celui de Capuano, bâti au milieu de Naples, et devenu aujourd'hui le palais des rois, est resté comme un monument de la magnificence de Frédéric (2).

(1) *Giannone Istoria civile*, L. XVI, c. 2, p. 1. — *Richardi de S. Germano Chronic.* p. 996. — *Giovanni Villani*, L. VI, c. 14, T. XIII, p. 162. Les historiens italiens confondent souvent Lucera avec Nocera de Pagani. Cette épithète fut donnée à la ville de la principauté citérieure, et non à celle de la Capitanate.

(2) *Giovanni Villani Stor. Fior.* L. VI, c. 1, p. 155.

Ses successeurs furent peut-être déterminés 1224.
dans la suite, par la beauté de ce palais, à choisir la ville de Naples pour capitale de leur royaume. Frédéric, vers le même temps, avoit accordé à la même ville une faveur plus importante; il y avoit fondé une académie, et il y avoit appelé les savans les plus distingués de l'Italie, pour y professer le droit, la théologie, la médecine et la grammaire (1). Il conféra les priviléges les plus importans à cette académie; et, pour y réunir toute la jeunesse studieuse de ses royaumes, il exigea qu'à l'avenir ceux qui embrasseroient quelqu'une des professions lettrées, y eussent pris leurs degrés; il attribua aux maîtres de cette université le droit de décider tous les procès qui surviendroient entre les étudians; il donna même l'ordre aux professeurs et aux écoliers de Bologne de se transporter à Naples, dans le temps où la première de ces villes avoit encouru sa colère; mais l'université républicaine ne tint aucun compte de ses commandemens ou de ses menaces.

Pendant que Frédéric étoit occupé à rétablir l'ordre dans ses royaumes, les affaires

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. III, ep. 10, 11, 12, 13. Edit. de Basle, 1566. p. 411 et suiv.

1224. des Chrétiens dans la Terre-sainte alloient en empirant. Un légat avoit prétendu avoir le droit de se mettre à la tête des troupes croisées; et son ignorance ou son obstination avoient causé la perte de Damiète et d'une armée florissante (1). Chaque fois que le pape apprenoit que les troupes latines avoient subi quelqu'échec, il adressoit de nouvelles lettres à Frédéric, pour l'engager à se hâter de secourir la Palestine, et il employoit tour-à-tour les prières et les menaces pour l'y déterminer. Il crut ensuite avoir découvert un moyen plus efficace encore, ce fut celui d'assurer à Frédéric lui-même la succession au trône de Jérusalem. Ce prince venoit de perdre sa femme, Constance d'Aragon; Jean de Brienne, qui étoit alors roi titulaire de Jérusalem, par le droit de sa femme, avoit une fille nommée Yolante, héritière légitime de ce royaume
1225. déjà possédé par les Sarrasins; c'est elle que,

(1) *Raynaldi Annal. Eccles.* 1218, §. 11, p. 261; 1219, §. 12 et suiv., p. 265; 1220, §. 55, p. 281; et 1221, §. 10 et suiv., p. 283. — C'est la cinquième croisade, à la tête de laquelle avoient marché les rois de Chypre, de Jérusalem, et de Hongrie, le duc d'Autriche, celui de Bavière, Gaultier d'Avesnes, etc. Elle se réunit à Acres en 1217. L'histoire de cette croisade malheureuse a été écrite par Jacques de Vitry, *L. III, p.* 1129 *et suiv.*, et par Oliverius, *Scholast. Coloniens.* p. 1188. *Gesta Dei per Francos.*

d'après l'invitation du pape, Frédéric épousa en secondes nôces. Depuis la célébration de ce mariage, en 1225, il joignit à ses armes la croix, et à ses noms le titre de roi de Jérusalem.

Quelque doute qu'on eût pu élever jusqu'alors sur la sincérité de ses intentions, il est certain que, depuis cette époque, il envoya des secours, à plusieurs reprises, aux Chrétiens de la Terre-sainte, et qu'il fit lui-même des préparatifs, pour y passer avec une armée. Des croisés d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie se rassemblèrent à Brindes; Frédéric fit équiper pour eux des bâtimens de transport, et, le 8 septembre 1227, il 1227.
monta enfin lui-même sur la flotte, avec le landgrave Louis de Thuringe, l'homme le plus distingué d'entre les croisés allemands. Mais les troupes des peuples du Nord, qui, pendant les chaleurs de l'été, s'étoient rassemblées dans les climats brûlans de la Pouille et de la Calabre, et qui y avoient séjourné plusieurs mois, pour attendre les vaisseaux de transport, avoient contracté des maladies épidémiques. La contagion leur enleva beaucoup de monde, et jeta le découragement parmi le reste. Sur ces entrefaites, le landgrave de Thuringe lui-même tomba malade et mourut; Frédéric, à son tour, fut atteint

1227. de la même maladie que ce prince ; il y auroit eu une témérité approchant de la folie à poursuivre une expédition tentée sous des auspices aussi défavorables : Frédéric redescendit de son vaisseau, et ajourna sa croisade à l'année suivante (1).

Honorius III, cependant, étoit mort cette année même, et avoit eu pour successeur Grégoire IX, de la famille des comtes de Signa, et neveu d'Innocent III. Ce nouveau pontife, qui s'étoit flatté que la première année de son règne seroit signalée par les succès d'une croisade, s'abandonna aux accès de rage les plus violens, lorsqu'il vit toutes ses espérances déçues. Il lui falloit un coupable qu'il pût punir des contrariétés de sa fortune, et, sans monitoire, sans citation antérieure, le 29 du même mois de septembre, il fulmina contre Frédéric une excommunication, pour n'être pas parti, selon ses engagemens, à l'époque qu'il avoit fixée (2).

Dans les lettres que le pape adressa au clergé du royaume de Naples, en explication

(1) *Richardi de S. Germano Chron.* p. 1002. — *Petri de Vineis Epistol.* L. I, lett. 21, p. 152.

(2) Lettre de Grégoire IX aux évêques du royaume de Naples, rendant compte de ses motifs. *Ap. Raynald. ann.* 1227, §. 30, p. 341.

d'un procédé aussi étrange, il accusa l'em- 1227.
pereur d'avoir volontairement livré les croisés en proie aux épidémies, lorsqu'il les avoit rassemblés, durant la saison la plus chaude, dans les lieux les plus mal-sains, et d'avoir ensuite supposé une maladie qu'il n'éprouva jamais, pour se livrer, sans empêchement, aux plaisirs et aux vices.

Frédéric, de son côté, adressa ses réclamations à tous les princes de l'Europe (1). De Pouzzol, où il avoit été chercher la santé, dans les bains autrefois célébrés par les anciens poétes de Rome, il écrivit aux cardinaux, au clergé de ses propres États, à tous les rois de la chrétienté. Il donna ordre, en même-temps, aux ecclésiastiques de Naples et de Sicile, de ne tenir aucun compte de l'interdit dont avoient été frappés tous les lieux où lui-même seroit présent, et de continuer la célébration des offices divins (2); enfin, pour prouver mieux encore la sincérité de sa promesse précédente, et la réalité de la maladie qui en avoit suspendu l'exécution, il redoubla d'activité pour se mettre en état de passer l'été suivant à la Terre-sainte.

(1) *Conrad. Abbas Ursperg. Chron.* p. 324.

(2) *Petri de Vineis Epist.* L. I, c. 23, p. 175.

1228. Au mois d'août 1228, les préparatifs de Frédéric furent terminés, et il partit en effet pour la Palestine, mais avec une armée bien moins nombreuse que celle qu'il avoit rassemblée l'année précédente, puisque, à la réserve de quelques Allemands, il n'avoit plus d'ultramontains sous ses ordres. Il s'embarqua, comme l'année précédente, à Brindes, et, après une traversée heureuse, il prit terre à Saint-Jean d'Acres (1).

Cette expédition, entreprise en quelque sorte pour prouver que l'excommunication étoit injuste, parut, à Grégoire IX, une nouvelle offense, et non pas la satisfaction qu'il exigeoit; aussi sa colère contre Frédéric en fut-elle encore augmentée; il ne se contenta pas de promulguer de nouveau, contre lui, la sentence d'excommunication, quoique le peuple romain, indigné d'une partialité aussi scandaleuse, prît les armes contre le pape, sous la conduite des Frangipani, et le contraignît à se retirer à Pérouse; Grégoire déclara la guerre à l'empereur, il prêcha une croisade contre lui, et envoya une armée, conduite par Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem et

(1) *Marini Sanuti Secreta Fidel. crucis*, L. III, P. XI, c. 11, p. 211.

beau-père de Frédéric, pour dévaster la Pouille (1). Dans cette armée, outre les sujets du pape et ses alliés lombards, on vit servir l'évêque de Clermont et celui de Beauvais. L'année suivante, les archevêques de Paris et de Lyon furent aussi sommés par le pontife de prendre part à cette guerre sacrée. Ce n'est pas que Frédéric, en partant, n'eût envoyé des ambassadeurs au pape, pour solliciter une réconciliation (2); mais Grégoire ne voulut point les écouter; il chargea, au contraire, les Franciscains et les Dominicains de soulever les sujets de Frédéric contre lui, et de publier même la nouvelle de sa mort, pour faciliter les conquêtes de Jean de Brienne. 1228.

Dans la Terre-sainte, toutes les opérations de Frédéric furent également contrariées par les ministres du saint-siége; la sentence d'excommunication prononcée contre lui, fut promulguée dans toute la Palestine; le patriarche de Jérusalem soumit à l'interdit tout lieu où son roi s'avanceroit; les grands-maîtres du temple et de Saint-Jean déclarèrent ne

(1) *Rayn. Ann. Ecclesiastici*, 1228, §. 5, p. 349. — *Vita Gregorii IX, ex Cardinalis Aragonii Collect.* p. 576. *Scr. Rer. It.* T. III, P. I. — *Chron. Richardi de S. Germano* p. 1004.

(2) *Raynaldi*, 1228, §. 18, p. 352.

1228. pouvoir servir sous ses ordres, et Frédéric fut obligé de consentir à ce que, dans son propre camp, les ordres ne fussent point donnés en son nom, mais au nom de Dieu et de la république chrétienne (1). L'on a peine à comprendre comment, au milieu de tant de désavantages, Frédéric put obtenir un traité honorable pour la chrétienté, du soudan d'Egypte, avec lequel il entra en négociations. Le soudan étoit, à cette époque, maître de Jérusalem; et, comme ses Musulmans, aussi bien que les Chrétiens, attachoient une idée de sainteté à cette ville, il se croyoit obligé, en conscience, à leur conserver la liberté d'accomplir un des pélérinages qu'ils s'imposent souvent. Cependant ce n'étoient pas les mêmes édifices sacrés, qui, dans les deux croyances, excitoient la dévotion. Les Chrétiens révéroient surtout le saint-sépulcre, et l'église bâtie sur le tombeau de Jésus-Christ; la vénération des Musulmans ne s'attachoit qu'au temple des Juifs, bâti sur les ruines de celui de Salomon; temple qui, dans les visions de Mahomet, avoit été une des stations du prophète, lors de

(1) *Bernardi Thesaurarii de acquisit. Terræ Sanctæ.* T. VII, *Rer. It.* c. 207, p. 846. — *Giannone*, L. XVI, c. 7. — *Secreta Fidelium Crucis Marini Sanuti*, L. III, P. XI, c. 12, p. 212.

son voyage dans les cieux. Frédéric proposa 1229.
de laisser ce temple et son enceinte sous la garde des Musulmans, pourvu que le soudan lui rendît tout le reste de la ville et une partie de son territoire (1). Il réserva cependant aux pélerins, lorsque sa proposition fut acceptée, le droit de visiter même le temple, pourvu qu'ils s'y comportassent avec respect (2). Il accorda, d'autre part, aux Musulmans le droit de parcourir la ville de Jérusalem, et il prit des mesures sages pour rétablir la bonne harmonie entre les deux nations et les deux croyances (3).

La ville de Jérusalem ayant été livrée en effet, par le soudan, aux officiers de Frédéric, celui-ci, à la tête de ses troupes, y

(1) Ce traité est rapporté dans Oderic Raynald, *an* 1229, §. 15 *et suiv.*, *p.* 359.

(2) §. 4 du traité.

(3) Le pape prit à tâche de confondre le temple livré aux Musulmans, avec l'église du Saint-Sépulcre, réservée aux Chrétiens. Il accusa en conséquence Frédéric d'avoir consenti à une profanation; et tous les historiens postérieurs, même Giannone et Muratori, ont été induits en erreur par les déclamations des ecclésiastiques. Cependant les termes du traité sont clairs; ceux de Richard de St.-Germain ne le sont pas moins, et l'interdit publié dans l'église même du Saint-Sépulcre, le couronnement qui eut lieu dans la même église, prouvent bien évidemment qu'elle étoit au pouvoir des Chrétiens. C'est Gibbon qui a relevé cette erreur volontaire des écrivains ecclésiastiques.

1229. fit son entrée, comme dans la capitale de son nouveau royaume. Mais le patriarche l'avoit déjà dévancé, et il avoit soumis à l'interdit cette ville et l'église elle-même du saint-sépulcre, comme profanées par la présence d'un excommunié. Aucun prêtre ne voulut y célébrer la messe; et Frédéric, qui devoit y recevoir la couronne de son royaume de Jérusalem, fut obligé de la prendre de ses propres mains sur l'autel, et de la placer sur sa tête.

Grégoire IX, instruit de ce traité, écrivit à tous les princes de l'Europe, pour les informer de son entière désapprobation; il appeloit une pareille paix (1) *un forfait exécrable qui inspiroit l'horreur avec l'étonnement.* Mais Frédéric, qui suivit de près, avec son armée, les lettres par lesquelles il avoit annoncé le recouvrement de Jérusalem, contraignit bientôt le pape à changer de langage. Il reprit de force toutes les villes et les forteresses qui avoit été conquises par les troupes de l'église; il inspira une telle terreur à l'armée de Jean de Brienne, qu'elle se débanda, et que ce guerrier vétéran fut réduit à s'enfuir presque seul; il reçut les

(1) *Epist. Greg. IX*, L. III, ep. 38. *ap. Rayn.* 1229, §. 24, p. 360.

félicitations du sénat et du peuple de Rome, et il inspira assez de crainte au pontife lui-même, pour l'amener à traiter (1). Le résultat de leur négociation fut que le pape supprimeroit les censures prononcées contre l'empereur, et qu'il le réconcilieroit à l'église, sans autre condition que celle d'un pardon général pour les feudataires rebelles.

Tandis que l'attention de Frédéric étoit dirigée toute entière sur les affaires de son royaume de Pouille, et sur celles de la Terre-sainte; tandis qu'il y combattoit à la fois les armes des Sarrasins, celles des croisés, celles des barons révoltés, et les sourdes intrigues des ecclésiastiques, le nord de l'Italie, sous la protection de l'église, formoit une ligue plus dangereuse peut-être pour l'autorité impériale; une ligue qui donnoit de la consistance aux républiques lombardes, et qui achevoit de les rendre indépendantes de leur souverain.

Le titre de roi de Lombardie ou d'Italie avoit été porté par tous les prédécesseurs de Frédéric II; il leur avoit été conféré en mettant sur leur tête la couronne de fer conservée à Monza. Frédéric seul n'avoit point encore pu obtenir des Milanois qu'ils

(1) *Chronic. Richardi de S. Germano*, p. 1007-1021.

lui accordassent cette couronne, bien qu'ils le reconnussent comme légitime empereur (1). Jusqu'alors Frédéric avoit dissimulé son ressentiment ; cependant les Milanois savoient assez combien leur refus devoit exciter sa colère, et, pour s'en mettre à l'abri, ils entrèrent en négociation avec les différentes villes qui, depuis plusieurs années, avoient manifesté, comme eux, de l'attachement au parti guelfe. Ils leur proposèrent de donner plus de durée et de solidité à leurs alliances, et de profiter, pour le faire, de la concession expresse de Frédéric Barberousse, stipulée dans le traité de Constance. Par ce traité, les villes avoient été maintenues dans le droit de former des alliances entr'elles, pour la défense de leur liberté, et, en particulier, de renouveler, toutes les fois qu'elles le croiroient convenable, la confédération ou société des Lombards.

Ces négociations étoient sur pied au commencement de l'année 1226, lorsque les Lombards furent avertis que Frédéric se disposoit à se rendre à Crémone, et qu'il y avoit convoqué une diète de son royaume d'Italie (2). Ils sentirent le besoin de se presser;

(1) *Galvan. Flamma Manipul. Florum.* T. XI, c. 253, p. 668.

(2) *Memorie della Città e della Campagna di Milano ne' secoli*

et, le 2 de mars, dans une église du district de Mantoue, nommée San-Zenone de Mosio, les députés de Milan, Bologne, Plaisance, Vérone, Brescia, Faenza, Mantoue, Verceil, Lodi, Bergame, Turin, Alexandrie, Vicence, Padoue et Trévise, renouvelèrent, pour vingt-cinq ans, l'ancienne ligue lombarde. Ces députés s'engagèrent à faire prêter le serment de l'alliance à tous les citoyens de chaque ville, et ils se promirent mutuellement des secours, au cas que l'une ou l'autre des villes fût attaquée. Jusqu'alors les termes du traité d'alliance n'indiquoient aucun projet hostile; mais une diète des républiques lombardes étoit formée; les députés à cette diète, nommés recteurs, s'engageoient à maintenir de tout leur pouvoir la liberté de toutes les villes, et la paix entr'elles; ils étoient fréquemment assemblés; ils ne pouvoient sortir de charge, sans avoir pourvu auparavant à l'élection de leurs successeurs. Ainsi s'élevoit une puissance nouvelle, bien propre à donner de l'inquiétude à l'empereur.

Frédéric en effet s'efforça de dissoudre cette ligue; mais le pape, sous la protection duquel elle s'étoit formée, se hâta de s'interposer

bassi del Conte Giorgio Giulini. Vol. VII, Lib. L, p. 404.— *Corio delle histor. Milanesi,* P. II, p. 83.

entre l'empereur et les cités, comme pacificateur des fidèles. En 1226, Honorius régnoit encore; c'étoit le temps où il pressoit Frédéric de passer à la Terre-sainte; et, lorsqu'il obtint de lui d'être nommé arbitre de la paix à rétablir entre les confédérés et l'empereur, il y mit seulement pour conditions, que les premiers s'engageassent à fournir un certain nombre de soldats pour la croisade, et qu'ils ne s'opposassent plus à la punition des hérétiques que l'on découvriroit parmi leurs concitoyens (1). Moyennant ces concessions, qu'il demandoit pour lui-même, non pour Frédéric, il engagea ce dernier à reconnoître la ligue lombarde, et à la laisser en paix.

Lorsque Grégoire IX, qui avoit succédé à Honorius, se fut engagé dans une guerre imprudente avec l'empereur, ce pontife, pressé par les armes victorieuses des Allemands, eut recours à la ligue lombarde. Comme les secours de celle-ci n'arrivoient point assez vîte pour réparer ses défaites, il accusoit, dans des lettres qui nous ont été conservées, la lenteur de ses alliés, et les menaçoit de les abandonner à son tour (2). Cependant

(1) *Annal. Eccles. Raynaldi, ann.* 1226, §. 26, p. 329.

(2) *Ib.*, 1229, §. 33, p. 362.

les habitans de Milan et de Plaisance avoient déjà envoyé leur contingent de troupes; et, comme ils se trouvoient engagés, contre leur attente, dans une guerre offensive, ils avoient cherché en même-temps à resserrer dans la Lombardie la ligue qui faisoit leur sûreté. Plusieurs villes de cette contrée étoient gouvernées par les Gibelins; elles formoient comme une seconde ligue, opposée à celle des Guelfes; les républiques de Parme, Crémone et Modène excitoient surtout la jalousie et l'inquiétude des derniers. Dans une diète guelfe, assemblée à Mantoue, il fut statué qu'aucune des républiques confédérées ne recevroit pour podestat ou pour juge aucun citoyen des villes gibelines (1), ou aucun sujet de l'empereur; qu'il ne seroit permis à aucun citoyen lombard d'accepter des pensions, des présens ou des fiefs de l'empereur ou de ses partisans; que les dommages auxquels quelqu'une des villes de la ligue pourroit être exposée dans la guerre où elles alloient s'engager, seroient compensés proportionnellement par toutes les autres. Cependant les succès de Frédéric, déjà de retour de la Terre-sainte, furent si rapides, que Grégoire IX se vit forcé de se hâter à se

(1) *Bernard. Corio Storia di Milan*, P. II, p. 90.

réconcilier avec lui; et comme le pontife savoit bien que le maintien de la ligue lombarde étoit essentiel à sa propre sûreté, il
1230. fit comprendre cette ligue, en 1230, dans le traité de paix qu'il signa avec l'empereur.

La protection que le pape accordoit à la ligue lombarde avoit été chèrement achetée, puisque, pour prix de cette alliance, chacune des villes avoit consenti à publier contre les hérétiques les édits sanguinaires de l'empereur et de l'église. Il y avoit déjà plus de vingt ans que la persécution contre les malheureux Albigeois avoit commencé en France (1); le récit de ces expéditions cruelles avoit inspiré de la férocité au peuple; le zèle des deux ordres nouveaux de Franciscains et de Dominicains, étoit alors dans toute sa ferveur, il se communiquoit à toutes les classes de citoyens, et les républicains d'Italie ne repoussoient plus avec autant de répugnance l'établissement de l'inquisition. Le 13 janvier 1228, l'assemblée du peuple, convoquée à Milan, prononça une sentence d'exil et de confiscation
1231. de biens contre les hérétiques (2). En 1231, les

(1) En Italie, où les mêmes sectaires étoient nombreux, on les appeloient *Cathari*. Ce nom, qu'ils avoient pris eux-mêmes, est grec, et répond à celui de *Puritains*, que d'autres réformateurs prirent quelques siècles plus tard.

(2) *Corio*, P. II, p. 94.

Milanois publièrent un édit plus sévère encore, qui leur avoit été envoyé par le pape et l'empereur conjointement. Enfin, deux ans plus tard, les bûchers furent élevés pour la 1233.
première fois à Milan, et le podestat Oldradus de Tresseno, qui fit bâtir, dans la place des marchands, le palais public où l'on conserve aujourd'hui les archives, fit mettre sur la façade de ce palais, au-dessous d'un bas-relief qui le représente à cheval, une inscription en son honneur, pour apprendre à la postérité que, le premier, selon son devoir, il a fait brûler les hérétiques (1).

Il ne faut point considérer les persécuteurs des hérétiques comme des hommes essentiellement féroces, faisant le mal pour l'amour même du mal; jamais on n'excitera l'admiration de son siècle par des qualités toutes malfaisantes; et puisque les Dominicains acquirent, vers cette époque, une grande réputation de sainteté, on doit trouver, et l'on trouve, en effet, en eux de grandes vertus, à côté de cette soif inconcevable du sang, qui fait honte à l'église qu'ils servoient. Bien plus, leur fureur même n'étoit peut-être que la conséquence de leurs macérations. Une religion mystique est un culte rendu à la

(1) *Qui solium struxit, catharos, ut debuit, uxit.* — *Memorie della Città di Milano.* L. LI, p. 469.

1233. douleur (1); les dévots reconnoissent quelque chose de divin dans cet ébranlement profond de l'ame par le corps; la douleur est pour eux-mêmes le seul moyen de purification; elle est le seul sacrifice qui puisse plaire à leur divinité; eux-mêmes ils se sont fait un Dieu qu'ils condamnent à la souffrance; un Dieu dont le sacrifice est renouvelé chaque jour, à chaque heure, dans toutes les parties de l'univers, sur l'autel où le prêtre accomplit les mystères; un Dieu qui a créé les enfers et les tourmens éternels; qui, dans cette vie, élève l'homme par les épreuves, qui, après sa mort, le sanctifie par les flammes du purgatoire. Tout se tient dans ce systême dont la douleur est la base; et l'on ne peut lui refuser une admiration mêlée d'effroi, non-seulement à cause de son bel ensemble, mais encore à cause du désintéressement, du sacrifice de soi-même, dont il fait le caractère essentiel de l'homme; à cause de la couleur sombre et poétique qu'il donne à toutes les hautes pensées. Cependant, c'est parce que ce systême n'est point incompatible avec les idées les plus nobles, qu'il importe de le dévoiler. La persécution est son essence; les

(1) Je dois une partie des idées que j'expose ici, à l'éloquente histoire du Polythéisme, de B. Constant, qui m'a été communiquée en manuscrit par l'amitié de l'auteur.

supplices des réprouvés y sont considérés 1233.
comme une offrande expiatoire due à la divinité; comme une pénitence salutaire pour ceux mêmes qui les dirigent; car les inquisiteurs, au milieu de la joie infernale qu'ils manifestoient dans les exécutions, étoient hommes encore, peut-être encore sensibles; ils éprouvoient la douleur profonde de l'offense qu'ils faisoient à la nature, et ils se complaisoient dans leur tourment, en voyant des tortures, comme dans la douleur de ceux qu'ils y soumettoient. Qu'elle se garde, la foible humanité, d'admettre des contradictions dans les systêmes sur lesquels repose la morale, de soumettre sa raison et de rendre un culte à l'absurdité sous le nom de mystères; qu'elle se garde de séparer de l'idée de Dieu l'idée de la bonté: ce caractère auquel seul nous devons reconnoître le maître des mondes; car, dès l'instant où les bases de la pensée seront ébranlées, le crime pourra s'allier avec les sentimens les plus nobles, et les hommes que le ciel avoit formés pour la vertu, seront également prêts à devenir les bourreaux de leurs frères, ou à déchirer leurs propres corps sous les coups de la discipline.

Trois moines dominicains, dans les temps dont nous venons de parler, acquirent une

1233. haute réputation de sainteté, par le succès de leurs prédications contre les hérétiques, et par les lois cruelles qu'ils firent adopter à des villes long-temps protectrices de la liberté de conscience; ces moines étoient frère Pierre de Vérone, nommé depuis saint Pierre martyr, frère Roland de Crémone, et frère Léon de Pérego, depuis archevêque de Milan; ils alloient de ville en ville, prêchant sur la place publique, pour exciter la populace à venger, dans le sang, la divinité offensée, et l'un d'eux réussit à former à Milan une société privée, qui s'assembloit pour l'extirpation de l'hérésie (1). Les frères prédicateurs, il est vrai, ne se proposoient pas le seul but de maintenir, par leurs exhortations, la pureté de la foi; souvent ils prêchoient contre les désordres des mœurs et contre les progrès du luxe. Cependant, si nous devons en croire les historiens de la génération suivante, jamais les mœurs n'avoient été plus simples, jamais le luxe n'avoit exigé moins de sacrifices (2). Les femmes n'étoient recouvertes que d'un simple habillement de lin; une toile blanche entouroit leur tête

(1) *Memorie della Città e Campagna di Milano, ann.* 1233, L. LI, p. 478-483.

(2) *Ricobaldi Ferrariensis Hist. Imperator.* T. IX, p. 128.

et se rattachoit sous leur cou; l'or ou l'argent ne brilloient point sur leurs habits; des mets somptueux n'étoient point étalés sur leur table; un seul plat suffisoit aux repas d'une famille; un seul flambeau de bois résineux éclairoit l'intérieur des maisons; et toute la pompe du siècle, c'étoient les armes et les chevaux, les tours et les forteresses. 1233.

Un autre grand objet des prédications des moines, un objet plus digne de la religion chrétienne et d'une mission divine, c'étoit le rétablissement de la paix. Jamais les Italiens n'avoient eu plus besoin qu'on la prêchât parmi eux; toutes les villes étoient armées contre les villes les plus voisines; toutes les familles étoient divisées par les factions funestes des Guelfes et des Gibelins; tous les ordres de citoyens combattoient entr'eux pour s'arracher mutuellement le pouvoir et les magistratures. Ces guerres demi-privées, ces rivalités de la noblesse avec le peuple, jettent tant de confusion, tant d'obscurité sur l'histoire de toute la période que nous traitons, que nous avons renoncé à en faire connoître avec détail les événemens divers. Avec le même zèle avec lequel, peu d'années auparavant, les prêtres des autels avoient prêché la croisade et la destruction des infidèles, on vit de nouveaux missionaires

1233. parcourir les villes, prêcher aux peuples, et, au nom du Dieu de paix, leur commander la réconciliation et le pardon des injures.

Un homme, par-dessus tous les autres, se distingua dans cette noble carrière; ce fut le frère Jean de Vicence, de l'ordre des Dominicains. Il commença ses prédications à Bologne, l'an 1233 (1). Bientôt les bourgeois, les paysans des campagnes voisines, et surtout les hommes d'armes, entraînés par son éloquence, se rassemblèrent en foule autour de lui; ils portoient des croix et des étendards à leurs mains, et paroissoient disposés, non-seulement à suivre les préceptes du religieux, mais encore à exécuter ses ordres. Au milieu de cette foule, qu'il avoit ébranlée par ses prédications, il voyoit tous ceux qui, dans Bologne, s'étoient livrés à quelqu'inimitié ancienne, la venir déposer à ses pieds, et jurer la paix avec leurs anciens rivaux. Les magistrats, eux-mêmes, lui remirent les statuts de la ville, pour qu'il les réformât à son gré, et pour qu'il en retranchât tout ce qui pourroit donner lieu à de nouvelles dissentions.

Le frère Jean se rendit ensuite à Padoue, où il étoit déjà précédé par sa réputation.

(1) *Cronica di Bologna di F. Bart. della Pugliola.* T. XVIII, p. 257.

Les magistrats s'avancèrent au devant de lui, 1233.
avec le carroccio, jusqu'à Monselice (1); ils le firent monter sur ce char sacré, et l'introduisirent en triomphe dans leur ville. C'étoit alors la plus puissante de la Marche Trévisane. Tout le peuple, rassemblé sur la place de la *valle*, entendit avec transport la prédication de la paix, applaudit aux réconciliations qui effacèrent sur-le-champ toutes les inimitiés privées, et pressa le frère Jean de réformer ses statuts, comme il l'entreprenoit dans toutes les villes. Ce religieux se rendit ensuite à Trévise, à Feltre, à Bellune, et il y eut les mêmes succès; il visita les seigneurs de Camino, de Conegliano, de Romano, de Saint-Boniface; et les seigneurs, aussi bien que les villes, le rendirent l'arbitre de leurs différends (2); les républiques de Vicence, Vérone, Mantoue et Brescia, qu'il parcourut à leur tour, lui accordèrent le même pouvoir; partout on consentit à ce qu'il réformât les statuts municipaux, en ajoutant ou retranchant aux lois, selon qu'il le croiroit convenable; partout enfin on lui promit d'assister à l'assemblée solemnelle des

(1) *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana.* T. VIII, L. III, c. 7, p. 203.

(2) *Gerardi Maurisii Vicentini Hist.* T. VIII, p. 37.

1233. peuples lombards, qu'il convoqua pour le 28 août suivant, dans la plaine de Paquara, sur les bords de l'Adige, à trois milles de Vérone.

Jamais plus noble entreprise n'avoit été formée que celle de réconcilier vingt peuples ennemis, par la seule inspiration des sentimens religieux, par les seuls motifs du christianisme, par le seul empire de la parole. Jamais aussi plus grand spectacle ne fut déployé aux yeux des hommes (1). La population entière de Vérone, Mantoue, Brescia, Padoue et Vicence, s'étoit rendue dans la plaine de Paquara; et les citoyens de chacune de ces républiques étoient rassemblés autour de leurs magistrats et de leurs carroccios. Les habitans de Trévise, Venise, Ferrare, Modène, Reggio, Parme et Bologne, y étoient aussi rangés autour de leurs étendards; les évêques de Vérone, Brescia, Mantoue, Bologne, Modène, Reggio, Trévise, Vicence, Padoue, le patriarche d'Aquilée, le marquis d'Este,

(1) Parisio da Cereta, auteur contemporain, calcule qu'à cette assemblée assistèrent plus de quatre cent mille personnes. *Chronic. Veronense.* T. VIII, p. 627. Tiraboschi, qui d'ailleurs a traité toute l'histoire du frère Jean d'une manière fort intéressante, considère ce nombre comme fort exagéré. *Stor. della Letterat. Ital.* T. IV, L. II, c. 4, §. 6, p. 233. Cependant je ne vois pas de raison pour le révoquer en doute.

les seigneurs de Romano, et tous ceux de 1233.
la Vénétie, s'y trouvoient à la tête de leurs vassaux (1).

Le frère Jean s'étoit fait préparer au milieu de la plaine une chaire extrêmement élevée; de-là, s'il faut en croire les historiens contemporains, sa voix retentissante, qui paroissoit descendre du ciel, fut miraculeusement entendue de tous les assistans. Il prit pour texte ces paroles de l'écriture, *je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix;* et, après avoir, avec une éloquence jusqu'alors sans exemple, fait un tableau effrayant des malheurs de la guerre; après avoir montré comment l'esprit du christianisme étoit un esprit de paix, il fit valoir l'autorité du saint-siége, dont il étoit revêtu (2); au nom de Dieu et de l'église il ordonna aux Lombards de renoncer à leurs inimitiés; il leur dicta un traité de pacification universelle; pour l'affermir, il fit épouser au marquis d'Este une fille d'Albéric de Romano; et il voua aux malédictions éternelles ceux qui, à

(1) *Antonii Godi Chronic. Vicent.* T. VIII, p. 80.—*Riciardi Comitis S. Bonifacii vita.* T. VIII, p. 128.—*Monachus Patavinus Chron.* T. VIII, p. 674.

(2) Lettres de Grégoire IX à frère Jean. *Ap. Raynaldi, ann.* 1233, §. 37 et 38, p. 405.

1233. l'avenir, enfreindroient cette paix; il appela sur leurs troupeaux les contagions mortelles, et il condamna leurs moissons, leurs vergers et leurs vignes à une stérilité sans espoir (1).

Jusqu'alors la conduite du frère Jean n'avoit fourni aucun prétexte pour l'accuser d'ambition ou de vues intéressées; la gloire de Dieu, l'amour des hommes, paroissoient avoir été les seuls motifs de son zèle; mais l'assemblée de Paquara termina sa brillante carrière; l'enthousiasme qu'il avoit excité, la paix universelle qu'il venoit de conclure, gonflèrent son cœur de trop de vanité; il se crut fait, non-seulement pour pacifier, mais aussi pour gouverner les hommes. De retour à Vicence, immédiatement après l'assemblée, il entra dans le conseil de commune, et il demanda qu'on lui confiât une autorité absolue sur la république, avec les titres de duc et de comte (2): on avoit répandu le bruit que ce saint homme avoit ressuscité un grand nombre de morts par ses prières, et rendu la santé à un nombre de

(1) L'acte même de la paix, ou plutôt de l'une des paix dictées en ce jour par le frère Jean, nous a été conservé par Muratori. *Antiq. Ital.* Diss. XLI, T. IV, p. 641. Il ne contient presque d'autres conditions que le pardon réciproque des injures.

(2) *Gerard Maurisii Hist. Vicent.* p. 38.

malades plus grand encore : le peuple ne se 1233.
défioit point de l'ambition d'un saint, et il lui confia son autorité, dans l'espérance de voir répartir, d'une manière plus égale, les droits honorifiques entre les citoyens. Mais, quoique le frère Jean entreprît de réformer les statuts de la ville, il ne satisfit point l'attente universelle. Il passa ensuite à Vérone, où il demanda et obtint également la seigneurie ou le pouvoir suprême ; il fit rentrer dans la ville le comte de Saint-Boniface, alors exilé ; il demanda des ôtages aux factions ennemies ; il mit des garnisons dans les châteaux de Saint-Boniface, d'Illasio, et d'Astiglia ; il fit brûler sur la place publique, après les avoir condamnés lui-même, soixante hérétiques qui appartenoient aux familles les plus respectables de Vérone ; enfin il publia, dans cette ville, un grand nombre de lois et de réglemens (1).

Cependant les Vicentins voyoient avec impatience que le nouveau seigneur qu'ils s'étoient donné, vouloit affermir sa souveraineté dans leur ville, au lieu d'augmenter les prérogatives du peuple. Les Padouans ne cessoient de les exciter à secouer un joug qu'ils représentoient comme honteux ; et en effet, tandis

(1) *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 627.

1233. que le frère Jean étoit encore à Vérone, le podestat de Vicence, Ugutio Pilio, introduisit dans la ville les ennemis des seigneurs de Romano, et les soldats de Padoue, pour se fortifier contre le nouveau souverain. Un autre ecclésiastique, le frère Jordan, prieur de Saint-Benoît, à Padoue, qui avoit la plus grande influence sur le gouvernement de cette dernière ville (1), excitoit, peut-être par jalousie, cette rebellion contre son confrère. Dès que Jean fut averti de la sédition de Vicence, il accourut avec quelques soldats pour la réprimer; déjà il s'étoit rendu maître du palais du podestat, qu'il livroit au pillage, lorsque les milices des Padouans arrivèrent à Vicence, mirent ses soldats en fuite, et le firent lui-même prisonnier. Frère Jean fut relâché peu après, à la sollicitation du pape; mais sa captivité avoit fait évanouir son pouvoir, à Vérone autant qu'à Vicence; il se vit obligé de rendre les ôtages qu'il avoit reçus, les châteaux où il avoit mis garnison, et de se retirer enfin à Bologne, après avoir perdu toute sa gloire, et avoir laissé la Lombardie déchirée par autant de guerres qu'il y en avoit avant qu'il eût commencé ses prédications.

(1) Sur le pouvoir de Jordan, voyez *Rolandini ad ann.* 1228, L. II, c. 17, p. 197.

Le pouvoir de l'éloquence, dans ce siècle, 1233.
cet empire de la parole, par lequel le frère de Vicence entraînoit les peuples sur ses pas, et commandoit leur destinée, fut peut-être le premier effet de la renaissance des lettres, ou peut-être, au contraire, la première cause de l'importance qu'on attacha dès-lors aux études, et des progrès rapides qu'elles firent ensuite. Ce n'est pas toujours d'après l'impression qu'ils produisent, que nous devons juger des talens d'un orateur; car ce qui, bien plus que l'éloquence, assure les succès, ce sont les dispositions des hommes auxquels la parole est adressée, et cet élan rapide vers la pensée d'un peuple encore neuf, qui n'a jamais connu les jouissances qu'elle procure. Ni Démosthènes, ni Cicéron, ni Bossuet, ne remuèrent jamais les ames aussi profondément que les frères prêcheurs de Saint-Dominique, que saint François d'Assise, que saint Antoine de Padoue. La conversion subite des hommes les plus distingués du siècle; le renoncement de plusieurs savans à leurs études, de plusieurs princes à leur pouvoir, à l'ouïe du premier discours de l'un de ces orateurs religieux; la soumission avec laquelle des républiques turbulentes leur remettoient la décision de leurs destinées; le zèle des soldats, des paysans, qui

suivoient leur prédicateur de ville en ville, et jusque dans les déserts, nous rappellent les effets fabuleux de la poésie d'Orphée, et cette puissance magique du langage sur les Grecs, sur une nation bien semblable à l'italienne, sur une nation également neuve, également enthousiaste, également destinée, par la nature, à ouvrir la carrière de la poésie et de l'éloquence.

Il ne reste d'autres discours des orateurs de ce siècle, que ceux de saint Antoine de Padoue; Tiraboschi, qui étoit catholique, en a rendu compte avec le respect qu'un homme de sa religion doit aux ouvrages d'un saint du premier ordre (1); cependant il s'est cru obligé de convenir que ces discours, dont les merveilleux effets ont été rapportés par tous les contemporains, sont un simple tissu de passages de l'écriture ou des pères de l'église, et de réflexions familières, sans ornement de style, sans force ou profondeur, sans variété de figures, sans rien enfin de ce qui a toujours constitué le caractère d'un orateur éloquent. Ce qui paroîtra le plus étrange, c'est que ces discours étoient prononcés en latin; il est vrai que, comme Tiraboschi l'observe, à cette époque où la

(1) *Storia della Letterat. Ital.* T. IV, L. III, c. 5, §. 24, p. 445.

langue italienne étoit à peine formée, elle différoit peut-être moins de la latine, que les dialectes de toutes les provinces de l'Italie ne diffèrent aujourd'hui d'avec le toscan (1). Cependant les orateurs de la chaire, comme ceux du barreau, n'emploient que cette langue élégante dans leurs discours. D'un bout à l'autre de l'Italie, les dernières classes du peuple les entendent, quoiqu'elles ne puissent parler le même langage.

C'est néanmoins à cette époque même que la langue italienne commençoit à être cultivée, non plus comme un patois barbare, mais comme un langage propre à exprimer les sentimens du cœur et les finesses de l'esprit; c'est à cette époque que les premiers poétes siciliens préparèrent, par leurs rimes et leurs chansons, la langue dont le Dante devoit bientôt après faire un si noble usage. Frédéric II, dès sa jeunesse, leur donna de l'encouragement; il étoit poéte lui-même; quelques vers qu'il écrivit probablement avant l'année 1212, nous ont été conservés, et ils sont peut-être les plus anciens que l'on connoisse, en langue italienne. Ses fils, son

(1) Quelquefois le prédicateur adressoit au peuple son discours en latin, ou *litteraliter et sapienter*; puis il le commentoit en italien, ou *maternaliter*. Voyez *ad ann.* 1189. *Antich. Estiensi.* T. I, c. 36.

ministre Pierre des Vignes, et tous les hommes distingués de sa cour, professoient le même amour pour la poésie, et l'encourageoient également par leur exemple, bien autant que par leur munificence (1). Aussi cette poésie nouvelle fut-elle quelque temps le partage des seuls sujets du royaume de Naples, et même, pendant que le Dante vivoit, désignoit-on encore la langue vulgaire, et surtout celle des poétes, par le nom de langue sicilienne (2).

La création de la poésie italienne fut donc, en quelque sorte, l'ouvrage des rois de Sicile et de leurs sujets; il faut attribuer cet avantage qu'ils ont eu sur les républiques d'Italie, en partie sans doute à l'amour des plaisirs et de la mollesse, qui n'est que trop commun chez les poétes, et qui leur a fait presque toujours préférer le luxe et la flatterie des cours, à la sévérité et à l'égalité républicaine; cependant une autre cause justifie mieux encore les Lombards, c'est le goût qu'ils prirent, à cette époque, pour la langue provençale, qui déjà, depuis deux siècles, étoit cultivée par plusieurs poétes gracieux,

(1) *Tiraboschi.* P. IV, L. III, c. 3, §. 5, p. 360.

(2) *Dantes Alligherius de vulgari eloquentia*, c. 12, p. 265. *Edit. de Zatta. Venise*, 1758. T. IV, in-4.°

et qu'ils furent sur le point peut-être d'adopter comme langue nationale (1). La Lombardie n'a jamais eu, et n'a point encore aujourd'hui une langue écrite; on y parle un patois informe, qui diffère d'une ville à l'autre, d'un village au village voisin. Ce dialecte lombard étoit également éloigné et du provençal et du sicilien; et, avant que le Dante eût fait adopter cette langue de *cour*, comme il l'appelle, dont il est, en quelque sorte, le créateur, on pouvoit hésiter, pour le choix, entre deux langages également propres à la poésie, également cultivés, également rapprochés du dialecte du peuple. Les marquis d'Este, surtout Azzo VII (2), les marquis de Montferrat, les seigneurs de Romano

(1) Le Dante a écrit que de son temps, vers l'an 1300, il n'y avoit pas plus de cent cinquante ans qu'on avoit, pour la première fois, écrit en italien. *In vita nova. Op. Dantis. Edit. Veneta.* T. IV, P. I, p. 35, §. 17. L'an 1150, Roger I, roi de Sicile, régnoit encore. Il paroît que c'est de son temps et dans ses États qu'on essaya, pour la première fois, de faire des vers italiens. Son petit-fils, Guillaume II, accorda sa protection aux poétes; c'est peut-être le seul mérite qui lui ait procuré le surnom de *bon*.

(2) Azzo VII régna de l'an 1215 à l'an 1264. — Il reste plusieurs pòèmes de troubadours italiens et provençaux, faits à l'honneur des dames de la maison d'Este, au commencement du treizième siècle. *Tiraboschi*, L. III, c. 2, §. 4, p. 328. — *Muratori Ant. Estensi.* T. II, p. 20. — *Millot, Histoire littéraire des troubadours.* T. I, p. 278; T. III, p. 431, etc.

et de Camino, attirèrent à leur petite cour plusieurs des trovères ou troubadours de la Provence ; ces poétes s'y contentoient du rôle de flatteurs ou même de bouffons, et le nom qu'ils se donnoient souvent, de *giullari* ou *hommes de joie*, n'indiquoit pas des prétentions plus relevées. Cependant, comme les inventions chevaleresques étoient alors à la mode, bien plus que les mœurs de la chevalerie, ils feignoient toujours, dans leurs chants, des amours romanesques, des dangers, des combats, et l'alliance de la bravoure avec la galanterie. C'est à ce goût du siècle qu'il faut attribuer les aventures brillantes qu'on raconte sur eux, comme formant leur histoire, et qui sont démenties par le témoignage de tous les auteurs contemporains.

Un grand nombre d'Italiens se distinguèrent, parmi les troubadours, par leurs poésies provençales; Nicoletto de Turin, Boniface Calvi de Gênes, Barthélemi Giorgi de Venise, noms oubliés aujourd'hui, firent les délices de leur temps. Deux hommes, supérieurs par leur caractère à ces flatteurs de cour, s'acquirent, vers le même-temps, par leurs chants provençaux, une grande réputation dans les républiques lombardes. L'un d'eux, Ugo Catola, destina ses talens poétiques à combattre la tyrannie et la corruption des

princes (1); l'on n'a conservé aucun de ses écrits patriotiques. L'autre, Sordello de Mantoue, est enveloppé d'une obscurité mystérieuse; les écrivains du siècle suivant parlent de lui avec un sentiment profond de respect, sans nous apprendre aucun détail sur sa vie; ceux qui sont venus plus tard en ont fait un guerrier généreux, un vaillant défenseur de sa patrie; quelques-uns enfin un prince de Mantoue (2). La noblesse de sa naissance et son mariage, ou peut-être son intrigue galante avec une sœur d'Eccelino da Romano, nous sont attestés par des contemporains (3); sa mort violente est indiquée obscurément par le grand poéte florentin; et les seuls titres à l'immortalité, qui restent aujourd'hui à Sordello, c'est le rôle que lui fait jouer le Dante, et surtout la manière dont il le dépeint, lorsque, prêt à entrer avec Virgile dans l'enceinte du purgatoire, il le voit à quelque distance (4).

(1) *Tiraboschi.* T. IV, L. III, c. 2, §. 9, p. 334.

(2) *Hist. Urbis Mantuæ a Bart. Platina*, L. I, p. 680. *Scr. R. It.* T. XX. — *Tirab. loc. cit.* §. 15, p. 342.

(3) *Rolandini de factis in Marchia*, L. I, c. 3, p. 173.

(4) *Purgatoire*, c. 6, v. 61. Le Dante parle aussi de lui dans son livre *de vulgari eloquentia*, c. 15, p. 270. *Ut Sordellus de Mantua, qui tantus eloquentiæ vir existens non solum in poetando, sed quomodo libet loquendo patrium Vulgare deseruit.*

Venimmo a lei: o anima Lombarda,
Come ti stavi altera e disdegnosa
E nel muover degli occhi onesta e tarda
Ella non ci diceva alcuna cosa:
Ma lasciavane gir, solo guardando
A guisa di leon quando si posa (1).

Cependant lorsque Sordello apprit que le compagnon du Dante étoit de Mantoue, sans savoir encore que ce fût Virgile:

Surse ver lui del luogo ove pria stava,
Dicendo, o Mantovan, Io son Sordello
Della tua terra: e l'un l'altro abbracciava.

Et à l'occasion de ce tendre amour qu'avoient autrefois tous les hommes généreux pour leurs compatriotes, le Dante apostrophe les républiques d'Italie sur leurs discordes avec tant d'éloquence, que ce morceau est considéré comme l'un des plus beaux de tout le poème (2).

(1) « Nous vinmes à lui. Ame lombarde ! que ton attitude » étoit altière et dédaigneuse ! quelle noble lenteur dans le » mouvement de tes yeux ! Elle ne nous dit aucune chose, » mais nous laissoit passer, regardant seulement, comme fait » le lion arrêté dans un majestueux repos..... Il se leva, » et dit, en s'approchant de lui : *Mantouan, je suis Sordello,* » *je suis de ton pays;* et les deux ombres s'embrassèrent ».

(2) Peut-être sera-t-on curieux de voir un échantillon de la

poésie de Sordello, ne fût-ce que pour comparer son provençal à l'italien. Plusieurs morceaux que je n'ai point vus ont été conservés dans un manuscrit de l'an 1254, gardé long-temps dans la bibliothèque de la maison d'Este, et qui peut-être est encore à Modène, où j'ai négligé de le chercher. En voici un autre fort court, qui a été conservé par Pierre Lambeccio, dans ses notes sur l'histoire de Platina. *T. XX. Rer. Ital.* p. 681. Il est intitulé : *Tensa de Sordel et de Peyre Guilhem*, ou *Défi de Sordel et de Pierre Guillaume.*

GUILHEM.

En Sordel que vos en semblan
De la pros contessa preysan?
Car tout dison et van parlan
Que per s'amor etz ia vengutz,
E quen cujatz esser sos drutz
En blanchatz etz por ley conutz.

SORDEL.

Peyre Guilhem, tot son affan
Mist Dieu in ley far per mon dan.
Las beautatz que las autratz an
En menz, et el pres son menutz.
Ans fos ab emblanchatz perdutz
Che esso non fos advengutz.

Le reste du poème manque; mais ceci suffit pour donner un échantillon de la langue, et des premières règles qu'adoptèrent les poétes dans la forme des strophes et l'entrelacement des vers. En voici la traduction, pour ceux qui ne sont pas très-familiarisés avec nos anciens auteurs.

GUILLAUME. Et bien, Sordel, que vous en semble de cette aimable comtesse si prisée? car tous disent, tous vont répétant que pour son amour vous êtes venu ici; que vous avez cru pouvoir

être son amant, et que pour elle vos cheveux blanchissent et vos forces vous abandonnent.

SORDELLO. Pierre Guillaume, Dieu mit en elle tout son travail, pour en faire mon tourment. Les beautés qu'ont toutes les autres ne sont rien; leur prix est peu de chose. Plutôt fussé-je perdu par la vieillesse, que d'avoir éprouvé ce que j'éprouve.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TOME DEUXIÈME.

CHAPITRE VII. *Ambition des Milanois; leurs conquêtes en Lombardie pendant la première moitié du douzième siècle. — Règnes de Lothaire III et de Conrad II. — Révolutions de Rome.* 1100 — 1152. *page* 1

Lassitude des deux partis, de l'empire et de l'église. . . . *ib.*
Le gouvernement municipal des villes s'affermit pendant le règne d'Henri IV. 2
Rivalité de Milan et de Pavie... 3
An. 1100 — 1107. Guerres entre les villes alliées de ces deux métropoles. . . . . *ib.*
1107 — 1111. Les Milanois attaquent et détruisent la ville de Lodi.. . . 6
1118. Les Milanois attaquent Como .. 7
— Motifs religieux et politiques de cette guerre.. 8
— Bataille sur le mont Baradello. 10
1119. Ligue formée par les Milanois contre les Comasques. 12
— Description de la ville de Como. 14

An.
1118 — 1127. Siége de Como prolongé pendant dix ans. . . . . p. 15
1125 — 1126. Les Comasques accablés par la supériorité de leurs ennemis.. 16
1127. Les Milanois attaquent les murailles de Como. . . . . ib.
— Défense désespérée des Comasques.. 18
— Ils se retirent dans le château de Vico. 19
— Ils capitulent. 20
1129. Guerre des Milanois contre Crémone. 21
1125. Henri V meurt sans enfans. . . ib.
— Rivalité entre les deux maisons guelfe et gibeline en Allemagne. 22
— Lothaire II, duc de Saxe, allié des Guelfes, élu empereur.. 23
1127. Conrad III de Franconie, de la maison de Hohenstauffen, élu empereur par le parti opposé ou des Gibelins. 24
1128. Les Milanois se déclarent pour Conrad III qui passe en Italie. ib.
1127 — 1132. Guerre civile mollement soutenue... 25
1133. 4 Juin. Lothaire II couronné par le pape à Rome. 26

An.
1130 — 1139. Schisme d'Innocent II et Anaclet II. . . . . p. 27
1130. Guerre civile dans Rome entre les deux papes. 29
1134. Les deux frères de Hohenstauffen se soumettent à Lothaire. . . 30
1136. Seconde expédition de Lothaire en Italie. . . . . ib.
1137. Le 3 décembre. Mort de Lothaire dans les montagnes de Trente. 31
1139. Prédications républicaines du moine Arnaud de Brescia. . . ib.
— Liaisons d'Arnaud de Brescia et de Pierre Abailard.. 32
— Arnaud persécuté, se réfugie dans l'évêché de Constance.. 33
1140 — 1141. Guerre des Romains contre Tivoli. 34
1143. Les Romains, révoltés contre Innocent II, rétablissent le sénat. 35
1144. Gouvernement de Rome, un patrice et cinquante-six sénateurs. 36
— Les tours des partisans du pape rasées par ordre du sénat. . . 37
— Lettre du sénat à Conrad III, élu empereur le 6 mars 1138.. 38
— L'empereur refuse de répondre au sénat de Rome.. 40

An.
1145. Lucius II, pape, voulant abolir le sénat, est tué dans une émeute. . . . . p. 40
— Eugène III sanctionne la constitution du sénat. 41
— Arnaud de Brescia rappelé à Rome, y est reçu en triomphe. *ib.*
1145 — 1152. Nouvelle forme qu'il donne à la constitution romaine. 42

CHAPITRE VIII. *Frédéric Barberousse, empereur. — Sa première expédition contre les villes libres d'Italie.* 1152 — 1155. 44

1152. Mort de Conrad III, empereur élu, le 15 février 1152. . . *ib.*
— Frédéric Barberousse, duc de Souabe, son neveu, élu pour lui succéder. 45
— Sévérité inflexible de Frédéric. . 46
— Frédéric sollicité de passer en Italie par le pape et le prince de Capoue. 47
— Il s'engage à cette expédition dans la diète de Wurzbourg. . . . 48
1153. Supplications à la diète de Constance de deux citoyens de Lodi. 49

An.
— Frédéric ordonne aux Milanois de remettre Lodi en liberté. *p.* 50
— Indignation des Milanois à la communication de cet ordre. . 51
— Plaintes de Pavie et de Crémone contre les Milanois. 52
1154. Frédéric entre en Lombardie et ouvre les comices à Roncaglia, au mois d'octobre. 53
— Il écoute les accusations contre Chieri, Asti et Milan. 54
— Il conduit son armée du côté de Novare. 55
— Il pille et fait raser le château de Rosate. 56
— Les Milanois accusent et punissent leurs consuls de la colère de Frédéric. 57
— Ils essaient vainement de l'appaiser. 58
— Frédéric brûle les ponts du Tésin, et détruit Trecale et Galiate.. 59
1155. Il livre au pillage et à l'incendie Chieri et Asti. 60
— Il entreprend, le 13 février, le siége de Tortone. 61
— Les Milanois envoyent des secours à Tortone. 62

An.

— Frédéric livre au supplice les prisonniers comme rebelles. . . . p. 63
— Il réussit à corrompre l'eau des assiégés. 64
— Tortone se rend à lui le 15 avril, ses habitans reçus à Milan. . 65
— Frédéric se met en marche vers Rome. 66
— Le pape Adrien IV avoit mis Rome sous l'interdit, pour éloigner de cette ville Arnaud de Brescia. 67
— Frédéric se fait livrer Arnaud, et l'envoie au pape qui le fait mourir. 68
— Frédéric forcé à tenir l'étrier du pape. 69
— Il renvoie avec hauteur les députés du sénat de Rome. . . 70
— Il fait occuper la cité Léonine par sa cavalerie. 71
— Il est couronné au Vatican, sans être entré dans Rome. 72
— Il bat les milices de Rome, puis il se retire à Tivoli. 73
— Il passe dans le duché de Spolète, et brûle la ville de ce nom. 74
— Il n'ose rien entreprendre contre

An.
Guillaume I, qui avoit succédé à Roger de Naples, mort le 26 février 1153.. . . . . *p.* 74
— Frédéric licencie son armée à Ancone. 76
— Il échappe avec peine aux embûches des habitans de Vérone, et rentre en Bavière. 77

CHAPITRE IX. *Suite de la guerre de Frédéric Barberousse avec les villes lombardes. — Premier siége de Milan, siége de Crème, prise et ruine de Milan.* 1155 — 1162. 78

1155. Les Milanois rebâtissent Tortone.. *ib.*
1156. Ils punissent ceux de leurs voisins qui s'étoient déclarés pour l'empereur.. 80
— Le prince Robert de Capoue est livré au roi Guillaume, et périt dans ses prisons. 81
— Le pape Adrien se réconcilie avec le roi Guillaume.. 82
1157. Il offense l'empereur par ses prétentions orgueilleuses. 83
— Frédéric annonce une seconde expédition en Italie. 84
1158. Assemblée de l'armée de l'empire à Ulm.. 86

An.
— Les Milanois veulent forcer les Lodésans à leur jurer fidélité.. *p.* 87
— Plutôt que de le faire les Lodésans abandonnent leurs bourgades. 88
— Frédéric, au mois de juillet, force Brescia à la soumission. . . . *ib.*
— Il porte des lois militaires sur la discipline de son armée.. . 89
— Il passe l'Adda, et s'empare de Cassano, Trezzi et Melegnano. 91
— Il rebâtit Lodi à quatre milles de son ancien emplacement.. 92
— Il conduit, le 8 août, son armée devant les murs de Milan.. . 93
— Diverses sorties des Milanois. . . 94
— Siége et prise de l'arc des Romains.. 95
— Barbarie des soldats de Crémone et Pavie.. 96
— Le comte de Blandrate s'offre aux Milanois pour traiter de paix.. 97
— Conditions avantageuses obtenues de l'empereur, le 7 septembre. 99
— Nouvelle diète à Roncaglia. . . 102
— Le clergé et les jurisconsultes d'Italie partisans du despotisme. 103

An.

— Frédéric se fait attribuer toutes les régales par la diète.. . . . *p.* 104
— La diète lui donne le droit de créer tous les juges. 105
— Institution des podestats. 106
— Le droit de guerre privée enlevé aux villes.. 107
— La ville de Plaisance condamnée. *ib.*
— Frédéric demande la soumission de la Corse et de la Sardaigne.. 108
1159. Frédéric viole le traité conclu avec les Milanois. 109
— Les Milanois prennent de nouveau les armes et s'emparent de Trezzi.. 110
— Frédéric met Milan au ban de l'empire.. 111
— Démêlés de l'empereur avec le pape Adrien IV. 112
— Dénuement et courage des Milanois. 113
— Frédéric ravage le territoire de Milan. 115
— Il entreprend le siége de Crème le 4 juillet. 116
— Les Milanois envoient des secours aux Crémasques.. . . . *ib.*
— Cruauté de Frédéric envers les Crémasques. 117

An.
— Il attache les ôtages de Crème à ses machines de guerre. . . . p. 118
— Belle résistance des Crémasques pendant six mois. 120
1160. Le mur extérieur de Crème pris par les assiégeans. 121
— Capitulation des Crémasques, le 26 janvier. 123
1159. Septembre. Mort d'Adrien IV. Schisme d'Alexandre III et de Victor III. 124
— Frédéric favorable à Victor, est excommunié par Alexandre. . 125
1160. Frédéric obligé de licencier son armée, se borne à la petite guerre. 126
— Combat de Cassano, favorable aux Milanois, le 9 août. . . . 127
1161. Combat de Bulchignano, avec la même issue, le 16 mars. . . . 129
— Une nouvelle armée allemande vient rejoindre l'empereur; il brûle les moissons du Milanois. 130
— Il entreprend le blocus de Milan. 131
1162. Les Milanois forcés par la famine à offrir de capituler. 132
— Ils se rendent à discrétion le 1.er mars. 133

— Ils apportent à l'empereur tous leurs drapeaux et prêtent serment de fidélité. . . . . *p.* 134
— Frédéric fait sortir le 16 mars tous les habitans de la ville. 135
— Il donne ordre le 25 mars de raser Milan. Cette sentence est exécutée. 136

CHAPITRE X. *Oppression de l'Italie. — Ligue lombarde, sa résistance à l'empereur. — Fondation d'Alexandrie.* 1162 — 1168. 137

1162. L'empereur reçoit à Pavie les félicitations des princes. . . . *ib.*
— Compassion excitée par les émigrés milanois. 138
— Les villes autrefois leurs rivales leur donnent asile. 139
— Terreur de tous les Italiens; soumission des Génois. 140
— Frédéric réconcilie les Génois et les Pisans. 142
1163. Les feudataires des Pisans en Sardaigne ont recours à l'empereur. 143
1164. Barison, juge d'Arborea, achète de lui le titre de roi. 144

An.
— Opposition des consuls pisans à ce nouveau titre. . . . . p. 145
— Barison est arrêté pour dettes, par les Génois, ses alliés. . . 146
— La guerre entre Pise et Gênes renouvelée par les affaires de Sardaigne. 147
1165 — 1169. Guerres civiles à Gênes. 148
1169. Réconciliation des partis dans une assemblée nocturne. . . . 149
1163. Frédéric fait démolir les murailles de Tortone. 151
1164. Les podestats de l'empereur oppriment les provinces. 152
— Les Milanois demandent grâce à l'empereur. 153
— Mécontentement des habitans de la Marche Véronoise. . . . . *ib.*
— Confédération de Vérone, Vicence, Padoue et Trévise. . . 154
— Frédéric retourne en Allemagne chercher une nouvelle armée. . 155
— Il est retenu en Allemagne par une guerre. 156
1165. Les Romains se soumettent à Alexandre III, qui revient parmi eux. 157
1166. Mort de Guillaume le mauvais,

roi de Naples, Guillaume le bon lui succède..... *p.* 158

— L'empereur rentre en Italie à la fin de l'automne..... 159

1167. Il marche vers l'Italie méridionale..... 160

— Diète des députés des villes, le 7 avril, à Puntido, pour concerter leur défense..... *ib.*

— 27 Avril. Les Milanois reconduits dans leur ville, et leurs murs relevés par les députés de la ligue..... 162

— Les Crémonois veulent faire entrer les Lodésans dans la ligue. 163

— Les Lodésans forcés par les armes à s'unir à la ligue de Lombardie..... 165

— Quinze villes s'engagent dans la ligue lombarde..... 166

— Alliance de Manuel Comnène avec la ville d'Ancone..... 167

— Le comte de Tusculum, secondé par les Allemands, défait les Romains..... 168

— Le 24 juillet. Frédéric se présente devant la cité Léonine..... 169

— Ses soldats mettent le feu à

An.
l'église de Sainte-Marie in campo santo.....p. 170
— Le pape Alexandre III s'échappe de Rome..... 171
— Les Romains traitent avec l'empereur, et lui ouvrent leurs portes..... ib.
— Une épidémie se manifeste dans l'armée de l'empereur..... 172
— Frédéric obligé de se retirer avec les restes de son armée..... 174
— Il tient une diète à Pavie et défie la ligue lombarde..... 175
— La ligue lombarde s'engage à chasser l'empereur d'Italie... 177
1168. Mars. Frédéric s'échappe secrétement de l'Italie..... 178
— De nouveaux confédérés entrent dans la ligue lombarde..... 179
— La ligue entreprend de bâtir une ville entre Pavie et le Montferrat..... 180
— Fondation d'Alexandrie..... 181

CHAPITRE XI. *Nature de la ligue lombarde. — Guerres de l'archevêque Christian, lieutenant de l'empereur, contre les villes libres. — Siége d'Ancone. — Frédéric repoussé devant Alexandrie, battu à Lignano, trève de Venise, paix de Constance.* 1168 — 1183. *p.* 183

Prospérité de la ligue lombarde. *ib.*
Vrai moment pour établir un gouvernement fédératif..... 184
Les Lombards n'eurent pas l'idée d'une constitution fédérative. 186
Conditions de leur alliance.... 187
An. 1168 — 1171. Tentatives de l'empereur pour désunir les alliés..... 189
1171. Il envoie en Toscane Christian, archevêque de Mayence..... 190
— Alliance des Pisans avec l'empereur de Constantinople.... 191
1172. L'archevêque veut paroître le pacificateur de la Toscane.... 192
1173. Il enlève et jette dans un cachot les consuls de Pise et de Florence..... *ib.*
— Il forme une armée des milices de Sienne, Pistoia et Lucques. 193
— Pendant la première année il fait la guerre en Toscane..... 194

An.
1174. Il conduit ensuite son armée devant Ancone..... p. 195
— Siége d'Ancone entrepris par Christian, de concert avec les Vénitiens..... 196
— Les habitans d'Ancone commencent à manquer de vivres.. 198
— Héroïsme de Stamura..... 199
— Un vieillard aveugle empêche les habitans d'Ancone de se rendre. 201
— Les Anconitains envoient demander des secours en Romagne..... 203
— Générosité d'une dame d'Ancone. 204
— Une armée romagnole s'approche d'Ancone et fait lever le siége. 205
— Frédéric rentre en Italie au mois d'octobre..... 207
— Il force Asti à la soumission... 208
— Il entreprend le siége d'Alexandrie..... *ib.*
— Il le poursuit avec obstination pendant quatre mois d'hiver.. 209
1175. La diète des Lombards à Modène lève une armée pour secourir Alexandrie..... 210
— L'empereur, pendant une trève, veut surprendre la ville; il est repoussé..... 211

— Il lève le siége et marche vers Pavie. ..... *p.* 212
— Les Lombards le rencontrent, et par respect ne l'attaquent point. *ib.*
— Conférences pour la paix et suspension d'armes..... 213
— L'empereur excite les soupçons de la ligue contre les Crémonois..... 214
1175. Des légats du pape se rendent auprès de l'empereur, à Pavie, 215
— Les négociations sont rompues et la guerre recommence... 216
— Christian attaque les Bolonois. 217
1176. Une nouvelle armée arrive d'Allemagne, au secours de l'empereur..... 218
— Préparatifs des Milanois, pour leur défense..... 219
— Victoire des Milanois, à Lignano, le 29 mai..... 220
— Abandon de Frédéric ; il est forcé à rechercher la paix.. 222
— Il envoie des ambassadeurs à Alexandre III, pour la demander..... 223
— Le pape promet de se rendre en Lombardie, à un congrès. 224

An.
— L'empereur trouve des partisans parmi les Lombards..... p. 225
— Crémone et Tortone signent avec lui des paix séparées... ib.
1177. Le pape et les ambassadeurs de Naples arrivent le 24 mars à Venise..... 227
— Discussions sur le choix du lieu où l'on ouvriroit les conférences..... 228
— On convient que ce sera Venise et que l'empereur n'y paroîtra pas..... 229
— Prétentions des villes..... 230
— Prétentions de l'empereur.... 231
— Conduite ambiguë du pape... 233
— Il propose une trève de six ans avec les villes, de quinze avec le roi de Naples..... 234
— La trève signée le 6 juillet... 235
— Frédéric reçu à Venise et réconcilié avec le pape..... 237
1178. Le pape retourne à Rome et se réconcilie avec le sénat.... 238
1178 — 1183. Négociations pour une paix définitive..... 239
1183. Défection de Tortone et d'Alexandrie..... 240

An.
— Diète convoquée à Constance, pour traiter de la paix. . . . *p.* 242
— Traité de Constance, le 25 juin 1183. 243

CHAPITRE XII. *Dernières années de Frédéric Barberousse. — Henri VI, son fils, réunit à l'empire le royaume des deux Siciles. — Troubles excités dans les républiques italiennes, par la noblesse.* 1183 — 1200. 247

Les dissentions civiles, comprimées pendant la guerre, éclatent dans les villes libres, après la paix de Constance. *ib.*
1185. Les Milanois apportent des changemens à leur constitution. . 251
— Première jalousie entre les nobles et le peuple 252
— Constitution de Bologne. 253
— Lois nouvelles dans d'autres républiques. 255
1183 — 1197. Rapide succession de souverains, pendant quinze années 256
1184. Retour pacifique de Frédéric en Italie. 259
— Il fait épouser à son fils Henri, Constance, héritière des rois de Sicile. 260

An.
— Décadence du royaume des deux Siciles . . . . . p. 261
— Frédéric, pour s'assurer ce royaume, entretient la paix de Lombardie 264
1187. Jérusalem prise par le sultan Saladin, le 2 octobre. 265
— Troisième croisade. 266
— Les Italiens s'y engagent avec chaleur. 268
1188. Pacification des peuples chrétiens, pour porter la guerre aux Infidèles. 269
1189. Frédéric prend la croix, et traverse la Hongrie et la Bulgarie. 270
1190. Il se noye, le 10 juin, dans le fleuve Salef, en Arménie. 271
— Henri VI, comparé à son père Frédéric Barberousse. 272
1189. Guillaume II meurt à Palerme le 16 novembre. 273
1190. Tancrède, fils naturel de Roger, lui succède, au préjudice de Constance . . . . . *ib.*
— Henri VI s'adresse aux Génois et aux Pisans, pour conquérir la Sicile 274

An.

— Il est forcé à la retraite, et sa femme est faite prisonnière. . *p.* 275
1194. Mort de Tancrède et de son fils aîné 276
— Henri VI lui succède et se rend odieux à ses peuples . . . . . *ib.*
1197. Il meurt inopinément le 28 septembre. 277
— Frédéric II, âgé de quatre ans, lui succède, et perd sa mère Constance un an après, le 27 novembre 1198 . . . . . *ib.*
1191. Guerre entre Brescia et Crémone. 278
— La *male mort*, ou victoire des Bressans sur les Crémonois et leurs confédérés, à Rudiano, le 7 juillet. 279
1198 — 1199. Guerre entre Parme et Plaisance. 281
— Puissance des gentilshommes de la Vénétie. 282
— Forteresse qu'ils élèvent dans l'enceinte des villes. 283
— Discorde entre ces gentilshommes. 284
— Pouvoir des podestats dans les villes. 285
— L'élection du podestat partagée

An.
souvent entre deux familles rivales ..... p. 286
— Établissement dans la Marche Trévisane de la maison de Romano 287
— Inimitié d'Eccelin le bègue de Romano, et de Tisolin du Camp Saint-Pierre 288
1194. Eccelin II, allié de Vérone et Padoue, et en guerre avec Vicence 290
— Naissance d'Eccelin III ou le féroce, 4 avril 1194..... ib.
1197. Seconde guerre d'Eccelin II, avec Vicence 291
1198. Il se réconcilie avec Vicence et se brouille avec Padoue. . 292
— Ancien patrimoine des marquis d'Este 293
— Obizzo d'Este épouse l'héritière des Adelards de Ferrare . . . 295
1180 — 1220. Guerres civiles à Ferrare, entre les maisons d'Este et Salinguerra 296
— Les républiques transpadanes soumettent les nobles qui les entourent 297
1192 — 1193. Gérard de Scannabecchi, prêteur de Bologne..... 298

An.
1200. Guerre civile à Brescia, entre les nobles et le peuple. . . . *p.* 300

CHAPITRE XIII. *Pontificat d'Innocent III. — Etablissement du pouvoir temporel de l'église. — Abaissement du parti gibelin.* 1197 — 1216. 302

Prépondérance du parti impérial, sous le règne de Henri VI. . 303
1197. Innocent III, comte de Signa, élu pape à l'âge de trente-sept ans. 305
— Philippe de Souabe et Othon d'Aquitaine disputent le trône impérial. 307
1192. Le sénateur de Rome substitué au sénat. 308
1197. Innocent III limite la puissance du sénateur. 309
1207. Ses attributions solemnellement fixées en 1207. 310
1197. Innocent III charge ses cardinaux d'enlever aux généraux de Henri VI les provinces que ce prince leur avoit inféodées. 312
— Les villes se déclarent toutes pour le pape. 313
— Ligue guelfe des villes toscanes, sous la protection du pape. . 314

An.
— Constitution particulière de cette ligue..... p. 315
— Fidélité au parti impérial de la république de Pise..... 317
— Innocent III réclame la tutèle de Frédéric II de Sicile.... 319
1198. Il fait la guerre au général allemand Marcovald, allié des Sarrasins..... 320
— Foiblesse du pape en Sicile; sa puissance dans le reste de l'Europe..... 321
— Gaultier, comte de Brienne, gendre de Tancrède, réclame son héritage..... 323
1205. Mort de Gaultier, en combattant les Allemands..... 324
1206. Othon IV battu par Philippe. Le pape négocie avec le dernier. 325
1208. Assassinat de Philippe. Othon IV reconnu empereur..... 326
1209. Othon IV vient en Italie prendre la couronne impériale..... 327
— Il veut réconcilier les nobles de la Marche Trévisane..... 328
— Eccelino II défié par Azzo VI d'Este et Salinguerra..... 330
— Réconciliation de ces gentilshommes..... 332

An.

— Othon IV couronné à Rome, le 4 octobre 1209..... *p.* 334

— Othon IV se rapproche des chefs des Gibelins..... *ib.*

— Innocent III lui oppose Frédéric II, son pupile..... 335

1210. Othon déclare la guerre à Frédéric, et entre dans le royaume de Naples..... 336

1212. Des troubles en Allemagne le rappellent dans ce pays..... 337

— Frédéric II se rend à Gênes pour passer en Allemagne..... 338

— Il est secondé par les villes du parti gibelin..... 339

— Il traverse la Lombardie et entre en Allemagne par les Grisons. 340

1214. Othon IV défait à Bouvines, par Philippe Auguste, le 27 juillet..... *ib.*

1215. Premières dissentions à Florence. 341

— Gouvernement de cette ville, jusqu'en 1207. Premier podestat, à Florence..... 343

— Bondelmonti offense les familles gibelines, en rompant un mariage contracté..... 345

— Bondelmonti est tué au pied d'une statue de Mars..... 346

An.
— Toute la noblesse se divise entre les Bondelmonti et les Uberti..... p. 347
1215 — 1248. La guerre se continue ou se renouvelle pendant trente-trois ans, dans l'enceinte des murs de Florence..... ib.
— Succès des entreprises d'Innocent III..... 349
— Son ambition démesurée, son injustice et son orgueil..... 350
— Il fonde l'inquisition et prêche la croisade contre les Albigeois..... 352
— Doctrine des Pauliciens et Albigeois..... 353
— Multiplication des Pauliciens ou *Paterini*, dans les villes d'Italie. 355
— Ardeur d'Innocent III à les persécuter..... 356
— Il appele à son aide saint François et saint Dominique..... 357
1203. Saint Dominique commence à prêcher contre les hérétiques. 358
1206 — 1211. Croisade contre les Albigeois; cruauté des croisés..... 359
— Constance et férocité de saint Dominique arrêté par les Albigeois..... 361

An.
1215. Quatrième concile œcuménique de Latran. p.362
1216. Mort d'Innocent III, à Pérouse, le 6 juillet 363

CHAPITRE XIV. *Digression sur la quatrième croisade. — Conquêtes des républiques italiennes dans l'Orient.* 1198 — 1207. 366

La conquête de Constantinople est l'ouvrage des Vénitiens autant que des Francs 367
L'empire grec énervé par le despotisme. 368
Tous les avantages de climat, de lumière, de civilisation, de législation, de finances, d'art militaire, rendus nuls par le despotisme. 369
Impuissance et stérilité des Grecs pendant dix siècles 373
— Colonie des Latins à Constantinople. 375
1152 — 1201. Démêlés des Vénitiens avec les Grecs. 376
— Alexis Ange, empereur d'Orient. 377
1198. Quatrième croisade prêchée par Foulques de Neuilly. 378
1201. Les croisés envoient à Venise pour demander des vaisseaux. 379

An.
— Les députés de la noblesse de France sollicitent le grand conseil de Venise..... p. 380
1202. Les croisés hors d'état de tenir leurs engagemens envers les Vénitiens..... 382
— Le doge Dandolo propose aux croisés de payer le frêt des vaisseaux qu'il leur fournit par leurs services contre Zara... 384
— Il prend lui-même la croix pour marcher avec eux..... 385
— Le fils d'Isaac Ange vient implorer le secours des croisés contre son oncle..... 386
— La flotte croisée se présente le 20 novembre devant Zara, qui se rend à elle au bout de cinq jours..... 388
— Le pape reproche aux croisés l'attaque de Zara..... 389
1203. Les croisés promettent leur assistance au prince grec, fils d'Isaac Ange..... 390
— Les légats du pape et plusieurs barons se séparent de l'armée. 392
— Alexis Ange ne fait aucun préparatif de défense contre les croisés..... 393

— Les croisés arrivent, au mois de juin, devant Constantinople. *p.* 395
— Description de Constantinople et de son port..... 396
— Après s'être reposés à Scutari, les croisés traversent le Bosphore..... 397
— Lâcheté des Grecs qui s'enfuient à leur approche..... 398
— Galata pris par les Latins, et le port ouvert aux Vénitiens.... *ib.*
— Les croisés viennent camper devant le palais de Blachernæ. 399
— Le 17 juillet, premier assaut livré à Constantinople, par mer et par terre..... 401
— André Dandolo, maître du mur, est arrêté par un inceudie.... 402
— Il renonce à son avantage pour porter du secours aux François. 403
— Alexis Ange s'enfuit la nuit suivante, avec ses trésors..... 404
— Isaac Ange, empereur aveugle, tiré de prison et remis sur le trône..... 405
— Il promet d'accomplir les promesses de son fils, aux croisés. 406
— Les croisés établis dans les faubourgs de Péra et de Galata. 407

An.
— Les Latins excitent la haine des Grecs par leur rapacité et leur intolérance..... p. 408
— Alexis le jeune, fils d'Isaac, cherche à se maintenir dans l'amitié des Latins..... 409
— Plaintes des Latins pour le retard des subsides..... 410
— Ils envoient défier l'empereur. 411
— La guerre recommence et se poursuit mollement..... 412
1204. Le 25 janvier, les Grecs se révoltent contre leurs deux empereurs..... 413
— Alexis Ducas, surnommé Mourzoufle, proclamé empereur... 414
— Vains efforts de Mourzoufle pour relever le courage des Grecs. 415
— Les croisés recommencent le siége de Constantinople..... 416
— Ils livrent, le 9 avril, un assaut aux murs du côté du port, et sont repoussés..... 417
— Ils livrent un second assaut, le 12 avril, et s'emparent du mur..... 418
— Mourzoufle, ne pouvant décider les Grecs à se défendre, est réduit à s'enfuir..... 419

An.
— Les Latins mettent le feu à la ville, qui se rend à eux..... *p.* 420
— Conventions des Latins pour le partage de leurs conquêtes... 421
— Pillage de Constantinople..... 422
— Oppression et souffrances des Grecs..... 423
— La populace insulte les sénateurs fugitifs..... 425
— Élection d'un empereur latin de Constantinople ; Baudoin de Flandres..... 427
— Partage des provinces grecques entre les François et les Vénitiens..... 428
— Part des Vénitiens; l'ile de Crète ou Candie..... 429
— Les Vénitiens abandonnent en fief leur part de l'empire grec à ceux de leurs sujets qui voudroient en faire la conquête. 431
— Tentatives des Génois pour partager les dépouilles des Grecs. 432
— La conquête de la Grèce, plus nuisible qu'utile aux Vénitiens. 433

CHAPITRE XV. *État des républiques italiennes au commencement du règne de Frédéric II. — Guerres civiles. — Renouvellement de la ligue lombarde.* 1216 — 1234. p. 437

An.

Guerres occasionnées par la rivalité de Frédéric II et d'Othon. *ib.*

On ne peut rendre un compte détaillé des guerres de cette époque. 438

1216. Haine héréditaire des Milanois pour la maison de Hohenstauffen. 440

— Ils demeurent avec constance dans le parti d'Othon IV. . . . 441

1217. Leur alliance avec Thomas de Savoie et plusieurs villes de Lombardie. 442

— Pavie et Asti forcées à suivre leur parti. 443

— Les Crémonois les battent à Ghibello le 6 juin. . . . . *ib.*

1218. Jalousie qu'excitent les gentilshommes dans les villes lombardes. 444

— Ils occupent exclusivement la place de podestat. 445

1221. Les nobles exilés de Milan et de Plaisance. 446

An.
— Comparaison des guerres du moyen âge à celles de nos jours. *p.* 448
— Progrès de la population et de la richesse, malgré ces guerres fréquentes..... 450
— Puissance de Bologne..... 452
1080 — 1100. Commencement de l'université de Bologne..... 453
— Quelques autres universités rivales..... 454
— Guerres des Bolonois avec leurs voisins..... 455
1222. Ils forcent les habitans d'Imola à leur livrer les portes de leur ville..... 456
1218. Mort d'Othon IV, le 19 mai; Frédéric II éprouve l'ingratitude du pape..... 457
— Caractère de Frédéric II..... 458
1220. 22 novembre. Il reçoit d'Honorius III la couronne impériale. 459
1222. Il réduit à l'obéissance les grands du royaume de Pouille..... 460
1223. Il transporte à Lucera les Sarrasins de Sicile..... 461
1224. Il bâtit des châteaux-forts dans ses principales villes..... 462
— Il fonde l'université de Naples. 463
1225. Il épouse Yolante de Lusignan,

héritière du royaume de Jérusalem. . . . . p. 464
1227. Il se prépare à partir pour la croisade, et est arrêté par une maladie. 465
— Il est excommunié par le pape, le 29 septembre, pour n'être pas parti à l'époque qu'il avoit fixée. 466
— Frédéric réclame contre cette excommunication. 467
1228. Il passe à la Terre-sainte et y est poursuivi par les excommunications du pape. 468
1229. Il obtient du soudan d'Égypte une paix avantageuse et la restitution de Jérusalem. 470
— Il revient en Italie et dissipe les croisés que le pape avoit armés contre lui. 472
1226. 2 mars. La ligue lombarde renouvelée contre l'empereur. . 474
— Le pape la prend sous sa protection. 476
1230. Il la fait comprendre dans un traité de paix avec l'empereur. 477
1238. Persécutions contre les Paterini en Lombardie. 478
— Esprit des persécuteurs; mélange de religion et de férocité. . . . 479

— Prédications de trois dominicains célèbres ..... *p.* 481
— Prédication de la paix. 483
— Frère Jean de Vicence, le prédicateur de la paix. 484
1233. 28 août. Assemblée de Paquara, où le frère Jean prêche la paix à douze peuples rassemblés pour l'entendre. 486
— Autorité qu'il se fait donner à Vicence et à Vérone. 488
— Révolte de Vérone et de Vicence contre lui. 489
— Pouvoir de l'éloquence des moines. 491
— Ils prêchoient en latin au peuple. 492
1212 — 1233. Commencemens de la poésie italienne en Sicile. 493
— La langue provençale, alors cultivée en Lombardie. 494
— Troubadours italiens qui écrivent en provençal. 496
— Sordello de Mantoue, le plus célèbre d'eux tous. 497

FIN DE LA TABLE.
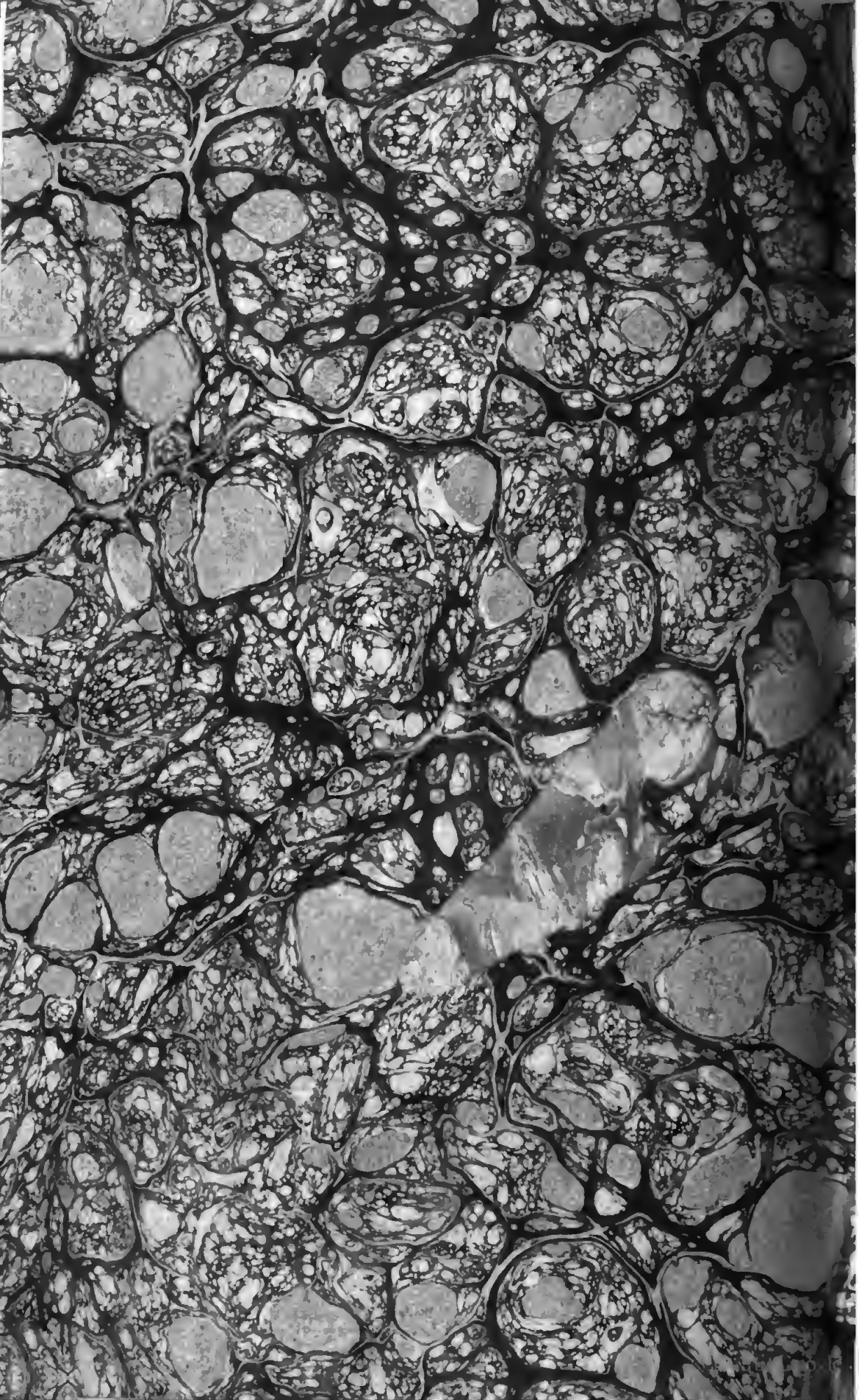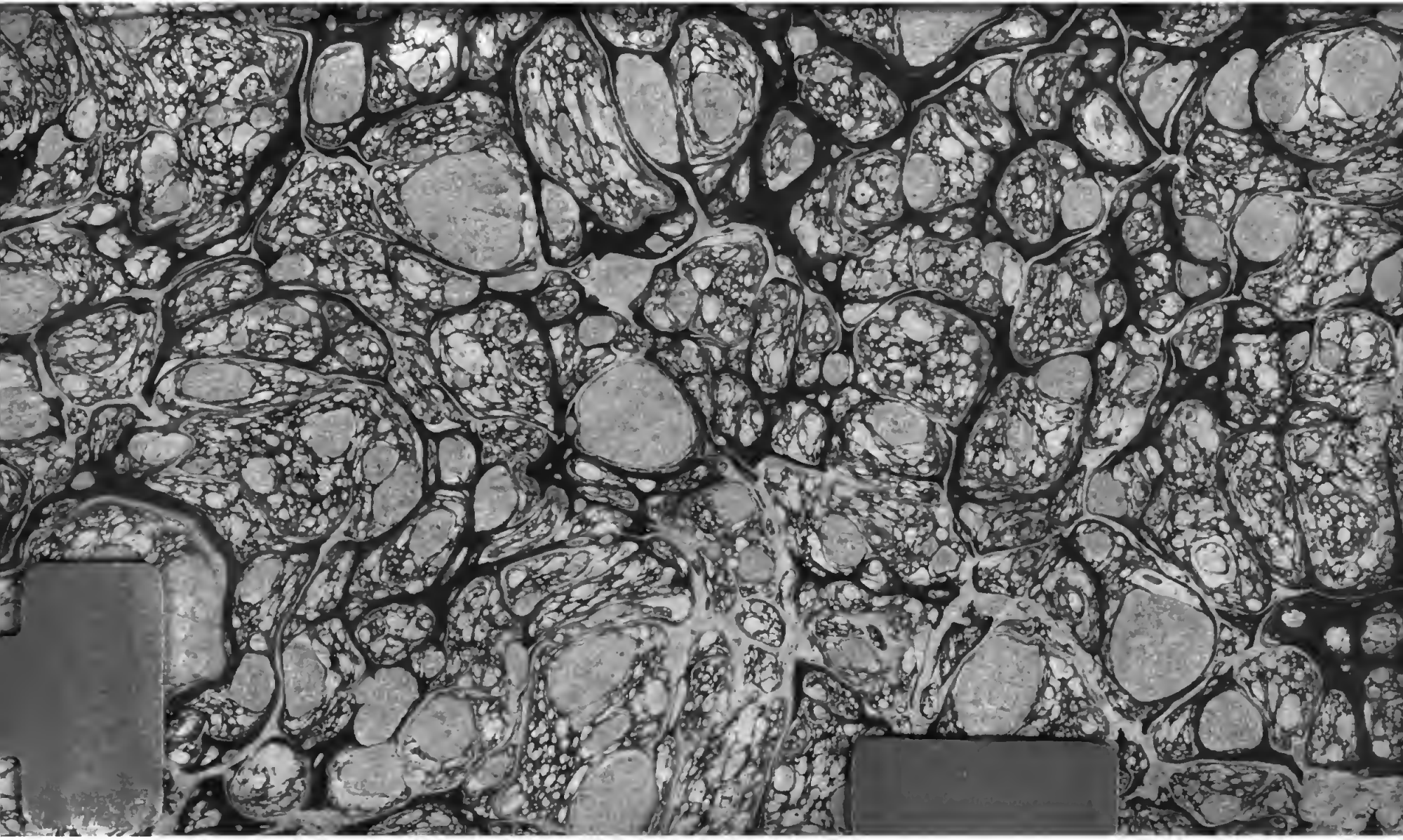
60034